LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION [illegible] RÉAL ★★ 10¢ Montréal, jeudi 9 décembre 1965 / sainte Valérie / 81e année, No 285 / 4 cahiers / 72 pages / La météo: nuageux avec neige / minimum 25 / maximum 32

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

M. Du[illegible]es restrictions du crédit ne sauraient nuire à l'Expo • En page 34

Re[illegible]aniement au Kremlin —Démission de Mikoyan

MOSCOU. (AFP, Reuter, PA, UPI) — M. Anastase Mikoyan, membre de la hiérarchie soviétique depuis 40 ans, a démissionné aujourd'hui en tant que chef de l'Etat (président) de l'URSS pour des raisons de santé.

M. Leonide Brejnev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, a aussitôt désigné M. Nicolas Podgorny comme successeur de M. Mikoyan et le Soviet suprême (parlement) a approuvé la décision à l'unanimité.

M. Mikoyan, un Arménien de 70 ans et l'un des "vieux bolchéviques" qui ont fait la révolution russe, avait assumé le poste de président le 15 juillet 1964. Il avait été précédemment premier vice-président du conseil, devenant en 1955 le deuxième homme dans le gouvernement après le premier ministre Khrouchtchev.

M. Mikoyan est monté à la tribune pour demander, en raison de son état de santé, à être remplacé dans ses fonctions de président du praesidium du Soviet suprême. "J'ai eu 70 ans il y a un mois," a-t-il dit. "Il y a une chose que vous ne savez peut-être pas. Il y a trois ans, j'ai subi une opération, j'ai été malade et je ne peux plus me fatiguer. C'est pourquoi j'ai demandé au comité central du parti de me relever de mes fonctions de président."

M. Brejnev lui a succédé à la tribune. Après avoir rendu hommage à M. Mikoyan et annoncé qu'il demeurerait membre du praesidium du Soviet suprême, il a proposé pour prendre sa place comme chef de l'Etat la candidature de M. Nicolas Podgorny.

Après que son élection ait été approuvée à l'unanimité, M. Podgorny, montant à son tour à la tribune, a déclaré qu'il considérait sa nomination comme une preuve de confiance de la part du parti. Il a remercié

Voir REMANIEMENT en p. 2

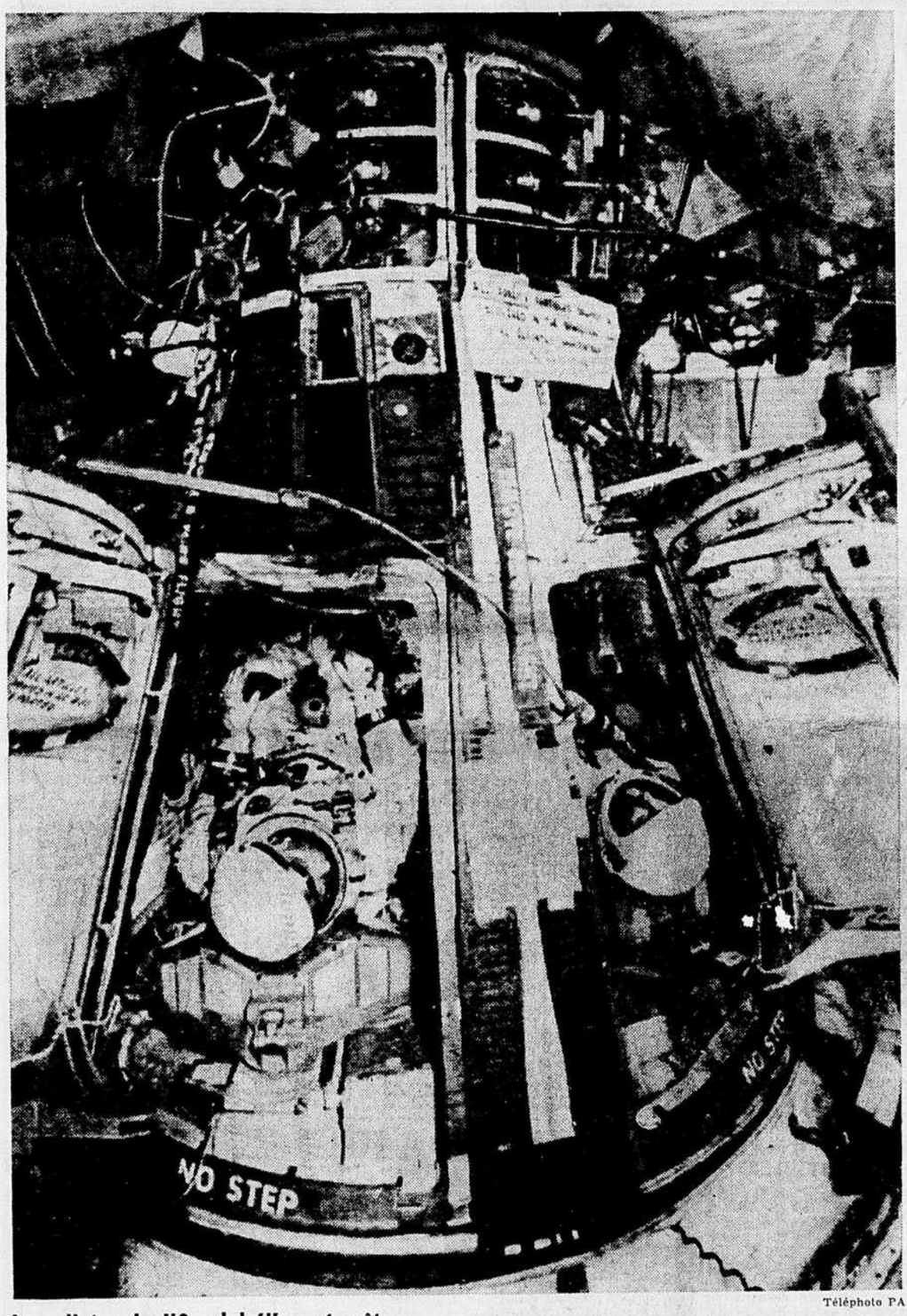

Téléphoto PA

Les pilotes de "Gemini-6" sont prêts

Les cosmonautes Walter Schirra et Thomas Stafford ont passé plus de quatre heures, hier, dans leur navire spatial "Gemini-6", afin de participer à un dernier exercice de vol simulé avant le lancement prévu pour dimanche ou lundi. Même si le plan de vol ne prévoit qu'un séjour de 48 heures dans le cosmos pour Schirra et Stafford, ces derniers prendront part à la plus importante manoeuvre que l'homme doit maîtriser avant de penser à la conquête d'autres mondes: le rendez-vous spatial.

René Tremblay futur ambassadeur à Bruxelles ?

OTTAWA. (P.O'N.) — Il n'est pas impossible que ce soit un poste diplomatique que l'on offre à M. René Tremblay lorsqu'il quittera le cabinet.

C'est du moins l'impression qu'ont acquise les courriéristes parlementaires à la suite des nouvelles selon lesquelles il quitterait le cabinet très bientôt.

On s'interroge encore toutefois sur le poste en question. Certains prétendent que ce pourrait bien être en Afrique où on a grand besoin de personnel diplomatique de langue française.

D'autres prétendent qu'il ira plutôt à Bruxelles comme ambassadeur, un poste que jusqu'à récemment les observateurs avaient destiné à M. Maurice Lamontagne. Le poste n'est pas encore vacant, mais il pourrait, dit-on, être libéré assez facilement.

A Ottawa, on continue de dire que M. Lamontagne serait le candidat idéal pour le poste à cause de sa formation économique et de sa grande expérience et à cause du fait que Bruxelles est pour le Canada le poste d'observation des politiques du marché commun européen.

Maintenant que les journalistes et un certain nombre d'hommes politiques ont acquis la conviction que M. Lamontagne resterait simple député, on accorde des chances à M. Tremblay d'obtenir le poste de Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, il semble que c'est une fonction diplomatique que l'on veut confier à M. Tremblay bien que rien n'indique qu'il l'ait acceptée à ce jour.

Grincements de dents

Si c'est cela qui doit se produire, l'affaire causera sans doute quelques remous aux Affaires extérieures. Les forces montantes du service n'aiment guère en effet que le gouvernement puise ailleurs qu'au ministère le personnel diplomatique du pays.

Depuis quelques années, le gouvernement a pris l'habitude de piger dans les rangs des hommes politiques et des hommes de lettres pour recruter ses ambassadeurs.

On se souvient de la nomination de M. Antonio Barrette, l'ancien premier ministre du Québec, en Grèce.

Plus récemment, le gouvernement libéral a nommé M. Lionel Chevrier haut commissaire du Canada à Londres et M. Roland Michener haut commissaire en Inde.

Enfin, au lieu de puiser dans ses ressources du ministère pour trouver des consuls pour Marseille et Bordeaux, le gouvernement a fait appel à l'homme de lettres et commissaire adjoint des Fêtes du centenaire M. Robert Choquette et à l'un des anciens directeurs du Conseil des arts, M. Eugène Bussières.

La nomination de M. Tremblay à un poste diplomatique ferait encore grincer des dents.

M. Nicholai Podgorny

M. Anastase Mikoyan

Laberge accuse Lévesque de favoriser la CSN

Une centrale syndicale a adressé hier des reproches à M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, de la Famille et du Bien-être social.

par Jacques Lafrenière

Les "reproches" sont venus de la part de M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, dans le rapport qu'il a soumis hier aux délégués du congrès de cette centrale. Le prétexte a été les rivalités FTQ-CSN.

"Quand la CSN fait la grève à la Régie des Alcools, René Lévesque encourage les grévistes à tenir bon, à l'encontre de l'appel de son premier ministre en faveur du retour au travail, a déclaré M. Laberge. Mais quand c'est notre Syndicat canadien de la fonction publique qui menace de faire la grève à l'Hydro-Québec, le même René Lévesque déclare qu'il ne faut pas abuser du droit de grève sous peine de le perdre."

M. Laberge a ajouté, blagueur : "On a des droits que l'on conservera tant et aussi longtemps qu'on ne s'en servira pas !"

M. Laberge voit une différence dans la façon d'agir des pouvoirs "publics" selon que c'est la CSN ou sa centrale syndicale qui sont concernées.

"Quand la CSN paralyse les transports en commun de Montréal, on fait pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils règlent le conflit à tout prix; mais quand c'est nous qui paralysons les Postes, on fait pression sur les grévistes pour qu'ils rentrent sans condition".

Le dirigeant syndical a ajouté qu'"en somme, la CSN fait la grève par militantisme, nous, par irresponsabilité; nous nous abstenons de la faire à cause de notre conservatisme, elle, à cause de son sens des responsabilités . . ."

Reprenant le titre d'un article publié dans le magazine MacLean, titre qui, soulignant la présence des syndicats internationaux au Québec, se lisait comme suit : "200,000 membres, et une légion d'ennemis", M. Laberge en a profité pour faire le point sur les sentiments des "ennemis" d'un grand nombre de ses affiliés.

". . . si les travailleurs continuent de nous faire confiance en plus grand nombre que jamais comme je viens d'en faire la démonstration (il avait en effet souligné les succès des dernières campagnes de recrutement) il n'en est pas moins évident que nous comptons une légion d'ennemis, dont l'opposition va du simple préjugé bourgeois jusqu'à la hargne des ultra-nationalistes, du snobisme de salon aux desseins exterminateurs.

"On exploite parfois au Québec le slogan "Maître chez-nous", pour détacher les travailleurs de leurs syndicats canadiens ou internationaux, mais on oublie que pour un travailleur qui se respecte, être maître chez soi, c'est être maître de ses destinées propres, c'est être libre d'adhérer et d'appartenir au syndicat de son choix pour des raisons tout à fait étrangères aux préoccupations de certains de nos théoriciens sociaux.

Pour se refaire une . . . virginité

Les préjugés contre le syndicalisme international (ou tout au moins les syndicats qui ne sont pas affiliés à la FTQ) ne connaissent pas de bornes, selon M. Laberge. "On nous lance à la figure les noms de Banks, Hoffa, alors que c'est nous, les syndicalistes qui les avons expulsés de nos rangs au prix de sacrifices énormes, en argent et en appui à l'occasion de nos grèves. Mais ceux qui ont laissé Banks échapper à la justice, eux, ils continuent bien tranquillement de siéger au conseil des ministres, à Ottawa, où ils auront tôt fait de se refaire une virginité en compagnie de Jean Marchand". Cette dernière boutade a suscité des applaudissements.

M. Laberge croit aussi que si la FTQ a tant d'ennemis, c'est, entre autres raisons qu'il a données "parce que nous échappons . . . au contrôle de certaines élites locales peu habituées à voir leur pouvoir contesté par des travailleurs.

Autres informations sur le congrès en page 19

Des savants créent une force plus puissante que l'énergie nucléaire

HAMBOURG. (Reuters) — Une équipe d'hommes de science ouest-allemands et américains ont annoncé, aujourd'hui, la découverte d'une nouvelle source d'énergie qui rendrait conventionnelle l'énergie nucléaire.

L'équipe, formée de 11 hommes, travaillant durant toute la nuit à l'Institut de recherches électron synchroton d'Allemagne de l'Ouest, a réussi à créer pour la première fois des anti-protons à partir de la lumière.

Le professeur Peter Stachelin, membre de l'Institut, a déclaré que son équipe avait produit 18 de ces particules — chargées négativement d'hélium nucléi — qui ont "explosé", libérant une énergie énorme lorsque mises en contact avec leurs contreparties normales.

Les hommes de science croient que la voie lactée pourrait bien être composée d'une telle anti-matière.

M. Staehelin a expliqué qu'un courant de photons, ou de particules de lumière, a été dirigé, lors de l'expérience, sur une cible d'hélium liquide. Il a fallu également utiliser une chaîne longue de 80 pieds formée de divers types d'aimants électriques, de compteurs de particules, couplés à un computateur.

Les anti-protons ont été séparés des autres particules, appelées pi-mesons, qui sont 2,000 fois plus fréquentes, dans un compteur Cherenkow.

Auparavant, les anti-protons étaient créés en lançant des protons contre d'autres protons, comme les Etats-Unis l'ont déjà fait, a dit M. Staehelin.

Ce dernier a déclaré que trois jeunes scientistes américains avaient pris part à l'expérience, mais il a refusé de fournir le moindre nom affirmant qu'il s'agissait d'"un véritable travail d'équipe".

Il a parlé avec circonspection des applications possibles de la découverte, en mettant en évidence le fait que quelques anti-protons seulement pouvaient être créés lors de l'expérience.

La grève des officiers de pont paralyse la navigation côtière

par Denis Masse

La plupart des navires côtiers naviguant en eaux canadiennes sont immobilisés depuis ce matin par une grève des 500 officiers de pont qui a été déclenchée par leur association syndicale, la Canadian Merchant Service Guild, en dépit d'un effort de médiation apporté par le ministre fédéral du Travail.

Déjà plusieurs maîtres (ces marins de carrière qui assistent le capitaine sur la passerelle de commandement) avaient établi des lignes de piquetage de bonne heure ce matin auprès des nombreux navires côtiers qui se trouvent à Fort William, à la tête des Grands Lacs, où l'on s'apprêtait à les remplir de blé pour entreposage durant l'hiver.

A Montréal, une dizaine de ces navires côtiers, surtout des pétroliers, qui n'avaient pas encore jeté l'ancre pour l'hiver, sont privés de leurs officiers. Un porte-parole de la Guild a affirmé ce matin que des lignes de piquetage seraient organisées dans le courant de la journée autour de ces bâtiments pour empêcher que les armateurs aient recours à d'anciens capitaines ou autre personnel breveté.

Tous les officiers de pont en grève se dirigent actuellement vers le quartier-général de la Canadian Merchant Service Guild, à Montréal, où se tiendra ce soir une importante assemblée.

Entre-temps, les séances de médiation se poursuivent dans les bureaux du ministère du Travail, à Montréal, où M. C.-E. Poirier a été chargé par le gouvernement de travailler à la réalisation d'une entente entre les deux groupes en présence.

La grève a été déclenchée, explique un porte-parole de la Canadian Merchant Service Guild, parce que la Lake Carriers' Association groupant 18 sociétés de navigation canadiennes rejette les recommandations d'un conciliateur fédéral. Celui-ci, M. Trevor Smith, avait, jeudi dernier, recommandé aux armateurs de verser à leurs officiers des salaires semblables à ceux que reçoivent les officiers de la firme Upper Lakes Shipping. Cette augmentation se traduirait par une hausse de traitement de l'ordre de 17 pour cent sur une période de trois ans.

L'association des armateurs ne l'entend pas de la même oreille et refuse d'accepter un barème de salaire qui lui serait ni plus ni moins dicté par une seule firme représentant, d'après elle, seulement 10 pour cent de l'industrie maritime.

Déjà plus de la moitié des 500 officiers de pont groupés par la Guild avaient remis leur démission à la suite des recommandations du conciliateur, M. Smith, jeudi dernier.

L'affaire des Iles-de-la-Madeleine : il existe des procédures judiciaires

— M. Paul Martin

OTTAWA. (par J.P.) — D'après M. Paul Martin, premier ministre par intérim, il existe des procédures juridiques bien connues que peuvent prendre ceux qui soutiennent que des irrégularités électorales ont eu lieu aux Iles-de-la-Madeleine, dans le comté de M. Maurice Sauvé, au cours du dernier scrutin.

C'est là le seul commentaire qu'a offert le ministre des Affaires extérieures à la suite de questions que lui ont posées des journalistes à la suite de la parution d'un long article écrit par un des correspondants à Ottawa de l'agence de presse Southam.

Certes, M. Martin ne veut pas qu'on déduise de sa question que le gouvernement a oublié toute l'affaire, mais il refuse de dire si les autorités fédérales étudient la question.

Le journaliste George Brimmell a écrit un très long article dans lequel il raconte comment des contremaîtres ont été congédiés pour avoir voté pour les conservateurs, comment on a tenté de soudoyer des électeurs. Il soutient que des affidavits viennent confirmer plusieurs allégations.

Toute l'affaire a rebondi hier, dans la capitale fédérale, lorsque le premier ministre intérimaire a donné une longue conférence de presse. Il a candidement avoué aux journalistes qu'il n'avait pas encore eu l'occasion de lire l'article qui couvre une page entière dans le journal "The Citizen", édition de mercredi. Cependant, il a admis "en avoir entendu parler" et a refusé de répondre aux autres questions que les journalistes lui réservaient concernant cette affaire.

Le "Mr. Clean" de la politique québécoise

D'ailleurs, députés et journalistes s'arrachaient des exemplaires du journal sur la colline parlementaire. Inutile d'ajouter que les députés de l'opposition l'ont lu avec un grand intérêt. On dit déjà dans la capitale que M. John Diefenbaker se promet déjà la "peau politique" du ministre des Forêts dans le cabinet Pearson.

Le journaliste Brimmell a séjourné plusieurs jours dans le comté de M. Maurice Sauvé, qui depuis plus d'une semaine, préside, à Rome, la conférence de la FAO.

Il est évident que le premier ministre devra faire face à un barrage de questions au sujet de ces prétendues irrégularités lorsqu'il reviendra de vacances le 16 décembre.

Dans son article, le journaliste note qu'il s'agit d'une affaire très importante, car M. Sauvé a toujours été considéré, à Ottawa, comme le "Mr. Clean" de la politique québecoise.

Londres propose à Moscou de négocier la paix au Vietnam

LONDRES (PA, REUTER, AFP) — Le Foreign Office annonce aujourd'hui que la Grande-Bretagne a proposé à l'URSS de participer à une requête signée par douze nations et appelée à être soumise au gouvernement nord-vietnamien en vue "d'entamer des négociations le plus tôt possible et sans conditions préalables, pour mettre fin au conflit actuel".

Contenue dans un projet de message commun, l'initiative britannique constitue, par le fait même, un rejet officiel d'une proposition soviétique soumise à Londres récemment. Dans ce document, Moscou proposait qu'en leur qualité de co-présidentes de la Conférence de Genève, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique stigmatisent conjointement l'"agression américaine au Vietnam".

Un projet modéré

Le contre-projet britannique se caractérise par sa modération, et les observateurs considèrent d'ores et déjà peu probable que l'URSS l'accepte. Il propose, entre autre, aux autorités de Moscou :

1) — D'exhorter le gouvernement de la République démocratique du Vietnam à revenir à l'esprit des accords de Genève, à cesser ses activités agressives contre le Sud-Vietnam, ainsi que son intervention armée au Laos, à abandonner l'idée vaine et dangereuse d'une victoire militaire et à accepter d'entrer en négociation, le plus tôt possible et sans conditions préalables en vue de mettre fin au conflit actuel.

2) De demander aux autres parties intéressées de s'associer à cet appel "Les co-présidents, estimant que les ennemis de la négociation sont les ennemis de la paix, sont convaincus que tous les gouvernements des Etats qui ont pris part à la Conférence de Genève sur l'Indochine, ainsi que les gouvernements représentés dans la Commission internationale de contrôle au Vietnam, s'associeront à cet appel pour demander au gouvernement de la République démocratique du Nord-Vietnam d'entrer en négociation afin de mettre fin au conflit tragique actuel et aux souffrances inutiles qu'il a infligées au malheureux peuple du Vietnam".

Au moment où Londres soumet sa contre-proposition, on apprend que M. Gromyko prenait la parole cet après-midi devant le Soviet suprême pour réaffirmer que l'URSS soutient entièrement la juste cause du peuple vietnamien, et qu'elle lui fournit et continuera de lui fournir toute l'aide nécessaire.

Les populations de l'URSS commencent à manifester ouvertement contre l'attitude des Etats-Unis au Sud-Est asiatique. Hier, une douzaine de manifestations a fait se déplacer quelque 250,000 Moscovites. Aujourd'hui, l'ambassade américaine a dû recevoir des délégations porteuses de pétitions réprouvant l'intervention américaine au Vietnam.

Il semble qu'aucun incident fâcheux ne se soit encore produit. L'agence TASS rapporte cependant ce matin qu'un attaché d'ambassade américain a "rudement éconduit des journalistes soviétiques qui tentaient d'assister à la remise des pétitions par les manifestants". L'agence ajoute que les fonctionnaires américains ont tenté de remettre aux manifestants le texte de la déclaration Johnson, mais ces derniers l'ont repoussé en disant : "Nous la connaissons cette déclaration."

L'ambassade américaine nie qu'un fonctionnaire ait éconduit des journalistes soviétiques et explique que c'est la coutume de remettre à quiconque se présente à l'ambassade un texte comportant l'offre de négociations du président Johnson au Vietnam.

AUJOURD'HUI

- *La chiropraxie et le rapport Lacroix. Dans son 4e article, Claire Dutrisac pose la question : Qui peut le mieux émonder les rangs des chiropraticiens? (Voir en page 9)*
- *Le régime des Rentes du Québec. Dans son troisième article, Roger Marceau parle des divers bénéfices auxquels les participants doivent s'attendre. (Voir en page 9)*
- *Avant de quitter la Ville éternelle, les Pères conciliaires ont adressé à l'humanité entière un message, parole annonciatrice de paix et de salut. (Voir en page 10)*

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 52
Bandes dessinées / 42
Décès, naissances, etc. / 71
Editorial / 8
Finance / 68 à 70
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 49
Nouvelles internationales / 37
Nouvelles métro / 16
Radio et Télévision / 62, 63
Sciences / 13
Spectacles et Concerts / 32, 33
Sports / 55 à 61 et 65 à 67
Vie féminine / 20 à 27
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 54

La grève au quotidien "La Tribune" est terminée

(J.L.) — La grève qui paralysait la publication du quotidien La Tribune de Sherbrooke depuis le 14 octobre a pris fin hier soir. On croit que le journal pourra tirer sa première édition d'après la grève d'ici la fin de la semaine.

Les 135 grévistes, réunis en assemblée hier après-midi, ont accepté dans l'enthousiasme les recommandations de leurs négociateurs, et ont voté en faveur du retour au travail.

Le conflit a été réglé grâce à l'intervention du président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, qui, à la suite de deux entretiens, lundi et hier, avec le président de La Tribune, M. Paul Desruisseaux, a trouvé une formule de compromis.

Les employés de La Tribune ont toutefois confié à leur comité de négociation la tâche de régler quatre points encore en suspens. Mais la résolution soulignait que le refus de la compagnie de les accorder ne devait pas constituer un obstacle au retour au travail. Ces points se rapportent surtout à des technicalités, comme la façon, par exemple, de verser la commission aux vendeurs d'annonces.

Les termes du contrat

Des rencontres avaient lieu hier soir entre les négociateurs des deux parties pour régler ces questions d'ordre secondaire et pour s'entendre sur le retour au travail.

Le contrat d'une durée de trois ans, dont les termes ont été dévoilés hier aux grévistes par le principal négociateur du syndicat, M. Gérard Picard, président de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information (CSN), "accorde aux syndiqués des augmentations substantielles de salaires et des améliorations considérables dans les conditions de travail", a déclaré hier soir un porte-parole du syndicat. On évalue les gains pécuniaires entre 8 et 12 pour cent par année.

Il existe autant d'échelles de salaires que de services: la rédaction, l'imprimerie commerciale, l'atelier, le service administratif et la publicité. A titre d'exemple, on mentionne que le salaire hebdomadaire du journaliste ayant atteint sept années de service sera porté de $125 à $140 à la signature du contrat et à $155 le 1er octobre 1966. Les salaires des employés de l'atelier passeront progressivement à $2.48, $2.72 et $3 l'heure au cours de la durée du contrat.

Les augmentations de salaires ont un effet rétroactif à la date d'expiration du contrat précédent, soit avril 1965.

Cette grève avait affecté en plus la production de trois postes de radio, dont un FM, et d'un poste de télévision, propriétés de La Tribune et logés dans le même édifice que le quotidien.

Le respect des piquets

Au cours des trois derniers jours, les employés de ces postes, membres d'un syndicat affilié à la FTQ, avaient décidé de ne pas franchir les piquets de grève, à moins que la compagnie puisse les assurer qu'ils ne subiraient pas de blessures.

Les postes de radio et de télévision ont pu continuer de diffuser des émissions, grâce à des employés qui demeuraient à l'intérieur jour et nuit depuis au moins dimanche dernier. Ces employés, dont la plupart sont des chefs de service, étaient ravitaillés de la façon suivante: le livreur d'un restaurant venait leur porter la nourriture en empruntant une échelle pour grimper sur le toit. C'est de là, apparemment, qu'à l'aide d'une corde, il laissait glisser le ravitaillement. L'échelle avait cependant trouvé le lit de la rivière St-François, hier matin.

Les employés à l'intérieur de l'immeuble auraient de toute façon été incapables de sortir, puisque les portes étaient barricadées à l'aide de cadenas et de chaînes, de l'extérieur.

REMANIEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

les députés de leur confiance et a ajouté : "Permettez-moi de vous assurer que je consacrerai toutes mes forces à accomplir la tâche qui m'a été confiée."

Chelepine rétrogradé ?

Plus tôt, M. Alexandre Chelepine, l'un des leaders de la "jeune garde" communiste soviétique, avait été relevé de ses fonctions de vice-président du conseil et de directeur du comité de "contrôle du parti et de l'Etat", alors que le Soviet suprême adoptait une série de mesures modifiant profondément la structure du gouvernement.

M. Chelepine, qui s'était élevé rapidement dans la hiérarchie et à qui les observateurs occidentaux prédisaient un brillant avenir, demeure toutefois membre du Praesidium et du secrétariat du comité central du parti.

Trop ambitieux ?

En annonçant la nouvelle de sa démotion, le premier ministre Kossyguine a dit que M. Chelepine pourra se consacrer plus assidument à ses fonctions au sein du comité central. Mais on n'a pas précisé la nature de ses nouvelles fonctions.

De toute façon, l'organisme de contrôle qu'il dirigeait est aboli et remplacé par un nouveau "comité de contrôle populaire", qui sera chargé de voir à ce que les décisions du gouvernement soient bien exécutées et que les fonds de l'Etat ne soient pas gaspillés.

Alexander N. Chelepin

La direction de ce nouvel organisme a été confiée à M. Paul Kovanov, qui accède au rang de ministre. Kovanov était l'un des deux vice-présidents de l'ex-comité de contrôle de l'Etat et du parti.

Chelepine aurait été rétrogradé à cause de sa trop grande ambition. Plusieurs Russes le considéraient comme un successeur éventuel du chef du parti communiste, M. Brejnev.

Successivement chef des jeunes communistes (Komsomol) puis de la sécurité d'Etat, il est entré au Praesidium du comité central le 16 novembre 1964, un mois après la chute de M. Khrouchtchev.

Autres changements

Outre M. Chelepine, les changements annoncés aujourd'hui éliminent également du gouvernement les présidents des quatre comités d'Etat chargés de la propagande et de l'idéologie.

En effet, les présidents du comité d'Etat pour la radio et la télévision, du comité d'Etat pour la cinématographie, du comité d'Etat pour la presse et du comité d'Etat pour les relations culturelles avec les pays étrangers cessent, au terme d'une loi votée par le Soviet suprême, de siéger au conseil des ministres.

Cette rétrogradation apparente frappe respectivement M. Nicolas Messiatzev, qui avait remplacé à la tête de la radio et de la télévision M. Michel Knarlamov, révoqué immédiatement après la chute de Khrouchtchev en octobre 1964 ; M. Nicolas Mikhailov, qui avait été nommé à la tête du comité d'Etat pour la presse il y a un mois seulement ; M. Alexis Romanov, président du comité d'Etat pour le cinéma depuis la création de cet organisme en février 1963 ; M. Serge Romanovski, qui présidait depuis avril 1962 le comité d'Etat pour les relations culturelles avec les pays étrangers.

Adoption du Plan et du budget

Par ailleurs, les deux chambres réunies du Soviet suprême ont adopté ce matin à l'unanimité, le projet de budget de 1966 présenté par le ministre des Finances, M. Vassili Gabourzov, mais en augmentant les recettes et les dépenses de 120,600,000 roubles. Ces crédits supplémentaires seront consacrés à l'amélioration des conditions sociales et du niveau de vie de la population.

Le projet de plan pour 1966 présenté par M. Nicolas Baibakov, président du "Gosplan" a aussi été approuvé à l'unanimité par le Soviet suprême.

Nouveau mandat

Les sociétaires de la coopérative d'habitation "Les Chantiers St-Joseph", de Granby, tenaient récemment leur assemblée générale.

Deux administrateurs, dont le mandat prenait fin en cette occasion, ont été réélus pour trois ans. Il s'agit de MM. Hervé Cadieux et Gérard Messier.

Le conseil d'administration se compose de : MM. Gérard-R. Lemieux, président ; René Daunais, vice-président ; Hervé Cadieux, secrétaire ; Yoland Reid, trésorier. MM. Marcel Naud, Léon Côté et Gérard Messier sont tous trois directeurs.

Nouvel uniforme à Air Canada

Le personnel d'Air Canada attaché aux services publics dans les aéroports sera vêtu de nouveaux uniformes à compter du 1er janvier prochain. Il s'agit d'un ensemble gris fumée en laine et terylène qui identifiera les employés de façon élégante. Le nouvel uniforme s'harmonise avec celui que les hôtesses portent depuis octobre 1964 ; il a d'ailleurs été conçu par le même couturier de renommée mondiale : Michel Robichaud de Montréal.

Un ouvrage de Bona Arsenault servira de manuel d'histoire dans les écoles de Louisiane

La Société généalogique canadienne-française recevait hier soir, à la Bibliothèque municipale de Montréal, M. Bona Arsenault.

Depuis sa fondation, il y a 22 ans, c'était la première fois que la Société accueillait un ministre, mais M. Arsenault leur a bien dit que ce n'était pas à ce titre qu'il les visitait, mais en tant que "fou de la petite histoire".

Pendant une heure et demie, l'ancien journaliste, l'historien, le généalogiste, le secrétaire d'Etat a brillamment parlé de lui-même, de ses ancêtres et de ses deux volumes, maintenant presque épuisés "Histoire et généalogie des Acadiens".

C'est par une belle journée de 1945 que le jeune et nouveau député Bona Arsenault découvrit, aux Archives d'Ottawa, sa vocation de généalogiste, en cherchant une liste des passagers de l'Oranger, navire sur lequel son ancêtre Pierre Arsenault est venu de La Rochelle.

D'origine acadienne, M. Arsenault ne cessa de s'intéresser vivement, à raison de trois ou quatre heures par nuit, à la dispersion des Acadiens et à leur histoire.

De la cinquantaine de volumes qu'il a lus sur le sujet, aucun ne le satisfaisait pleinement, parce qu'ils étaient tous trop engagés à son goût et visaient trop à démontrer une thèse.

Ancien journaliste, M. Arsenault décida de faire de l'information brute, dépouillée de commentaires. C'est ainsi que sont nés les deux forts volumes "Histoire et généalogie des Acadiens".

On lui avait bien dit que tous les actes et registres antérieurs à la déportation de 1755 avaient été détruits par les Anglais. M. Arsenault a prouvé que c'était là une prétention tout à fait dépourvue de fondements, en découvrant des tonnes d'actes se rapportant aux Acadiens aussi bien qu'aux familles de Louisbourg, qui, du point de vue de l'histoire ne sont pas acadiennes.

M. Arsenault a d'ailleurs annoncé, pour mars ou avril, le lancement d'un "Registre de Louisbourg" qui, de son propre aveu, ne se vendra peut-être pas autant que ses ouvrages précédents, mais n'en constituera pas moins une précieuse source de renseignements pour les spécialistes.

L'oeuvre du généalogiste-ministre ne s'arrêtera pas là. Les 333 pages de stricte histoire, hors des tableaux, de son "Histoire et généalogie des Acadiens", sera traduite en anglais pour servir de manuel d'histoire dans les écoles de la Louisiane.

Après avoir longuement détaillé le patient travail qu'il a dû fournir pour publier ses ouvrages, M. Arsenault a souligné, non sans une certaine pointe d'humour, que tout a été écrit au clavigraphe par "l'honorable", sans l'aide de ses secrétaires.

"Il fallait bien, a-t-il lancé, le ministre peut-être le plus occupé pour passer ses nuits dans les vieux papiers."

Travaux d'hiver à BAGOTVILLE

Bagotville procédera bientôt à la construction ou à l'amélioration (selon le cas) du réseau d'aqueduc et d'égouts sur cinq de ses rues.

Ces travaux seront exécutés dans le cadre des travaux d'hiver et une dépense de $33,303 est prévue à cette fin.

Mais l'entreprise n'est pas sans compensations. Aujourd'hui, M. Arsenault peut dire, comme il l'a fait hier soir : "Je suis le seul "curé" capable de donner des extraits de mariage datant de deux siècles."

Les ports canadiens devront se moderniser

HALIFAX, (PC) — Les ports canadiens font face à la plus grave crise de leur histoire alors que les Etats-Unis et les autres pays consacrent de vastes sommes à l'amélioration de leurs installations portuaires, a déclaré le président de la commission du port de Halifax.

M. J. W. E. Mingo a déclaré, mardi, à l'occasion d'une réception annuelle, que $1 milliard était consacré dans le monde, et surtout par les Etats-Unis, à la modernisation des installations portuaires, pour l'acheminement des marchandises placées dans des contenants spéciaux.

Il a ajouté que ces investissements étaient si importants qu'une fois les améliorations complétées, les ports américains pourraient acheminer 180 p. 100 de tout le cargo transporté outre-Atlantique.

Le président des chemins de fer nationaux, Y. Donald Gordon, a déclaré pour sa part que les "ports canadiens devraient être capapables d'acheminer ces marchandises dans des contenants spéciaux et devraient se moderniser comme les autres ports".

Il a ajouté que l'industrie des transports du Canada devrait réagir rapidement face aux changements techniques qui s'effectuent dans le monde.

M. Gordon a exprimé son inquiétude au sujet des retards apportés à la mise en vigueur des recommandations de la commission royale d'enquête MacPherson sur les transports. Selon M. Gordon, ce rapport contenait des suggestions valables pour l'industrie du transport.

Plan d'urbanisme à Baie-Saint-Paul

Un plan directeur d'urbanisme sera préparé d'ici un an pour Baie-Saint-Paul.

C'est ce qui découle d'une résolution adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, à la mi-octobre.

Cette décision faisait suite à une recommandation formulée par la Commission d'urbanisme de Baie-St-Paul.

M. Cyrille Simard, architecte, est président de cette commission.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 32

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Québec et Cantons de l'Est** : généralement nuageux avec neige commençant vers midi ; un peu plus doux ; vents légers. Minimum et maximum à Montréal 25 et 32, Ottawa 20 et 32, Québec et Sherbrooke 20 et 30, Ste-Agathe 15 et 30.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et doux.

Régions du St-Maurice et du Lac-St-Jean : généralement nuageux avec neige commençant au cours de l'après-midi ; un peu plus doux ; vents légers. Minimum et maximum à La Tuque 15 et 25, Chicoutimi 10 et 23.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et doux.

Régions de Baie-Comeau, de Rimouski, de Gaspé et de Sept-Iles : nuageux avec légères chutes de neige commençant tard dans l'après-midi ; peu de changement dans les températures ; vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau et Sept-Iles : cinq sous-zéro et 20 au-dessus, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 10 et 25.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et doux.

SPECIAL D'HIVER
Profitez de cet avantage et appelez
ALSCO
279-8551
1530 est, BEAUBIEN, MONTREAL
• FENETRES en ALUMINIUM pour l'extérieur et l'intérieur
• AUVENTS en FIBRE DE VERRE
• PORTES en ALUMINIUM
Complètement installés
QUALITE et SERVICE GARANTIS

SYLVANIA CANADA S'ASSURE LE CONTROLE FINANCIER MAJORITAIRE D'ELECTROLIER CORP.

M. Bernard Issenman, président d'Electrolier Corporation, et M. E. Stuart Wilson, président de Sylvania Electric (Canada) Ltd. ont annoncé aujourd'hui que le contrôle financier d'Electrolier Corporation a été acquis par Sylvania par l'achat de toutes les actions de Classe B émises d'Electrolier.

Il fut également annoncé que le bureau d'administration d'Electrolier a revisé l'offre d'achat des actions de Classe "A" proposée par Sylvania et qu'il recommande aux détenteurs d'actions de Classe "A" d'accepter l'offre de Sylvania.

Fondée en 1916, la compagnie Electrolier est devenue l'une des plus importantes manufactures d'appareils d'éclairage commerciaux et industriels au Canada. Elle possède deux manufactures à Montréal et une à Winnipeg. Son siège social est situé au 8501 rue Jarry, Montréal, Québec.

Il fut annoncé qu'il n'y aurait aucun changement dans l'administration et la technique de vente d'Electrolier Corporation et que M. Bernard Issenman en demeure le président.

L'addition de la grande variété d'appareils d'éclairage commerciaux et industriels d'Electrolier aux appareils d'éclairage de voies publiques et de zones fabriquées par une subsidiaire, Powerlite Devices Ltd., complétera la gamme de lumières de haute qualité de Sylvania et permettra à cette dernière de fournir à tous les marchés de l'industrie électrique un assortiment complet de produits.

Ho Chi Minh prétend que le président Johnson ne veut pas négocier la paix

TOKYO, (UPI) — Le président Ho Chi Minh, du Nord-Vietnam, a déclaré aujourd'hui au cours d'une interview radiodiffusée, que le président Lyndon Johnson "ne veut ni la paix ni entamer de négociations".

L'interview a été faite dernièrement à Hanoï par le journaliste britannique Felix Greene et rendue publique aujourd'hui par l'agence officielle de nouvelles du Nord-Vietnam.

Ho Chi Minh a refusé de répondre directement quand le journaliste lui a demandé si la Chine communiste fournissait au Nord-Vietnam une aide militaire massive.

"La Chine, tout comme l'Union soviétique et les autres pays socialistes, est entièrement d'accord avec la politique poursuivie par le gouvernement de la République du Nord-Vietnam et celle du Front national de libération sud-vietnamien (Vietcong), a répondu Ho Chi Minh.

"Ils appuient de tout coeur le peuple vietnamien dans sa lutte contre les agresseurs impérialistes américains".

Ho Chi Minh a ajouté que les Vietnamiens désirent ardemment la paix afin d'ériger leur pays, mais une véritable indépendance devra être obtenue avant de penser à une véritable paix".

Le problème est très clair, a encore dit le président. "Les impérialistes américains sont les agresseurs. Ils devront cesser leurs attaques au Nord-Vietnam, mettre fin à leur agression au Sud-Vietnam, retirer leurs troupes du Sud-Vietnam et laisser le peuple vietnamien régler lui-même ses problèmes, comme le prévoient d'ailleurs les accords de Genève".

Ho Chi Minh a eu une réponse également réservée lorsque M. Greene lui a demandé quelle aide le Nord-Vietnam fournissait au Vietcong.

"Comme des fils et des filles de la même patrie, notre peuple au Nord-Vietnam est prêt à accorder cordialement son appui à la lutte patriotique entreprise par le peuple sud-vietnamien contre l'agression américaine", a répondu le président.

Il a dit, au sujet des relations entre Pékin et Hanoï, que "toutes les tentatives visant à diviser le Vietnam et la Chine étaient vouées à des échecs certains".

M. Greene a alors demandé à Ho Chi Minh combien de temps le Nord-Vietnam pourrait résister aux attaques aériennes américaines.

"Comme on dit si bien, voir c'est croire, a répliqué Ho Chi Minh. Vous avez visité plusieurs endroits du Nord-Vietnam qui ont été sauvagement attaqués par les avions américains. Vous avez vu par vous-même, tirez-en vous-même les conclusions qui s'imposent."

"Comme dans toute guerre, évidemment, il y a des pertes et des sacrifices nécessaires. Notre peuple est déterminé à persévérer dans le combat et à faire des sacrifices durant 10 ou 20 ans, et même plus, soit jusqu'à la victoire finale, parce que rien n'est plus cher pour lui que l'indépendance et la liberté", a conclu Ho Chi Minh.

Etudes sur la pauvreté au Canada

Les jeunes pauvres des villes sont plus pauvres que les vieux pauvres !

par Pierre O'Neil

OTTAWA — "Partager un foyer avec les rats et la vermine ne donne pas aux gens le sens de leur valeur ou le goût de s'intégrer à la communauté".

Tel est l'un des jugements "un peu brutaux" d'un volumineux rapport sur la pauvreté dans quatre villes canadiennes qui a été rendu public hier à la conférence sur la pauvreté.

Il s'agit d'une enquête effectuée par le Conseil canadien du bien-être dans les villes de Saint. John, au Nouveau-Brunswick, de Montréal, Toronto et Vancouver.

L'échantillonnage portait sur 201 familles en tout, soit 50 dans chaque ville à l'exception de Vancouver où on en avait choisi 51.

"Ce n'est pas seulement leur mode de vie, dit le rapport, qui distingue les pauvres de leurs concitoyens, mais c'est surtout le fait qu'ils vivent constamment au bord du désastre".

La plupart des pauvres, d'ailleurs, le sont parce que leur famille compte trop de bouches à nourrir. L'éducation dans les familles pauvres — elle ne dépasse guère le niveau de la huitième année — est très limitée, et les pauvres acquièrent dès leur bas âge le sentiment de leur inutilité.

A 40 ans, ils sont déjà trop vieux pour être rééduqués.

Ils sont le plus souvent victimes de tres sérieuses maladies, à cause des conditions sordides dans lesquelles ils vivent, mais, comme ils profitent de certains services de santé, ce ne sont pas les frais médicaux qui les ruinent mais les pertes de salaire.

Les jeunes et les vieux

La question du logement, dit le rapport est source de grande anxiété pour les pauvres des villes. Soixante-dix pour cent de leurs revenus sont consacrés, à la nourriture et au logement.

Le document démontre d'ailleurs que le revenu par personne de la plupart des pauvres des villes est inférieur au montant de la pension de vieillesse qui, comme on le sait, est actuellement de $75 par mois.

Bref, les jeunes pauvres sont encore plus pauvres que les vieux pauvres.

Le rapport établit que les chèques de bien-être sont bien reçus par la plupart des pauvres mais, si on les considère nécessaires, on les trouve dégradants.

Le manque d'argent, comme on le soupçonne, empêche les pauvres des villes de participer à tout loisir organisé.

Ces conditions détruisent-elles le moral des citoyens que le manque de fortune afflige de façon permanente ?

Le rapport précise, en conclusion, qu'on trouve chez les pauvres des villes un surprenant degré d'optimisme et, à défaut de cela, un grand courage.

"Les pauvres ont le sentiment que la vie continue et que leurs enfants connaîtront un meilleur sort. Ils sont avides de faire leur part si seulement ils avaient le moyen de la faire."

Le rapport qui porte en particulier sur Montréal ne tire pas de conclusion des constatations qui sont faites, mais, dans le volume où l'on trouve les conclusions générales des travaux sur les quatre grandes villes, rien ne permet de distinguer les pauvres de Montréal de ceux d'ailleurs. Ils sont typiques des pauvres de toutes les villes du pays.

Pénibles exemples

Le rapport n'en continent pas moins pour cela des passages qui font dresser les cheveux sur la tête.

Voici des extraits de l'échantillonnage fait à Montréal :

"Famille E" : "Les deux enfants aînés étaient convenablement vêtus, mais les plus jeunes étaient nus ou à moitié et très sales. Le père était ivre et la mère d'une propreté douteuse. Une fillette m'a vomi sur les pieds; la mère a épongé quelque peu le plancher et a laissé les torchons sur place. Une enfant, ayant répandu du lait, s'est fait traiter de "truie" à plusieurs reprises par sa mère. Le petit garçon de onze ans allumait cigarettes sur cigarettes."

Voici le cas de la famille "F" qui illustre un peu de quels espoirs — qu'on trouverait vains ailleurs — on vit chez les pauvres :

"Monsieur prévoit encore de sept à huit ans de difficultés. Après, ses enfants commenceront à travailler chacun à leur tour et pourront prendre la responsabilité de la famille. Il ne prévoit pas pour lui-même (le père) un prochain retour au travail, se déclare un homme fini, incapable de retourner travailler. Il n'espère plus que dans ses enfants et fait de grands rêves pour eux; il voudrait les voir fréquenter l'université, les voir devenir des gent importants dans la société, instruits et riches."

Mais comme on le voit, ce que le père n'explique pas, c'est comment il fera pour que ses fils fassent en même temps des études convenables et "travaillent tôt pour prendre la responsabilité de la famille "

Voici le cas du père de la famille "J". Comme il le déclare lui-même, il n'a jamais eu la chance d'être éduqué.

"Je n'ai aucune éducation, mais je sais ce que c'est que de vivre comme du monde. J'ai supplié mes garçons de poursuivre leurs études, mais tout ce qui les intéresse est la "galipote", courir avec les filles et se tenir avec des séparatistes qui n'ont pas plus de tête qu'un serin."

Pour Noël, offrez le cadeau le plus pratique ... à rabais appréciable

MACHINE A ECRIRE PORTATIVE

flambant neuve, construction de qualité

Rég. $59.50

Maint. $39.50

Quel cadeau idéal ... quelle économie extraordinaire sur un présent qui s'avérera utile pour plusieurs années.

- Clavier standard pleine grandeur
- Modèle compact
- Mallette Deluxe
- Cours de dactylographie

Machines à écrire ordinaires Underwood et Remington, à clavier complet, entièrement garanties. — Originalement $238.50. Seulement $59.50 (avec support à copie)

Tous les autres modèles aux plus bas prix

CROWN EQUIPMENT

1011 Bleury UN. 1-2437

Stationnement gratuit l'autre côté de la rue

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.
Toute la journée samedi

Vente d'inventaire les 9, 10 et 11 décembre

MACHINES COMMERCIALES NEUVES ET REMISES A NEUF

MACHINES A ECRIRE ELECTRIQUES

MARQUE	CARACTERE	CHARIOT	NO DE SERIE	PRIX REG.	VENTE
Remington 300	Elite	13"	3783320	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783323	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783326	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783552	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783554	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3796084	$520	$399
Remington 300	Elite	17"	3811365	$560	$399
Remington 300	Elite	17"	3811368	$560	$399
Remington 300	Elite	17"	3583278	$560	$399
Remington 300	Elite	21"	3763924	$600	$399
Remington 300	Pica	13"	3431140	$520	$399
Remington 300	Pica	13"	3796041	$520	$399
Remington 300	Pica	13"	3796080	$520	$399
Remington 300	Pica	17"	3811345	$560	$399
Adler	Pica	11"	6212792	$540	$179
Adler	Pica	11"	6216985	$450	$179
Remington	Pica	13"	1557831	$250	$129
Remington	Pica	21"	2217861	$250	$129
Remington	Elite	15"	2195895	$250	$129
Remington	Elite	20"	2263635	$250	$129
Smith Corona	Pica	15"	506399	$250	$129
I.B.M.	Pica	15"	11-00681	$250	$129
I.B.M.	Pica	15"	11-07246	$250	$129
Underwood	Pica	11"	7799264	$250	$129

MACHINES A ECRIRE REGULIERES

Imperial	Elite	11"	19755	$249	$149
Imperial	Elite	11"	49786	$249	$149
Imperial	Elite	11"	74826	$249	$149
Imperial	Elite	11"	81146	$249	$149
Imperial	Elite	15"	35291	$249	$149
Imperial	Pica	11"	23290	$249	$149
Imperial	Pica	15"	33757	$249	$149
Imperial	Pica	15"	41365	$249	$149
Imperial	Pica	15"	41429	$249	$149
Imperial	Pica	15"	49086	$249	$149
Adler	Elite	13"	2255646	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255652	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255664	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255667	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255686	$205	$ 99
Royal	Elite	15"	5244221	$150	$ 79
Royal	Elite	15"	5294566	$150	$ 79
Royal	Elite	15"	6255752	$150	$ 79
Royal	Pica	11"	6591116	$150	$ 79
Underwood	Elite	15"	8112445	$150	$ 79
Underwood	Pica	11"	7530878	$150	$ 79
Underwood	Pica	15"	8361432	$150	$ 79
S.C.M.	Elite	14"	5280905	$150	$ 79
R.C. Allen	Pica	14"	1850222	$150	$ 79

ADDITIONNEUSES et CALCULATRICES

CONTEX — machine manuelle à calculer — addition, soustraction, multiplication et division, style rotatif

MARQUE	MODELE	NO DE SERIE	PRIX REG.	VENTE
Contex	C-10	443548	$149	$ 69
Contex	C-10	451478	$149	$ 69
Contex	C-20	642746	$249	$149
Contex	C-10	511491	$149	$ 69
Contex	C-10	765843	$149	$ 69
Contex	C-10	968366	$149	$ 69
Contex	C-10	968371	$149	$ 69
Contex	C-10	431012930	$149	$ 69

CONTEX — machine électrique à calculer — addition, soustraction multiplication et division, style rotatif

Contex	C-20	637662	$249	$149
Contex	C-20	642691	$249	$149
Contex	C-20	642746	$249	$149
Contex	C-20	453004200	$249	$149
Contex	C-20	453004207	$249	$149
Contex	C-20	453004208	$249	$149
Contex	C-20	453004210	$249	$149
Contex	C-20	453004211	$249	$149
Contex	C-20	453004214	$249	$149
Contex	C-20	453004215	$249	$149
Contex	C-20	453004220	$249	$149
Contex	C-20	453004221	$249	$149
Contex	C-20	453004223	$249	$149
Contex	C-20	453007394	$249	$149
Contex	C-20	453007396	$249	$149
Contex	C-20	453007401	$249	$149

OLYMPIA — additionneuse électrique — capacité 8/9, avec solde au crédit

Olympia	C-67	91663	$267	$149
Olympia	C-67	91667	$267	$149
Olympia	C-67	91695	$267	$149
Olympia	C-67	91699	$267	$149
Olympia	C-67	91708	$267	$149
Olympia	C-67	91712	$267	$149
Olympia	C-67	91732	$267	$149

29 MACHINES TOTALIA POUR ADDITIONNER ET CALCULER

Régulier $299 à $699

En vente de $199 à $449

OFFICE EQUIPMENT SYSTEMS LTD.

rue LAGAUCHETIERE et BEAVER HALL HILL—Tél.: 861-9401

GE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, JEUDI 9 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 285

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Ils n'y étaient pas tous, mais tous étaient comptés

Un relevé préliminaire indique que le taux d'absences chez les écoliers montréalais catholiques était "anormalement élevé" hier, jour de l'Immaculée-Conception. Un bon nombre de parents ont retenu leurs enfants à la maison pour protester contre l'abolition de ce congé traditionnel par la Commission des écoles catholiques de Montréal. La majorité des écoliers du territoire de la CECM ont toutefois suivi les directives de la Commission scolaire et se sont présentés à l'école.

Nombreuses absences, hier, dans les écoles de la CECM

(par G. G.) — De toute évidence, un grand nombre de parents catholiques ont retenu leurs enfants à la maison hier, jour de la fête de l'Immaculée-Conception.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal, on signalait hier après-midi que le taux d'absences chez les écoliers était, de façon généralisée, sensiblement plus élevé dans la plupart des écoles qu'en temps normal.

Les services concernés à la CECM n'avaient pas encore reçu rapport de toutes les écoles et n'étaient pas en mesure d'indiquer quel pourcentage de parents avaient décidé de passer outre aux directives. On sait que la Commission a décidé cette année d'abolir le congé du 8 décembre, congé qui était demeuré dans les moeurs scolaires plusieurs années après que l'Eglise eut aboli l'obligation de chômer le jour de l'Immaculée-Conception.

Cette décision de la CECM a soulevé des protestations assez nombreuses et dans certaines paroisses des groupes de parents se sont concertés pour y faire échec.

La CECM reconnait que, dans les paroisses où on lui a signalé une "cabale" intensive, ce n'est plus d'un "taux d'absences normal" dont il faut parler, mais d'un solide boycottage.

Dans la paroisse St-Victor, par exemple, 317 des 417 écoliers de l'école élémentaire St-Victor manquaient à l'appel tandis que, du côté des écolières, à l'école Catherine-Mercier, 221 élèves sur 611 étaient absentes. Paraît-il que la Ligue du Sacré-Coeur a mené dans les parages une campagne particulièrement bien organisée.

Dans la paroisse St-Grégoire-le-Grand, où le curé l'abbé Paul-Emile Marsan avait incité du haut de la chaire les parents à garder leurs enfants chez eux, on a noté les 132 absences sur 282 écolières et 161 absences chez 319 écoliers.

A l'école Théodore-Viau, dans

Voir ABSENCES en page 4

Deux bandits s'attaquent à un couple âgé

Deux bandits armés ont sonné, hier soir, à la porte du logis de M. et Mme Jules Samson, âgés respectivement de 82 et 70 ans, au no 5068, rue Vaillant, à Saint-Henri.

Les escarpes, une fois à l'intérieur, ont emprisonné Mme Samson dans un placard puis ont commencé à malmener son mari pour qu'il leur dise où il cachait son argent.

A ce moment, un voisin est arrivé par la porte de la cuisine.

Effrayés, les bandits ont filé par la porte avant.

Un détenu esquimau suffoquait de chaleur!

par Lucien Champeau

Pour quelques-uns, notre climat tempéré (!) parait torride.

A tel point qu'hier matin le sergent d'état-major Gerard Rivest, de la PP, a ordonné le transport à l'hôpital d'un détenu des cellules du quartier général de la rue McGill.

L'esquimau Jose Tookalook crevait littéralement de chaleur.

Il arrivait directement de l'Ungava, de Grande-Baleine plus précisément, et attendait à Montréal son transfert à Haute-Rive pour répondre à une accusation de voies de fait graves.

"Dans l'Ungava, la température est de 40 ou 40 degrés sous zéro. Ici, à 30 degrés au-dessus de zéro, on crève quand on a toujours vécu dans le Grand Nord", a commenté le policier.

Il a rappelé que l'été dernier il avait fait hospitaliser une Esquimaude. Chez elle, la température était de 20 au-dessus de zéro et ici, elle était de 85.

"Ces visiteurs se plaignent surtout de l'humidité. Sous cet aspect, ils nous ressemblent."

Le sous-officier sergent d'état-major Rivest s'est demandé en souriant si, à l'hôpital, pour les soulager, on ne les plaçait pas simplement dans le congélateur!

Une nouvelle formule d'entente réglerait bientôt les problèmes interurbains de l'île de Montréal

par Thomas Duhaime

Si le gouvernement du Québec opine du bonnet, la ville de Montréal et les 25 municipalités de banlieue membres du Conseil de coordination intermunicipale connaîtront désormais une existence de bon voisinage, sans aucun nuage, grâce à une nouvelle formule de... bonne entente.

C'est le CCI qui vient de mettre au point cette formule "magique": il s'agit d'un système de coordination intermunicipale qui pourrait être étendu à toute la région métropolitaine (y compris la ville de Laval et la Rive sud).

En faisant cette révélation, hier, devant les membres de l'Escadrille Feuille d'Erable de l'Association de l'ARC, à Westmount, où il était conférencier, le maire d'Anjou, M. Ernest Crépeault, secrétaire du CCI, a également prédit que ce projet, mis de l'avant pour solutionner les problèmes intermunicipaux ou à caractère régional, pourrait être couronné de succès "d'ici six mois" tout au plus.

Même alimentée par un souffle d'optimisme manifeste — tant de solutions du genre ont été proposées tant de fois — une telle perspective est toutefois conditionnée de façon irréfragable: il y faudra, en dernier ressort, l'appui des autorités provinciales.

Entre-temps, les négociations avec la ville de Montréal, si l'on se place du point de vue des municipalités de banlieue, "vont de l'avant", selon ce qu'affirme le maire Crépeault.

En d'autres termes, Montréal serait mieux disposée: "elle semble maintenant reconnaître que l'annexion n'est pas un but pratique", d'ajouter le secrétaire du CCI.

Ces pourparlers, qui ont repris une vigueur particulière

Voir FORMULE en page 4

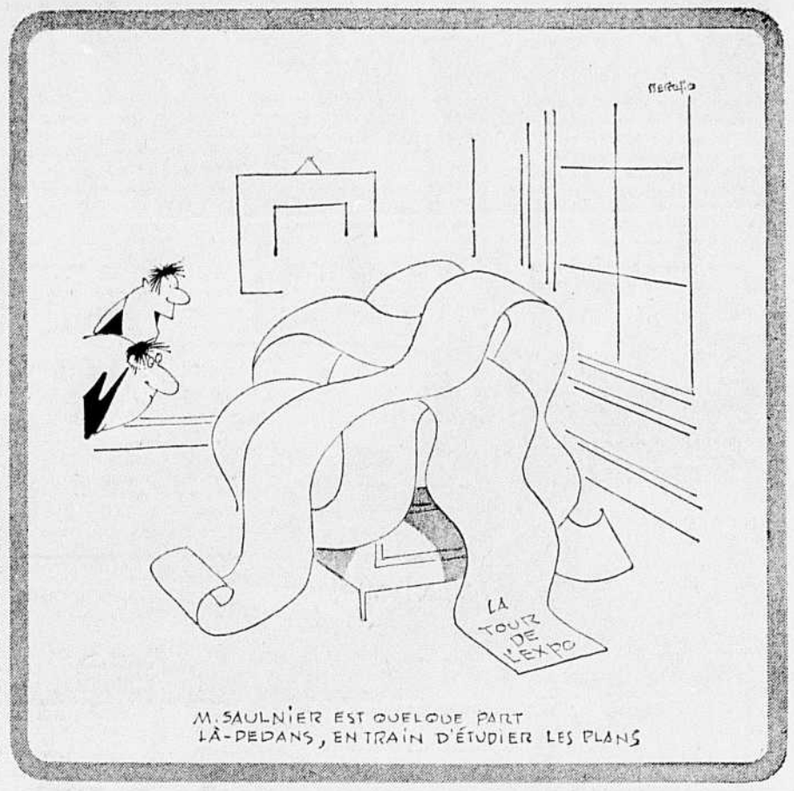

M. SAULNIER EST QUELQUE PART LÀ-DEDANS, EN TRAIN D'ÉTUDIER LES PLANS

(photo LA PRESSE)

Rencontre au sommet

Les corps policiers provinciaux ontariens et québécois se sont tendu la main aujourd'hui afin de resserrer davantage les liens de coopération et d'entr'aide entre leurs deux organismes. On veut abolir les frontières du point de vue criminalité. Un bandit pourra plus difficilement échapper à la justice s'il commet un crime à Hawkesbury, par exemple, et cherche refuge à Lachute. A cette fin, les autorités policières ont déjà nommé l'inspecteur Jean-Paul Trudel, de l'OPP agent de liaison entre son corps policier et les agents de la région d'Ottawa. On veut aujourd'hui agrandir son champ d'action à toute la belle province. Ici on remarque de gauche à droite: le directeur J.-Adrien Robert, de la PPQ; le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal; et le commissaire Eric Silk, de l'OPP.

La FTQ réclame une enquête royale sur le crime organisé

La Fédération des travailleurs du Québec a réclamé hier la création d'une commission royale pour enquêter sur le crime au Québec, et devant porter, entre autres, sur les rapports entre la pègre et la politique et les politiciens."

Cette résolution, qui a été soumise par le Conseil du travail de Montréal, avait été rédigée dans le temps où M. Claude Wagner, aujourd'hui ministre de la Justice, était juge. M. Wagner avait alors réclamé une telle enquête. Un délégué qui assiste au congrès biennal de la FTQ a déclaré hier que M. Wagner devrait maintenant pouvoir s'accorder avec sa propre requête.

Cette enquête royale porterait sur toutes les sphères d'activité du crime organisé; sur les rapports entre la pègre et la politique et les politiciens; sur les rapports entre le crime organisé et la police; sur l'administration des prisons et maisons de détention, leur aménagement, leur rôle dans la réhabilitation des prisonniers ou détenus; sur les méthodes de prévention du crime, leur ap-

Voir ENQUETE en page 4

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

L'oeuvre de grévistes congédiés!

Sept ou huit hommes qui prenaient place dans une Chrysler de récent modèle, ont renversé hier midi un camion de la buanderie Hector Jolicoeur Inc, du 6459 rue Christophe-Colomb. Le méfait a été perpétré alors que le conducteur, M. Jacques Legault, du 6582 rue St-Dominique, était allé manger. Le véhicule était en stationnement devant la porte de sa maison. Le vice-président de la FCAI, M. Donat Martin, a attribué ce mauvais coup à des employés qui avaient été congédiés, la semaine dernière, à la suite d'un conflit d'allégeance syndicale.

L'Union des municipalités du Québec veut grouper les conseils de comtés

par Raymond Masse

Favorable à une politique de "régionalisation municipale", l'Union des municipalités de la province de Québec préconise que l'actuel conseil de comté soit transformé en un conseil régional groupant plusieurs comtés, avec pouvoirs juridiques et administratifs qui se compléteraient par un impôt régional.

C'est ce que le président de ce groupement — l'UMPQ, — M. Fernand Drapeau, a déclaré, hier midi, au déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis Saint-Laurent, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Ces nouveaux conseils ne devraient pas être des conseils consultatifs sans budget, a insisté le président Drapeau qui a également souligné, avec tout autant d'insistance, que ces conseils ne devraient pas être sous la tutelle du gouvernement.

Sur ce dernier point, il déclare: "Advenant que le gouvernement ou ses commissions garnissent le trésor des conseils régionaux, ce serait, à mon sens, le désastre de l'autonomie municipale chez nous".

Selon M. Drapeau (qui est aussi membre du comité exécutif de la ville de Montréal), il faudra en venir un jour ou l'autre — "et le plus tôt sera le mieux" — au régime de l'impôt sur le plan régional.

"La suggestion, a-t-il dit est très positive et nullement discriminatoire pour qui que ce soit. Je suggère seulement de transporter à la région une partie des impôts municipal et provincial, ce qui serait plus économique et plus rentable au sens large du mot".

Après avoir redit qu'il faut que nos municipalités jouissent de revenus pour faire face à leurs obligations", M. Drapeau a noté qu'"il y a également la possibilité d'établir un système de péréquation à même les revenus que la Province perçoit chez elles, ce qui paraît plus équitable, différent des subventions et moins coûteux".

M. Drapeau a d'autre part demandé si "nos municipalités sont prêtes à faire face aux exigences de la régionalisation".

Il fit remarquer: "Cela suppose que des gouvernements locaux en arriveront à une ges-

Voir L'UNION en page 4

Intensification de la lutte contre les faux-monnayeurs

La plaie des faux billets de $20 continue d'affliger la population canadienne et tient sur les dents nos corps policiers.

C'est ainsi que les polices fédérale, provinciale et municipale ont décidé de resserrer les rangs pour remonter jusqu'à la source des faussaires. Plusieurs représentants de ces trois corps policiers se sont réunis à Ottawa au début de la semaine et ont décidé d'un commun accord de redoubler de flair et de vigilance pour capturer les têtes.

Depuis quelques mois, des agents ont effectué des saisies intéressantes. Mais le flot des $20 contrefaits continue à un rythme régulier de 20 à 25 par semaine dans la métropole seulement.

La police fédérale particulièrement manifeste de l'inquiétude. Elle souligne que les marchands refusent de plus en plus d'accepter des $20. Elle ajoute que tous les corps policiers doivent coopérer dans cette filature puisque l'infraction relevant du code pénal, tous les agents doivent veiller à son application.

La Gendarmerie royale a mis de l'avant certaines statistiques démontrant que les saisies d'argent contrefait avaient considérablement diminué au cours des années 1962-1963, après que quelques grands réseaux eurent été neutralisés, mais que les chiffres avaient recommencé à grimper depuis.

En 1962, la police avait saisi près d'un million et demi de dollars en fausse monnaie. En 1963, ce chiffre était tombé à $320,000.

En 1964, le total des saisies s'élevait à $385,000 et cette année, la police a saisi jusqu'ici quelque $500,000 d'argent contrefait, dont $400,000 au Québec.

Les causes intentées devant les tribunaux relativement à ces affaires de fausse monnaie montrent que le Québec est en avance sur le reste du Canada.

Des 120 poursuites intentées en 1964 par la police, 90 l'étaient au Québec. Cette année, les policiers ont intenté 155 poursuites contre des faux-monnayeurs, dont 120 au Québec.

L'Ontario vient en deuxième place pour le nombre de causes touchant la fausse monnaie.

Un porte-parole de la RCMP a déclaré que la majorité des poursuites intentées au Québec l'avaient été par des agents de la Gendarmerie royale.

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.

4845, rue ST-DENIS AV. 8-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

GARANTIE À VIE

MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

Installation gratuite...

4495 Iberville
Angle Mont-Royal
526-1627-8

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St Martin
681-1601

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404
Ouvert: Lundi — Jeudi — Vendredi 8 h. A.M. à 9 h. P.M.

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
Mardi et Mercredi 8 h. A.M. à 6 h. P.M.
Samedi 8 h. A.M. à 5 h. P.M.

Vous serez fiers de visiter cette charmante

BOUTIQUE COLONIALE

LA PLUS VASTE A MONTREAL

- Collection inconnue jusqu'ici de mobiliers de style colonial, provenant de maîtres artisans
- L'endroit véritable pour y choisir de beaux meubles de chambre, de cuisine, de salle à manger
- Prix très raisonnables

BOUTIQUE COLONIALE

OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir

A. FORGET INC.

6707, ST-LAURENT — Tél. 274-5568

Quelques pas au nord de St-Zotique

Un cadeau vraiment pratique!

ENSEMBLE de BUREAU

Comprenant: 1 sous-main avec base en linoléum et bande en cuir de couleur marron, vert ou brun, 1 coupe-papier, 1 pad memo avec couverture en cuir, 19" par 24".

Prix rég. $19.00 SPECIAL PILON $14.95

Aussi 20" x 30". Prix rég. $26.50 SPECIAL PILON $20.95

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

730 Beaubien 273-9301
8559 St-Laurent 381-4761
800 E. Mt-Royal 374-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

CORBEIL SUR LA PLAZA

TYROL

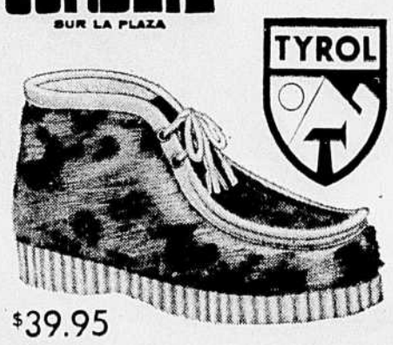

$39.95

"Kayak" un bottillon qui va de l'avant!

Autre style de la lignée TYROL! Doublé de peau de mouton, il fait chaud au pied. Léger, idéal pour porter après le ski. Modèle à 2 oeillets, fabriqué en véritable loup marin naturel, et rehaussé de cuir. Assortiment de pointures.

Rayon des bottes, au deuxième

CHEZ NOEL CORBEIL

- Plan de mise de côté ou modes de paiement pour faire vos achats.
- Commandes postales et téléphoniques à votre service.
- OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 10 heures (excepté le samedi).

6500, rue ST-HUBERT, angle Beaubien 279-4581

photo LA PRESSE

Série d'accidents sur le pont Champlain

Embouteillage monstre sur le Pont Champlain ce matin. Cette situation inusitée à cet endroit s'est produite à l'heure de pointe ce matin lorsque 16 véhicules se sont tamponnés dans quatre accidents différents et presque simultanés. Quatre personnes ont subi des blessures mineures et ont été traitées à l'hôpital. La circulation a été interrompue durant un certain temps. Des automobilistes nous ont rapporté que la chaussée de ce pont à péage était très glissante.

FORMULE

SUITE DE LA PAGE 3

en ces dernières semaines, ont pour but bien défini d'établir un "système régional" d'équilibre et de planification des grands services interurbains.

Mais encore là, au départ, le succès d'une telle entreprise repose sur une entente solide et permanente à être conclue entre Montréal — la métropole géante — et ses satellites de banlieue.

Tout est là.

Mais à quel prix ? (Dans le sens le plus littéral du mot).

Car, à n'en pas douter, une large part des négociations en cours est assurément consacrée à la discussion d'un mode de répartition du fardeau : frais d'entretien et coût d'établissement et d'amélioration des différents réseaux englobant les services intermunicipaux majeurs.

Une première intervention du gouvernement

Ainsi, par exemple, une première "formule d'entente" a été sanctionnée par le gouvernement provincial, à la fin de juin, prévoyant la répartition du déficit de la Commission de transport de Montréal, et du coût d'opération de ses services, sans oublier le coût de construction et d'opération du métro.

De la sorte, Montréal et les municipalités concernées seront appelées, au mois de mai 1966, à participer à une telle contribution conformément au prorata de l'évaluation foncière uniformisée.

Tout en expliquant qu'il était encore trop tôt pour divulguer, avec force détails, l'objet des discussions qui se poursuivent entre les représentants de Montréal et les délégués des municipalités de banlieue, le maire Crépeault a quand même schématisé très brièvement une première structure du problème, vue dans son ensemble.

C'est ainsi qu'il en est venu à révéler que les pourparlers sont axés sur les données suivantes :

- **la création d'un conseil régional qui permettrait à toutes les villes et municipalités d'aborder conjointement les problèmes à caractère régional ou intermunicipal ;**
- **"une entente qui reconnaîtrait certains services fondamentaux comme relevant de la responsabilité intermunicipale ;**
- **"des dispositions visant à assurer une protection de vote pour les droits de la minorité et un mécanisme d'appel quasi-judiciaire, en vue de protéger les intérêts des municipalités de banlieue et de la ville de Montréal."**

Pour démontrer tout le sérieux des présentes négociations, le maire Crépeault a précisé que les mandataires qui ont convenu de s'asseoir, pour de bon, autour du tapis vert, veulent à tout prix cette fois "éviter les échecs des expériences préalables dans l'administration métropolitaine". Le conférencier se référait aux "succès douteux" de l'ex-Commission métropolitaine de Montréal et de la Corporation métropolitaine de Montréal.

Echec des deux CMM ...

"Ces expériences ont fait échec, souligna-til, parce qu'elles n'étaient pas réalistes ; elles venaient de l'extérieur plutôt que d'émaner de ceux qui étaient directement concernés".

Et le maire Crépeault de conclure : "C'est pourquoi nous luttons maintenant pour établir un système qui, tout en prévoyant les besoins de la région métropolitaine, saura protéger les intérêts de chacune des municipalités de banlieue en même temps que ceux de la ville de Montréal".

ABSENCES

SUITE DE LA PAGE 3

la paroisse Sainte-Marie-de-la-Médaille-miraculeuse, 150 des 400 élèves ont été déclarés absents.

Des statistiques officielles seront communiquées par la Commission des écoles catholiques aujourd'hui.

Aucun commentaire n'a encore émané de l'organisme, mais on croit savoir que la CECM s'abstiendra de prendre des mesures légales contre les parents qui ont enfreint le code scolaire, en retenant leurs enfants à la maison. La loi rend obligatoire la présence des enfants en classe aux jours décrétés par les autorités.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

plication, leur efficacité et leur envergure.

L'enquête devrait aussi porter sur la délinquence juvénile ; ce qui la provoque et l'entretient, de même que sur les rapports avec l'éducation, l'habitation, le chômage, les loisirs et les sports.

Les réformes policières sont insuffisantes

La FTQ estime que les réformes policières et judiciaires ne sont pas suffisantes pour remédier à la situation.

La centrale syndicale voit comme nécessaire la réforme des maisons de détention et les prisons. Il faudrait davantage se préoccuper de la réhabilitation des prisonniers.

L'UNION

SUITE DE LA PAGE 3

tion commune de certains services. De là la coopération intermunicipale et l'obligation de poursuivre des recherches pour connaître ces aspects techniques des services susceptibles d'avoir des répercussions régionales. Ainsi, à travers la région, la municipalité sera ce lien nécessaire entre les individus et le gouvernement".

Et le président Drapeau a aussitôt ajouté que la tâche de l'Union des municipalités est de propager ce nouveau concept, de faire valoir au gouvernement provincial le bien fondé de la carte régionale qu'elle a mise au point comme instrument de travail, tout en l'invitant à doter la région d'une législation appropriée.

LA PRESSE

Le meilleur moyen, pour vous, d'atteindre les Montréalais qui voyagent

Ceux qui prennent l'avion ou l'autobus, les passagers des trains ou des bateaux, les gens qui, à l'étranger, aiment à descendre dans les hôtels — en un mot, tous ceux-là qui sont susceptibles de devenir vos clients, vous les atteignez quand vous annoncez dans les pages vacances/voyages de LA PRESSE.

Les agences de voyage investissent pour la publicité dans LA PRESSE des sommes supérieures au total investi dans les autres journaux de Montréal réunis. Etes-vous certain de tirer plein profit du pouvoir de vente de LA PRESSE de façon à recueillir le maximum de réservations de la part des Montréalais ?

Sur le plan des renseignements touristiques, plus de familles préfèrent LA PRESSE à tout autre journal de langue française à Montréal. Assurez-vous, samedi, de voir les pages vacances/voyage de LA PRESSE, vous y trouverez les plus belles idées de vacances ... voyez ensuite votre agent de voyage pour compléter vos arrangements.

LA PRESSE

Premier choix du public-voyageur et le plus lu des guides de vacances au Canada français

par le Champlain les voyages d'affaires à Québec deviennent des voyages d'agrément

Le CHAMPLAIN est un train moderne. Toutes les voitures sont climatisées. Sièges et fauteuils ont un dossier inclinable. Dans l'atmosphère accueillante de la voiture-restaurant, agrémentée de musique, vous pouvez prendre un repas délicieux ou siroter un café. Dans la voiture-salon et dans le lounge de la voiture-restaurant, on sert des consommations. Faites vos réservations le plus tôt possible.

Le CHAMPLAIN part tous les jours (sauf le samedi) de la gare Centrale — un seul arrêt en cours de route: Sainte-Foy. Il fait le trajet en 3 heures 10 minutes.

billet simple de voiture-coach: **$4.00**
(vendredis et dimanches: **$4.90**)
billet simple de voiture-salon: **$2.00** de plus

L'Océan Limité, le Scotian et le Chaleur assurent un service quotidien entre Montréal et Lévis. Service de traversiers entre Lévis et Québec.

CN

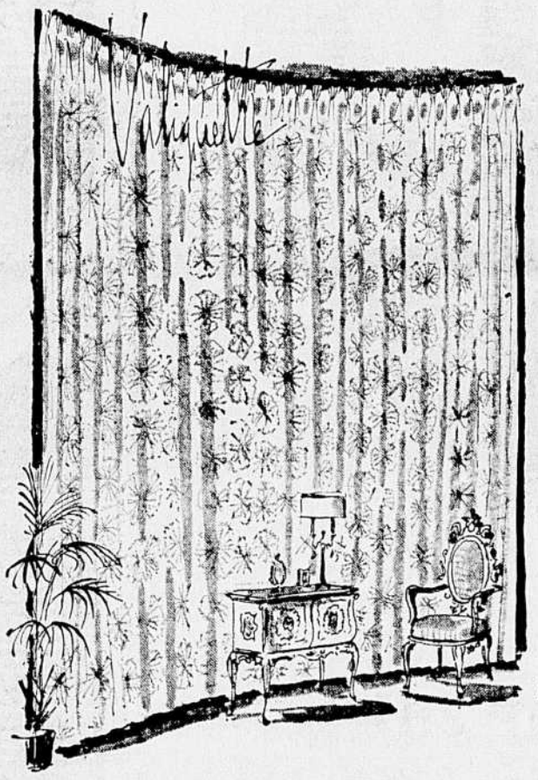

Draperies Toutes Faites

TISSU 100% TERYLENE
OPAQUE

choix de 6 motifs
dans des coloris choisis

3 laizes x 3 laizes
couvrant 144" de mur
Hauteur 95"

Rég. 79.95 pour **39.95** la paire

N G. VALIQUETTE Ltée, 510 Ste-Catherine est 842-8811

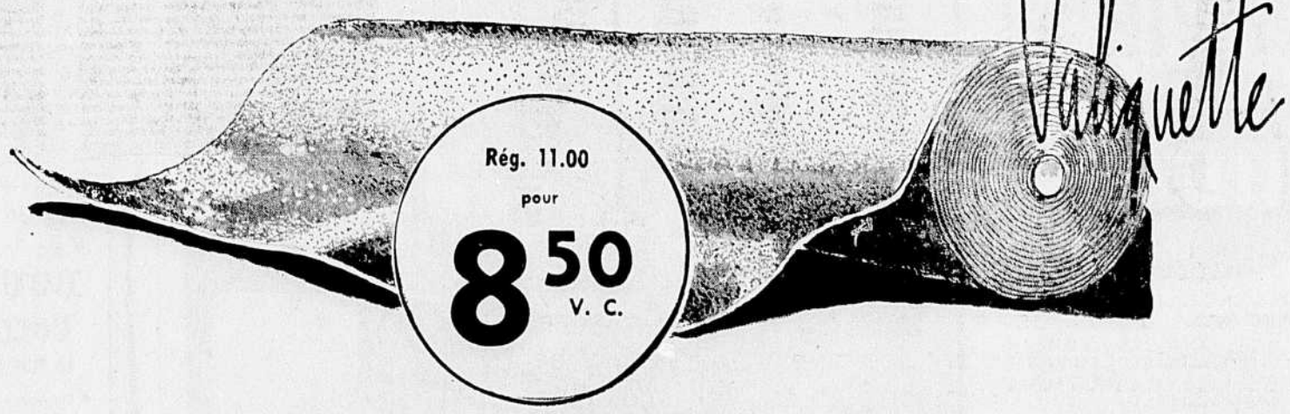

POSE GARANTIE POUR NOËL

Broadloom 100% NYLON de DUPONT filament continu

Choix de 6 coloris attrayants
Largeur de 12 pieds

POSE et FEUTRE INCLUS

- Service de mesure
- Pose faite par nos experts

Stationnement face au magasin ou à l'arrière

N G. VALIQUETTE Ltée, 510 Ste-Catherine est 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 9.00 p.m. tous les soirs excepté le samedi 5.30 jusqu'à Noel.

Un nouveau circuit d'autobus de la CTM

La Commission de transport de Montréal établira, à compter de lundi, un nouveau circuit d'autobus, Chemin de la Côte Vertu, depuis le boulevard Décarie jusqu'au boulevard L'Acadie.

Le circuit 121-Côte Vertu fonctionnera aux heures d'affluence, les jours de semaine, reliant la ligne 180 L'Acadie aux circuits 16-Graham, 17-Décarie, 116-Décarie et 117 O'Brien.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

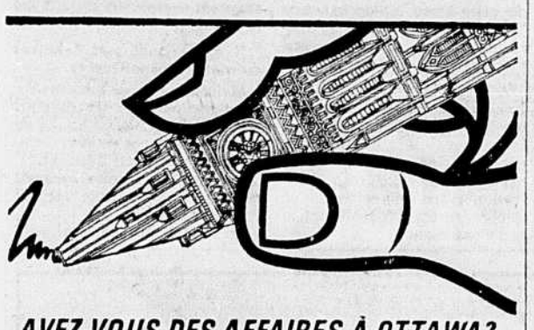

AVEZ-VOUS DES AFFAIRES À OTTAWA?
PRENEZ LE "RIDEAU" — TRAIN QUOTIDIEN À VOITURES-DÔME

Départ du centre de Montréal et arrivée dans le centre d'Ottawa. Le "Rideau" est rapide et il offre tout le confort d'un salon. Prenez le petit déjeuner dans le train, si vous le désirez. On monte dans le "Rideau" à la gare Windsor et aux gares de Westmount, Montréal-Ouest, Dorval ou Sainte-Anne-de-Bellevue. Le "Rideau" se prête bien aux voyages d'agrément!

LE RIDEAU — tous les jours
Départ de la gare Windsor — 8h.05 AM
Arrivée à Ottawa — 10h.20 AM
Départ d'Ottawa — 4h.55 PM
Arrivée à la gare Windsor — 7h.15 PM

OU partez d'Ottawa plus tard dans la soirée — prenez LE "CANADIEN" (tous sièges réservés)
Départ d'Ottawa—7h.40 PM
Arrivée à la gare Windsor—9h.45 PM

Renseignements et réservations: 861-6811

VOYAGEZ AVEC LE
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Noël des malades mentaux chez Dupuis

Il y a la Noël des pauvres, la Noël des vieillards et la Noël des riches, mais il y a aussi la Noël des malades mentaux, souvent oubliés. Le magasin Dupuis Frères Ltée a inauguré hier, en collaboration avec l'Association canadienne pour la Santé mentale, la "Campagne du cadeau de Noël pour le malade mental oublié". Ceux qui font leurs emplettes des Fêtes chez Dupuis pourront, au cours des prochaines semaines, déposer à volonté des cadeaux destinés aux malades mentaux dans une boite située à la sortie principale du magasin, rue St-Christophe. Sur la photo, inaugurant la campagne du cadeau (de gauche à droite): M. Guy Bazinet, directeur de la promotion des ventes chez Dupuis, Mme Symone Beaudin, présidente de l'Association canadienne pour la Santé mentale, et M. Félix Guibert, président de la filiale montréalaise de cette association.

Ligne de piquetage en signe de protestation

LONG SAULT, Ontario. (PCI) — Des membres du Conseil des métiers de la construction ont dressé hier une ligne de piquetage devant l'entrée de la compagnie "Les Tissus Long Sault Ltée", pour protester contre l'utilisation par la compagnie de certains de ses employés apprentis dans l'installation de la machinerie à l'usine actuellement en construction.

Les Tissus Long Sault Ltée est une filiale de la Dominion Textile Co. Ltd.

Quelque 450 membres du Conseil des métiers de la construction du district de Cornwall ont refusé de traverser la ligne de piquetage, qui est là simplement pour éveiller l'attention publique.

Le président du conseil, M. L. P. Shaw, a déclaré dans un communiqué que la protestation était à l'égard du programme fédéral d'entrainement de la main-d'oeuvre. Selon le conseil, on abuserait de ce programme, en faisant effectuer certains travaux réservés à des travailleurs chevronnés par des apprentis.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

Longtemps, l'anniversaire du 83 fut plus triste que joyeux.

De nombreuses années après son lancement, le 83 de Joseph Seagram figurait toujours au nombre des whiskys dont personne ne voulait.

A chaque anniversaire du 83, Joseph Seagram s'arrachait les cheveux de désespoir. Parce qu'à l'époque, les gens n'appréciaient que les whiskys qui coupent le souffle et brûlent le gosier.

Et tout ce que M. Seagram avait à offrir était son 83 velouté, civilisé. Le pauvre homme était désespéré. Heureusement pour lui, une chose inattendue se produisit.

Les goûts du public changèrent. Et les gens commencèrent à exiger des whiskys plus raffinés, moins râpeux. La vogue du 83 débuta.

D'un désastre, le 83 devint un succès. A tel point que le 83 est aujourd'hui le whisky le plus demandé dans sa catégorie de prix.

Seagram 83
si vous voulez un whisky vraiment velouté.
JOSEPH E. SEAGRAM & SONS, LIMITED, MONTRÉAL, QUÉ.

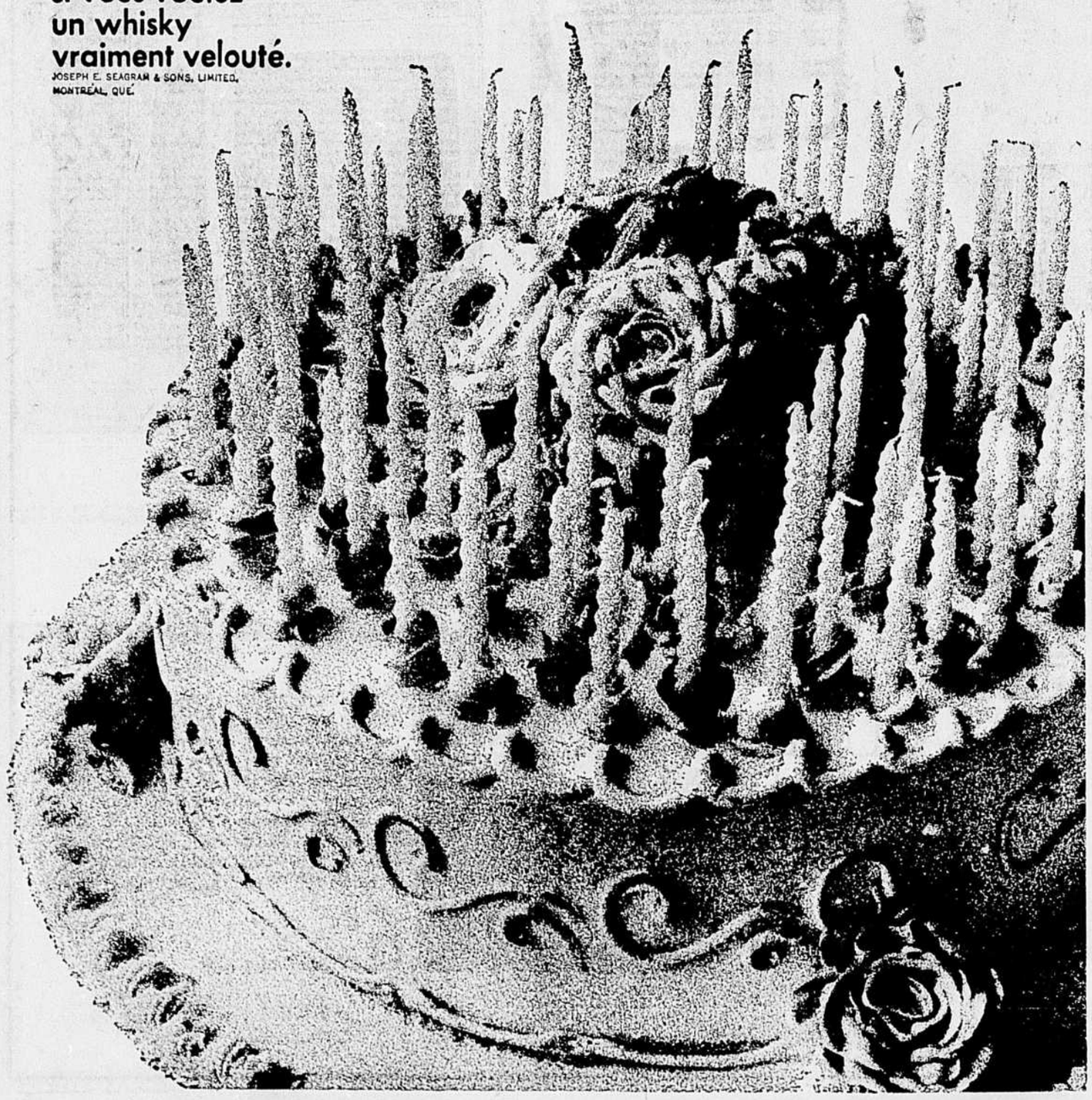

Les fermiers canadiens doivent changer leur attitude vis-à-vis l'instruction

— M. Roy Atkinson

WINNIPEG (PC) — La plupart des fermiers canadiens vivent dans une situation qui frise la pauvreté et une raison de cet état de chose c'est qu'ils n'apprécient pas l'éducation à sa juste valeur, a déclaré hier M. Roy Atkinson, président de l'Union nationale des fermiers.

M. Atkinson a déclaré lors du congrès annuel de l'union du Manitoba, que la plupart des fermiers perdaient du terrain dans la course pour un revenu adéquat. Il a dit que le terme "revenu peu élevé" s'applique aux fermiers dont le revenu est inférieur à $2,500 par année.

"La plupart de nos fermiers vivent dans la pauvreté ou presque, non seulement dans certaines régions du Canada, mais dans toutes les régions rurales du pays.

"Dans notre pays, nous dépensons plus d'argent pour la boisson que pour l'éducation. Il va nous falloir décider si nous voulons de la boisson ou de l'instruction."

Les fermiers ne peuvent plus se permettre de se contenter d'un niveau éducationnel peu élevé dans les régions rurales, mais ils doivent aussi changer leur attitude vis-à-vis l'instruction.

M. Atkinson a révélé que l'UNF avait conféré l'an dernier avec les autorités fédérales et les autres groupes intéressés afin d'aborder le problème fermier avec des moyens de solution nationaux.

Il a aussi abordé les problèmes auxquels ont à faire face les fermiers d'Ontario et du Québec qui ont souffert de quatre ans de sécheresse. Il a révélé que les provinces des Prairies se proposaient d'amasser une somme de $2,000,000 afin d'aider les fermiers de l'Est qui ont épuisé leurs réserves d'argent et leur crédit.

Il a affirmé que ce genre d'assistance était nécessaire étant donné qu'il n'existe pas de régime national pour faire face aux situations urgentes.

L'aide offerte aux fermiers par le moyen de coupons pour les moulées ne sert à rien étant donné que les coupons valent $30 et que le grain coûte $65 la tonne, a-t-il dit.

"Comment arriver à payer la différence en argent quand vous n'avez pas d'argent? La réponse est facile : vous ne pouvez pas le faire."

L'Indonésie absente aux Jeux asiatiques

DJAKARTA. (AFP) — M. R. Maladi, ministre des sports indonésien, a déclaré que son pays refusait de participer aux quatrièmes Jeux asiatiques, qui se dérouleront à Bangkok, dans les conditions suggérées par M. Takeda, président du comité japonais des Jeux olympiques.

Maladi a précisé que, selon Takeda, l'Indonésie devrait tout d'abord s'engager par écrit à respecter les règles de la Fédération des Jeux asiatiques. De plus, elle devrait s'excuser d'avoir perturbé les Jeux précédents, en ayant exclu Formose et Israël pour des motifs politiques.

SUGGESTIONS
JEAN GERVAIS

POUR SON Noël OFFREZ A CELLE QUE VOUS AIMEZ LE CADEAU "TANT AIMÉ"...

UNE LAVEUSE DE VAISSELLE
RCA Whirlpool

Elle est mobile... se place n'importe où ... elle est meilleure... ses caractéristiques le prouvent!

Modèle SMP 85

1er PAIEMENT en FEVRIER '66

UNE VERITABLE AUBAINE!

INUTILE DE GRATTER OU DE RINCER
Vous n'avez qu'à enlever les os et à déposer la vaisselle. Le procédé "Filter-Stream" unique lave et rince tous les restes déposés sur la vaisselle qui sort plus propre et rincée avec de l'eau bouillante.

PAS DE DISPOSITION SPECIALE A SUIVRE
Placez tout simplement la vaisselle dans les paniers commodes selon qu'elle vous tombe sous la main. Les assiettes, les verres et les chaudrons seront plus propres que jamais, séchés à la perfection.

6 CYCLES CONTROLES par BOUTONS-POUSSOIRS
Il y a un cycle approprié à chaque lavage de vaisselle : normal — mieux rincé — chaudrons et casseroles — rincé/séché — porcelaine/cristal — rapide. Vous n'avez qu'à pousser le bouton.

À BAS PRIX CADEAU

OUVERTS:
LUNDI, MARDI, MERCREDI SOIRS jusqu'à 9 hres.
JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 10 hres.
LE SAMEDI jusqu'à 5 heures.

L'AS DU SERVICE
JEAN GERVAIS
ICI c'est le client qui est ROI

5270, HENRI-JULIEN 1145 E., MONT-ROYAL
CR. 7-4103 LA. 4-6817
au COIN de la rue BOUCHER près de la rue DE LA ROCHE

La Noël des malades mentaux chez Morgan

M. Félix Guibert, président pour 1965 de l'Association canadienne pour la santé mentale, section Montréal, et M. C. A. Duff, vice-président de la maison Morgan, inauguraient, le mardi 7 décembre, la campagne de l'arbre de Noël de l'Association canadienne de la santé mentale. Cette dernière et la maison Morgan invitent les Montréalais à contribuer à cette campagne en déposant des cadeaux au pied de l'arbre placé près du Salon de la fourrure Morgan, au deuxième. Ces cadeaux sont destinés aux malades mentaux oubliés.

L'ARTEC précise les termes de l'accord avec Radio-Canada

A la suite de commentaires erronés de la part de personnes ou de groupements étrangers à la question, relativement à la récente proposition d'entente intervenue, le 26 novembre dernier, entre l'Association des employés de radio et télévision du Canada (ARTEC-CTC) et la Société Radio-Canada, et qui ont paru dans certains quotidiens de Montréal, l'ARTEC (Association des employés de radio et télévision du Canada) considère qu'il lui incombe de bien préciser les termes de l'accord intervenu.

Le vice-président exécutif de l'Association, M. Paul Rousseau, rappelle que les termes de l'accord de principe feront l'objet d'un référendum national auprès de ses membres. "Outre la hausse générale de traitements de l'ordre de 6.09%, qui n'est pas inférieure au régime des augmentations négociées par l'ARTEC et par les autres syndicats en diffusion dans le passé", déclare M. Rousseau, "la proposition d'entente comporte de nombreux avantages importants que certains, par intérêt politique, préfèrent passer sous silence".

Ainsi, la progression automatique pour tous les employés à tous les échelons de la grille des salaires (à moins d'une preuve écrite fournie par l'employeur d'un rendement nettement inférieur) représente un gain d'ordre monétaire considérable. D'autant plus, qu'on se rappellera que le Syndicat a dû déposer quelque 227 griefs au cours des trois dernières années visant le refus d'augmentations de traitement à un nombre égal d'employés membres de l'ARTEC".

"Ce n'est qu'après des efforts renouvelés", de continuer M. Paul Rousseau, "et la menace plusieurs fois répétée que les pourparlers se rompraient définitivement, que nous avons enregistré des gains. Qu'il me soit permis de signaler, en passant, que les heures de travail vouées à ces récents pourparlers totalisent une somme égale aux heures fournies pour la négociation de la convention présentement en vigueur et qui, en 1963, s'est prolongée durant neuf mois.

L'uniformation de remboursement du temps supplémentaire quotidien, la garantie d'une étude approfondie de quelque 360 postes du groupement négociateur, avec droit de recours à l'arbitrage exécutoire si les parties ne peuvent arriver à une entente, l'avancement accéléré de certaines classes telles les commentateurs agricoles, les chauffeurs, les réceptionnistes, constituent des gains majeurs que seuls les membres de l'ARTEC sont en mesure d'apprécier".

Faisant allusion à un communiqué paru récemment (LA PRESSE, livraison du samedi 4 décembre 1965), M. Paul Rousseau a précisé qu'il existait une entente entre les syndicats en diffusion au niveau de l'échange d'informations et de la consultation quant au régime de retraite à Radio-Canada.

HYPERACIDITÉ D'ESTOMAC vous souffrez

vous ne souffrez plus TUMS

hyperacidité d'estomac soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Fraîche saveur de menthe! Action encore plus rapide. Facile à prendre n'importe où. En rouleau de poche bien connu, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon familial de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

CADEAUX pour L'ARTISTE

BOÎTE CHEVALET FRANÇAISE

Peut tenir une toile allant jusqu'à 32". Très légère.

$72.50

ENSEMBLES DE COULEURS A L'HUILE

Dans des boîtes à croquis en bois dur.

Depuis 7.95

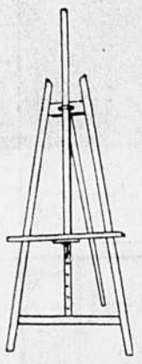

CHEVALET ROBUSTE POUR TRAVAIL D'AFFICHES

Peut soutenir toile de 40" de largeur. $27.00

- ENSEMBLES PASTEL
- PINCEAUX
- COULEURS A L'HUILE
- CRAYONS COULEUR
- COULEURS A L'EAU
- TOILES

ET PLUSIEURS AUTRES ITEM

C.R. Crowley LIMITED

THE PAINT MAN

TOUT POUR L'ARTISTE

1387 rue Ste-Catherine O. 842-4412

Dans la neige, la sûreté du chamois;
par grand froid, départ au quart de tour.
La Mercédes 230S vous tient au chaud tout l'hiver
et—miracle—ne connaît pas la rouille

La précision et la sûreté du chamois: la Mercédes-Benz 230S dans une côte des Laurentides.

L'hiver canadien, l'épreuve de la rouille: combien de voitures qui, à ce terrible "banc d'essai," trouvent leur arrêt de mort?

Quand ils virent les méfaits de la corrosion sur nos routes, les ingénieurs de chez Mercédes-Benz furent horrifiés—et *stimulés*. Leurs voitures, ils les voulaient parfaites, *même au coeur de l'hiver canadien!* Ils se mirent au travail et découvrirent une série de mesures efficaces contre la rouille. Entre autres:

1. La *forme* compte. Le dessous d'une voiture ordinaire présente quantité de recoins à l'intérieur des ailes, sous les portières, dans l'encastrement des phares. La neige mêlée de sel se loge dans ces anfractuosités. Vous imaginez la suite.

Or le dessous de la Mercédes-Benz 230S est *lisse* comme la main. Pour la boue, pour la neige, aucune chance de tenir.

2. L'épaisseur du métal joue son rôle. La carrosserie de la Mercédes-Benz est faite d'une *tôle d'acier plus épaisse* que celle des voitures américaines.

3. La carrosserie de la 230S a été plongée toute entière dans un bain anti-rouille. Le dessous fait l'objet d'un soin spécial: tous les joints, les creux et les saillies sont minutieusement calfatés. Tous les joints *extérieurs* sont poncés, comblés à l'étain et poncés de nouveau.

4. Pour chaque Mercédes-Benz, on utilise *quarante-cinq livres* d'un revêtement sous châssis en plastique. Contrairement aux goudrons rigides utilisés ordinairement, le plastique Mercédes-Benz est *souple*. Il ne se craquelle pas, ne s'écaille pas, ne gondole pas.

5. La coque reçoit ensuite *six* couches de peinture, avec ponçage à la main entre chaque couche. Le fini est si lisse que le sel perd sa peine.

6. Les chromes: placage en quatre couches, une de nickel, *deux* de cuivre, et la dernière de chrome. Ne cloque pas, ne se pique pas, ne s'écaille pas.

Le démarrage

Certaines voitures importées ont des moteurs délicats, qui se dérèglent facilement, et qu'il est difficile de faire démarrer par temps froid.

Ce n'est pas le cas de la Mercédes-Benz. Son moteur à haut rendement est un moteur "sans histoires", robuste, qui ne se dérègle pas—et qui démarre sans difficulté par n'importe quelle température.

Stabilité surprenante

Une belle couche de neige fondante . . . la 230S démarre sans patiner, prend les virages sans déraper, s'arrête sans glissades et sans embardées. Stabilité . . . déroutante, mais explicable.

En effet, la Mercédes-Benz 230S est dotée, à l'arrière, d'un essieu oscillant à articulation unique—brevet Mercédes-Benz.

L'essieu oscillant, comme la plupart des grandes trouvailles techniques, repose sur un principe très simple: construction en deux parties autonomes. Chaque demi-essieu joue verticalement indépendamment de l'autre, à partir d'un pivot central.

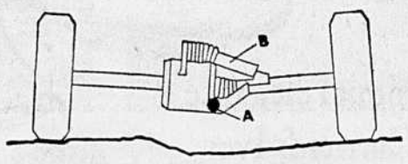

La roue gauche rencontre un cahot; l'essieu oscillant pivote en (A); la moitié droite de l'essieu reste de niveau. Les deux roues adhèrent fermement au sol. Le plus récent perfectionnement: le correcteur de niveau hydro-pneumatique (B) qui relève automatiquement l'arrière de la voiture.

Ce nouveau type d'essieu a été monté pour la première fois sur la Mercédes-Benz *de course* qui a remporté le championnat du monde. Il est en grande partie responsable des exceptionnelles qualités de tenue de route et de freinage de la 230S. Voyez plutôt:

CAHOTS: Lorsqu'une roue rencontre un cahot, l'essieu oscille sur son pivot, tandis que l'autre roue continue de coller à la route.

(Avec l'essieu ordinaire monopièce, les roues arrière ont tendance à rebondir et à retomber *ensemble*, ce qui est dangereux sur route glissante, et toujours désagréable.)

NEIGE ÉPAISSE: L'essieu oscillant de la 230S vous permet de vous dégager sans difficulté d'un tas de neige; quand vous accélérez, l'essieu oscille légèrement de haut en bas, ce qui provoque un léger va-et-vient latéral des roues arrière.

Les roues trouvent ainsi meilleure prise et démarrent sans patiner.

DÉRAPAGE: L'essieu oscillant évite aussi à la Mercédes-Benz de glisser ou de déraper lorsque vous freinez.

Dans les autres voitures, un bon coup de frein déporte le poids vers l'avant, et l'arrière a tendance à s'enlever. Les roues arrière quittent le sol et se *bloquent*. Elles retombent sur le sol, toujours bloquées; et elles *glissent*.

Sur une Mercédes-Benz, quand vous freinez brusquement, l'arrière de la caisse a bien tendance à s'enlever, mais les roues restent collées au sol car l'essieu oscillant les presse fermement sur la route. Les roues ne se bloquent pas—et ne glissent pas.

UNE NOUVEAUTÉ: Chacun sait qu'avec une lourde charge à l'arrière, la direction a tendance à devenir "cotonneuse".

C'est qu'alors le *train avant* touche à peine le sol; guère rassurant s'il y a de la neige. Il est aussi beaucoup plus difficile de s'arrêter rapidement, car l'arrière se soulève et tout le poids est projeté *vers l'avant*.

Les ingénieurs de Mercédes-Benz ont mis au point, pour la 230S, un nouveau correcteur de niveau hydro-pneumatique qui relève l'arrière automatiquement en cas de besoin.

La caisse reste *horizontale* quel que soit le nombre de passagers, quelle que soit la charge dans le coffre.

Vous avez la voiture bien en main, car le train avant reste *collé à la route*. Et vous freinez sans difficulté parce que le train arrière reste *à son niveau normal:* pas de danger que le poids soit projeté vers l'avant.

Grand avantage en tout temps, mais particulièrement sur route glissante.

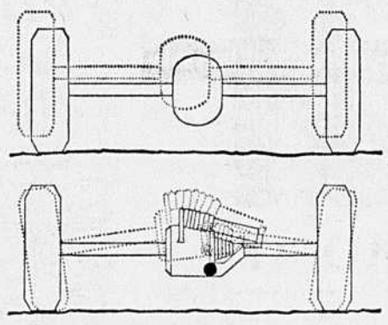

Avec l'essieu rigide (fig. du haut), les roues peuvent quitter le sol quand on freine brusquement—avec blocage des roues, puis dérapage. L'essieu Mercédes-Benz se redresse (fig. du bas) et les roues restent sur le sol.

Nota: A l'avant comme à l'arrière, sur tous les modèles de Mercédes-Benz, le porte-à-faux est réduit au minimum. Même *sans* correcteur de niveau, il est difficile d'obliger la 230S de piquer du nez ou de traîner de l'arrière-train; l'emplacement des roues s'y oppose.

Pour vous réchauffer rapidement

En ce qui concerne le chauffage, la 230S est d'un luxe pompéien. Elle possède, non pas un, mais *deux* circuits de chauffage. Un pour le côté gauche, un pour le côté droit. Sans compter les bouches de chaleur pour les *sièges arrière*.

Cas No 1: vous entrez dans une voiture glaciale et le pare-brise est givré. *Solution:* fermez tout le chauffage sauf le dégivreur côté chauffeur. La vue se dégage aussitôt.

Les automobiles Mercédes-Benz: de $27,000 à $4,302

Vous avez peut-être, sans le savoir, les moyens de vous offrir une Mercédes-Benz. Voici le prix de détail suggéré* de sept des quinze modèles Mercédes-Benz:

Mercédes-Benz 600 Limousine—7 places	$27,000
300SE	12,604
230SL	7,823
230S (conduite intérieure)	5,482
230 (conduite intérieure)	4,642
200 (Diesel)	4,517
200 (conduite intérieure)	4,302

**F. à B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.*

Cas No 2: vous avez froid aux pieds. *Solution:* dirigez toute la chaleur vers le bas pendant quelques minutes.

Cas No 3: vous êtes à l'aise, mais votre femme a froid. *Solution:* mettez le chauffage en route de son côté.

Dans la Mercédes-Benz 230S, *jamais d'air confiné*, d'odeur de tabac refroidi, *grâce aux fentes de ventilation* situées près de la lunette arrière. L'air circule avant de s'écouler à l'arrière et se renouvelle constamment.

Encore un détail: les vitres latérales qui se couvrent de givre et vous empêchent de voir—cela n'existe pas sur la 230S. Il y a en effet, à chaque extrémité du tableau de bord, un orifice de ventilation dirigé vers la vitre latérale qui reste libre de glace.

Ce coupon contre une brochure

Pour en savoir plus long sur la 230S et plusieurs autres modèles Mercédes-Benz, demandez la brochure de 24 pages indiquée plus bas, illustrée de 30 photographies pleines couleurs; il vous suffit de détacher et d'envoyer le coupon ci-dessous.

Mieux! Arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercédes-Benz et faites cette expérience: conduisez vous-même la voiture pour laquelle *il n'y a pas d'hiver canadien!*

Mercedes-Benz
of Canada, Limited
Box 501, Terminal A
Toronto 1, Ontario

Veuillez m'envoyer la brochure Mercédes-Benz de 24 pages donnant des renseignements détaillés sur la Mercédes-Benz 230S et plusieurs autres modèles.

NOM_____

ADRESSE_____

VILLE_____

PROVINCE_____ MP-3

DAIMLER-BENZ AG.

Concessionaires

D. K. AUTOMOBILE INC., 3475, avenue du Parc, Montréal, Québec. Tél: 849-3283

SCIENCES

Les "lasers", rayons de lumière concentrée

par André Luchaire

"Les ondes radiophoniques sont de plus en plus achalandées et on est à la veille de manquer d'ondes — voilà pourquoi les savants s'intéressent de plus en plus à ces "lasers" qui vont nous permettre, d'ici quelques années, de lancer 900 milliers de conversations téléphoniques à la fois, 5 à 6 millions d'émissions télévisées à la fois — et constituer en somme, par leurs applications médicales et militaires possibles, à la fois le "rayon de la vie" et le "rayon de la mort" rêvés depuis longtemps par les hommes.

Tel est, en résumé, l'essentiel d'une fort brève, mais intéressante causerie faite par M. B. H. Lavallée, ingénieur de la Compagnie de téléphone Bell, au Club Kiwanis-Maisonneuve, sur cette catégorie nouvelle de radiation qui s'avère l'une des plus précieuses conquêtes de l'humanité.

Il n'y a que cinq ans que le "laser" a fait son apparition, et déjà les principaux secteurs de la science et de la technique ont été influencés par lui.

De la lumière concentrée

Qu'est-ce que le "laser"? Sous ce nom, qui est un sigle (LASER : Light Amplificator by Stimulated Emission of Radiation) il s'agit, rappelle M. Lavallée, de radiations lumineuses rectilignes concentrées à fréquence unique — qui sont la forme d'énergie restituée par des atomes de néon lorsqu'ils sont heurtés par des atomes d'hélium préalablement excités par une quantité d'énergie électrique faible. La concentration est obtenue en faisant aller et venir des milliers de fois par seconde ces atomes d'un bout à l'autre d'un tube fermé par deux miroirs — l'un des miroirs étant légèrement transparent, de sorte qu'une partie des radiations "laser" ainsi formées finissent par s'échapper à travers, sous forme d'un rayon rectiligne puissant, bien qu'extrêmement fin : il ne couvre qu'une superficie d'un dix-millième de centimètre carré (qui vaut environ un sixième de pouce carré).

Il s'agit d'une lumière nouvelle, souligne M. Lavallée, plus pure que la lumière solaire et surtout cohérente — alors que la lumière qui nous éclaire est composée d'ondes se dispersant en tous sens autour de la source lumineuse — car elle est composée d'ondes longitudinales.

Rayons de vie et de mort

Quant aux applications de ces "lasers", elles auraient, il y a dix ans, paru défier toute imagination. Or non seulement les compagnies spécialisées dans les communications — comme le Bell — s'y intéressent pour résoudre le problème bientôt affolant de l'encombrement des ondes radiophoniques (les lasers constituent un procédé offrant un million de fois plus d'espace pour les messages dans une seule portion du spectre lumineux), mais on espère qu'ils permettront de résoudre nombre d'autres problèmes techniques fondamentaux.

M. Lavallée a mentionné les opérations délicates au cerveau et à la rétine (déjà effectuées), le percement des matériaux les plus durs que l'homme connaisse (le laser peut percer un trou gros comme une pointe d'aiguille dans une lame de rasoir en un millième de seconde portant la température de l'acier à 10,000 degrés Fahrenheit), la soudure de métaux "incompatibles" comme l'aluminium et le cuivre, ou l'aluminium et l'acier — l'éclairage à distance de la lune, etc.

Il a laissé entrevoir aussi la possibilité prochaine d'avoir des "téléphones-bracelets" et des "télévisions-bracelets" — ainsi que celle d'éclairer à distance la surface de la lune (où la nuit, a-t-il rappelé, dure quatorze jours).

Ainsi le "laser" s'avère-t-il de plus en plus comme l'un des outils les plus précieux que l'homme ait trouvés pour lutter contre le mal — et aussi une arme terrible, car déjà le "fusil laser" expérimenté l'année dernière aux Etats-Unis s'annonce-t-il capable de porter la mort aux êtres vivants et l'annihilation aux matériaux les plus durs : le véritable "rayon de la mort" que tant de romans et de films ont anticipé depuis plusieurs générations.

Cours de placement

Un cours de placement sur le commerce des valeurs mobilières sera donné, ce soir, par M. André Desaulniers, de la maison Geoffrion, Robert et Geoffrion, pour les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes. Celle-ci invite tous les jeunes ambitieux à assister à ce cours, qui aura lieu à l'Institut Alie, à 7 h. 45.

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin

CONSTIPATION

Les vins australiens Emu se vendent presque un dollar de moins que les sherries et portos européens de même qualité.

Pourquoi donc?

Mais c'est grâce à M. Dupont!

Nous sommes copain-copain avec M. Dupont, le douanier, et il n'impose que des droits réduits aux vins Emu. C'est grâce à lui que vous faites de telles économies sur les sherries et portos Emu.

Ne vous fiez donc pas aux prix: ils sont bien inférieurs à ce qu'ils seraient normalement pour des vins d'une telle classe. Le goût, la couleur, l'arôme et le bouquet des sherries et portos australiens Emu sont incomparables!

Il faut les boire pour le croire! A la prochaine occasion, exigez les sherries et les portos Emu.

P.S. Rassurez-vous, M. Dupont ne fait absolument *rien d'illégal:* grâce à l'entente commerciale du Commonwealth, les droits de douane imposés sur les vins Emu sont inférieurs aux droits habituels — *officiellement.*

Les vins australiens EMU
le sherry Emu Medium;
le sherry Emu Dryad;
le porto Emu 999 (rouge).

STEINBERG
MIRACLE MART

Arrêtez de chercher! Vous l'avez enfin trouvé...le petit cadeau que vous vouliez...

LUXUEUX CHANDAILS TRICOTES A LA MAIN DERNIERE IMPORTATION DE LA BELLE ITALIE!

$5 Ch.

Il est connu de par le monde que la femme canadienne sait s'habiller avec distinction pour toutes occasions.

Elle sait où acheter la marchandise de première qualité, sans avoir à la payer trop cher. Vente à grand succès...

Ces cardigans et pull-overs sont tricotés à la main dans des façons dernière vogue, en grosse et souple laine. Ils sont tout nouvellement importés d'Italie juste à temps pour vos vacances d'hiver. Blanc, rose, bleu, noir, beige. Petit, moyen, grand.

Un cadeau de Noël qui fera de l'impression.

Le petit cadeau qui l'accompagnera dans ses sorties...

Elégant sac du soir et ses gants!

L'ensemble 2.97

Ils sont faits dans un luxueux satin, les gants sont extensibles. En blanc, noir ou doré, seront en harmonie avec toutes toilettes.

Accessoires mode

OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H.

GRAND SOLDE

MANTEAUX BORDES FOURRURE

Rég. 49.00 — Rég. 89.00

$33 à $59

Une vente de cette envergure en pleine saison! Ça c'est une aubaine! Ne manquez pas l'occasion.

Les coupes : elles sont toutes élégantes, seyantes, classiques, au goût de la femme qui suit la mode. Ce sont des modèles tels les trois illustrés, par exemple et bien d'autres au rayon. Ils sont croisés double ou simple, à ceinture et détails charmants.

Les tissus : un choix de bouclé, laine et mohair, faille, crêpe Worsted et encore d'autres. Tous très chaudement doublés pour l'hiver.

Les cols et bordure de fourrure : très luxueux et originaux; vison, renard, mouton de Perse, rat musqué et autres.

Les couleurs : des tons de; noir, brun, gris, bleu, rouge, beige, champignon dans le groupe. Tailles : 4 à 16 — 8 à 20 — 16½ à 24½ dans le groupe.

Le cadeau qui lui montrera combien vous pensez à lui...

Les serviettes de l'homme d'affaire

Jacques Perras, O.D.
- Optométriste-opticien
- Examen de la vue
- Verres de contact

Nouvelle adresse à
Steinberg Miracle Mart
Centre d'achats
PLACE VERSAILLES
Tél.: 352-7960
Adresse 7455 Sherbrooke O.

Serviette de diplomate dans la nouvelle fibre "Skai" qui ressemble à du cuir. Glissière très résistante. Dimensions 15½ x 12. Noir, brun, vert 2.97

Valise d'envolée, faite dans un lourd vinyle monté sur un cadre d'acier. Doublure en tissu. Pochette intérieure à courroies. Glissière sur les 3 côtés. Compartiment extérieure éaglement à glissière. Dim.: 17" x 12" x 2½". Noir seulement 2.97

Valises et bagages

Au choix 2.97 ch.

TIMBRES PINKY avec tout achat

DITES SEULEMENT "A MON COMPTE S.V.P."
Utilisez notre avantageux PLAN "MISE-DE-CÔTE"

Faits divers

2e accident funeste en 4 jours dans le port

Un matelot du cargo "Eleanor", qui mouille présentement dans le port de Montréal, s'est tué, hier midi, en faisant une chute de 40 pieds dans l'une des cales du navire.

M. Sunchsio Guam, âgé de 45 ans, d'origine chinoise, a été tué sur le coup.

Le cargo "Eleanor", à bord duquel l'accident funeste est survenu, battant pavillon libérien, est ancré dans la section II-sud du port de Montréal.

C'était le deuxième accident du genre à survenir dans le port de Montréal en quatre jours. Le premier accident identique au deuxième, était survenu lundi alors qu'un débardeur était tombé au fond d'une cale du cargo "Mica", ancré en face du hangar no 95.

Enfants asphyxiés dans un incendie

Trois enfants ont été légèrement asphyxiés vers 2 h. 40 hier après-midi au cours d'un incendie qui a causé des dégâts relativement élevés au 2129 et 2131 de la rue Châteauguay, à Pointe-St-Charles.

Ces enfants, transportés au "Montreal Children's Hospital", sont Alain, Ivan et Sylvain, fils de M. et Mme Gérard Michaud, qui ont pu regagner leur domicile après avoir subi les traitements nécessaires.

Piéton tué

Un adolescent de 16 ans, Robert Dubé, de Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, à environ 150 milles au nord-est de Québec, a été tué par une auto, mardi soir, alors qu'il marchait en bordure de la route, dans les limites du village de Notre-Dame-du-Lac. La mort a été instantanée.

Hold-up dans un restaurant de la rue Ste-Catherine

Un bandit armé, ayant le visage caché derrière un bas de nylon, a perpétré un hold-up qui lui a rapporté $15, vers 5 h. hier après-midi, au restaurant O'Brien, 4453 est de la rue Ste-Catherine.

Le suspect s'est fait remettre le contenu du tiroir-caisse par la propriétaire, Mme J. O'Brien. Il a pris la fuite à pied. La police possède de lui un bon signalement.

Garçonnet grièvement blessé par une auto

Un garçonnet de 7 ans a été grièvement blessé par une auto, vers 4 h. hier après-midi, en face du 5680 du boulevard St-Martin, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Il s'agit de Serge Desjardins, dont les parents habitent au 83 du boulevard Labelle. Il a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur, souffrant de fractures et contusions.

Par ailleurs, le conducteur de l'auto, M. Marcel Bondu, 1208 rue Henri, dans l'ex-ville de Ste-Dorothée, à Laval, a perdu la maîtrise de son véhicule en tentant d'éviter le garçonnet à Laval, et l'auto a capoté. M. Bondu n'a pas été blessé.

Des garanties de location sans précédent pour la distribution de "La Bible"

NEW YORK. (AFP) — La "20th Century Fox" qui distribuera "La Bible" requerra des grands cinémas qui présenteront en exclusivité le film de Dino de Laurentis des garanties "irrévocables" dont le montant dépassera dans presque tous les cas celui des garanties de location requises pour "Cleopâtre" qui constituaient cependant des records.

Cette décision a été annoncée à la presse, lundi, par M. Seymour Poe, vice-président exécutif de la "20th Century Fox" à qui un chèque de $1,350,000 a été remis devant les journalistes par le président de la chaine des théâtres Loew's à laquelle appartient le grand cinéma de New York où aura lieu la première mondiale de "La Bible" à l'automne de 1966.

La "20th Century Fox" a acquis avec la firme "Seven Arts Products Limited", pour 15 millions de dollars les droits de distribution du film dans le monde entier, à l'exception de l'Italie et de sept autres pays: la Libye, Israël, la Suisse, l'Autriche, la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

Les droits pour l'Italie font actuellement l'objet de discussions entre M. de Laurentis et la firme américaine.

Selon M. Poe, la production de "La Bible" reviendra à environ 20 millions de dollars.

La participation de "Seven Arts" à l'achat des droits de distribution s'élève à 4 millions de dollars, celle de la "20th Century" à 11 millions.

Garagiste envoyé à son procès: recel d'une auto

SAINT-JEROME (C.B.) — Un garagiste de Saint-Louis de Terrebonne, Richard Charbonneau, a été envoyé à son procès aux prochaines assises. Le juge Camille-L. de Martigny l'a cité sous l'inculpation de recel d'une automobile.

Un témoin à charge, menuisier à Saint-Janvier-de-la-Croix, André Lemieux, âgé de 21 ans (aucun lien de parenté avec son homonyme, déjà emprisonné au pénitencier, et dont la soeur a épousé Georges Lemay), est venu établir au tribunal que, pour $50, il avait vendu au garagiste une voiture volée. Il avait tout d'abord cédé à l'accusé, pour $5, le radio de l'auto. Lemieux et le garagiste Charbonneau auraient ensuite jeté les plaques d'immatriculation en bordure d'une route déserte dans la région.

Le propriétaire de la voiture, M. Adrien Vaillancourt, domicilié au 4933 est, rue Laurier à Montréal, a rappelé que sa voiture avait été volée durant la soirée du 21 août, mais qu'il en avait retrouvé des morceaux dans le garage Charbonneau, quelques jours plus tard.

un autre gagnant des BONIS DE PETIT DÉJEUNER du GRUAU OGILVIE

$50.00 en argent vont à M. Edgar Belhumeur, de Sherbrooke, pour avoir dégusté au petit déjeuner le délicieux et nourrissant gruau Ogilvie.

Des centaines de boîtes de gruau Ogilvie (ordinaire ou instantané) contiennent des certificats-boni de $50.00 et $100.00! Savourez le gruau Ogilvie au petit déjeuner ...vous pourriez gagner $100.00 en argent la prochaine fois que vous achèterez du gruau Ogilvie!

Beaucoup plus pour Noël chez EATON
LE MAGASIN DES FÊTES AU CANADA

MAGASIN DU SOUS-SOL

Le standard des commandes téléphoniques ouvre à 8 h.: 842-9211
Pour un rayon déterminé: 842-9331

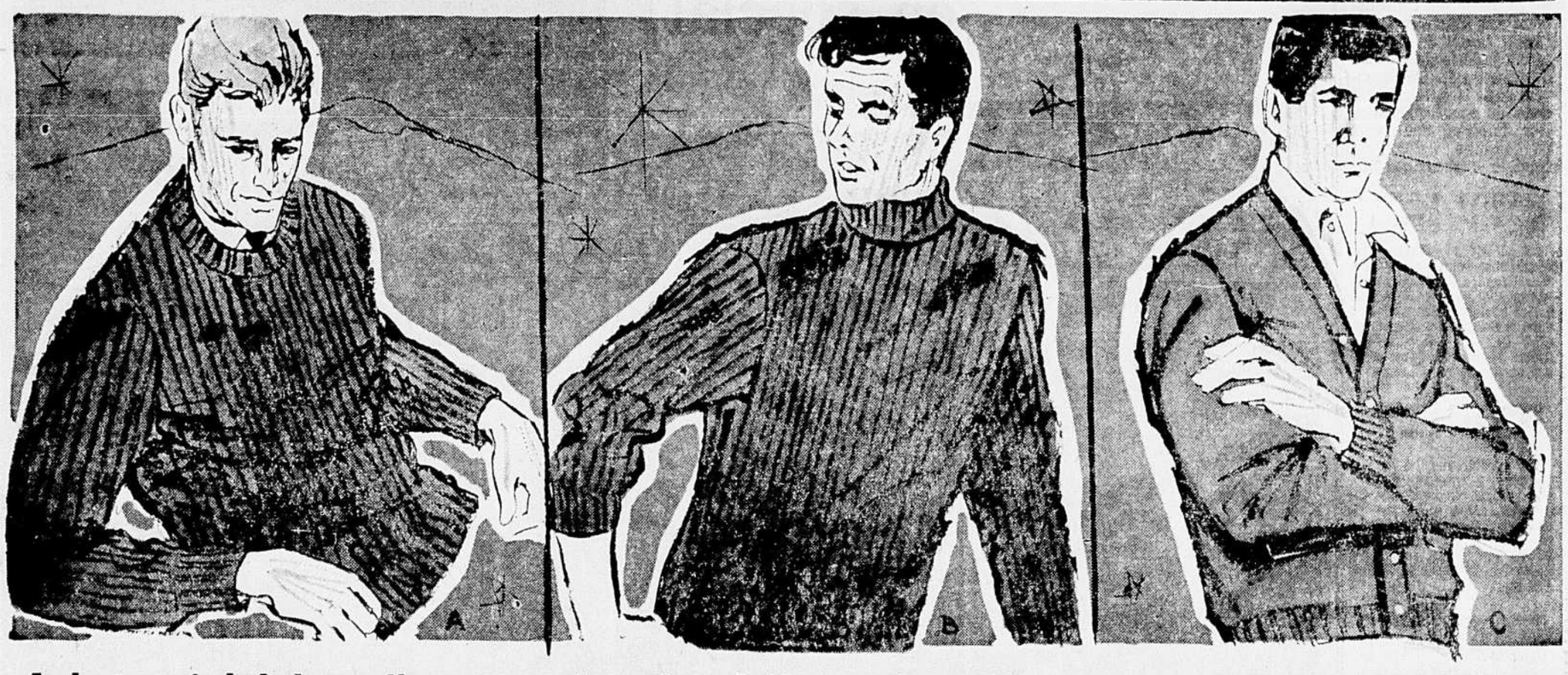

Achat spécial de pullovers tout laine pour Noël

SPECIAL 8.99

En gros tricot de laine souple, c'est le modèle préféré pour les sports. Encolure arrondie; bande de taille et poignets en tricot côtelé. Lavable à la main. Différentes nuances de beige, bleu poudre, gris et noir dans les tailles petite, moyenne, forte et très-forte.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements pour hommes

Le chandail à col roulé modèle sport tout laine

SPECIAL 8.99

Pour hommes et jeunes hommes, le style sport à col roulé, en tricot épais et souple. Finition parfaite avec bande de taille, encolure et poignets côtelés. Tons de beige, bleu poudre, gris et noir dans les tailles petite, moyenne, forte et très forte.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements pour hommes (rayon 928) au sous-sol

Le cardigan en "Orlon" à prix spécial pour Noël

Rég. 6.99 SPECIAL 5.99

Une offre opportune pour Noël! le modèle classique toujours favori, en "Orlon" souple et lavable. Encolure en-V et tricot contrastant. Bande de taille et poignets côtelés. Tons de rouge, beige nuancé, gris, marine, bleu poudre et anthracite dans les tailles petite, moyenne, forte, très-forte.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements pour hommes

Chandails brodés pour adolescentes

5.99

Un cadeau charmant destiné aux jeunes élégantes de votre connaissance. Ces coquets chandails sans manches sont en fibre acrylique blanche lavable. Une bordure au crochet et un motif floral contrastants agrémentent ces modèles qui ferment au dos par un bouton. Tailles 8-10-12.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements pour enfants (rayon 910) au sous-sol

Gaine-culotte en "Lycra" par 'Best Form'

Affinez votre ligne pour paraître élégante aux fêtes. Cette gaine-culotte longue est en "Lycra" Spandex avec panneau de maintien devant en nylon et dos naturel pour liberté de mouvement. Blanc ou noir. 4.95

Grandeurs	Petite	Moyenne	Forte	Très-forte
Taille	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

Peignoir matelassé

Un cadeau pour maman! Un joli peignoir en tricot de rayonne piqué, léger et confortable. Garni à l'encolure d'un liséré de satin. Motif floral rose ou bleu sur fond blanc. Petite, moyenne, forte. Ord. 7.99 SPECIAL 4.99

COMPOSEZ 842-9211

Lingerie pour dames (rayon 909) au sous-sol

Chaussettes extensibles

SPECIAL, la paire .69 3/1.99

Chaussettes en nylon extensible de ton uni ou fantaisie. Longueur mi-jambe avec entrée élastifiée tenant bien. Tons de brun, vin, gris, marine, noir, blanc. Pointure unique pour 10 à 12.

COMPOSEZ 842-9211

Gants en cuir doublés

Quantité limitée — Profitez sans attendre du prix de solde de ces gants en cuir de belle qualité avec intérieur à différentes doublures. Le groupe se compose d'une variété de coloris et de pointures. SPECIAL, la paire 2.29

Pas de commande téléphonique ni postale, s.v.p.

Gants, chaussettes (rayon 901) au sous-sol

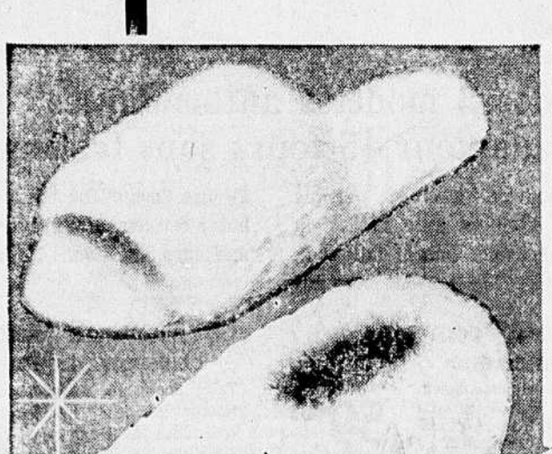

En "Acrilan" pour dames

a) Mule à semelle en caoutchouc-mousse. Rouge, bleu, turquoise, rose.

b) Modèle fermé à semelle souple. — Bleu, turquoise, rouge, rose, jaune, noir, beige.

1.69 1.99

Un présent agréable à recevoir! Pantouffles très confortables en épaisse tiède. Pointures petite (4-5); moyenne (5½-7); grande (7½-9½).

Veuillez indiquer un second choix de couleur, s.v.p.

COMPOSEZ 842-9211

Souliers (rayon 937) au sous-sol

En cuir pour toute la famille

Pointures: enfants 7 à 12; adolescentes 13 à 3 2.99

Pointures: dames 4 à 9; hommes 6 à 12 3.99

En cuir moulé, chaudement doublées de peluche de nylon, avec laine d'agneau naturelle à l'entrée. Talon en caoutchouc. Ton cerise, rouge, havane pour dames, enfants et adolescentes. Ton cerise, havane pour hommes. Pas de demi-pointures.

COMPOSEZ 842-9211

Souliers, pantoufles (rayon 937) au sous-sol

EATON EN VILLE OUVRE TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 H. DURANT DECEMBRE, EXCEPTE LE SAMEDI JUSQU'A 6 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. — COMPOSEZ 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE: 842-9331

MONTREAL, JEUDI 9 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 285

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

Un p'tit voyage

Semble-t-il qu'on a été fort peu incommodé ou inquiété par la visite récente de la princesse Margaret et de son mari, lord Snowdon. N'empêche que cette visite a été coûteuse et a encouru beaucoup de critiques.

Il est vrai que le couple royal n'est pas venu au Canada, et n'a fait que parcourir les Etats-Unis. Mais nous sommes tout de même du continent nord-américain, nous aussi, et le déplacement de si augustes visiteurs n'a pu nous laisser indifférents.

Leur voyage n'a duré que vingt jours. Mais il a coûté $300,000. Ou à peu près. Je dis bien : trois cent mille dollars ! Et c'est là-dessus qu'un député britannique, au Parlement de Londres, s'est élevé et s'est mis à protester contre cette dépense qu'il a qualifiée d'extravagante.

Tout compte fait, cela représente une somme de $15,000 par jour.

On peut bien admettre que le Snowdon est généreux dans les pourboires, mais il n'en reste pas moins que ce "per diem" est plutôt élevé.

Je pense que Margaret et son époux auraient pu être plus modestes. Je pense qu'ils auraient pu se serrer un peu leur souveraine ceinture. Et qu'ils auraient pu réduire leurs dépenses disons jusqu'à $12,000 par jour.

Par ailleurs, j'admets qu'il faut maintenir une sorte de prestige.

Tony n'est pas le genre de type à qui un hôtel va donner une chambre près de l'ascenseur de service. On ne s'attend pas non plus à ce qu'il aille faire pipi en commun avec le reste des quidams, au bout du corridor.

D'accord.

Il ne faut pas oublier, non plus, que tout voyageur aime bien ses petites gâteries : on achète des souvenirs pour les marmots, on se procure des vêtements spéciaux.

Mais $15,000 par jour . . .

C'est beaucoup de souvenirs et de vêtements.

D'autre part, il y a des circonstances atténuantes. Il faut considérer le beau côté de la médaille.

Et là-dessus, je suis d'accord avec mon confrère Gary Lautens, du "Toronto Star" : il paraît que les relations diplomatiques n'ont jamais été aussi bonnes entre Londres et Hollywood, depuis la visite de Margot et de Tony.

Il était temps que la situation s'améliorât. Le Foreign Office s'inquiétait. Frank Sinatra ne parlait plus aux Anglais. Et quand Sinatra refuse de parler aux étrangers — surtout s'ils sont d'appartenance royale — on peut dire que les choses vont mal dans le monde. Il n'est guère de prince, de duc ou de comte qui puisse espérer survivre longtemps si Sinatra ne lui tape pas dans le dos. Ainsi va la civilisation contemporaine. De même, chez nous, à une échelle plus réduite, il fut un temps où aucun politicien, aucun chef d'Etat, aucun leader quelconque ne pouvait aspirer à la gloire s'il ne s'était fait apostropher familièrement par des gars comme Jacques Normand, Ambroise Lafortune, ou Normand Hudon. Mais ces temps sont révolus. Dieu merci.

Or donc, Snowdon et sa femme ont tout au moins rétabli la bonne entente entre le "jet set" américain et ses contreparties européennes. On respire ! Les Britanniques n'auront plus besoin d'expédier des commandos à Santa Monica, Santa Barbara, Bel Air ou autres faubourgs hollywoodiens. Je ne sais pas si vous connaissez Hollywood, mais c'est une jungle. Une sacrée jungle ! A une époque révolue, j'ai déjà eu l'occasion d'y séjourner quelque temps, et j'ai connu ce que c'était. Un peu, du moins.

Je l'ai surtout connu grâce aux bons offices de ce brave et défunt Henri Letondal, qui était "le" Canadien français expatrié là-bas, qui s'était taillé à sa façon une bonne carrière dans le cinéma, et qui, sage et philosophe, m'inculqua des notions essentielles concernant le milieu dans lequel il était plongé.

Ça ne change rien avec le milieu équivalent chez nous, bien sûr ; sauf que c'est un million de fois plus gros. Cependant, il y a quelques différences fondamentales ; j'y reviendrai bien un jour.

Pour l'instant, constatons que Margaret et Tony ont rétabli la bonne entente. MGM, 20th Century Fox et Walt Disney auraient décidé de reconnaître le gouvernement de Harold Wilson et de répudier celui de Rhodésie. Et pour une fois, John Wayne serait prêt à parler une sorte d'anglais passable dans son prochain film.

Ne me dites pas que tout ça ne vaut pas bien $300,000 !

Car je vous le demande un peu, à quelle autre fin intelligente aurait-on bien pu utiliser l'argent ? A faire oeuvre sociale ? A vêtir les pauvres ? A nourrir les indigents ? Allons donc !

On ne gaspille pas des dollars de la sorte.

Laberge invite la FTQ à faire de la politique provinciale

Plusieurs personnalités au congrès de la FTQ

- Plusieurs personnalités ont assisté hier à l'ouverture du congrès biennal de la Fédération des travailleurs du Québec, à Montréal. On voit ici le président de la FTQ, M. Louis Laberge ; M. Claude Jodoin, président du Conseil du travail du Canada ; et M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal. Nous remarquions des représentants de plusieurs organisations de professionnels, le juge Théodore Lespérance, président de la Commission des relations du travail ; M. Roger Mathieu, vice-président de la Commission des accidents du Travail ; Mgr Paul Grégoire, représentant du cardinal Paul-Emile Léger ; etc. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, avait fait parvenir un télégramme souhaitant de fructueux débats aux congressistes.

par Jacques Lafrenière

La Fédération des travailleurs du Québec qui jusqu'ici s'était abstenue de participer à la politique sur le plan provincial devrait maintenant se libérer des contraintes qu'elle s'était elle-même imposées et participer éventuellement à la formation d'un nouveau parti provincial.

C'est le voeu qu'a exprimé hier le président de la FTQ, M. Louis Laberge, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du congrès biennal de cette centrale syndicale.

La FTQ, lors de son dernier congrès avait écarté l'idée d'une participation active sur le plan de la politique provinciale. On avait confié à un comité d'étude le soin d'examiner la situation, surtout en ce qui concerne le Parti socialiste du Québec qui venait d'être formé et qui à toute fin pratique a cessé d'exister depuis, même s'il reste encore un noyau à Montréal. Le comité de la FTQ n'a jamais fonctionné.

La suggestion de M. Laberge apparaît donc comme une innovation et il semble bien que les délégués accepteront de libérer leur centrale des contraintes qui l'éloignent de la politique provinciale, comme le réclame leur président.

M. Laberge ne veut toutefois pas que sa centrale syndicale se retrouve seule à appuyer une formation politique, car "... l'action politique nous nuit syndicalement quand elle n'est pas le fait de l'ensemble du mouvement syndical, comme en témoigne l'affaire des fonctionnaires provinciaux."

M. Laberge croit qu'il faudra tendre "vers l'unité d'action syndicale, à tout le moins sur le plan politique, dans l'éventualité surtout où il nous faudrait déboucher sur la scène provinciale".

Il a ajouté qu'il ne s'agit pas d'intervenir immédiatement dans le domaine de la politique provinciale "puisque de toute façon, nous ne serions pas seuls à prendre une telle décision et qu'il vaudrait peut-être mieux, au surplus, qu'une pareille initiative ne vienne pas de nous".

"Il faudrait qu'à notre tour nous soyons disponibles si les éléments progressifs nous convient à la formation d'un nouveau parti provincial répondant à nos aspirations de travailleurs et de néo-démocrates. Je pense que nous ne sommes pas logiques avec nous-mêmes en décidant à l'avance de ne pas appuyer le parti politique de notre choix sur la scène provinciale."

Le NPD et la FTQ

Pour la troisième fois cette année, la FTQ a appuyé le Nouveau parti démocratique à l'occasion d'une élection fédérale. "Et à notre grande honte, a dit M. Laberge, les résultats ont dépassé non seulement nos espoirs, mais les efforts que nous avons consacrés à la campagne électorale."

L'excuse est que l'action politique nuit syndicalement quand elle n'est pas le fait de l'ensemble du mouvement syndical, et que les permanents et les membres de la FTQ s'en sont rendus compte.

Le congrès de la FTQ

A la recherche d'une solution aux luttes intersyndicales

(par J. L.) — Même si les luttes intersyndicales ont perdu de leur intensité, comme le soulignait cette semaine le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, il reste encore des plaies à panser et de toute façon, la CSN et la FTQ étant en "état constant de conflit, ou du moins de concurence et de rivalité", il convient de trouver des solutions permanentes.

M. Laberge, dans le discours d'ouverture du congrès biennal de sa centrale, hier, à Montréal, a souhaité "l'unité des classes laborieuses du Québec" comme un des moyens d'éviter les rivalités entre la CSN et la FTQ.

Même les étudiants et les cultivateurs

M. Laberge verrait d'un bon oeil la création d'un organisme qui grouperait la FTQ, la CSN, l'Union catholique des cultivateurs, l'Union générale des étudiants du Québec, la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, etc. Ce projet, selon quelques membres de la FTQ, serait de beaucoup préférable à l'élaboration d'un code d'éthique syndicale.

On se dit d'ailleurs, que si les deux grandes centrales ouvrières du Québec réussissent à s'entendre su run code d'éthique syndicale, c'est qu'alors leurs rivalités auront cessé d'exister! Le code ne sera même plus nécessaire.

Mais les syndicalistes conviennent eux-mêmes qu'entre temps les luttes entre les centrales nuisent aux intérêts des travailleurs.

M. Laberge souhaite donc un "front commun permanent des classes laborieuses où nos rivalités (CSN-FTQ) seraient constamment soumises à la censure des corps intermédiaires aussi dévoués que le nôtre à la défense des intérêts supérieurs de l'ensemble de la population. Si l'unité ouvrière est difficile, il faut réaliser au plus tôt, par-dessus nos intérêts de groupe, l'unité des classes laborieuses du Québec".

Les rivalités FTQ-CSN

Encore affectée par les récentes campagnes de recrutement de la CSN dans les rangs des affiliés de la FTQ, M. Laberge a consacré plusieurs paragraphes de son discours à cette question.

Il a d'abord constaté que l'hémorragie des effectifs de la FTQ est maintenant arrêtée. . . et que sa centrale augmente aujourd'hui sensiblement le nombre de ses membres.

Il y a eu par le passé, des collaborations entre la FTQ, la CSN et l'UCC. Les trois groupements ont préparé conjointement un mémoire qui sera soumis prochainement au comité de la constitution.

Examinant certaines différences des options syndicales au Québec, M. Laberge devait déclarer à un certain moment: "Nous avons, au plan de la société civile et politique, une conscience nationale de québécois et de canadiens; nous avons sur le plan socio-économique, une conscience de classe internationale". C'est cette phrase qui sert en quelque sorte de thème au congrès, puisqu'elle est exprimée en grosses lettres sur des pancartes, de chaque côté de l'estrade d'honneur.

Le syndicalisme de professionnels

M. Laberge devait aussi aborder la question du syndicalisme chez les professionnels. ". . . si les gens de professions libérales et les cadres semblent se diriger actuellement vers la CSN plutôt que vers nous, a-t-il dit, c'est parce qu'au fond, notre rivale fait peut-être moins ouvrier que la FTQ. Je vous dis, à vous qui avez connu les tactiques marxistes, que les compagnons de route des lignes de piquetage ne sont pas toujours aussi intéressés au sort des grévistes qu'à leurs propres visées politiques. Je vous dis que le romantisme des grèves n'a qu'un temps et qu'un jour, on choisira l'une de vos grèves à vous, une grève qui causera des inconvénients directs à notre révolutionnaire d'hier, pour passer à un autre genre littéraire et déclarer qu'il s'agit là d'une arme secrète. Et l'ouvrier que l'intellectuel bourgeois recherche habituellement, c'est celui qui est prêt à dénoncer son propre syndicat et ses dirigeants, comme quoi Réal Caouette n'est pas le rpimaire que l'on croit".

M. Laberge estime en outre que les travailleurs font un choix beaucoup plus pragmatique qu'idéologique de leur syndicat. "Ils le choisissent le plus souvent en fonction de la puissance et d el'efficacité". C'est, selon lui, ce qui fait la force des syndicats internationaux.

Pour faire face au capitalisme international, M. Laberge veut opposer une force syndicale capable de traiter d'égal à égal. "Nous n'allons certainement pas abandonner les travailleurs du Québec à leur sort au moment où s'engagent en Amérique du Nord les grandes batailles de l'automatisation et où l'exercice du droit de grève à l'échelle de l'usine devient précisément de plus en plus illusoire sans la collaboration efficace de travailleurs syndiqués de la même entreprise, par delà les frontières inter-provinciales ou internationales".

Non à l'unilinguisme

Si la FTQ insiste pour faire du français la langue de travail pour les travailleurs canadiens-français, elle ne veut pas que "par l'intermédiaire de la langue prioritaire, le français conduise à l'unilinguisme officiel".

Dans son discours hier devant les congressistes de la FTQ, le président, M. Louis Laberge a soutenu que l'unilinguisme au Québec serait tout autant une injustice aux travailleurs de langue anglaise de cette province, qu'il l'est pour les travailleurs canadiens-français des autres provinces.

Cela serait de plus, selon lui, "un appauvrissement culturel pour nos enfants, que nous voulons aussi instruits que les élites intellectuelles en place et mieux intégrés que jamais à l'économie nord-américaine."

Travailler en français, ce n'est pas abandonner à une poignée de privilégiés le monopole des relations avec le monde anglophone, a présisé M. Laberge.

Les Pharaons canadiens-français

Dans un autre ordre d'idée, M. Laberge a déclaré : "la politique de grandeur (du gouvernement provincial) nous en sommes, mais à condition qu'elle déborde les bureaux d'ingénieurs et d'architectes, car nous savons que les Pyramides ont été construites par des esclaves, et nous voulons que des entreprises comme l'Hydro-Québec, SIDBEC, et autres soient autre chose que des monuments élevés à la mémoire de Pharaons canadiens-français."

Mobilisation des forces plutôt que grève générale
— Laberge

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec n'est pas tellement favorable à l'idée de grèves générales. M. Louis Laberge préconise plutôt une mobilisation permanente des forces syndicales.

"Les marches et les grèves générales, a dit M. Laberge, c'est bien beau dans une perspective révolutionnaire prévoyant la prise du pouvoir par les travailleurs ; autrement, je pense qu'il vaut mieux mobiliser de façon permanente les forces syndicales et les éléments progressifs de la population en vue d'atteindre nos objectifs par les voies démocratiques du parlementarisme, même si c'est là un mode d'action qui a moins de panache, qui exige plus de ténacité et de courage véritable."

M. Laberge n'a toutefois pas écarté les manifestations populaires, y compris les "marches sur Québec", car "elles ont déjà rendu d'éminents services au mouvement syndical.

"Cependant, a-t-il ajouté, je pense qu'on est trop porté en certains milieux, à choisir ces moyens d'action comme une solution de facilité permettant de se soustraire avec bonne conscience à ses responsabilités civiques et politiques."

Le congrès extraordinaire de 1964

M. Laberge a rappelé qu'il a été l'un des initiateurs du projet de congrès extraordinaire que la FTQ a tenu à Québec pour manifester sa désapprobation de certains articles du bill 54 en 1964.

"Je crois qu'à ce moment-là, nous faisions face à une situation d'urgence et que nous n'avions pas le choix. Cependant j'aurais préféré à ces manifestations spectaculaires, la présence au parlement de Québec d'un gouvernement ou d'une opposition officielle socialiste-démocratique qui aurait eu à son programme l'adoption d'un droit de travail semblable à celui qui existe depuis des années en Saskatchewan."

C'est dans cet esprit que M. Laberge souhaiterait que les "éléments progressifs" du Québec lancent un parti démocratique provincial.

Mgr Grégoire aux syndicats : soyez solidaires

Parmi ceux qui professent des idées larges et généreuses, certains se comportent en pratique comme s'ils n'avaient cure des solidarités sociales, a déclaré hier Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, devant les congressistes de la FTQ.

Une fausse conception du regroupement des travailleurs peut devenir, selon lui, un obstacle à la solidarité sociale d'une collectivité. "Certaines luttes syndicales, des divisions causées par le ressentiment et l'animosité peuvent parfois avoir des effets stériles, déprimants et même dangereux."

Il a souhaité que les travailleurs entretiennent les uns envers les autres des rapports fraternels afin de construire un monde meilleur.

"Le levain de la charité si hautement recommandé par le Seigneur dans son message évangélique, doit pénétrer dans toutes les sociétés et dans toutes les activités humaines. Méconnaitre ce précepte divin dans le monde du travail, c'est oublier de mettre l'huile nécessaire au fonctionnement des rouages des organismes syndicaux. C'est compromettre d'avance toute l'efficacité des corps intermédiaires. C'est détruire ce qu'on s'est proposé d'établir, à savoir la solidarité sociale et totale," a dit Mgr Grégoire qui avait accepté de remplacer le cardinal Paul-Emile Léger à la séance d'ouverture du congrès.

Dans une société d'interdépendance croissante, les solidarités sociales s'étendent de plus en plus, occupent une place de premier plan. Elles doivent être respectées par tous. "Si l'on ne suit pas cette voie, a dit Mgr Grégoire, le plus grand nombre aura l'impression d'être mené par quelques privilégiés disposant d'eux sans leur consentement." L'allocution de Mgr Grégoire a été un appel à la solidarité des travailleurs.

Objectif fixé : salaire minimum horaire de $1.75

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a suggéré hier que le taux du salaire minimum soit porté graduellement à $1.75 l'heure.

Le salaire minimum est présentement de 85 cents l'heure à Montréal et 80 cents dans le reste de la province. La nouvelle ordonnance de la Commission du salaire minimum prévoit qu'il atteindra d'ici 1967 le taux de $1.05 à Montréal et $1. dans le reste de la province.

M. Laberge croit que sa centrale devrait se fixer cet objectif dès le présent congrès qui se poursuivra jusqu'à dimanche. La FTQ et la Confédération des syndicats nationaux s'étaient entendues jusqu'ici pour réclamer un salaire minimum de $1.25 l'heure.

"Notre syndicalisme ne survivra qu'en autant qu'il restera fidèle à sa raison d'être et à sa vocation première, qu'en autant qu'il restera du côté des faibles et des opprimés contre les forts et les exploiteurs", a dit M. Laberge pour appuyer sa suggestion.

Il poursuivit : "... je vous avoue qu'à l'orée de 1966, en Amérique du Nord, je ne me vois pas très bien à la tête d'un mouvement syndical qui ne mettrait pas vraiment tout en oeuvre pour obtenir un relèvement graduel et progressif du salaire minimum jusqu'à concurrence de $1.75 l'heure, c'est-à-dire $70 par semaine.

"Plutôt que de perdre son temps à se demander si un Québec indépendant est économiquement viable, je pense qu'on ferait mieux de se demander si un Québec qui fait vivre décemment ses citoyens est économiquement viable, et de prendre tous les moyens pour y arriver".

La centrale syndicale des Etats-Unis, la FAT-COI, en est arrivée à réclamer pour sa part un salaire minimum de $2.00 l'heure et la semaine de 35 heures.

M. Laberge a fait état du cas des électriciens de Montréal qui se sont fixés comme objectifs d'obtenir $200 par semaine d'ici trois ans.

Douglas : depuis les élections le gouvernement n'a rien fait

VANCOUVER. (PC) — M. T. C. Douglas, leader du parti néo-démocratique, a déclaré mercredi que le gouvernement de M. Pearson n'avait rien accompli depuis les élections du 8 novembre et que rien ne laissait prévoir qu'il accomplirait quelque chose.

"Cette apathie ne doit pas s'étendre à la conduite générale des affaires du gouvernement", a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse.

M. Douglas a déclaré que le gouvernement minoritaire libéral devrait faire preuve d'agressivité et de dynamisme s'il voulait obtenir l'appui des 21 députés néo-démocrates.

"Les libéraux ont demandé un gouvernement majoritaire parce qu'ils voulaient accomplir beaucoup . . . On aurait pu croire que des projets définis étaient prêts, mais tout le monde attend que le premier ministre se décide à remanier le cabinet."

M. Douglas a ajouté que les néo-démocrates s'attendaient à ce que le discours du Trône décrive les projets du gouvernement au sujet de l'assurance-santé, des augmentations des pensions de vieillesse, d'une commission de développement du Canada, des négociations collectives pour les fonctionnaires et d'un programme de formation de main-d'oeuvre.

Le Canada ne donnera pas son eau aux E.-U.
— John Turner

WASHINGTON. (PC) — Selon John Turner, secrétaire parlementaire au ministère des Affaires du Grand Nord, le Canada en viendra peut-être à

traiter avec le marché américain s'il est décidé qu'il doit fournir de l'eau aux Etats-Unis.

Au cours de la "National Water Conference", organisée par la Chambre de Commerce des Etats-Unis, M. Turner a précisé qu'aucune décision ne sera prise quant à une exportation possible de notre eau avant de connaître les besoins exacts du Canada.

"Nous désirons protéger notre potentiel de croissance en regard d'un avenir rapproché" a déclaré M. Turner. "Cette croissance est dépendante de l'eau. Nous ne voulons pas exporter notre eau maintenant pour s'apercevoir plus tard que nous avons importé vos problèmes."

M. Turner a précisé que "si, un jour, nous acceptons de partager l'eau de ce continent, nous insisterons peut-être en même temps pour que l'eau soit considérée comme une ressource continentale et qu'en conséquence, le marché soit considéré sur la même base."

"Nous souhaitons peut-être exporter notre eau — non pour en retirer de l'argent — mais pour avoir, en retour, accès sur votre marché."

Parlant du récent problème de sécheresse aux Etats-Unis, M. Turner a déclaré : "Que vous soyez à court d'eau est peut-être un mythe que vous engendrez. Le problème n'est peut-être pas un manque d'eau, mais la mauvaise utilisation que vous en faites."

M. Turner a ajouté que les industries doivent s'attaquer à la pollution des eaux car le public exercera des pressions auprès des gouvernements.

Table ronde sur l'évolution économique du pays à Ottawa

OTTAWA. (par P. O'N.) — Les ministres des Finances de toutes les provinces arrivent aujourd'hui dans la capitale pour discuter en table ronde de l'évolution économique du pays et pour ajuster leur tir à la veille de la présentation des budgets du fédéral et des gouvernements provinciaux.

M. Lesage, comme on le sait, sera du nombre.

Il volera ici dans le jet de son gouvernement, un voyage d'une quarantaine de minutes.

Il n'y a aucun doute que l'un des sujets de discussion qui sera le premier abordé est celui des restrictions que le gouvernement américain vient d'imposer sur les investissements directs au Canada et sur les mesures que vient de prendre le Federal Reserve Board américain pour relever le taux d'intérêt. On sait que depuis, la Banque du Canada a annoncé une hausse du taux d'intérêt de la banque et que M. Lesage a déclaré l'autre soir — un peu trop tôt, selon des observateurs — que le Québec devrait se serrer la ceinture, surtout quant à ses projets de dépenses capitales.

Il ne manque pas de gens pour dire ici que ce discours de M. Lesage cherche à rejeter sur une décision du gouvernement fédéral l'odieux de certaines mesures d'austérité que le Québec aurait dû prendre de toutes façons. Mais jusqu'ici ce n'est qu'un débat de théoriciens et non d'hommes politiques. Il a donc moins de conséquences.

Les buts véritables

Entretemps, on commence à percevoir les buts véritables de la conférence sur la pauvreté et, surtout, on commence à comprendre pourquoi elle est tenue à ce moment-ci, soit alors que la fin de l'année fiscale approche et que partout on prépare des estimés des dépenses futures et des ébauches de budget.

Les fonctionnaires sont surtout venus ici pour s'épier mutuellement. Les provinces — et en particulier le Québec — sont intéressés à avoir une idée de projet du gouvernement fédéral.

Les délégués d'Ottawa sont de leur côté tout aussi intéressés à connaître les projets des gouvernements provinciaux.

Tout ceci permet aux gouvernements d'ajuster leur tir pour les mois qui viennent.

Et comme la lutte à la pauvreté touche à plusieurs ministères et qu'elle est de nature à entraîner toute une série de politiques diverses, les fonctionnaires du Québec sont venus en plus grand nombre possible pour être certains d'être représentés dans tous les sous-comités et de ne rien manquer des projets du fédéral.

Bref, on s'épie joyeusement à cette conférence sur la pauvreté.

CORBEIL
SUR LA PLAZA

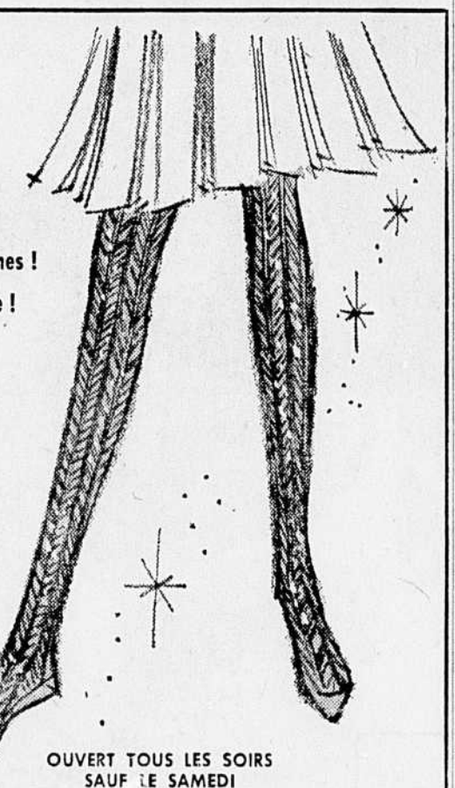

Spécial pour adolescentes et dames !

Bas superbes importés de France !

Prix courant $3.98 SPECIAL 2.89

Une aubaine ! Ces bas sont faits avec de la laine, hélanca et nylon extensibles. Un fil argenté à peine perceptible ajoute une note de fantaisie. Tricot côtelé. Existent en teintes : — bourgogne avec vert foncé, bleu marine avec rouge, bleu de roi avec noir, fusain brun avec vert, brun avec noir. Pointures — petit 8½-9; moyen 9½-10; grand 10½-11; extra grand 11½-12.

Rayon des bas — Rez-de-chaussée

OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LE SAMEDI

- Commandes postales ou téléphoniques a votre service.
- Plan de mise-de-côté ou modes de paiement pour effectuer vos achats.

6500, rue ST-HUBERT, angle Beaubien 279-4581

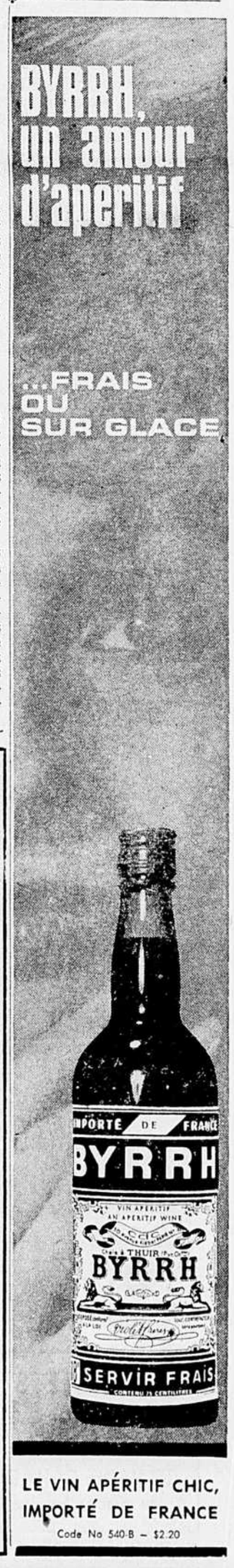

LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE

Code No 540-B — $2.20

la vie féminine

On peut être végétarien et bien manger

par Françoise Kayler

"La cuisine, c'est quand les choses ont le goût de ce qu'elles sont." Cette phrase de Curnonsky, prince élu des gastronomes, illustre parfaitement, aussi paradoxale que cela puisse paraître, l'impression que l'on a de ce premier banquet végétarien tenu hier soir au Buffet Paris par la Société d'hygiène naturelle.

Lorsque les végétariens se mettent à table, c'est d'abord pour leur santé, c'est, ensuite, pour éprouver un plaisir gustatif. Pas de bonne santé, sans bonne alimentation, sans bonne digestion. Pas de bonne alimentation sans bonne préparation des aliments.

Devant des tables joliment garnies de saladiers emplis de verdures (chicorée, romaine, persil, céleri et échalote) cent trente personnes se sont prêtées amusées, curieuses, au "rite" de la table végétarienne. M. Paul Leduc, président national de la Société, s'était, pour la circonstance, transformé en maître de cérémonie.

Il est apparu clairement aux profanes qu'on ne pouvait pas, d'emblée, savoir manger à la végétarienne. Pour être végétarien, il faut, paraît-il, comprendre ce que l'on fait. On ne mangera pas, par exemple des fruits à la fin d'un repas mais avant parce que les fruits se digérant dans l'intestin et non dans l'estomac, il est plus naturel de les avaler tout seuls, ou un peu avant de se mettre à table, en guise d'apéritif. Il ne faut pas non plus manger des protéines avec des farineux, ni des fruits et des légumes au même repas parce que la combinaison de ces aliments enrayent la digestion.

Après un jus de carotte et de céleri extrait des légumes au moment d'être servi, le moment était venu d'attaquer les crudités. Celles-ci ne devant pas être coupées, le convive doit tremper, tout simplement chacune dans un verre d'huile d'olive (vierge et pressée à froid) et la croquer ensuite, tout bonnement. C'est un peu surprenant comme façon de manger au début, mais on s'y fait rapidement parce qu'on croque quelque chose qui a du goût.

Faisant suite aux crudités, les plats chauds. Ceux-ci comprenaient hier un riz à la basconnaise et des légumes cuits. Le riz était un riz brun auquel on avait ajouté champignons, poireaux, et poivrons. Quant aux légumes, c'était pure merveille. Haricots verts, choux-fleurs et poireaux avaient été cuits à la vapeur. Les néophytes ont alors découvert ce que pouvait être le goût naturel d'un légume, ce genre de cuisson lui conservant toute sa saveur naturelle.

Pas de dessert. Le dessert, avait dit notre amphytrion, ce sera votre parfaite digestion.

Sur la table, des noix, du fromage non salé, du pain de blé entier et du beurre doux pour les lacto-végétariens, ceux qui sont moins extrémistes que les hygiénistes dans leur façon de comprendre le problème de l'alimentation. Mais tous sont d'accord sur ce point qu'il est absolument nécessaire de se nourrir d'une façon saine, naturelle pour jouir d'une santé parfaite.

photo LA PRESSE

Pour un banquet, c'en était un ! Les invités du premier repas "gastronomique" végétarien ont dégusté avec grand appétit et bonne humeur le menu à base de légumes, de crudités et de fruits qui avait été préparé par la Société d'hygiène naturelle du Québec. On voit ici, autour de la table, de gauche à droite, M. Philippe Robert, M. Paul Leduc, président du banquet et président national de la Société, ainsi que Mlle Juliette Huot qui a juré solennellement de ne plus toucher ... à la viande.

Pour un contingent mondial de la paix

NATIONS-UNIES. (PC) — On a demandé aux Nations unies de créer un contingent mondial de la paix et un bureau permanent de l'ONU pour la coopération et l'expansion sur le plan international.

La requête était contenue dans un rapport présenté lundi à M. l'ambassadeur Paul Tremblay, représentant permanent du Canada à l'ONU, et qui, cette année, est président du comité de l'ONU pour l'année de coopération internationale.

Ce rapport fut remis à M. Tremblay par Mme Helen Tucker, de Toronto, présidente du comité féminin de liaison internationale pour l'année de coopération dans le monde.

Mme Tucker, accompagnée de Mme Marjory Lovick, de Vancouver, dirigeait une délégation comprenant des représentantes occidentales, orientales et des pays non-alignés.

Mme Tucker a rappelé à M. Tremblay que le comité dont elle assume la présidence a été fondé à un congrès féminin tenu au Canada en 1962, comptant alors des représentantes de 17 pays. Aujourd'hui, les membres de ce comité viennent de 31 pays, dont les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et l'Inde.

Concurrence entre les idéologies communistes et capitalistes

"La valeur intrinsèque du comité féminin de liaison internation; le pour l'année de coopération dans le monde doit se mesurer en regard de la viabilité parmi les personnes qui adhèrent aux idéologies communistes, capitalistes et non-alignées", souligne le rapport qui ajoute : "L'essence de la guerre froide vient de la concurrence entre les idéologies communistes et capitalistes, et le programme du comité tend à percer une brèche à travers les frontières de l'ignorance, des préventions émotives, et de la propagande dirigée les unes contre les autres".

Parmi les membres de la délégations féminine se trouvaient notamment Mme Amanda Labarca, du Chili, Mme Soya Mirovona, de l'Union soviétique, Mme Murray Silverstone, des Etats-Unis, Mlle Victoria Nyarka, du Ghana, Mme Gertrude Sekianinova, de la Tchécoslovaquie, et Mme Marjorie Cooke Arthus, de Grande-Bretagne.

Une boutique d'artisanat où "Jean du Sud" a jeté l'ancre

(par F.K.) — "Une chanson, c'est peu de chose, mais quand ça se pose . . ."

C'est dans une chanson de Gilles Vigneault que Mme Dofny a trouvé le nom qu'elle cherchait depuis longtemps pour identifier sa boutique d'artisanat : "Jean du Sud".

"Je voulais, dit-elle, quelque chose qui évoque la mer et qui soit québécois." L'unité s'est faite autour de ce personnage de ce chansonnier qu'elle affectionne particulièrement et la boutique est la plus chaude, la plus authentique que l'on puisse trouver.

Les artisans eux-mêmes ont été inspirés par ce thème et plusieurs ont produit des pièces pour l'illustrer, à partir même du personnage de "Jean du Sud".

Eprise d'artisanat depuis fort longtemps, Mme Dofny, au Canada depuis cinq ans, a saisi très vite ce que représente dans le patrimoine québécois l'oeuvre de ses artisans. C'est pour les faire connaître et les faire apprécier qu'elle a décidé d'ouvrir cette boutique, qui sera, en quelque sorte, le relais entre l'artisan et la clientèle. "Je cherche, ajoute-t-elle, la valeur esthétique, mais à des prix abordables".

Tout est authentique, aussi bien le décor, l'ameublement que les objets en vente, même dans le cas des reproductions qui sont faites d'une façon artisanale.

Si l'on trouve de nombreuses pièces évoquant la mer, de près ou de loin (un lion stylisé a été confectionné par des marins danois, avec du câble !) on peut fort bien acquérir des bijoux, tissus ou pièces ornementales qui ne s'en inspirent pas.

La boutique, au 4942 Côtes-des-Neiges, sous l'identification d'Artisanat d'art du Québec et d'ailleurs, accueille des artisans d'ici : Mariette Vermette, Maurice Savoie, Rosalie Namer, Gail Lamarche, mais aussi ceux de l'extérieur. "Eux-mêmes voient dans cet échange un stimulant", ce qui enchante Mme Dofny, conquise par la découverte de ce monde qui vit un peu en retrait des contingences de la vie moderne.

Un coup d'oeil fureteur fait découvrir de vrais bijoux en argent signés Michel Lacombe (anneau : $5 ; breloque à thème marin, au même prix, chaine frappée à la main: $25) ; des boucles d'oreille et des colliers "couture" à prix très raisonnable ; des bijoux d'artisans hollandais dont le prix varie entre $5 et $7. Des papiers muraux dont l'effet décoratif est incontestable sont accessibles à des prix variant entre $4.00 et $5.00. Côté marine, les célèbres bateaux de St-Jean-Port-Joli oscillent entre $16 et $30. Quant aux gracieux goélands montés sur champignons véritables, ils ne coûtent qu'une bagatelle.

Au rayon mode, des carrés de soie "haute-couture" qui n'ont rien à envier à ceux des grands-couturiers parisiens, signés Gail Lamarche à des prix allant de $18 à $25.

Mais rien ne vaut une visite à cette boutique charmante pour trouver l'objet que l'on cherche depuis longtemps.

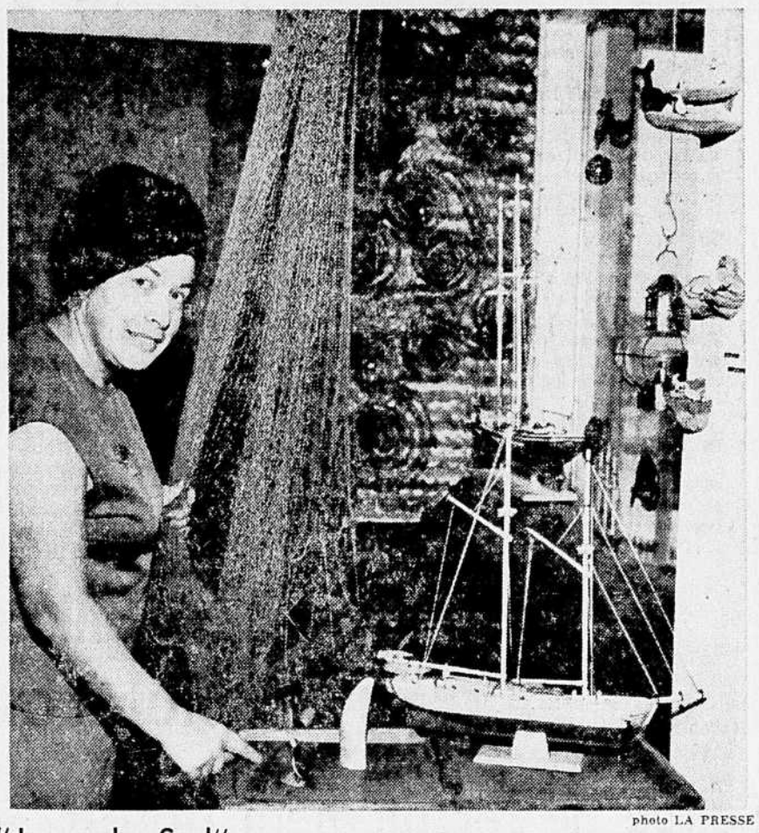

photo LA PRESSE

"Jean du Sud"

Sur un thème marin, Mme Dofny a construit sa boutique d'artisanat d'art du Québec et d'ailleurs. Si les bateaux de St-Jean-Port-Joli et les goélands de la région ont la vedette, une place est faite à tout ce qui fait véritablement partie du patrimoine artisanal de la province.

Le magasin des femmes élégantes

Reitman's

Dream-lift® par Wonder-bra®

Toute femme peut porter le plus profond des décolletés avec assurance, dans une bra légèrement rembourrée de térylène et brochée pour une séparation superbe ... créée pour soulever, soulever, soulever. A ceci s'ajoutent des bretelles largement écartées et un dos plongeant qui s'ajuste à la taille. Blanc, dans les grandeurs A-C 32-36. 5.00

Noir, aussi disponible dans la plupart de nos magasin.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE

MAGASINS REITMAN'S POUR VOUS SERVIR D'UN OCÉAN À L'AUTRE

CORBEIL

SUR LA PLAZA

Elles triomphent aux jours de Fêtes!

A. De Annklein. Ensemble composé d'une veste à coins arrondis, totalement doublée, sur une robe à taille haute et décolleté plongeant. Jupe à plis soleil. Pourpre et rose ou brun et bleu pâle. Tailles 7, 9, 11, 13, 15. l'ens. 69.95

B. De Eloise Curtis. Robe en satin antique beige pâle. Parure de perles au ras du cou. Deux plis non piqués à la jupe. Tailles 8, 10, 12, 14, 16. 75.00

Salon Haute Mode au deuxième

- Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures (sauf le samedi).
- Commandes postales ou téléphoniques à votre service
- Plan de mise de côté ou modes de paiement pour effectuer vos achats.

6500 rue St-Hubert angle Beaubien 279-4581

CES NOËL CHEZ CORBEIL

BILLETS pour tous les spectacles de la COMEDIE-CANADIENNE EN VENTE AU DEUXIEME ETAGE

hemsley • hemsley • hemsley

RÉPARATION DE MONTRES ET HORLOGES

Le meilleur service de réparation de montres, horloges et bijouterie à Montréal ... par des maîtres horlogers Hemsley. Comptoir postal à votre disposition.

HEMSLEY'S Fondée en 1870

394 ouest, St-Jacques
664 ouest, Ste-Catherine

hemsley • hemsley • hemsley

ENTRE NOUS

Marie Robert

MONTREAL, le 9 décembre — Evitez la fatigue en faisant vos emplettes de Noël à LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE. Les cadeaux les plus appréciés que j'ai faits au cours de l'année ont été les **Certificats d'Epargne à six ans de la BNE.** Aussi, vais-je en offrir d'autres à Noël. Un certificat d'épargne de la BNE est un cadeau qui augmente de valeur. Vous payez trois dollars un cadeau de quatre dollars. Comment? Vous obtenez 25% d'escompte à l'achat et, en six ans, les certificats ont atteint leur pleine valeur. (Pour les petits vous pouvez acheter des certificats de 50¢ à la fois, avec timbres de la BNE et un livret pour recevoir les timbres d'épargne.) C'est un présent d'avenir!

QUELLE EST LA PIECE DE RESISTANCE de votre dîner de Noël? La dinde, bien sûr ... c'est pourquoi il faut à tout prix vous procurer ce qu'il y a de meilleur ... un oiseau doré Deluxe au DOMINION. Votre famille se régalera de cette volaille dodue, juteuse, bien en chair. Pour assurer le succès de votre repas de Noël réservez dès maintenant votre dinde dorée Deluxe au marché Dominion. Selon moi, Dominion vous ménage de vrais régals pour Noël et particulièrement avec les dindes de toute première qualité.

SI VOUS RECHERCHEZ UN CADEAU DE NOEL de bon goût, feuilletez le livre de Cadeaux pour Gourmets Cherry Hill. Il contient plus de 40 suggestions de cadeaux pour la famille, les amis, les camarades: jardinières en bois du Brésil, raviers à hors d'oeuvre, et superbes plateaux scandinaves. Tous ces cadeaux sont accompagnés du délicieux fromage cheddar canadien Cherry Hill. Le CHERRY HILL étant vieilli plus longtemps, vous obtenez une meilleure saveur naturelle. Le fromage est toujours un cadeau de bon goût. **Pour obtenir votre exemplaire gratis du Livre de Cadeaux pour Gourmets Cherry Hill, écrivez à Cherty Hill, Dép. C, 1075 Ellesmere Rd., Scarborough, Ont.**

JE NE SUIS PAS SURPRISE que la popularité de ce merveilleux nouveau breuvage monte en flèche! Des gens de tout âge partagent mon enthousiasme pour TEEM — et si vous ne le connaissez pas, goûtez-y! Un produit de Pepsi-Cola Canada Ltd., Teem est une délicieuse combinaison de citron et limette — *au goût très léger*. Justement, étant léger, il étanche bien la soif ... et il est parfait avec un repas ou un goûter. Oui, c'est un breuvage délicieux en tout temps, aussi je vous suggère de toujours avoir plusieurs de ces bouteilles vertes de Teem. Tout le monde raffole de Teem, dès la première gorgée.

DE JOYEUSES FETES ... tel est le voeu que je forme pour vous ... et j'ai une suggestion qui permettra à mon voeu de se réaliser. Le CHAMPAGNE PRESIDENT de Bright fera de chaque réception un événement vraiment heureux. Ce grand vin célèbre est le vin des grandes occasions! Le Champagne President de Bright, pétillant de joie — le champagne primé du Canada — possède toutes les qualités que vous recherchez dans un champagne fabriqué selon les méthodes éprouvées de fermentation. Et son prix? ... incroyablement modique! Faites-en une bonne réserve pour le temps des fêtes. La maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.

CARTE credico CARD

942 735 212

MADAME CLIENTE

Pour vos achats de Noël, grâce à votre carte de CREDICO, vous ne paierez rien comptant. Vous pourrez prendre tout votre temps pour payer*. Ouvrez et utilisez un compte courant ou budgétaire CREDICO.

*Jusqu'à 12 mois.

la vie féminine

Le plus beau (et le plus cher) des coffrets musicaux : il vaut $15,000

par Thérèse Vaillancourt

Trouvera-t-elle preneur ?

Ces jours-ci, un coffret musical est en vente à Montréal. Un coffret musical, unique au monde, grand et lourd comme une armoire ancienne, doté d'un solide pedigree et qui remonte à 1890.

Le titre des airs joués est indiqué en français sur une des parois — juste derrière le minuscule tambour : Marche Populaire — Masurka, l'Oiseau de feu — Polka des Dames — Valse de Lecoc — Marche de Parade.

Qui voit cette boite à musique souhaiterait l'apporter (ou plutôt la faire transporter) à la maison . . .

Léger inconvénient : elle coûte quinze mille dollars . . .

Pour les gens qui ont tout, cependant, ou qui voudraient léguer à leurs enfants ce qu'il est convenu d'appeler "un souvenir de famille", cette boite vaut son pesant d'or.

Mais chez Birks, où l'on vend cette exquise boite musicale, le gérant se montre très gentil pour les connaisseurs ou les simples badauds toujours prêts à s'accorder quelques instants féeriques au moment de la course aux cadeaux de Noël. De fait, on verrait cette pièce dans un musée. Il appuie sur un petit levier et "clic", les deux cylindres se mettent en marche, puis les baguettes du tambour, puis les clochettes.

Le son est cristallin, la musique prenante ou enlevante, le mécanisme au point. Charmés, les clients repartent mais il se pourrait bien que le souvenir de cette boite à musique les poursuive longtemps.

Avis à celui qui deviendra l'heureux propriétaire de ce coffret musical : Le mécanisme ne doit pas fonctionner plus d'une heure à la fois, cela pour empêcher le moteur de chauffer et pour éviter une trop grande friction entre les cylindres et les dents de l'engrenage.

Fabriqué en Suisse à la fin du 19e siècle, le coffret musical fut transformé en 1947 et muni d'un moteur électrique.

Une boite musicale est aussi délicate à concevoir qu'un beau violon. Deux maisons seulement, dans le monde entier, sont en mesure de fournir le métal qui convient aux coffrets musicaux anciens ou nouveaux.

Il s'agit de la "Marsh Brothers Ltd. Sheffield", d'Angleterre et de la "Sandwick Aktionbolaget", de Suède.

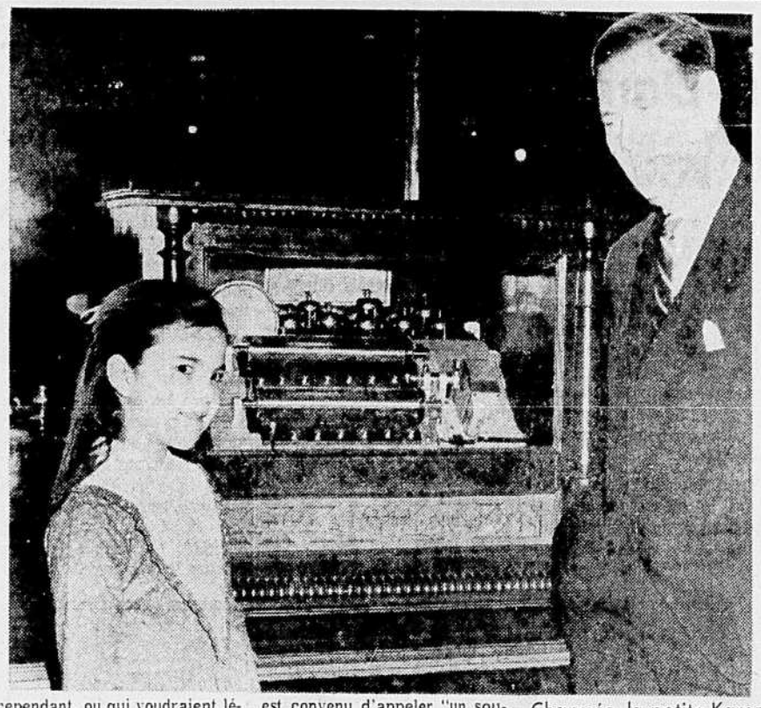

Charmée, la petite Karen Kendall, en compagnie de M. Drummond Birks, écoute tous les jolis airs qui s'échappent de ce coffret à musique unique au monde.

L'hôtesse mariée à Air-Canada

OTTAWA, (PCf) — Nombreuses sont les femmes qui se plaignent de ne jamais pouvoir sortir de la maison à cause des problèmes de la vie moderne en regard du soin des enfants.

Des Canadiennes auront cependant la possibilité de prendre leur envol et à dix mille pieds d'altitude. Il s'agit d'un groupe de femmes mariées qui assumeront les fonctions d'hôtesses de l'air.

Les directeurs d'Air Canada ont l'intention de relâcher le règlement concernant les hôtesses de l'air, en leur permettant de garder leur emploi après le mariage et dans certains cas, même après une naissance.

Un porte-parole a déclaré qu'une hôtesse mariée qui attend la venue d'un enfant, obtiendra un congé avec permission de reprendre son emploi après la naissance de son bébé.

Ce changement ne signifie pas toutefois que des femmes mariées seront engagées par la compagnie aérienne.

POSTES CANADA POST

postez vos envois de Noël d'avance

le 17 déc.

date limite pour livraison locale

prière de ne pas oublier: les enveloppes non scellées prennent un timbre de 3¢

ME270AF

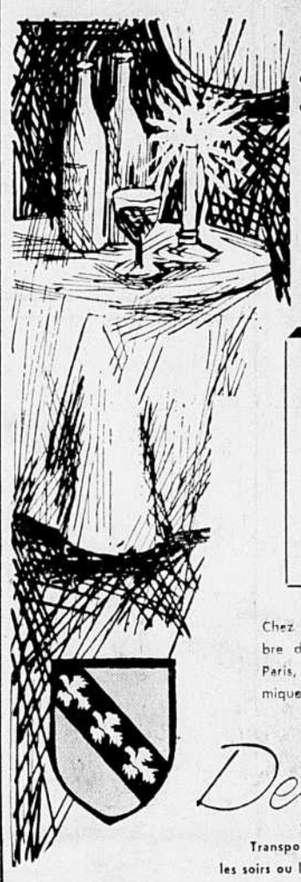

LA CAVE LORRAINE

RESERVEZ MAINTENANT VOTRE

REVEILLON

DE LA VEILLE DU JOUR DE L'AN LE 31 DECEMBRE, DE 7.00 P.M. à 2.00 A.M.

Menu

Crêpes au crabe, sauce moutardine
Consommé Profiteroles
La Salade Desjardins
Pattes de Crabe Grillées
OU
Bifteck
OU
Homard Grillé Canadien (1 lb)
Parfait à la Menthe
OU
Pâtisseries Françaises
Café
$10 plus 6% taxe

Chez Desjardins a été choisi membre de "Traditions et Qualité de Paris, France", passeport gastronomique.

CHEZ Desjardins

Transport gratuit par autobus les soirs ou le Canadien joue au Forum

1175, rue MACKAY, Montréal — Réservations : 866-9741

Membre du Diners' Club et American Express

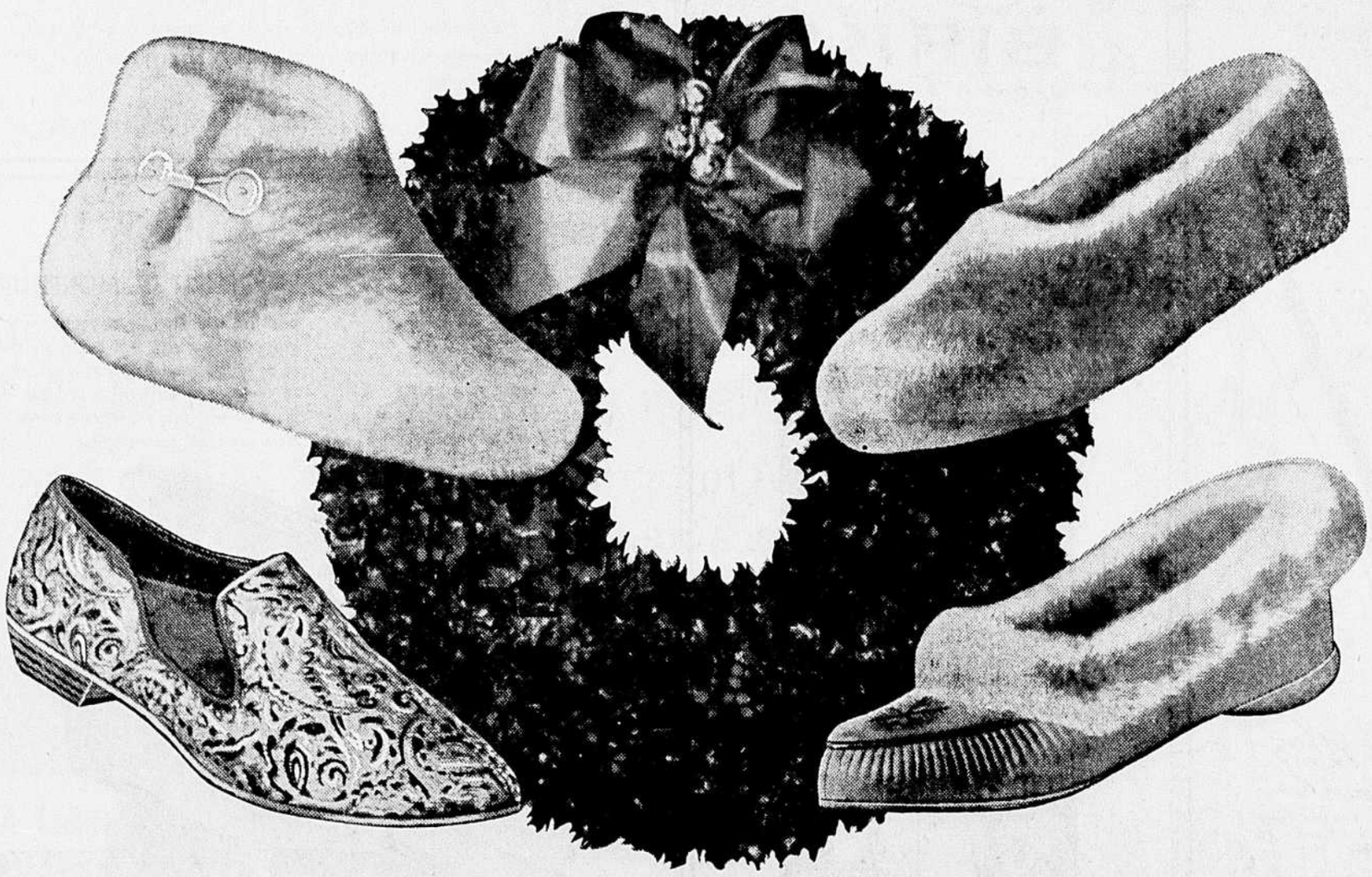

Les pantoufles AGNEW-SURPASS plaisent à toutes les jeunes filles

Pour Marie, maman ou cousine Jeanne. Les pantoufles idéales sont maintenant en étalage chez Agnew-Surpass. Pantoufles pour la détente, pour la toilette d'intérieur, pour le coin du feu, dans les plus ravissantes teintes, les styles les plus appréciés. Elle croira qu'elle marche sur un nuage avec la pantoufle en haut à droite. Teintes ravissantes. Seulement $3.98. Le joli mocassin pastel en cuir souple avec véritable laine de mouton constitue un ravissant cadeau de Noël à $2.98. En haut à gauche, la charmante pantoufle qui s'enfile, un modèle Agnew-Surpass très féminin, très souple, lavable même à la machine. Seulement $2.98. Et que dire du confort de ces pantoufles en brocart deux tons avec élégante touche or, à $3.98. C'est une gamme exceptionnelle de cadeaux pour ces dames.

(Choix manifique pour jeunes filles, pour les hommes et pour garçons également). Vous pouvez choisir vous-même ou offrir un certificat-cadeau. Toujours apprécié. A tous les magasins Agnew-Surpass, vous avez le privilège d'échange en tout temps ..... 1.98 à 5.98

A Noël offres des pantoufles

Agnew-Surpass

Les plus importants détaillants de chaussures du Canada — 175 magasins

Centre d'achats PONT-MERCIER — Centre d'achats WILDERTON — Centre d'achats ST-MARTIN
Centre d'achats NORMANDIE — Centre d'achats MAISONNEUVE — Centre d'achat ST-JEROME
Centre d'achats FAIRVIEW-PTE-CLAIRE

AU MAGASIN BALMORAL vous trouverez un grand choix de jouets à prix très réduits

Voyez ces exemples :

"POUSSE-POUSSE"
Rég. $3.98 — En vente
$2.77

CARROSSE
Rég. $7.77 — En vente
$5.98

TABLE DE BILLARD
Seulement
$3.33

Le fameux jouet
"SOCK A ROBOT"
Rég. $1.98 — En vente
$1.59

Pour Femmes
VASTE CHOIX DE JOLIES ROBES
Val. jusqu'à $15.00 Prix Balmoral $4.44

Ecoulement d'un manufacturier
Excellents cadeaux
PYJAMAS DE SOIE NEGLIGES ET DUSTERS
Valeur de $4.00 En vente à $2.98

BAS DE NYLON
de 1ère qualité SEULEMENT 39¢

Merveilleux choix de
VESTES DE LAINE
ou chandails SPECIAL $2.98

JACKET DE SKI
pour femmes
Rég. $11.98 SPECIAL $5.98

JEU DE BRIQUE
"Easy lock"
Rég. $1.98 — En vente à
$1.66

Voici quelque chose de nouveau
ENSEMBLE DE BANJO ET VIOLON EMBOITE
seulement
$1.49

JEU DE HOCKEY
Rég. $7.77 — Spécial
$5.98

NEIGE
"Make it snow"
Rég. $1.66 — Spécial
59¢ bte

5 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

ST. JOSEPH Balmoral

1271 ONTARIO est — LA. 2-7835
4035 ONTARIO est — LA. 2-2329
1715 STE-CATHERINE est — CL. 5-1896
7043 ST-HUBERT — 276-7262
3775 NOTRE-DAME ouest — 935-5763

Martin tente d'éviter une guerre raciale en Rhodésie et l'éclatement du Commonwealth

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin a implicitement invité les pays du Commonwealth qui sont également membres de l'Organisation de l'unité africaine de ne pas tenir compte de la résolution à laquelle ils se sont associés à Addis-Abéba, résolution qui prône une intervention par la force des pays africains si la Grande-Bretagne refuse de mater elle-même le régime illégal de Salisbury.

M. Martin a fait ces réflexions au cours d'une longue conférence de presse qui a suivi une non moins longue réunion du cabinet — elle avait duré toute la journée d'hier.

Le ministre a exhorté les pays africains membres du Commonwealth à tout faire pour maintenir l'unité de cette communauté politique.

Intense activité diplomatique

En même temps, il a annoncé qu'il entreprenait en fin de semaine une intense activité diplomatique qui le conduira à Londres, puis à Paris au début de la semaine prochaine où il participera à la conférence ministérielle des pays de la Communauté atlantique.

A Londres, d'ici la fin de semaine, le ministre rencontrera le premier ministre Wilson avec lequel il discutera vraisemblablement de la crise dans laquelle l'action illégale de la Rhodésie plonge tous les pays du Commonwealth aussi bien que l'Afrique entière.

Il aura aussi des entretiens avec le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Stewart, qui revient d'un voyage à Moscou où il a recueilli les vues du gouvernement soviétique sur les projets atlantiques quant à l'établissement d'une force nucléaire multilatérale et quant au problème connexe de la signature d'un traité de non dissémination des armes nucléaires.

Il verra aussi le chef du Colonial Office, M. Greenwood.

Au cours de son séjour à Londres, le ministre rencontrera également le secrétaire aux Affaires du Commonwealth, M. Arthur Bottomley, avec qui il s'entretiendra de la Rhodésie. On sait que ce dernier arrive d'un voyage dans le pays qui s'est révolté contre la Couronne.

Enfin, M. Martin rencontrera le président du Board of Trade pour des entretiens sur des sujets que le ministre n'a pas dévoilés.

A Paris, M. Martin présidera à la réunion des ministres de l'OTAN puisque cet honneur échoit cette année à notre pays. Le ministre des Affaires extérieures aura dès son arrivée des entretiens avec le secrétaire de l'OTAN, M. Manlio Brosio, et avec M. Dean Rusk. Il aura également des entretiens avec M. Schroeder, le ministre de la Défense de l'Allemagne qui revient d'un voyage en Grande-Bretagne et avec M. Couve de Murville qui revient de Moscou.

Avec ce dernier, M. Martin parlera bien sûr des problèmes internationaux mais abordera également des questions qui ne touchent que les deux pays, comme les échanges culturels entre la France et le Canada, la possibilité pour le Canada de déléguer bientôt en France une mission commerciale, la possibilité aussi pour notre pays de vendre des avions à la France.

M. Martin aura également des entretiens particuliers avec les ministres des Affaires extérieures de Grèce et de Turquie au sujet de Chypre. D'ailleurs le ministre a laissé entendre qu'il tentera d'inciter les pays de l'OTAN à prendre une part plus active au financement de la force internationale de paix à Chypre. De toutes façons a-t-il déclaré, si les Nations unies renouvellent le mandat de la force en décembre, le Canada continuera d'y participer selon les ententes actuelles c'est-à-dire en défrayant le plein montant du coût de l'opération de nos troupes là-bas.

Il en sera de même pour les missions canadiennes qui sous la direction des Nations unies participent aux opérations de maintien de la paix en Asie, soit au Punjab et au Cachemire aussi bien qu'entre l'Inde et le Pakistan.

Pas de proposition nouvelle

Le ministre a fait de longues considérations sur l'OTAN il s'en dégage notamment que le Canada n'a aucune proposition nouvelle à faire au cours de la réunion qui va s'ouvrir la semaine prochaine à Paris.

"Préconise la mise au rancart de toute discussion de problèmes non urgents et qui contribuent à saper l'unité de l'Alliance Atlantique.

— "N'est pas hostile à certaines propositions faites par la France au sujet de la réorganisation de l'OTAN. Mais le ministre a refusé d'aller plus loin sur ce sujet sauf pour dire que si les responsabilités de la défense collective étaient partagées entre l'Amérique et l'Europe, le Canada exigerait quand même qu'il y ait un lien étroit entre les organismes ainsi constitués.

Le ministre a déclaré qu'avec l'évolution de la situation internationale depuis la fondation de l'OTAN, il était inévitable de recourir à des compromis pour réconcilier les points de vue de différents pays.

"L'Alliance de 1949 fut un succès a dit le ministre mais des opinions diverses commencent maintenant de se faire jour et il ne faut pas toutes les rejeter d'emblée."

Il a signalé comme l'un des problèmes les plus importants de l'Alliance celui de tenir compte à la fois des ambitions "compréhensibles" de l'Allemagne et de la nécessité d'assurer la non-prolifération des armes nucléaires.

"J'espère a-t-il dit qu'aucune action ne sera prise qui pourrait contribuer à briser l'unité de l'Alliance."

Il a réitéré que quelles que soient les positions de la France, la présense de celle-ci dans l'Alliance est essentielle à la survie de l'OTAN.

Parlant du séjour du premier ministre aux Antilles, il a dit que son absence n'affectait pas la direction des affaires du pays et que toute façon, M. Pearson remplissait des fonctions officielles en Jamaïque et à Trinidad. Il tenterait entre autre de préciser un projet de conférence des pays des Antilles qui sont membres du Commonwealth . . . conférence à laquelle assisterait le Canada.

Mais tout cela n'est que pour un avenir éloigné.

Embargo sur les principaux produits rhodésiens

OTTAWA (DNC) — Le gouvernement canadien a décidé d'interdire l'importation du ferrochrome, des minerais et concentrés de chrome, d'amiante et de viandes (stérilisées, cuites et mises en boites) venant de la Rhodésie. Ces produits étaient, avec le sucre, dont l'importation a déjà été prohibée, les principaux produits que le Canada a importés de la Rhodésie en 1964. Ces nouvelles mesures auront pour résultat de mettre l'embargo sur des articles qui constituaient plus de 90 p. 100 des importations qui sont venues de Rhodésie au Canada l'année dernière.

Ces mesures sont conformes à la résolution adoptée le 20 novembre par le Conseil de sécurité des Nations unies, suivant laquelle il était recommandé à tous les Etats de faire tout en leur pouvoir pour rompre leurs relations économiques avec la Rhodésie. Ces nouvelles mesures font suite au fait que le Canada n'a pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre et aux prises de position du Canada annoncées ce jour-là et le 26 novembre.

Les mesures du 11 novembre

Les mesures canadiennes contre la Rhodésie annoncées le 11 novembre étaient la non reconnaissance de la déclaration unilatérale d'indépendance et surtout du prétendu Etat indépendant créé par ce geste, ainsi que du régime de M. Smith à Salisbury; le rappel du délégué commercial canadien à Salisbury; le retrait du taux d etarif préférentiel du Commonwealth et la suppression des avantages garantissant le crédit visant l'exportation; un embargo total sur la fourniture d'armes et la suspension du petit programme d'aide technique que le Canada avait mis en oeuvre pour la Rhodésie. Les mesures additionnelles annoncées le 26 novembre comprenaient l'interdiction visant les importations de sucre et de tabac en provenance de la Rhodésie et le retrait des avantages d'assurance pour les exportations vers la Rhodésie en vertu de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

Un payement intérimaire aux producteurs de betteraves à sucre

OTTAWA (PC) — Un payement intérimaire de $2 la tonne de betteraves à sucre a été autorisé aux cultivateurs pour leur récolte de 1965, a annoncé le premier ministre intérimaire, M. Paul Martin, au cours d'une conférence de presse, hier.

Ces payements seront faits par les raffineries à la suite de dispositions prises par la commission agricole. Les raffineries feront ces payements avant le 31 décembre et réclameront des remboursements après le 1er mai.

M. Martin a déclaré que le prix du sucre sur le marché mondial étant bas, les producteurs recevront moins cette année des raffineries que l'année dernière. Cela pourra résulter en une diminution de la surface cultivée en deça du niveau considéré dans l'industrie comme étant nécessaire à l'efficacité des opérations.

Ce payement intérimaire devrait aider les producteurs à payer leurs coûts de production, qui sont échus vers cette période de l'année.

M. Martin a ajouté que la conjoncture des prix du sucre est telle qu'un versement prévu selon le programme d'aide sera probablement fait à l'automne prochain et que le payement intérimaire n'est qu'une avance sur ce payement.

La commission de stabilisation supporte les prix de la betterave à sucre selon un plan de payement déficitaire, au prix de $14.35 la tonne. Les payements déficitaires sont d'habitude calculés à la fin de chaque année de culture, ce qui veut dire le 31 août 1966 pour la récolte de 1965.

Façonné en or jaune 10ct et serti de "diamants noirs Alaska" de coupe marquise (hématite)... cet ensemble pendentif et bague est tellement beau qu'il est difficile de croire qu'il ne coûte que 19.95

Payez l'an prochain $2 par mois ou 50¢ par semaine.

Servez-vous du crédit amical Peoples pour votre commodité

Montres "Bertmar" à 17 rubis

16.95 Pour hommes ou dames, chacune

Payez l'an prochain 50¢ par semaine ou $2 par mois

A) Montre pour hommes, avec calendrier — antichocs et à l'épreuve de l'eau. Avec bracelet extensible, boîtier blanc étincelant, de grande précision. 16.95. 50¢ par semaine.

B) Montre pour dames de forme élégante, de couleur jaune or, avec bracelet extensible ténu, mouvement à l'épreuve des chocs. 16.95. 50¢ par semaine.

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED — UNCONDITIONAL WATCH Guarantee — Name ____ PURCHASED THE WATCH INDICATED — Make ____ Date ____ — PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED — No. ____ City ____

Choisissez des Cadeaux de Noël chez

Peoples Credit Jewellers

où vous êtes sûr d'économiser car la qualité prime

Quand vous décidez de choisir des bijoux comme cadeaux chez PEOPLES CREDIT JEWELLERS, vous êtes sûrs d'avoir ce que vous désirez . . . ils sont superbement conçus dans une qualité recherchée qui fait la joie de donner et de recevoir.

PAS DE COMPTANT REQUIS. Avec notre plan budgétaire commode, vous pouvez, l'an prochain, répartir vos versements sur une période de plusieurs mois. Servez-vous de votre crédit.

Ordinairement 59.95 Maintenant 29.97

Payez l'an prochain $1.00 par semaine ou $4 pa rmois

A) Montre pour dames d'un style luxueux, en or jaune 14 ct. — elle est à l'épreuve des chocs pour la vie et vous serez fière de la posséder . . . garantie sans condition pour 1 an. 29.97, $1.00 par semaine.

B) La montre pour hommes se remonte automatiquement, d'une étonnante précision, antimagnétique, antichocs et imperméable. Elle est faite pour la vie, et garantie inconditionnellement pour 1 année entière. 29.97, $1.00 par semaine.

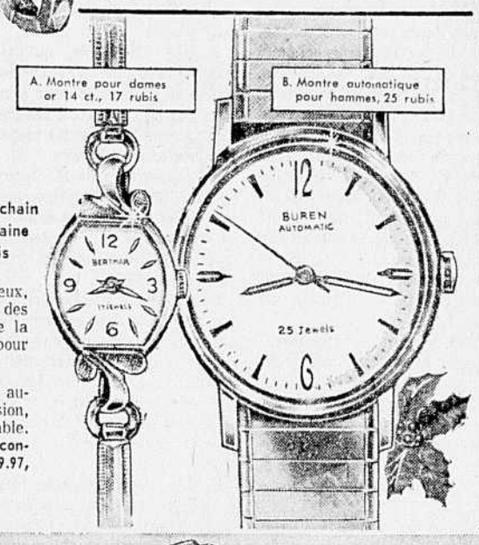

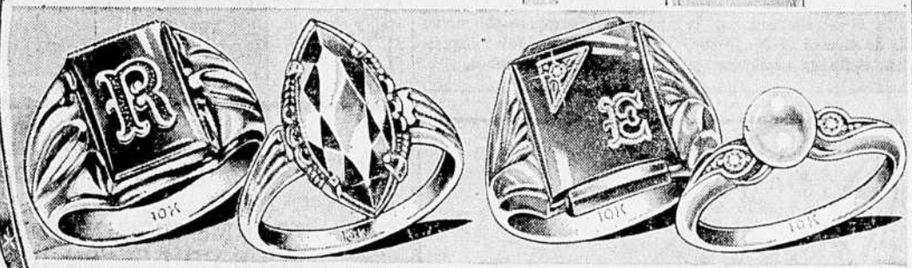

Pour "lui", chevalière en or 10ct. de belle conception, avec initiales or gravées au centre d'un authentique onyx noir. 9.95 Payez l'an prochain 50¢ par semaine.

Pour "elle", riche bague en or 10ct. avec une pierre hématite authentique taillée à la main. 9.95 Payez l'an prochain 50¢ par semaine.

Un beau et somptueux diamond avec son initiale en or jaune 10 ct. gravée dans un authentique onyx noir. 19.95 Payez l'an prochain 50¢ par semaine.

Une authentique perle cultivée dans l'huître, et des diamants sertis dans une brillante beauté. 19.95 Payez l'an prochain 50¢ par semaine.

Magnétophone SONY

Transistorisé, équilibré dynamiquement pour un fonctionnement sans hiaphonie

Système à haut-parleur à l'avant avec bouton unique pour arrêt - enregistrement - audition et rebobinage rapide. Peut contenir des bobines jusqu'à 7 pouces. Comprend : microphone, ruban sur bobine, bobine vide, ruban isolant et fil de radiophono. Garantie de 2 ans.

179.95

$4 par semaine ou $16 par mois.

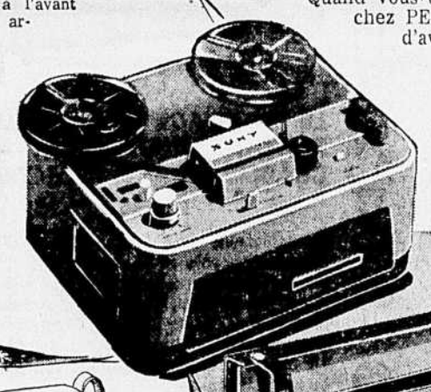

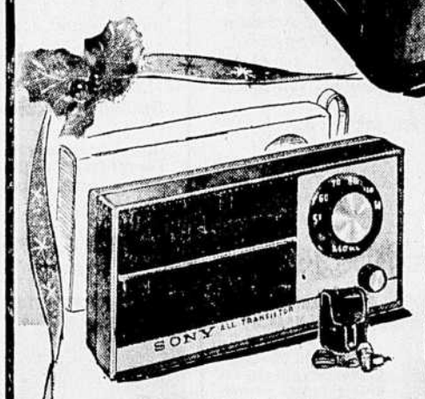

Sony à 6 transistors très puissant donnant une excellente réception avec seulement 3 piles de lampe de poche. Comprend écouteur et étui en peau de vache. 39.95

Payez l'an prochain $1.00 par semaine

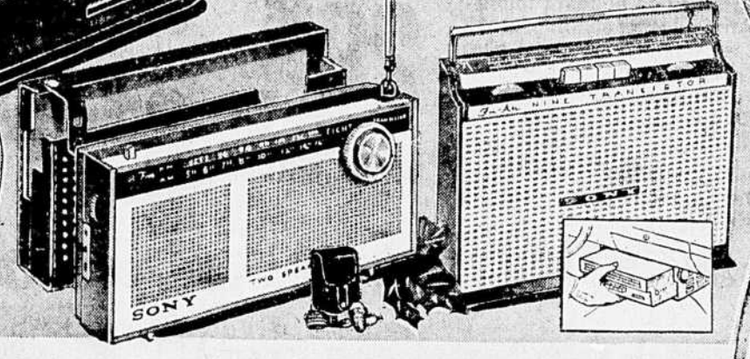

Radio portatif Sony FM/AM à 2 haut-parleurs. Nouveau modèle à 8 transistors muni d'une antenne télescopique rotative et antenne Ferrite; prises pour réception radio multiplex, enregistrement et audition. Comprend piles, écouteur et étui. 69.95

Payez l'an prochain $5 par mois ou $1.25 par semaine.

Radio portatif Sony FM/AM pour l'auto et la maison. Modèle haute-fidélité à 9 transistors qui s'accroche à l'antenne de l'auto. Prenez-le à l'extérieur et il joue sur piles chez vous, sur le canot ou au chalet. Au complet avec prise multiplex pour stéréo, piles et écouteur. 109.95

$2.00 par semaine

Crochets pour retenir le radio dans l'auto, 14.95 — 50¢ par semaine

Perles et diamants de Noël — Choix de pendantifs et chaine en or 10 carats avec perle de culture ou croix en or 10 carats avec diamants.

Chacun 14.95

Payez l'an prochain, 50¢ par semaine

Ensemble de deux valises élégantes aux lignes modernes vous assurant un espace de rangement maximum et plus de facilité de transport. Comprend accessoire garde-robes et ensemble de 5 accessoires de toilette. Valise Pullman et fin-de-semaine 29.95

$1 par semaine

Valise chemin de fer assortie. 12.95

Vous aimerez cette machine à écrire "Brother" car elle vous offre un rendement maximum. Fabriquée en un acier des plus légers et pleinement garantie par écrit par "Good Housekeeping" et la revue "Parents". 59.95

Payez l'an prochain, $1,00 par semaine

Ses accessoires qui changent le plus souvent . . . qu'est-ce qui serait plus délicieusement féminin qu'un collier fait de perles de culture d'une rare beauté et d'un léger brillant. Vous trouverez un grand choix de modèles dans notre collection. Colliers de perles de culture, à partir de 35.00

Boucles d'oreilles assorties, depuis 9.95

Payez l'an prochain, $1.00 par semaine

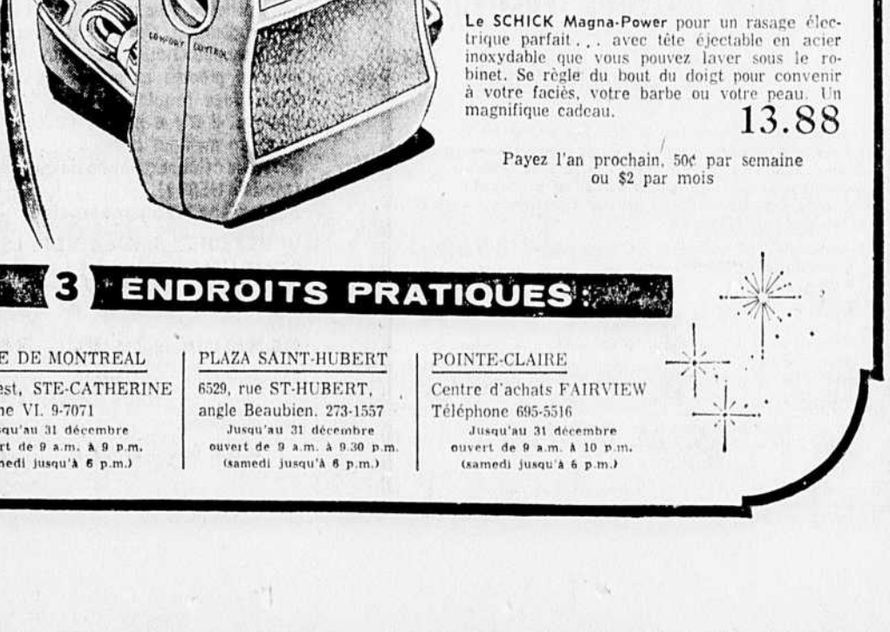

Nos ensembles de toilette sont d'un modèle ravissant à la manière "Ausco". Choix des modèles et styles les plus en vogue, depuis 9.95 au prix que vous désirez payer. L'ensemble 5 pièces illustré. 9.95

Portez à votre compte — Payez l'an prochain 50¢ par semaine ou $2 par mois

Le SCHICK Magna-Power pour un rasage électrique parfait . . . avec tête éjectable en acier inoxydable que vous pouvez laver sous le robinet. Se règle du bout du doigt pour convenir à votre faciès, votre barbe ou votre peau. Un magnifique cadeau. 13.88

Payez l'an prochain, 50¢ par semaine ou $2 par mois

OUVERT CHAQUE SOIR pour vous accommoder EXCEPTE SAMEDI jusqu'à 6 hres

NOTRE MODE DE PAIEMENT EST PLUS FACILE

Peoples Credit JEWELLERS

3 ENDROITS PRATIQUES

CENTRE DE MONTREAL
1015 ouest, STE-CATHERINE
Téléphone VI. 9-7071
Jusqu'au 31 décembre ouvert de 9 a.m. à 9 p.m. (samedi jusqu'à 6 p.m.)

PLAZA SAINT-HUBERT
6529, rue ST-HUBERT, angle Beaubien. 273-1557
Jusqu'au 31 décembre ouvert de 9 a.m. à 9.30 p.m. (samedi jusqu'à 6 p.m.)

POINTE-CLAIRE
Centre d'achats FAIRVIEW
Téléphone 695-5516
Jusqu'au 31 décembre ouvert de 9 a.m. à 10 p.m. (samedi jusqu'à 6 p.m.)

La commission royale d'enquete sur le bilinguisme et le biculturalisme

On demande un plus grand respect des droits des minorités culturelles et religieuses

WINNIPEG. (PC. — Un plus grand respect des droits des minorités culturelles et religieuses a été demandé dans des mémoires déposés aujourd'hui, devant la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le mouvement des étudiants chrétiens du Canada note la nécessité d'un plus grand respect à l'échelon politique des différents groupes ethniques qui forment la mosaïque canadienne.

L'organisme, qui organise des activités sociales dans 50 collèges et universités, dit que les provinces devraient jouir de pouvoirs fiscaux plus étendus, afin de leur permettre d'assumer leurs responsabilités dans tous les domaines.

Le mouvement croit que le temps est venu de reviser la Confédération, en tenant compte de la participation du Québec, "Etat de la nation canadienne-française".

Le mémoire recommnade que le français devienne la langue de communications pour les Canadiens français dans la fonction publique fédérale, les forces armées et les sociétés de la couronne.

On recommande aussi que le réseau français de Radio-Canada soit étendu à tout le pays; qu'une commission indépendante soit formée pour garantir les droits de toutes les minorités; que l'enseignement soit dispensé en englais et en français dans les écoles; que des programmes d'échanges culturels soient mis en force et que l'on assure une livraison quotidienne, par voie aérienne, des journaux dans les différents coins du pays.

Cours de langues

Le mémoire ajoute que, dans les écoles et les universités, on devrait offrir des cours de langue à l'intention de ceux qui appartiennent aux groupes ethniques minoritaires. Radio-Canada devrait, en outre, présenter plus d'émissions destinées à ces groupes et les corps publics devraient prévoir une aide financière à toutes le organisations culturelles.

L'Association des Mennonites canadiens, une société coopérative qui publie un hebdomadaire à l'intention des 115,000 membres de la secte, déclare que la commission devrait s'orienter vers le multilinguisme et le multiculturalisme.

Les groupes ethniques minoritaires ne s'opposeraient pas à l'enseignement du français dans les écoles, mais verraient d'un mauvais oeil toute tentative de l'élément francophone pour imposer sa langue.

Un organisme, connu sous le nom de Newman Alumni of Manitoba, dans un mémoire qui reçoit l'appui de la Fédération canadienne des clubs Newman, un organisme catholique, reproche à certaines provinces d'imposer une double taxation aux catholiques, aux Juifs et aux Canadiens français.

Tous les parents devraient avoir le droit de décider eux-mêmes s'ils doivent diriger leurs enfants vers des écoles confessionnelles ou neutres, sans être dans l'obligation de soutenir deux systèmes scolaires, dit le mémoire.

Une telle situation existe, mais à divers degrés, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Plusieurs provinces ne prévoient pas ou ne prévoient que dans une certaine mesure, l'établissement d'écoles de langue française alors que, dans le Québec, la minorité anglophone jouit pleinement de ses droits dans ce domaine.

Le groupement ajoute qu'il est absurde de prétendre que les Canadiens francophones imposent leur culture à leurs compatriotes anglophones.

Le prochain gouverneur général pourrait être d'origine ukrainienne

WINNIPEG. (PC) — L'idée que le prochain gouverneur général du Canada pourrait être un citoyen d'origine ukrainienne a été mise de l'avant, aujourd'hui, dans deux des huit mémoires présentés par des organismes ukrainiens à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Dans plusieurs mémoires, on se plaint que les Canadiens ukrainiens et ceux des autres groupes ethniques, n'appartenant pas aux éléments anglophones et francophones, obtiennent rarement des postes supérieurs dans la fonction publique fédérale.

Dans la plupart des mémoires, on retrouve les suggestions suivantes :

— Que l'enseignement de l'ukrainien soit reconnu officiellement dans les écoles élémentaires et secondaires du Manitoba et dans les universités;

— Que les organismes culturels, comme Radio-Canada, l'Office national du film et le Conseil des arts du Canada reconnaissent l'existence de la collectivité ukrainienne et des autres groupes ethniques.

Aidez vos reins à éliminer 3 lb de liquide par jour

En général, nous éliminons environ trois chopines de liquide par jour, soit environ trois livres. Mais si les reins deviennent paresseux, il peut s'ensuivre une irritation des voies urinaires et des troubles de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Nous ne sommes jamais si vertueux que lorsque nous sommes malades.

Pline le Jeune

Woodhouse

MAINTENANT 6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR !

A MONTREAL : EST, RUE STE-CATHERINE, EST, RUE ONTARIO, EST, RUE BELANGER, AUSSI : VERDUN, CHOMEDEY ET ST-LAMBERT

Un cadeau pour le foyer est un cadeau toujours apprécié -- Voici quelques suggestions qui conviendront à votre bourse.

MOBILIER à bureau triple, 3 mcx

Comprend un grand bureau triple 64" de long à 9 tiroirs, chiffonnier à 4 tiroirs et lit à panneaux de 4'6". Miroir basculant à bord biseauté. Les tiroirs glissent doucement sur guides centraux en acier et à l'épreuve de la poussière. Fini noyer ou bisque doré. (Table de chevet, disponible en surplus.)

En SPECIAL à **189.95**

Exactement, tel qu'illustré et décrit

MATELAS A RESSORTS SPIRAUX OU SOMMIER-BOITE "REGENT REST" PAR SIMMONS

avec drap et 2 taies d'oreiller

Contient 312 ressorts auto-enclenchements. Coutil de damas en rayonne. Ganses facilitant le maniement. Ventilateurs maintenant une fraîcheur constante. Rembourrage de sisal et de feutre éliminant la sensation des ressorts.

En SPECIAL à **59.95**

SIMMONS

Gratis !

Avec achat du matelas ou sommier-boîte ci-dessus ! Drap, 81" x 100" et une paire de taies d'oreiller de 42". Motif "Rose Ballet".

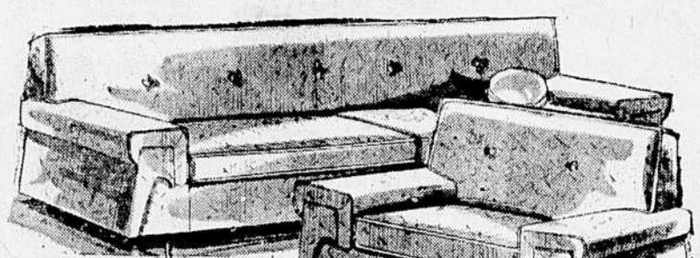

MOBILIER CHESTERFIELD OU DAVENPORT, 2 MORCEAUX

Recouverts de frise d'acétate à motif dans une sélection de 6 coloris. Coussins rembourrés de polymousse sur chesterfield et fauteuil. Ressorts indéformables. Le davenport à ressorts spiraux est transformable en lit double.

S'ouvre pour former un grand lit !

En SPECIAL à **139.95**

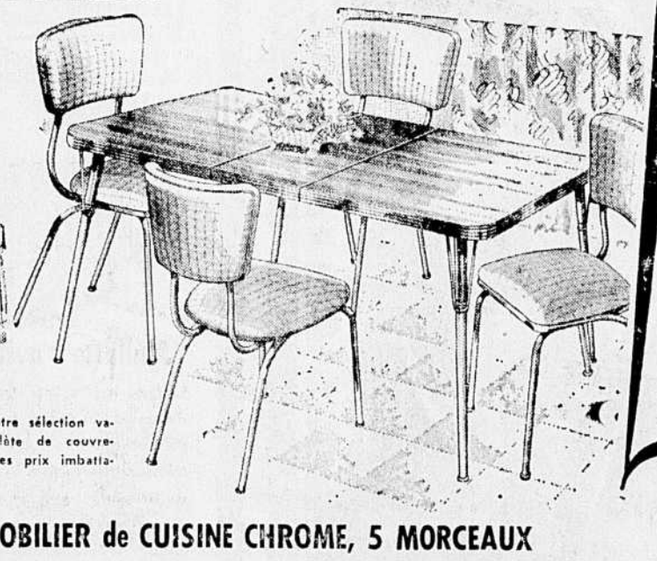

Venez voir notre sélection variée et complète de couvre-planchers à des prix imbattables !

MOBILIER de CUISINE CHROME, 5 MORCEAUX

Table à dessus "Arborite", 30" x 38", s'allongeant jusqu'à 48" à l'aide d'un panneau séparé de 10". Moulure en plastique. Quatre chaises rembourrées de "Tufflex". Pattes à bout pivotant. Teintes diverses.

En SPECIAL à **59.95**

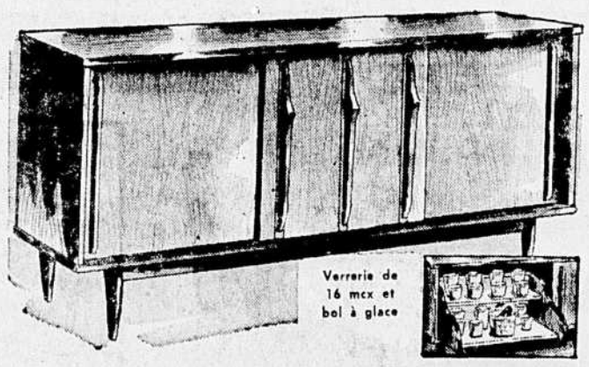

Verrerie de 16 mcx et bol à glace

BAHUT EN CONTRE-PLACAGE DE NOYER

Fini résistant à la chaleur, à l'alcool, et aux égratignures. Lumière automatique. Bar coulissant sur glissière de nylon. Verrerie de 16 morceaux et bol à glace.

En SPECIAL à **99.95**

FAITES VOS EMPLETTES TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES SAMEDI, JUSQU'A 6 H. !

VOTRE CHOIX !

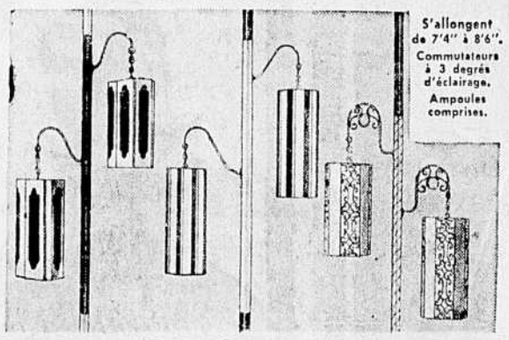

S'allongent de 7'4" à 8'6". Commutateurs à 3 degrés d'éclairage. Ampoules comprises.

LAMPES AJUSTABLES DE CREATION MODERNE

A gauche : Le haut et bas blancs. Centre en contre-placage de noyer. Abat-jour en plastique blanc et or.

Au centre : Partie centrale en cuivre. Bras en cuivre. Le haut et bas bruns. Abat-jour en plastique blanc et brun. **A droite :** Partie centrale en cuivre. Bras en cuivre. Abat-jour blanc avec garniture de couleur orange et or.

En SPECIAL à **24.95** ch.

Utilisez notre plan de "MISE-DE-COTE" pour Noël

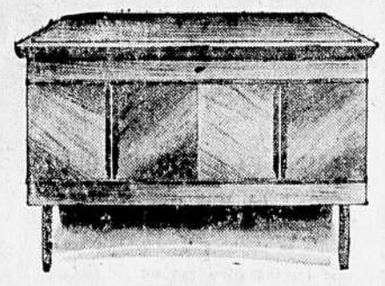

COFFRE EN CEDRE UTILE

Couvercle en bois solide, 5 plis. Intérieur en cèdre rouge. Fini noyer. GRATIS ! Police d'assurance de $100.

En SPECIAL à **69.95**

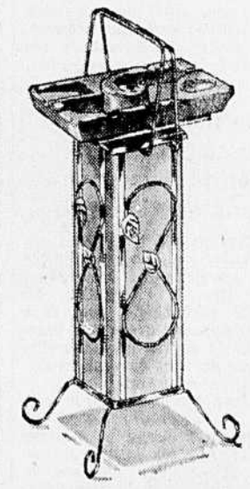

LAMPE-CENDRIER COMBINES DE 24"

Cadre fini cuivre, avec pattes à bout arrondi. Cendrier en céramique. Abat-jour en fibre de verre.

En SPECIAL à **7.95**

CHAQUE RAYON VOUS OFFRE UNE SELECTION VARIEE

Woodhouse

LE GEANT DE L'AMEUBLEMENT AU CANADA... ETABLI EN

1911

AUCUN DEPOT REQUIS

36 MOIS pour PAYER

ACHETEZ et EPARGNEZ CHEZ WOODHOUSE ET OBTENEZ

- **SECURITE**
- **CONFIANCE**
- **SATISFACTION**

SECURITE...

parce que Woodhouse, dans les cas de maladie, chômage, ou dans certaines difficultés industrielles ou financières, diminuera ou suspendra temporairement vos paiements sur vos comptes.

CONFIANCE...

parce que vous faites affaires avec Woodhouse, sans compagnies de finance ou autres intermédiaires, Woodhouse finance ses propres comptes.

SATISFACTION...

parce que toutes les marchandises de Woodhouse sont garanties. Notre sceau de garantie apparaît sur tous nos meubles et articles d'ameublement.

ET VOUS EPARGNEZ ...

parce que le puissant pouvoir d'achat Woodhouse comprend 165 magasins. Woodhouse est membre de la plus grande chaîne de magasins de meubles et d'articles d'ameublement au Canada.

NOUS PAYONS MOINS CHER et VOUS EPARGNEZ !

915 est, rue STE-CATHERINE

TÉL. 845-9261 — 6 ÉTAGES

EN FACE DE LA PHARMACIE MONTRÉAL — STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ARRIÈRE

1180 Boul. LABELLE
(CHOMEDEY)
Tél. 686-3750-1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le Boul. Jarry.

AUTRES SUCCURSALES

3913, rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343	43, rue GREEN (St-Lambert) Tél. 671-7270-9	2322 est, rue BELANGER (près Iberville) Tél. 725-2471-2	3956 est, rue ONTARIO (près Boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

Woodhouse

... l'endroit où vous trouverez la qualité dans une grande sélection de valeurs en articles d'ameublement !

CINZANO

sec-importé de France

doux-importé d'Italie

CINZANO

Appareils téléphoniques à clavier, dès l'an prochain

Dès le début de 1966, la Compagnie de téléphone Bell du Canada commencera l'installation de téléphones à clavier dans le territoire qu'elle dessert. M. A. G. Lester, vice-président à la planification de Bell Canada, l'a annoncé, mardi midi, lors d'une causerie aux membres du club Kiwanis-Royalmount au banquet soulignant le 10e anniversaire de fondation de ce groupement.

Soulignant qu'il s'agit peut être de l'innovation la plus importante apportée dans le domaine de la téléphonie depuis l'avènement de la composition par cadran rotatif, M. Lester a précisé que certaines caractéristiques du téléphone à boutons-poussoirs en feront un appareil d'acheminement de données aussi bien qu'un moyen de transmission de la voix sur distances plus ou moins longues.

Parmi les nombreuses applications prévues de ce nouvel appareil, le vice-président a mentionné la possibilité de transiger directement, sans intermédiaire, avec les banques, d'obtenir automatiquement des renseignements sur les valeurs boursières et sur les fluctuations des marchés, ou même de faire ses emplettes par téléphone sans avoir même à parler à qui que ce soit.

Il a précisé qu'un tel système de commutation électronique rendrait un jour possible d'offrir des services avantageux qu'il est difficile, sinon impossible dans certains cas, d'offrir aujourd'hui. Les système électroniques peuvent, grâce à leur capacité de faire des vérifications automatiques, corriger les erreurs et mettre en oeuvre des circuits de secours afin d'assurer la continuité du service. En outre, ils demandent moins d'entretien que l'équipement actuel.

M. Lester a souligné, cependant, que les nouveaux services rendus possibles par la commutation électronique ne sont pas encore entièrement mis au point, mais qu'il existe sans conteste des possibilités croissantes de nouvelles applications dans un avenir rapproché.

"Ainsi, a-t-il dit, nous sommes au début d'une ère qui sera caractérisée non seulement par la souplesse de la commutation des appels téléphoniques, mais aussi dans la commutation de données manuscrites et de toute autre nature."

Controverse au sujet de "Docteur Faust"

GLASGOW. (AFP) — Une nouvelle mise en scène du "Docteur Faust" de Christopher Marlowe, contemporain de Shakespeare, a été annulée jeudi soir parce que la Reine Elizabeth y était représentée comme incarnant l'un des sept péchés capitaux.

Dans l'intention de moderniser la pièce, le producteur américain Charles Marowitz y avait inclus une scène où apparaissaient les sept péchés capitaux, chacun d'eux interprété par un acteur représentant un chef d'Etat contemporain.

L'acteur représentant la paresse portait un masque à l'image de la Reine et imitait sa voix. Le général de Gaulle représentait l'orgueil. Mao Tsé Toung et Staline faisaient également partie de la "distribution".

Au cours d'une discussion orageuse dans les coulisses juste avant le lever du rideau, le directeur du théâtre, M. Michael Goldberg, mit en demeure le metteur en scène de supprimer toute référence offensante à la souveraineté.

M. Marowitz se refusa formellement à modifier sa mise en scène, et les quelque cent-cinquante spectateurs qui attendaient le début du spectacle furent informés qu'il n'aurait pas lieu. Cette annonce donna lieu à des mouvements divers, la moitié des spectateurs appuyant le metteur en scène, l'autre moitié le directeur.

Les instituteurs du comté de Gérin-Lajoie sont dans une impasse

Quelque 400 instituteurs enseignant aux niveaux primaire et secondaire dans le comté du ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, sont dans une impasse, quant aux négociations en vue du renouvellement de leurs conventions collectives de travail.

Les négociations dans le comté de Vaudreuil-Soulanges se prolongent depuis le 25 mars 1965. Les 200 instituteurs de 17 Commissions scolaires locales attendent le renouvellement de leurs contrats depuis le début de la présente année scolaire.

Les 167 professeurs de la Commission scolaire régionale Vaudreuil - Soulanges "travaillent pour la deuxième année sans la protection d'une convention collective", déclare le président de l'association qui groupe ces enseignants, M. Jean-Marie Guay.

M. Guay ajoute qu'une sentence arbitrale (exécutoire selon la loi, n'a pas été respectée par l'employeur, même si elle a été prononcée en 1964.

Après plusieurs séances de négociations, le Syndicat des instituteurs et institutrices catholiques de Vaudreuil, qui représente les professeurs de toutes les Commissions scolaires de ce comté, a demandé l'aide d'un conciliateur.

"Cependant les délais de conciliation tirent à leur fin", a déclaré M. Guay.

Les professeurs seront appelés sous peu à une assemblée spéciale au cours de laquelle ils devront prendre des décisions importantes.

HANDY ANDY POUR SPECIALISTES L'AUTOMOBILE

Quelquefois la DIFFERENCE est bien évidente mais

Chez HANDY ANDY cette DIFFÉRENCE se trouve dans notre fameux service "personnel"

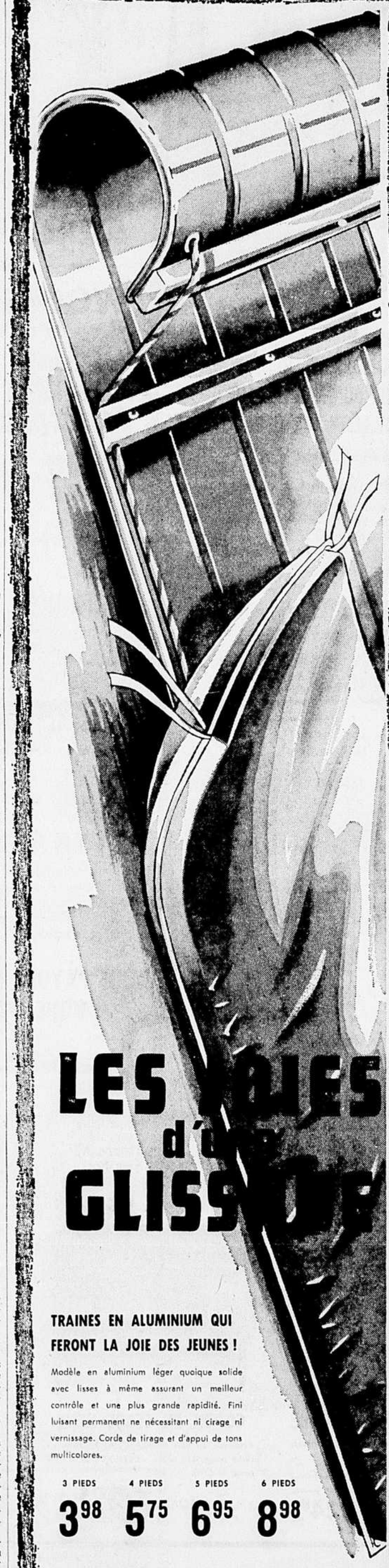

LES ... d'... GLISSOIRS

TRAINES EN ALUMINIUM QUI FERONT LA JOIE DES JEUNES !

Modèle en aluminium léger quoique solide avec lisses à même assurant un meilleur contrôle et une plus grande rapidité. Fini luisant permanent ne nécessitant ni cirage ni vernissage. Corde de tirage et d'appui de tons multicolores.

3 PIEDS	4 PIEDS	5 PIEDS	6 PIEDS
3.98	5.75	6.95	8.98

Coussins de traines rembourrés de mousse

Recouverts de beau vinyl quadrillé, rembourrés de mousse de 1". Munis de fortes attaches.

2 pieds	3 pieds	4 pieds	5 pieds
1.39	1.97	2.79	3.49

VENTE ! Cadeau de Noël de gala pour la table !

Service à dîner anglais importé de 52 articles pour 8 couverts

En semi-porcelaine ne s'écaillant pas à motifs de fleurs. Le service comprend assiettes à dîner, à pain et à beurre, bols à soupe, tasses et soucoupes, sucrier, crémière, plat, bols à légumes et à fruits.

SPECIAL 14.99

Verrerie 24 pièces
SERVICE POUR 8
Motif floral blanc satiné, bord n'offrant aucun danger, base solide. Tumblers, verres à jus et à eau.
2.99

COUTELLERIE
ACIER INOXYDABLE
32 PIECES
SERVICE POUR 8
Couteaux de table, fourchettes de table, cuillères à soupe et cuillères à thé.
4.99

NOUVEAU ! Juste à temps comme cadeau des Fêtes !

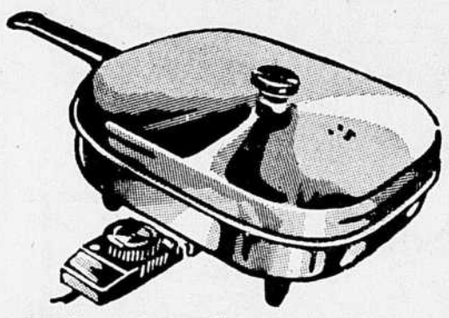

Poêle à frire électrique, 10½"

Nouvelle surface "Teflon" permettant cuisson sans collage et nettoyage sans écurage. Approuvée par CSA. • Genre à raccord automatique. • Supporte l'immersion. • Couvercle aluminium en forme de dôme. • Spatule de bois comprise.
14.88

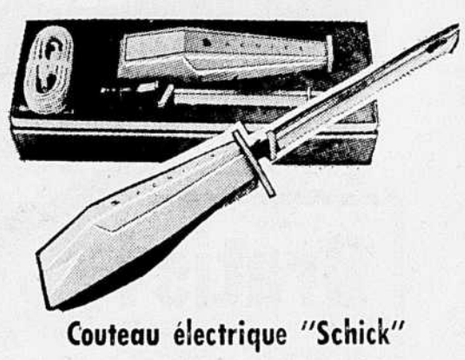

Couteau électrique "Schick"

Dorénavant vous pourrez dépecer et tailler de façon experte, chez vous même. Coupe tout ! • Deux lames alternatives en acier inoxydable. • Protecteur de graisse sur les lames. • Corde de 8 pieds, détachable. • Garantie d'un an.
19.95

Mallette "avion" en nylon bleu

La façon la plus intelligente et commode de voyager, c'est d'emporter tout ce dont on a besoin dans une même mallette. Bords et angles en nylon 100% caoutchouté, et renforts en Masonite. Dessus moulé. Glissières partout. Serrures 3 positions de la meilleure qualité. Crochet pivotant pour cintres à vêtements. Deux poches extérieures. Au complet avec trois cintres.
19.98

Magnétophone 4 transistors

Pour enregistrer leçons, lettres, concerts, etc. Contrôle de volume pleine étendue, vitesse réglable. Avec rubans d'enregistrement et bobine enrouleuse. Ce magnétophone est muni d'un verrou de sûreté pour empêcher l'effacement accidentel de l'enregistrement durant le réenroulement. Au complet avec microphone à cristal, écouteur magnétique et piles.
SPECIAL 16.88

Joie à Noël

Pour remplir la maison de bonne humeur et de l'esprit des fêtes.

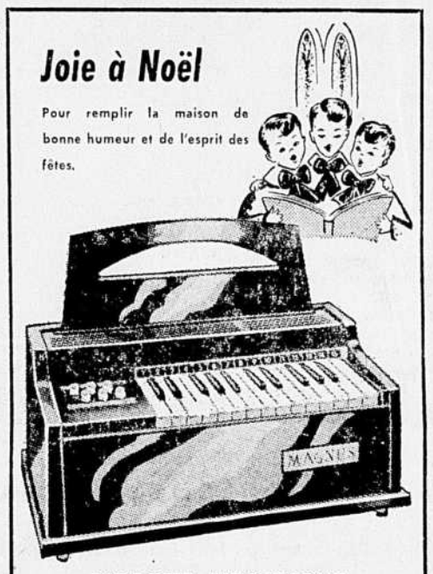

L'ORGUE ELECTRIQUE A ACCORDS "MAGNUS"

Le meilleur moyen de votre compte, à peu de frais, de découvrir les aptitudes musicales de vos enfants. N'importe qui peut en jouer sans avoir jamais pris de leçons.
• 25 touches normales pour la mélodie, 6 boutons pour les accords.
• Interrupteur.
• Cabinet en polystyrène de teinte acajou.
39.95

20% de rabais sur toutes les décorations de Noël à l'exception des lumières de Noël

MOINS QUE ½ PRIX !

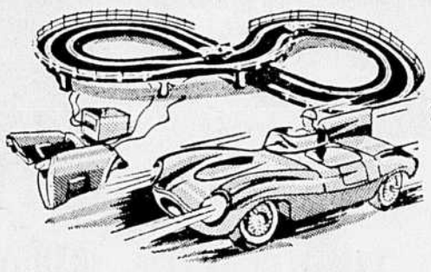

FAIT SPECIALEMENT pour HANDY ANDY

Ensemble de course sur route Strombecker

Comprenant voies courbe, droite et en zigzag; 8 sections à barrière; autos "D" Jaguar et Testa Rowsa; manettes de contrôle à rhéostat avec freins; unité motrice approuvée par la UL, etc. Au complet avec livre d'instructions.
18.88

REG. 3.95 SPECIAL 1.97

Bonhomme de neige de 4 pieds

Superbe jouet en Vinyle gonflable, aux belles couleurs vives, afin d'émerveiller tout bambin.

Pour faciliter vos emplettes de Noël, tous les magasins HANDY ANDY sont OUVERTS TOUS LES SOIRS excepté le samedi, jusqu'à 9 heures ; dans les centres d'achats, jusqu'à 9 h. 30, jusqu'au 24 décembre

Faites tous vos achats chez Handy Andy et profitez de son pratique plan "mise de côté". Vous ne payez que $1 par semaine !

Plus sanguinaire que Dracula . . .
"LE MONSTRE AU MASQUE"
aussi MICHELE LEMOINE, JANY CLAIR dans "LE MONSTRE AUX YEUX VERTS". En plus GORDON SCOTT dans "LE RETOUR DU FILS DU CHEIK".
LAVAL 3 Grands Films

Exposé de la violence juvénile !
THE Judge AND THE Sinner
RAIDERS of the LEYTE GULF
Tomorrow
RIALTO
Dernier jour : "KWAHERI"
Aussi : "ESCAPE BY NIGHT"

The Metropolitan Opera et The John F. Kennedy Center for the Performing Arts présentent le
METROPOLITAN OPERA NATIONAL COMPANY
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) 842-2112
carmen
COMPLET
LUN. 6 déc. à 8h.00 en anglais
JEU. 9 déc. à 8h.00 en français
SAM. 4 déc. à 2h.30 en anglais
MADAMA BUTTERFLY de Puccini
MAR. 7 déc. à 8h.00 en anglais
MER. 8 déc. à 8h.00 en italien
cinderella de Rossini
SAM. 11 déc. à 2h.30 en anglais
1ère canadienne
SUSANNAH de Floyd
"Suzannah" — Incontestablement une remarquable production . . . du théâtre superbe. — NewYorker
"Suzannah"—Magnifique et saisissante interprétation. — New York Times.
VEN. 10 déc. à 8h.00 en anglais
SOIRÉE DE GALA (6 Déc.) $10.00, 8.50, 6.50, 3.50
Mar. au Sam. $8.50, 7.50, 6.50, 3.50
Mer. au Sam., en Matinée, $6.00, 5.50, 4.50, 2.50
SAMEDI 11 DÉC. (CARMEN) PRÉSENTÉE PAR B'NAI BRITH
En collaboration avec Hurok Attractions Inc.
N. B. Nombre limité de billets à $1.00 pour étudiants pour matinées seulement.

Au Dauphin

"Les Amants", un film de Louis Malle, est toujours à l'affiche du cinéma Le Dauphin. Jean-Marc Bory et Jeanne Moreau en sont les vedettes principales.

BIJOU LA. 4-1983
PAPINEAU ET BOUL. ST-JOSEPH
2 DERNIERS JOURS !
Louis DE FUNES
Geneviève GRAD
et les plus jolies baigneuses
LE GENDARME DE ST-TROPEZ
(SCOPE-COULEURS)

Egalement à l'affiche
Brigitte Bardot
et les dangers du "strip-tease"
EN EFFEUILLANT LA MARGUERITE
avec DANIEL GELIN

De Laurentis produira 3 films en 1966

NEW YORK. (AFP) — La société "United Artists" a signé avec le producteur italien Dino de Laurentis un accord prévoyant la production de trois grands films en couleurs en 1966, a-t-on annoncé hier à New York.

Le premier film, "A Dollar a Head" ("un dollar par personne"), sera réalisé par le metteur en scène italien Sergio Corbucci. La réalisation du deuxième, "Matchless" ("Sans rival"), sera confiée au britannique David Greene. Le troisième sera un film à trois épisodes, intitulé "The Witches" ("Les sorcières"), que tourneront les réalisateurs italiens Vittorio de Sica, Luchino Visconti et Renato Castellani.

QUEL EST . . .
"LE SPORT FAVORI
DE L'HOMME"
Rock Hudson — Paula Prentiss
LES FEMMES dans "CHACUN SON PARADIS"
En couleurs
Les rites d'amour commencent
3e film :
"L'AVENTURIER MAGNIFIQUE"
3 FILMS en COULEURS
Ritz 1313 EST, BÉLANGER 272-5290

Guide ODEON
LA PLUS SOMPTUEUSE REALISATION DE TOUS LES TEMPS
ELIZABETH TAYLOR - RICHARD BURTON - REX HARRISON
CLEOPATRE
EN COULEURS
5e et DERNIERE SEMAINE
CE FILM N'EST PRÉSENTÉ QU'À UN CINÉMA
ODEON-CHAMPLAIN 524-1685
HORAIRE
12.52 - 4.35 - 8.18

Un film de LOUIS MALLE
JEANNE MOREAU
dans
LES AMANTS
CE SOIR 7.30 — 9.30
Le Dauphin 3e SEM.
TEL. 721-6068 BEAUDRIEN près D'ENVILLE

KIM NOVAK
EMBRASSE MOI IDIOT
DEAN MARTIN
DEUXIEME GRAND FILM
'QUE LE MEILLEUR L'EMPORTE'
EN PRIMEUR
Odeon CREMAZIE
8610, ST-DENIS — DU. 8-4210

EN COULEURS
"L'AFFAIRE DE LA STATION #3
GEORGE MAHARIS
RICHARD BASEHART
ANNE FRANCIS
DANA ANDREWS
YUL BRYNNER RICHARD WIDMARK GEORGE CHAKIRIS
"LES TROIS SOLDATS DE L'AVENTURE"
EN COULEUR
MERCIER-ELECTRA-VILLERAY
CL. 5-6224 LA. 2-9177 DU. 8-5577
L'EMBLEME DU CONFORT ET DE LA COURTOISIE

L'EGREGORE
190 est, boul. Dorchester
LE PLACARD
Traduction de
Oh Dad, Poor Dad
avec
DENISE PELLETIER
Jean Besré
Luce Guilbault
Mise en scène :
André Pagé
Sur semaine: 8h.30
Dimanche: 7h.30
Lundi: relâche
Réservations: 866-9344

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
chef d'orchestre : Alexander Brott
"STABAT MATER" . . Pergolesi
CONCERT GRATUIT
"STABAT MATER" . . .Pergolesi
Solistes : Yolande Deslaurier, sopr. Ann Golden, contralto
Chorale : Ensemble vocal de l'Ecole Normale
Commentateur invité : Abbé C. Morin, Doyen, Faculté de Musique, Université de Montréal.
Vendredi soir, le 10 déc., 8 h. 30
Salle Claude Champagne
200, chemin Bellingham

★ DEMAIN ★
Un film de INGMAR BERGMAN
"Un été avec Monika"
version suédoise orininale et sous-titres anglais !
2e FILM UN FILM A LA MANIERE DE BERGMAN ! — N.Y. Post
Prix international de la critique, XIVe Festival du cinéma, à Cannes
"PEAU D'ETE"
Produced and Directed by LEOPOLDO TORRE NILSSON
v.o. - s.-t. angl.
Dernier soir : "TORMENT"
EMPIRE 451 ave Ogilvy ave. inf. 274-4521

Ce soir,
pourquoi ne pas jouer au
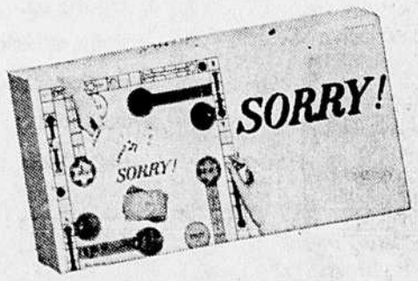

faites vos jeux avec Parker Brothers

HORAIRES

ALOUETTE : "Sleeping Beauty" : 8:30. Matinée merc., sam., dim. : 2:00.

AVENUE : "Murder most foul" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

BIJOU : "Le gendarme de St-Tropez" : 12:00, 3:30, 6::40, 10:20. "En effeuillant la marguerite" : 1:32, 5:02, 8:32.

CANADIEN : "Gentleman de Cocody" : 1:25, 4:30, 7:18, 10:20. "Jeu de l'assassin" : 12:07, 3:02, 6:00, 8:55.

CAPITOL : "The War Lord" : 10:00, 12:05, 2:25, 4:40, 6:55, 9:15.

CHAMPLAIN : "Cléopâtre" : 12:52, 4:35, 8:18.

CHATEAU : 'Jerry souffre douleur" : 2:40, 6:05, 9:30. "Condamné à être pendu" : 1:05, 4:30, 7:55.

CINEMA DE MONTREAL : "Shériff de ces dames" : 1:00, 6:10. "Ranch du Bagne" : 2:50, 8:10. "Et Dieu créa la femme" : 12:00, 4:30, 9:50.

CINEMATHEQUE CANADIENNE (360 McGill) : "This hour has 7 days" : 6.30. "Voleur de bicyclettes" : 9:00.

CINERAMA—THEATRE IMPERIAL : "The Greatest Story Ever Told" : tous les soirs : 8:00. Dimanche : 7:30. Merc., sam., dim. : 2:00. Enfants 10 ans admis aux matinées seulement.

CREMAZIE : "Le meilleur l'emporte" : 12:10, 4:05, 8:02. "Embrasse-moi idiot" : 1:50, 5:46, 9:42.

DAUPHIN : "Les amants" : 7:30, 9:30. Sam. et dim. : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

DORVAL : Salle Rouge : "Saboteur" : 9:30. Matinée : merc., sam : 3:10. "Hush, Hush, Sweet Charlotte" : 7:10. Matinée : merc., sam. : 1:0. Dimanche : 1:00.

Salle Dorée : "Harum Scarum" : 9:35. Matinées : merc. sam. : 3:00. "Joy in the morning" : 7:30. Matinées : merc., sam. : 1:15. Dimanche : 1:50.

ELECTRA : "L'affaire de la station 3" : 12:30, 4:13, 7:56. "Les 3 soldats de l'aventure" : 2:28, 6:17, 9:54.

ÉLYSÉE : Salle Resnais : "Le Bonheur" : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein : "Le Révolutionnaire" : du lundi au vendredi: 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

EMPIRE : "Tourments" : 6:40, 8:55. Dimanche : 1:00.

FESTIVAL : "Onibaba" : du lundi au samedi : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANCAIS : "Jerry souffre douleur" : 11:25, 2:35, 6:00, 9:25. "Condamné à être pendu" : 10:00, 1:10, 4:25, 7:50.

GRANADA : "La Vérité" : 1:00, 5:05, 9:10. "Le dernier pistolet" : 3:30, 7:35.

JEAN-TALON : "Gentleman de Cocody" : sur sem. 6:00, 8:55. "Jeu de l'assassin" : sur semaine, 7:23, 10:25.

KENT : "The Knack" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:35, 9:35.

LA SCALA : "Un chef de royans explosif" : 12:30, 5:20, 10:00. "Docteur Jerry et Mister Love" : 2:00, 7:00. "Viva Las Vegas" : 3:50.

LAVAL : "Le monstre au masque" : 12:10, 4:45, 9:35. "Le monstre aux yeux verts" : 1:35, 6:30. "Le retour du film du Cheik" : 3:10, 8:00.

LIDO (Chomedey) : "Sexe and the single girl". "Black Gold".

LOEW'S : "The Ipcress file" : 10:20, 12:35, 2:45, 5:00, 7:15 9:35.

MERCIER : "Les 3 soldats de l'aventure" : 12.30, 4:13, 7:56. "L'affaire de la station 3" : 2:16, 5:59, 9:42.

MONKLAND : "Saboteur" : 12:55, 5:10, 9:35. "Hush, Hush Sweet Charlotte" : 2:55, 7:20.

OUTREMONT : "Saboteur" : 12:45, 5:05, 9:30. "Hush, Hush Sweet Charlotte" : 2:50, 7:15.

PALACE : The Cincinnati Kid" : 10:30, 12:40, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25.

PAPINEAU : "De l'amour" : 1:10, 4:35, 8:00. "Le monocle rit jaune" : 2:45, 6:10, 9:35.

PARISIEN : "La vie heureuse de Léopold Z" : 10:45, 1:00, 3:10, 5:25, 7:35, 9:55.

PLACE VILLE-MARIE : "Casanova 70" : 12.40, 2:50, 5:05, 7:15, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (Petit Cinéma) : "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.

PLAZA : "Gentleman de Cocody" : 1:25, 4:30, 7:18, 10:20. "Jeu de l'assassin" : 12:07, 3:02, 6:00, 8:55.

RIALTO : "Kwahari" : 1.00, 3:55, 6:55, 9:50. "Escape By Night" : 2:30, 5:30, 8:25.

RITZ : "Le sport favori de l'homme". "Chacun son paradis". "L'aventurier magnifique" : 6:00.

RIVOLI : "La Vérité" : 2:05, 5:40, 9:15. "Le dernier pistolet" : 12:40, 4:15, 7:50.

SAVOY : "Kwahari" : 2:15, 4:50, 7:25, 9:55. "Master Suy" : 1:00, 3:30, 6:05, 8:30.

SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées: merc. sam. 2:15.

SNOWDON : "Ship of Fools" : 12:55, 3:25, 5:55, 8:25.

STRAND : "Kwahari" : 10:00, 1:00, 4:00, 7:00, 10:00. "Escape By Night" : 11:35, 2:35, 5:35, 8:35.

VENDOME : "Pas question le samedi" : 12:15, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.

VERDI : "L'amour à la chaîne" : 12:50, 3:48, 6:55, 10:02. "Les Dons Juans de la Côte d'Azur" : 2:15, 5:23, 8:30.

VERDUN : "Et la femme créa l'amour" : 1:08, 4:40, 8:12. "La déesse du Rio Rimi" : 2:35, 6:07, 9:39. "L'éveil de l'amour" : 12:30, 4:02, 7:34, 11.08, 4:02, 7:34, 11:06.

VERSAILLES : Salle bleue : "Girls Happy" : 6:05, 9:30. Sam. et dim.: 2:40, 6:05, 9:30. "Get Yourself a college girl" : 7:55, Sam. et dim.: 1:05, 4:30, 7:55.

SALLE ROUGE: "Jerry souffre douleur" : 7:45, Sam. et dim.: 1:00, 4:20, 7:45. "Condamné à être pendu" : 6.10, 9:30. Sam. et dim. 2:45, 6:10, 9:30. Sam. et dim. 2:45, 6:10, 9:30.

VIAU : "Cherchez l'idole". "Le combat du capitaine Newman". "Plus sauvage d'entre tous" : 6.00.

VILLERAY : "Les 3 soldats de l'aventure" : 12:35, 4:14, 8:00. "L'affaire de la station 3" : 2:19, 6:03, 9:47.

WESTMOUNT : "Magnificent Men in their flying machines" : 8:30, Matinées : merc. sam. dim.: 2:15.

Le prix André-Bazin à Luis Bunuel

A l'issue du Festival d'Acapulco, la Fédération internationale des écrivains de cinéma a décerné le prix André-Bazin à Luis Bunuel pour son dernier film : "Simon du désert".

Il y a trois ans, Luis Bunuel avait déjà obtenu la même récompense pour "l'Ange exterminateur".

Rappelons que le prix André-Bazin a été fondé par les écrivains et critiques de cinéma en hommage à la mémoire d'André Bazin, célèbre critique de cinéma français, mort en 1958.

La Revue des Fêtes du Rideau Vert

Depuis 1960, le Théâtre du Rideau Vert offre tous les ans au public montréalais, une Revue des Fêtes destinée à signaler joyeusement la fin et le commencement de l'année, spectacle dont le titre est toujours un programme : "Henni soit qui joual y pense", "Un p'tit coup d'rouge au Rideau Vert", "Qui s'y frotte s'y pique", "Ne perdez pas la tête" et cette année : "On grève . . . de rire".

La Revue des Fêtes 1965-1966 : "On grève . . . de rire" est une autre création canadienne de Gina Bausson et André Montmorency, en collaboration avec Jacques Lorain. La distribution comprend Germaine Giroux, Roland Bédard, Arlette Sanders, Jacques Lorain, Marthe Choquette, André Montmorency, Françoise Lemieux et Benoit Marleau. La musique est d'André Gagnon, la mise en scène d'Yvette Brind'amour, le décor de Guy Rajotte et les costumes sont de François Barbeau.

"On grève . . . de rire" prendra l'affiche le 15 décembre jusqu'au 14 janvier, avec ses couplets satiriques, ses imitations de notre milieu, le feu d'artifice de ses blaques. Entre Pirandello et Molière, la Revue des Fêtes intercale, sans prétention, un éclat de rire de bon aloi.

Non seulement Robert Hossein "ressuscitera" dans le Troisième épisode d'"Angélique", ("Angélique et le Roy") mais il sera débarrassé de la cicatrice et de la claudication dont il avait été gratifié dans "Angélique, marquise des Anges".

Le Ballet de Winnipeg aux USA en 1967

WINNIPEG (PC) — Le Royal Ballet de Winnipeg, qui terminera bientôt une tournée aux Etats-Unis, en commencera une autre en 1967. La compagnie a signé un accord avec l'impresario Sol Hurok, de New York, qui organise la tournée qui se fait actuellement.

Le gérant général de la troupe, M. Sergei Sawchyn, a déclaré que la prochaine série de spectacles débutera en janvier 1967 pour une durée de huit à dix semaines, dans les Etats américains du centre-ouest, sud-ouest, et de la Nouvelle-Angleterre.

La compagnie était enchantée de l'offre résultant des excellentes critiques des représentations en cours, a souligné M. Sawchyn.

Un porte-parole de l'agence Hurok a précisé que les rapports des critiques et des gérants de théâtres aux Etats-Unis témoignaient d'un enthousiasme débordant.

La semaine dernière, on a annoncé que cette troupe de ballet, fondée il y a 25 ans, participera au festival de Stratford, au mois d'août.

La saison prochaine, cette compagnie a un engagement de 12 semaines pour donner des spectacles aux Etats-Unis. Il est également question de tournées à l'étranger.

QUEEN BEES
sera au Pub de l'hôtel SKYLINE
aujourd'hui

Suggestions de CADEAUX

GRAND CHOIX CHEZ GAGNON Frères

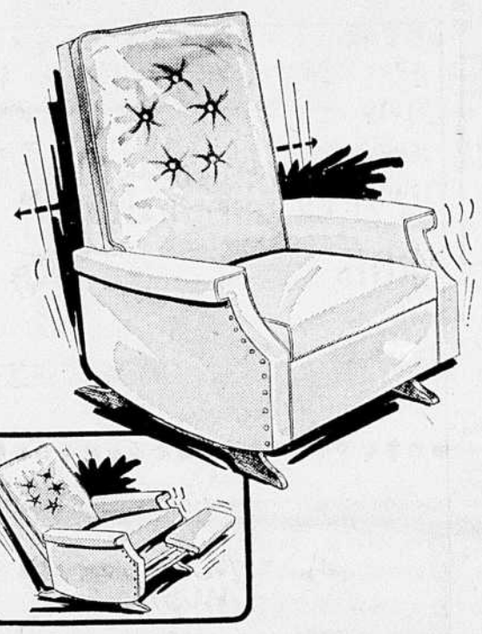

FAUTEUIL BERÇANT ET BASCULANT
D'UN MANUFACTURIER REPUTE — Réglable à 5 positions différentes. Dossier genre oreiller rembourré. Coussin de siège rembourré. COUVERTURE TOUTE CUIRETTE.
SPECIAL DES FETES $99.00

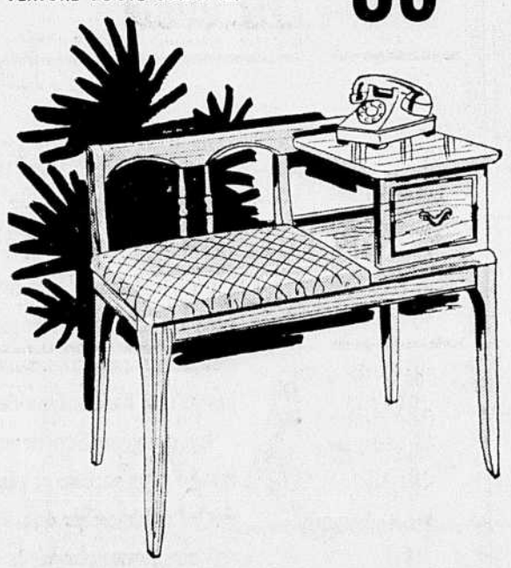

BANC DE TÉLÉPHONE
Ce banc de téléphone n'est-il pas d'un goût décoratif spécial. — Grandeur 32" x 17" ; hauteur 27". Siège de caoutchouc mousse.
SPECIAL DES FETES $39.95

MAGNIFIQUE DISCOTHÈQUE
32" x 16" x 28", style moderne. Beau fini noyer.
SPECIAL DES FETES $49.95

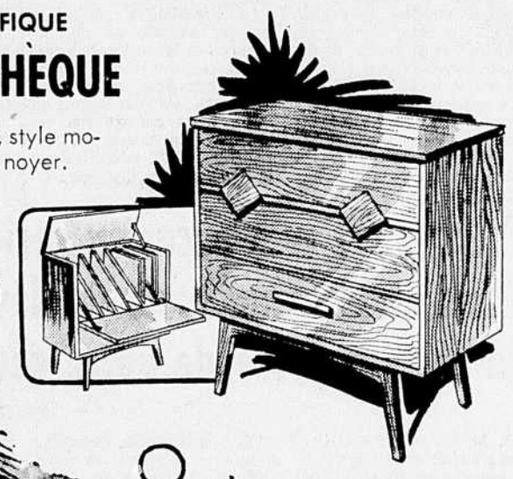

Le "PETITE", modèle portatif avec écran de 12 pouces, No TP-2521
• Lampe-écran aluminisée de 12 pouces • Modèle léger, seulement 19 livres • Ecouteurs de 15 pouces de fil pour vous permettre d'écouter en privé • Circuits scellés de l'âge spatial garantis pour la vie • Châssis spécial • En deux tons : CHARCOAL et GRIS ou BRUN et IVOIRE.
SPECIAL DES FETES $139

JOLI BAHUT
D'une longueur de 72". Trois panneaux coulissants. Fait en véritable noyer. Très décoratif.
SPECIAL DES FETES $69.95

GAGNON Frères
Plan de finance amical et exclusif
Vous transigez SEULEMENT avec GAGNON Frères SANS INTERMEDIAIRE
Aucune compagnie de finance n'est mêlée au crédit chez GAGNON Frères
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

9 magasins pour mieux vous servir . . . à travers la province . . .
6421, boul. ST-LAURENT COIN BEAUBIEN CR. 7-4113
3690 est, rue ONTARIO LA. 6-2845
1214 est, AVENUE MONT-ROYAL LA. 3-2169
2371 ouest, RUE NOTRE-DAME WE. 3-7395
6014 Boul. MONK PO. 6-8553
5035 Ave VERDUN PO. 6-2323
4060 RUE MONSELET 322-9350 MONTREAL-NORD
A SAINT-JEROME : 453, rue SAINT-GEORGES, GE. 2-4425
A DRUMMONDVILLE, rue SAINT-DAMASE, GR. 2-3393

Réorganisation des services à Laval

La réorganisation des services municipaux de Laval et leur installation dans des locaux permanents ou temporaires se poursuivent activement.

C'est ainsi que la Cour municipale a été établie en permanence dans l'ancien hôtel de ville de Pont-Viau, où est déjà installé le Service de la police de Laval.

Deux juges municipaux doivent être nommés incessamment par le comité exécutif, conformément aux stipulations de la charte de la ville. Les cours municipales qui existaient dans chacune des 14 anciennes municipalités de l'île Jésus ont donc été abolies.

Le Service de l'urbanisme, dirigé par M. Claude Langlois, a été installé temporairement dans l'ancien hôtel de ville de Duvernay. Quand les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville de Laval seront terminés, ce service sera de nouveau transféré dans de nouveaux locaux prévus à cette fin.

Il en est de même du Service des estimations, provisoirement installé dans l'ancien hôtel de ville d'Auteuil.

Par ailleurs, le directeur du Service des loisirs et de la récréation, M. Arthur Lessard, et son personnel occupent maintenant des locaux aménagés dans l'ancien hôtel de ville de Vimont.

Tous les autres services sont groupés dans l'hôtel de ville de Laval (Place Chomedey), notamment le Service de la trésorerie, ce qui permet une plus grande efficacité administrative.

Cependant, dans le but d'accommoder les contribuables, des démarches ont été entreprises afin d'obtenir que les comptes de taxes puissent être payées dans toutes les banques et caisses populaires de l'île Jésus.

Une entente devrait être conclue sous peu, à ce sujet, et les contribuables de Laval en seront aussitôt informés.

Renault lancera au Canada une voiture de style américain

TORONTO (PC) — La compagnie Renault lancera sur le marché canadien une voiture compacte, de style américain.

M. Pierre Legodec, vice-président et directeur général de la compagnie Renault du Canada, a déclaré que ce modèle, la Renault 16, la plus grosse voiture que construit la compagnie, fera son entrée au mois de juin 1966.

La Renault 16, déjà vendue en France, est de style "fast-back" avec porte à l'arrière.

M. Legodec accompagnait la première livraison de Renault assemblées à l'usine de Saint-Bruno, au Québec et destinées aux concessionnaires de l'Ontario.

Il a ajouté que sa compagnie prévoit vendre 6,000 automobiles au Canada en 1966, presque toutes de fabrication canadienne.

Il a aussi souligné le désir de sa compagnie d'incorporer dans l'assemblage de la Renault des pièces fabriquées au Canada.

"Le nombre de pièces canadiennes dans les voitures assemblées à Saint-Bruno augmenteront de 40 pour cent dans les cinq prochaines années."

Comment offrir un panier de Noël à des déshérités

Encore cette année, le Service municipal de bien-être social est prêt à guider les personnes qui désirent offrir un panier de Noël à des déshérités.

Toute personne désireuse de venir en aide à un foyer indigent peut s'adresser au Service de bien-être social qui lui indiquera le nom et l'adresse d'une famille, le nombre d'enfants et leurs âges.

En s'adressant aux donateurs éventuels, M. Charles Renaud, directeur du service, explique la formule suggérée : "Vous préparerez un panier de Noël de la dimension de votre coeur et de votre bourse et nous vous demanderons d'aller le porter vous-mêmes. Nous savons que vous procéderez avec tout le tact et toute la discrétion voulus, car ces gens, en dépit de leur pauvreté, ont leur dignité et leur pudeur".

M. Renaud conseille également : "Faites-vous accompagner de l'un de vos enfants qui apportera aussi quelques friandises et quelques jouets qu'il aura sacrifiés. Pour vous, comme ce le fut pour d'autres, ce sera une visite qui restera dans votre mémoire et vous aurez ajouté à votre geste de charité matérielle la charité du coeur".

Afin qu'il n'y ait pas de duplications, toutes les demandes de panier de Noël sont enregistrées au "Fichier central de Noël".

Comment communiquer, en l'occurrence, avec le service du bien-être social ? Il s'agit de s'adresser à Mlle Françoise Dumoulin (872-4496) ou M. Maurice Rowan (872-4468).

Cambriolages

Au cours d'une série de vols avec effraction, des cambrioleurs ont raflé $2,250 d'effets divers chez Mme Cécile Gauvin, 1965, boul. St-Joseph ; $1,100 de tuyaux à la plomberie Rex, 7780 Casgrain ; trois caisses de radios transistors dans un camion de la Watson Cartage, 370 est, Jean-Talon, immobilisé à l'arrière du no 5500, Bélanger ; une quantité d'articles dont seul un inventaire dressera la liste au B & B Bargain Store, 7494, Papineau.

Idées de cadeaux chez MORGAN

Les cinq magasins Morgan
OUVERTS CE SOIR
et tous les soirs sauf les samedis jusqu'à Noël
Centre-ville et Snowdon 9h à 9h
Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 10h

Caméras! Jumelles! Longues-vues! Microscopes! Projecteurs!

Appareils de qualité indiscutée... cadeaux superbes à offrir !

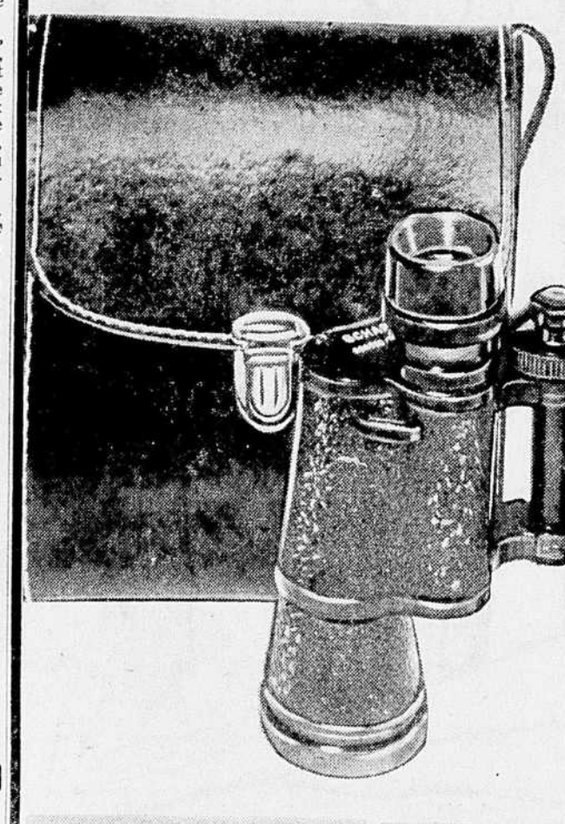

A. Jumelles 7 x 35 optique supérieure livrées dans un bel étui cuir

Prix courant 29.95

19.88

Jumelles donnant une luminosité et une netteté remarquables, mise au point par mollette. Livrées avec étui cuir ... présentation boîte-cadeau.

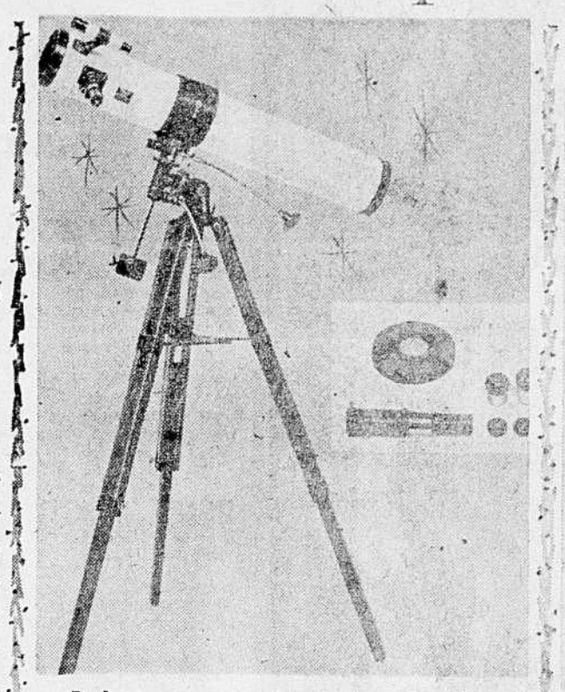

B. Longue-vue traitement anti-reflet

Permet d'obtenir de forts grossissements de grande précision; mise au point sur coulant à tirage, facilitant la recherche des étoiles, des astres. Cette lunette possède en outre une lunette dite "chercheur" miroir 300 x 4½ po.

Prix courant 119.95 **99.88**

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT

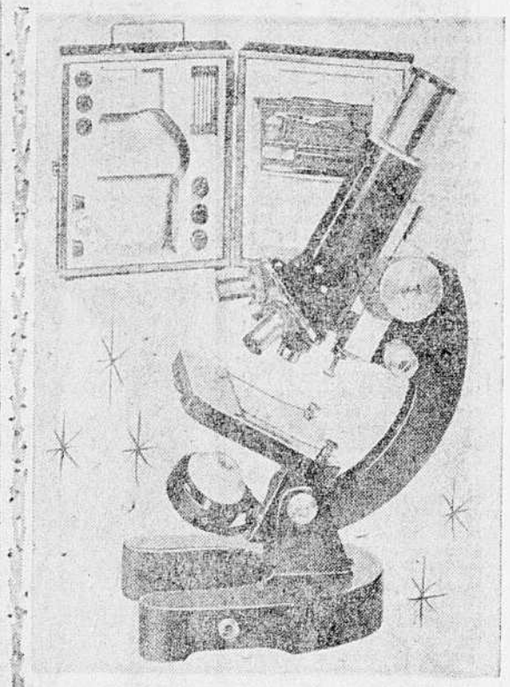

C. Microscope puissant "1200"

Réalisé selon les conceptions les plus modernes appliquées au domaine de la microscopie, recommandé aux jeunes étudiants, livré dans un coffret bois franc. Fonctionnement lampe 3 volts ou piles de flumes réservoir, ou encore sur courant électrique. Accessoires de base compris.

Prix spécial **29.88**

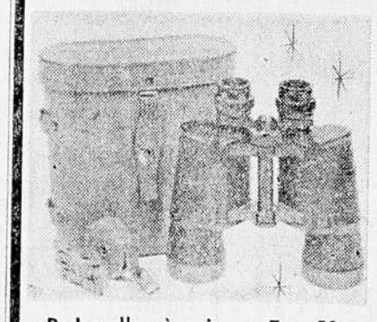

D. Jumelles à prismes 7 x 50

L'instrument le plus simple pour voir de loin le jour, et particulièrement recommandé pour le soir. Mise au point par mollette. Etui cuir. Présentation en boîte-cadeau.

Prix courant 39.95 **29.88**

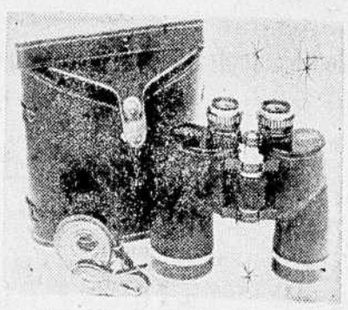

E. Jumelles 8 x 40

Grand champ de vision — A très fort grossissement et de grande luminosité ! Mise au point par mollette. Livrées dans un étui cuir. Présentation en boîte-cadeau.

Prix courant 59.95 **49.88**

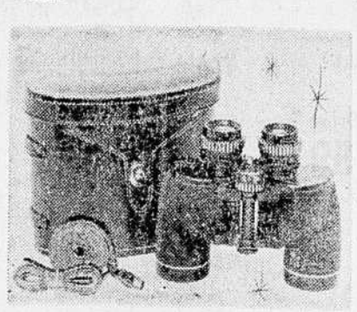

F. Jumelles 10 x 50

Grands oculaires — Très forte luminosité, objectif puissant, grossissement 10 fois. Etui cuir forme "V". Présentation en boîte-cadeau.

Prix courant 79.95 **59.88**

G. Longue-vue à rallonge

Prix spécial **29.88**

A oculaire grossissant permettant la recherche des étoiles et des astres, ou sites terrestres. Grande luminosité. 60 x 60 mm.

MAGASIN CENTRE-VILLE SEULEMENT

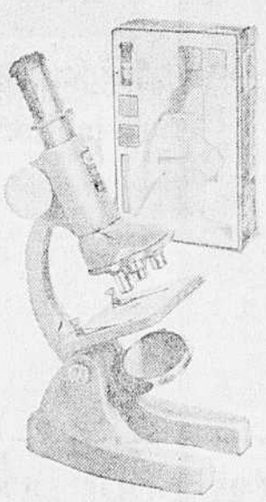

H. Trousse microscopique prix économique

Prix spécial **10.88**

Un instrument de grande précision pour étudiant débutant. Livré avec préparations microscopiques. Un cadeau pas cher et qui fera sûrement plaisir.

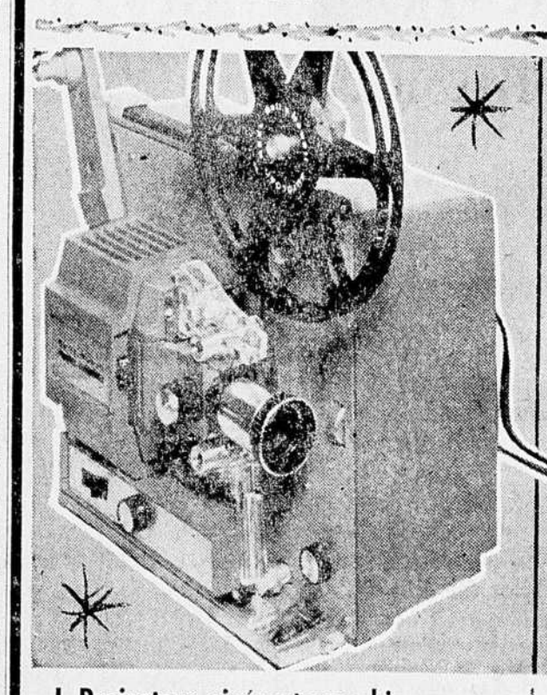

J. Projecteur cinématographique Bell & Howel "super 8" 8 mm.

Appareil simple mais de fabrication robuste et soignée. Un cadeau apprécié par toute la famille. Rebobinage entièrement automatique d'une bobine à l'autre; commande d'arrêt de marche avant et arrière; réglage de mise au point; logement pour ranger le cordon; couteau pour film; commande d'inclinaison; bobine 400 pieds.

99.88

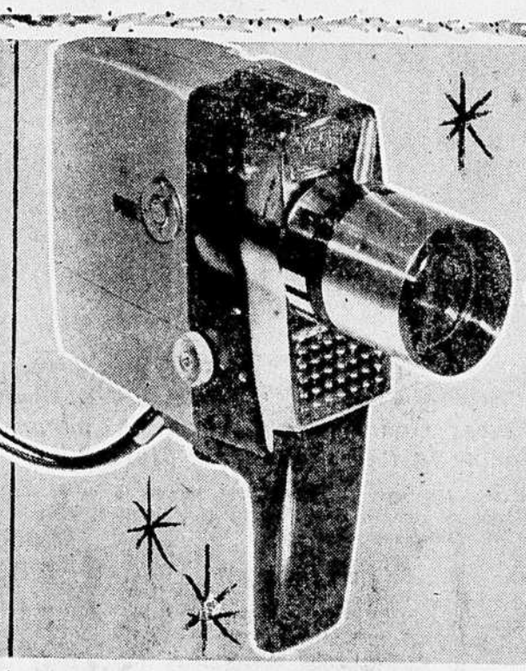

K. Ciné-caméra Yashica "super 25" livrée avec lampe !

Pour devenir du jour au lendemain un cinéaste averti... nouvelle caméra à chargement Kodapak facilité qui peut être mis dans l'appareil sans précaution spéciale. Lentilles ZOOM REFLEX FL. 8; cellule réglant automatiquement le diaphragme; déroulement des films constant et sans à coup.

Prix spécial **99.88**

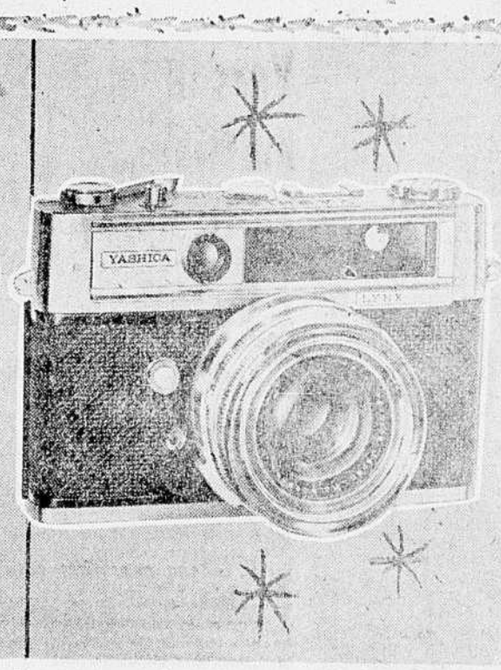

L. Appareil Yashica 'Lynx 5000' 35 mm

Le cadeau idéal ! Excellent objectif fl. 8 Hashinon; cellule couplée CDS; obturateur faisant la pose et les instantanés à la vitesse de 1 à 1/1000 seconde. Livré avec étui, flash, pellicule et 12 ampoules.

79.88

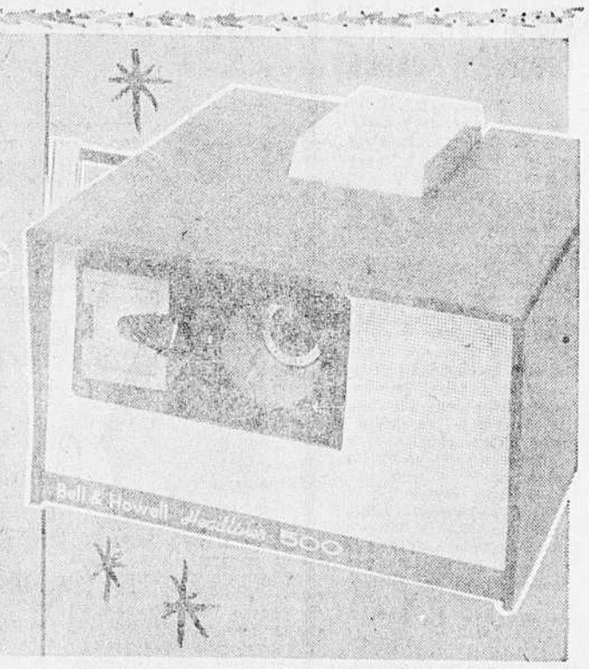

M. Projecteur Bell & Howell "710"

Fonctionnement semi-automatique, appareil présenté dans sa propre mallette. Objectif F3.5 4 pouces, Triona de grande précision; ventilateur d'air frais assurant le refroidissement de la lampe et de la photo pendant la projection.

Prix spécial **49.88**

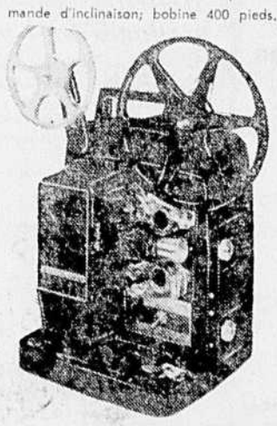

N. Projecteur Bell & Howell "256Y" 8 mm.

Prix spécial **79.88**

Projecteur puissant, pas cher, pour vues 8 mm. Rebobinage automatique, objectif Zoom. Compact et fonctionnement simple. Pour bobine 400 pieds. Modèle "256Y".

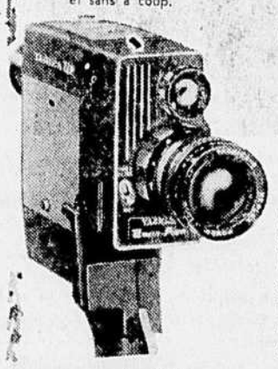

O. Ciné-caméra Yashica "8 up" 8 mm ... entièrement automatique

Prix spécial **89.88**

Fonctionnement simple et entièrement automatique, lentilles ZOOM puissantes; oeil électrique CDS; objectif FI-8 de 9 à 28 mm.; mise au point REFLEX; filtre incorporé.

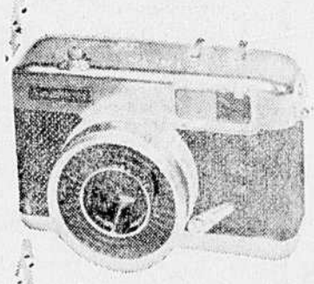

P. Ciné-caméra Yashica "E-Z-Matic" avec pied pliant

62.88

Chargement cartouche Kodapak, oeil électrique; fonctionnement entièrement automatique; objectif F2.7; mise au point ASA du 16 au 500.

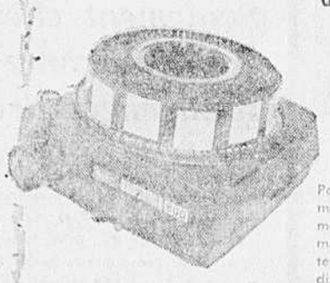

Q. Projecteur Carousel "800" 35 mm Kodak automatique pour diapositives

134.88

Pour revivre à bon compte vos meilleurs souvenirs. Fonctionnement entièrement automatique, marche avant et arrière, minuteur incorporé, commande à distance contrôle de mise au point; peut tenir 80 diapositives. Modèle simple de très bonne luminosité.

Téléphoner à 842-6261
APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE, RAYON 24, REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Boutique de Noël.....
un endroit plein de décorations et fantaisie pour cette nuit unique !

Coin des bougies
Des bougies en direct de tous les pays du monde ... assortiment d'une richesse inouïe !

Emballage de cadeaux
La façon d'offrir donne de la valeur à ce qu'on offre. Vos cadeaux partiront tout enrubannés et fleuris, plein de charme par leur originalité, en les faisant emballer chez Morgan...

chèques-cadeaux Morgan
La solution parfaite pour ceux et celles qui ont de tout... et vous donnerez au destinataire la joie supplémentaire de choisir lui-même son cadeau. Plus besoin de ... sous pour aujourd'hui ... Toutes coupures. Une merveilleuse idée de cadeaux d'affaires et à offrir aux employés. Vous pouvez vous les procurer aux deux endroits suivants au magasin centre-ville.

Rez-de-chaussée ... Quatrième ... arrière, aux bureaux du Bureau de comptes.

L'essor du transport aérien au Canada compromis

VANCOUVER. — Lors d'un dîner tenu sous les auspices du Board of Trade de Vancouver, M. J. C. Gilmer, président des Lignes aériennes du Canadien Pacafique, a déclaré que l'expansion du transport aérien au Canada était menacée par le bas niveau de recrutement du personnel compétent et semi-compétent même.

Aussi poursuit-il : "Pas assez de jeunes ne semblent intéressés à subir l'entrainement. Nous avons besoin de 50 nouveaux pilotes, 10 navigateurs et au moins 125 aspirants aux postes de commissaires de bord et d'hôtesses de l'air. Quant à celles-ci, le problème se complique du fait que nos prévisions n'établissent leur durée moyenne d'emploi qu'à deux années."

Il fit également remarquer que les fortes pertes de la compagnie, qui atteignirent un point culminant en 1960 et 1961, avaient été causées par la mise en service des jets sur les routes internationales. Par exemple, la distance parcourue dans le réseau Nord-Atlantique augmenta de 37 pour cent, comparativement à 9 pour cent pour le trafic-voyageurs. Le Canadien Pacifique enregistra en 1961 une perte de $7.6 millions, portant le total de ses déficits à plus de $18 millions.

"Je suis heureux d'annoncer, ajoute M. Gilmer, que l'horizon financier de la compagnie s'est remarquablement éclairci depuis ces sombres années et que l'exploitation profitable d'aujourd'hui permet de récupérer substantiellement les pertes subies au cours de cette triste période.

"Grâce à un coût réduit d'exploitation au mille-siège et à un accroissement du trafic, le jet s'est avéré, à la longue, propre à combler les déficits passés et à nous préparer adéquatement aux nouveaux modes de transport.

De nouveaux appareils

"Le Canadien Pacifique se prépare à cette éventualité. Alors que le prix des appareils a fait un bond formidable — un DC-3 coûtait $100,000 et un DC-8 coûte $7 millions — on étudie actuellement une version améliorée du jet DC-8 capable de transporter 240 passagers, soit 100 de plus que présentement.

"Le taux d'exploitation, évalué au mille/siège, serait réduit de 25 pour cent et la réduction des tarifs pourrait atteindre entre 10 et 15 pour cent.

"De plus, poursuit M. Gilmer, l'industrie a en vue la transformation d'appareils militaires, servant au transport des troupes, en des aérobus géants capables de transporter plus de 600 passagers. Il est bien possible que de tels appareils soient mis en service au début de la procahine décennie, ce qui aurait pour résultat une baisse spectaculaire des tarifs."

Parlant de la clarification de la politique aérienne du gouvernement, M. Gilmer a souligné qu'elle avait engendré un climat beaucoup plus sympathique entre Air Canada et le Canadien Pacifique et que le rapprochement entre les deux sociétés a stimulé un esprit de coopération visant à accroître l'économie du Canada.

"En ce qui touche le service transcontinental, toutefois, il demeure encore vrai que les directions des deux sociétés sont confrontées à des philosophies différentes, a ajouté M. Gilmer.

"Nous avons la conviction que la vigueur d'une concurrence soutenue ne peut que permettre de mieux servir le public."

Deux longs congés aux fonctionnaires fédéraux

OTTAWA. (PC) — Les employés du gouvernement bénéficieront de deux longs congés de trois jours et demi au cours de la période des Fêtes, a déclaré hier M. Paul Martin, premier ministre par intérim.

Les membres de la fonction publique auront droit à des congés rémunérés les lundis suivant Noël et le Jour de l'An étant donné que ces fêtes tombent un samedi.

Le gouvernement leur accorde une demi-journée de congé additionnel en sorte que les fonctionnaires ne travailleront que dans la matinée des jours précédant Noël et le Jour le l'An.

Ces deux longs congés sont accordés aux membres de la fonction publique "et à tous les employés des services publics hors des cadres du fonctionnarisme, notamment les employés de rang supérieur de même que les officiers et membres d'équipage des navires".

Raymond Barbeau et l'unilinguisme

Dans le cadre de sa campagne pour l'unilinguisme, la Société nationale populaire du Québec a invité à son premier souper-causerie M. Raymond Barbeau, docteur ès Lettres de la Sorbonne. Ce souper aura lieu le mardi, 14 décembre prochain, à 7 h. 30 du soir à "La Bonne fourchette", 3333, rue Lacordaire, angle Sherbrooke. M. Barbeau a intitulé sa conférence : "Le coût de l'unilinguisme au Québec". M. Raymond Lemieux, président national de la SNPQ, fera une importante déclaration sur l'orientation du mouvement. Un forum suivra la conférence.

LEDUC

VOUS EPARGNEZ TOUJOURS CHEZ LEDUC !

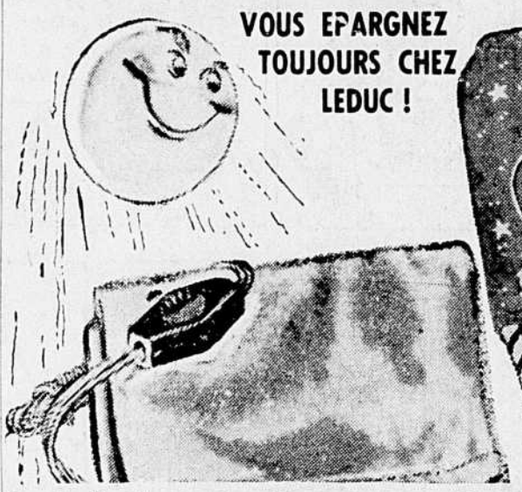

Coussin électrique confortable CHEZ LEDUC **3.67**
Un cadeau pratique qui apportera chaleur et confort toute l'année durant. REG. 5.89

PENDULE COUCOU
Réellement sonore. Véritable importation d'Europe.
Rég. 6.99 CHEZ LEDUC **5.99**

SECHOIR A CHEVEUX CAPRI
AVEC ELEGANTE BOITE A CHAPEAU DE VOYAGE

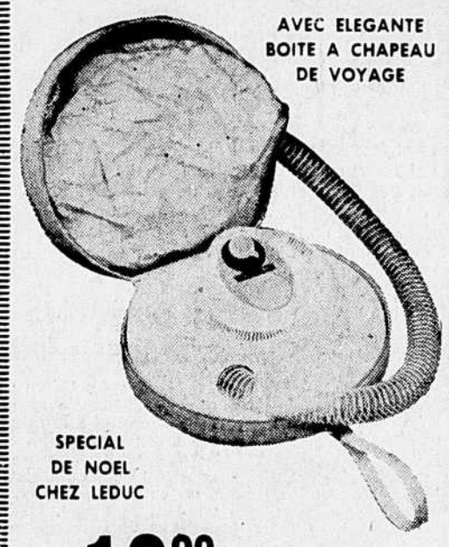

SPECIAL DE NOEL CHEZ LEDUC
12.99 Rég. $14.95

SPECIAUX D'EPARGNE !
APPELEZ CE SOIR VI. 2-7811 OU VISITEZ LA PHARMACIE LA PLUS PRES DE CHEZ VOUS

Boeuf, Fer et vin. Spécial
Rég. 2.75 maintenant **1.99** Grande bout. 40 oz.
Un tonique d'hiver au goût agréable

INFANTOL
Un tonique pour vitamines supplémentaires. Pour enfants et bébés. Grande bouteille 16 oz.
Rég. 3.50 CHEZ LEDUC **2.69**

VAPORISATEUR HANKSCRAFT
L'atmosphère de votre maison sera agréable et saine si vous y maintenez l'humidité indispensable. Evitez les rhumes dus à la sécheresse. 1 gallon durera 8 à 10 heures. Rég. 9.95 CHEZ LEDUC **5.99**

Balance de salle de bain
Un cadeau utile à toute la famille. Jolies couleurs décoratives.
CHEZ LEDUC **4.99**
REG. 5.89

Nouvelle ! Fraîche comme une glace à la limette !

Old Spice LIMETTE
LOTION APRÈS-BARBE
5 oz.
2.00

. . . nouvelle lotion rafraîchie d'un soupçon de limette ! Dernière innovation dans la gamme des lotions après-barbe

Faites plaisir à un enfant le matin de Noël ! Véritable bas de Noël antique ! . . . .

CHOISISSEZ CE BAS DE NOEL !
Seulement **59c** ch.
avec tout achat de $3 — Obtenez-en plusieurs — Commandez maintenant.

★

LE CADEAU IDEAL POUR LUI
Blaireau en poil naturel de haute qualité. La meilleure manière pour se raser agréablement le matin.
CHEZ LEDUC **3.99**
Rég. 5.00

POUR ELLE À NOËL...

COTY

...GAMME PRODIGIEUSE DE PARFUMS FRANÇAIS INTERNATIONALEMENT RÉPUTÉS

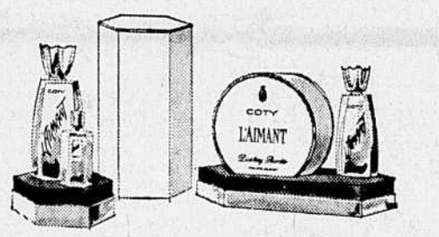

L'AIMANT
Eau de toilette et parfum Prix-cadeau: $10.50

L'AIMANT
Eau de toilette et poudre de talc Prix-cadeau: $6.00

QUINZE CADEAUX COTY SUPERBEMENT PRÉSENTÉS DONT LES PRIX VONT DE $2.50 à $14.50

HYGROMETRE
Il lui sera agréable de surveiller l'humidité de la maison ou de son bureau avec cet hygromètre précis.
Rég. 3.50 CHEZ LEDUC **3.19**

VIBRATEUR . . . MASSAGE
Un ensemble complet de vibrateur pour massage à la maison. Un cadeau idéal dont profitera chaque membre de la famille. Rég. 10.95 CHEZ LEDUC **7.99**

Les petits cadeaux qui font toujours plaisir... la lavande anglaise Yardley

2 pains de savon miniatures, lavande anglaise $1.95

2 pains de savon, talc $2.75

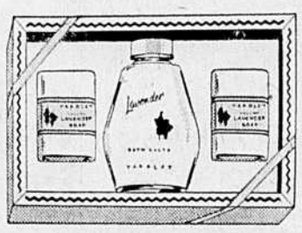

Sel de bain en cristaux, 2 pains de savon $3.50

Lavande anglaise, talc, savon $4.25

Huile de bain, talc $3.75

Venez voir notre choix complet de produits Yardley

Red Roses de Yardley ...le cadeau romanesque

Sels de bain en cristaux, 2 pains de savon $3.50

Bain moussant $2.75

Poudre pour le bain $4.00

Eau de Cologne, savon miniature $1.75

Savon, talc, eau de Cologne $4.15

Venez voir notre choix de cadeaux Yardley

Helena Rubinstein
présente

un cadeau enchanteur pour les Fêtes!

Fragrance Fantasy à l'arôme Heaven Sent. Cet arôme tenace est offert dans un emballage scintillant tout à fait féminin. Garni de tulle avec une boucle (sans supplément de prix), Fragrance Fantasy contient de l'Eau de Parfum (2 oz) et une boite poudreuse (3 oz) de poudre de bain Heaven Sent, 3.75. Offert aussi en arômes White Magnolia et Apple Blossom, à 3.75 ou Gardenia, à 3.00.

LEDUC PHARMACIES DE CONFIANCE

IL Y A UNE PHARMACIE LEDUC PRES DE CHEZ VOUS POUR VOUS SERVIR

19 PHARMACIES LEDUC : • 3440 St-Denis, VI. 2-7811 • 7701, St-Denis, 272-1184 • 1635 est, Bélanger, RA. 9-2805 • 1451 Laurier est, 525-2505 • 2002 Maplewood, RE. 8-4791 • 282 St-Viateur ouest, CR. 1-4644 • 307 Prince-Arthur ouest, VI. 2-3431 • 5101, av. Verdun, 768-2361 • 4100 Wellington, PO. 9-4535 • 2901 Masson, RA. 2-4605 • 3201 Ste-Catherine est, LA. 6-2837 • 751 Mont-Royal est, LA. 2-3159 • 1100 Ontario est, VI. 2-7811 • 3641 Ontario est, LA. 6-3759 • 1901 Ste-Catherine ouest, WE. 3-4221 • Hôtel Reine-Elisabeth, UN. 1-6042 • Centre d'achats St-Martin, MU. 1-3894 • St-Laurent, 961, boul. Décarie, 747-2441.

COMMANDES POSTALES: 3440, RUE SAINT-DENIS Montréal

Attention résidents de St-Laurent il y a une pharmacie Leduc pour vous servir à **961 boul. Décarie, tél. 747-2441**

Attention résidents de St-Martin il y a une pharmacie Leduc pour vous servir **Centre d'Achats St-Martin, tél. MU. 1-3894**

L'Indonésie se déclare prête à négocier pour faire la paix avec la Malaysia

DJAKARTA, Indonésie (AFP, UPI, PA) — Le ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, M. Ahmed Subandrio, a déclaré aujourd'hui que son pays est prêt à régler par voie de négociations le différend qui l'oppose à la Malaysia.

Le ministre a justifié cette décision par les changements intervenus en Malaysia, avec, notamment la sécession de l'Etat de Singapour de la Fédération de la Malaysia, intervenue en août dernier.

La déclaration du ministre indonésien a provoqué une réaction immédiate et favorable à Singapour où l'homologue de M. Subandrio, M. S. Rajaratnam, s'est déclaré prêt à engager des conversations dès que l'Indonésie en exprimerait officiellement le désir.

M. Subandrio a précisé, au cours d'une conférence de presse tenue à Djakarta, que l'Indonésie est prête à entamer des négociations avec les représentants des Etats membres de la Fédération de la Malaysia.

Négociations en vue de l'autodétermination

Il a ajouté que le but de ces négociations serait de régler le différend et ouvrir ainsi la voie à l'autodétermination pour les Etats de Sabah et du Sarawak, et le protectorat britannique du Brunei. Ce dernier territoire a refusé de faire partie de la Fédération de la Malaysia dès sa création en septembre 1963.

Depuis cette date, l'Indodésie poursuit une politique hostile envers les Etats membres de la Fédération, en faisant valoir que la Fédération avait été constituée contre la volonté du peuple. Une série d'incursions militaires dans les territoires malaisiens de Sarawak ainsi qu'à la frontière du Bornéo et des attentats à Singapour concrétisaient l'hostilité de l'Indonésie à l'égard de la Malaysia que le président Soukarno menaçait périodiquement d'un anéantissement total.

Les opérations militaires continuent

Le conflit latent entre l'Indonésie et la Malasya rend préoccupante la situation dans cette partie du Sud-Est asiatique depuis deux ans. La déclaration du ministre des Affaires étrangeres indonésien a surpris les observateurs. Toutefois, M. Subandrio a précisé que les opérations militaires contre la Malaysia continueraient, en attendant l'ouverture de pourparlers.

C'est en août 1957, deux ans après la tenue de la conférence afro-asiatique de Bandoung, que fut proclamée la Fédération malaise. Et c'est en 1961, avec l'accord — ou mieux : la suggestion — de Londres, que fut lancée l'idée d'une Grande Malaisie (Malaysia) adjoignant à la Fédération malaise les territoires britanniques de Singapour, Sarawak, Brunei et Sabah.

Le gouvernement indonésien se déclara tout d'abord favorable à la création du nouvel Etat. Mais, presque aussitôt, le parti communiste indonésien, alors très puissant, manifesta son opposition. En février 1963, le président Soukarno déclarait s'opposer à la nouvelle fédération qu'il qualifiait de "produit des forces du néo-colonialisme". Quelques mois après, la Fédération de la Malaysia n'en voyait pas moins officiellement le jour.

Si les offres de paix de l'Indonésie se concrétisaient et aboutissaient, remarquent les observateurs, il faudrait voir là la répercussion, sur la plan extérieur, des récents événements intervenus à Djakarta, qui ont abouti à l'interdiction du parti communiste par l'armée, désarticulant ainsi l'édifice politique créé par le président Soukarno.

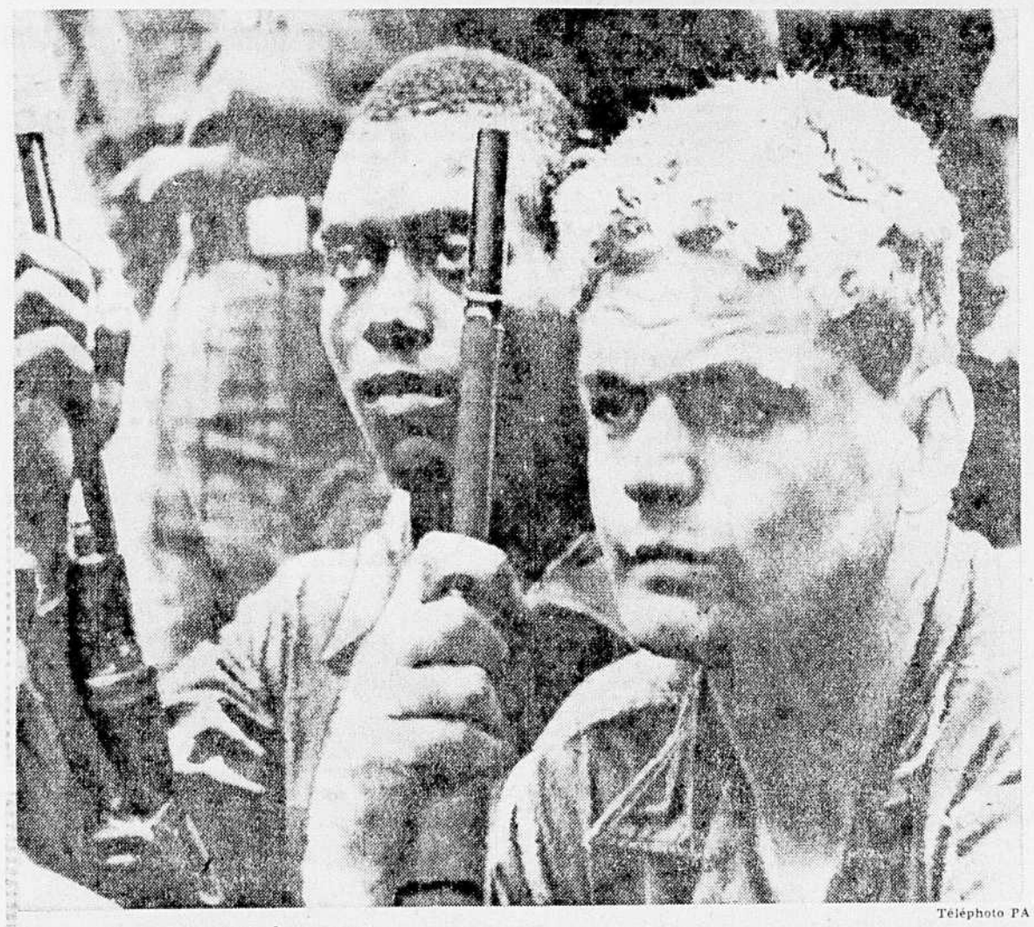

Téléphoto PA

Hommage aux camarades morts

Deux soldats de la première division d'infanterie de l'armée des Etats-Unis assistent aux obsèques de leurs camarades à la plantation Michelin, au Sud-Vietnam. Le deuxième régiment de cette division a subi de lourdes pertes, dimanche dernier, au cours de sanglants combats contre des éléments du Vietcong.

Les bombardiers américains effectuent leur plus dévastatrice mission sur le Nord-Vietnam

SAIGON, (AFP, UPI, PA, Reuter) — Quelque 140 appareils américains ont complété aujourd'hui la mission la plus dévastatrice contre le Nord-Vietnam au cours d'une période de 24 heures, a déclaré un porte-parole militaire américain à Saigon.

Des avions de l'armée de l'Air et de la Marine ont bombardé des bâtiments militaires, des routes et des ponts avec des bombes de 500 à 3,000 livres. Ils ont interrompu les communications dans au moins 117 localités, a précisé le porte-parole.

Une déclaration officielle affirme que les pilotes qui ont effectué ces attaques ont pris les airs par un temps lourd. Le feu de la DCA a été très nourri. Les attaques ont porté sur des régions au nord et à l'ouest de Hanoï et près de l'ancien champ de bataille de Dien Bien Phu, situé à proximité de la frontière laotienne.

Pertes élevées du côté gouvernemental

Au Sud-Vietnam, les forces sud-vietnamiennes ont subi des centaines de pertes au cours d'une bataille sanglante avec les Vietcongs près de Quang Ngai. Une unité d'élite de "Rangers" sud-vietnamiens a essuyé un feu nourri de la part des Vietcongs hier à une cinquantaine de milles de cette localité. Des colonnes de renforts ont subi le même sort et ont été dispersées par le feu des Vietcongs. Un groupe d'une vingtaine d'hommes, dont deux Américains, ont été complètement encerclés par les guérilleros. Dans un autre endroit, 75 cadavres de soldats gouvernementaux ont été dénombrés.

De son côté, le Vietcong a également subi de lourdes pertes par suite du pillonnage de ses positions par les appareils américains.

Appel à la résistance

Par ailleurs, la radio du Nord-Vietnam a diffusé aujourd'hui un nouvel appel à la résistance unifiée contre les troupes américaines au Sud-Vietnam.

"Chaque homme, femme et enfant doit combattre l'ennemi avec des fusils ou des cannes de bambou. Les millions doivent s'unir comme un homme et rechercher l'agresseur américain pour l'anéantir", dit l'appel.

"Nous enterrerons sûrement l'ennemi dans l'immense mer de feu de la guerre du peuple", affirme en outre la déclaration que l'on attribue à la section politique du Vietcong.

Les Vietcongs ont déclenché deux opérations dans les environs de Saigon. Cinq postes ont été harcelés aux mortiers et armes légères dans la province de Long An, à une dizaine de milles de la capitale. La garnison d'un des postes a signalé des pertes modérées. Dans la province de Bien Hoa, le hameau de Tam Huoc, à une quinzaine de milles à l'est de Saigon, a été attaqué et occupé par le Vietcong en fin de journée mercredi. Le hameau a été réoccupé dans la nuit par les troupes gouvernementales.

Lecanuet n'appuiera aucun candidat au deuxième tour des élections françaises

PARIS, (AFP, Reuter, UPI) — M. Jean Lecanuet, le candidat du centre qui a ruiné les chances du président de Gaulle d'être réélu au premier tour dimanche dernier, a refusé aujourd'hui d'accorder son appui à l'un ou l'autre des deux candidats qui s'affrontent au deuxième tour de l'élection présidentielle.

"Mes suffrages ne sont acquis à personne", a-t-il déclaré à une conférence de presse. "Je veux apporter un effort de clarification et j'interroge sur leurs objectifs les deux candidats restant en présence."

Ses partisans, a-t-il dit en somme, doivent juger les candidats, le général de Gaulle et M. François Mitterrand, à leur attitude envers une Europe unie, qui serait "un partenaire égal des Etats-Unis dans l'Alliance atlantique".

M. Lecanuet a par ailleurs annoncé son intention de créer une nouvelle force politique, le "centre démocrate", ouverte "à tous ceux qui, refusant un conservatisme injuste et une révolution inutile veulent construire une France moderne dans une Europe unie."

Les observateurs sont d'avis que M. Lecanuet songe déjà aux élections parlementaires de l'an prochain et se fixe comme objectif de contester aux gaullistes le droit de représenter désormais le centre.

De son côté, M. Mitterrand entend élargir les rangs de son parti en annonçant qu'il se présente, non pas comme "l'unique candidat de la gauche", mais en qualité de "candidat de tous les républicains partisans de la démocratie contre le pouvoir personnel". Cet appel a pour but d'obtenir l'appui des quelque huit cent ou neuf cent mille électeurs de la gauche qui ont accordé leur suffrage à de Gaulle dimanche dernier, de même qu'aux gens de droite qui continuent à éprouver de la rancoeur du fait que le général de Gaulle a accordé l'indépendance à l'Algérie et à d'autres colonies françaises.

Enfin, il semble que le général de Gaulle se soit départi de l'attitude détachée qu'il avait adoptée au début de la campagne. Il est maintenant déterminé à se prévaloir des quatre heures mises à sa disposition à l'ORTF.

Lecanuet et l'Europe

La déclaration de M. Lecanuet ne manque pas d'impressionner. L'appel qu'il lance aujourd'hui s'accompagne d'une profession de foi en faveur de la construction de l'Europe, tâche qu'il qualifie de "vitale".

Voici ce passage essentiel de sa déclaration : "Il faut soutenir les communautés existantes et leurs institutions dans le respect du traité de Rome. Il faut s'engager dans la voie de l'unité politique pour aboutir, par étapes, mais résolument, aux Etats-Unis d'Europe. Il faut aussi que l'Europe unie devienne le partenaire égal des Etats-Unis d'Amérique dans l'Alliance atlantique. L'histoire n'affrira pas éternellement à la France la grande chance de l'après-guerre qui lui apporte une nouvelle dimension. Demain, il pourrait être trop tard, la loi ne me permet plus de rester cancidat au second tour, mais j'estime que le 19 décembre chacun devra personnellement se déterminer en fonction de cet objectif vital.

Tous les journalistes présents à la conférence de presse ont vu immédiatement dans cette conclusion une invite discrète à voter pour M. Mitterrand, mais, répondant aux questions des journalistes après leur avoir lu ce texte, M. Lecanuet a d'une certaine façon découragé cette interprétation en reconnaissant lui-même qu'il se trouvait "devant une certaine équivoque". "M. Mitterrand a eu plus de suffrages que moi parce qu'il avait au départ l'appui du parti communiste. Cependant, il a précisé que sa politique restait fidèle à la conception de l'Alliance atlantique et à la volonté d'une construction européenne acceptant la supranationalité. Cette conception est par conséquent très proche de la mienne. Mais alors une question se pose : Comment pourra-t-il réaliser cette politique avec les communistes ?

"S'il était élu, quelle majorité tentera-t-il de former ? Comprendra-t-elle le centre démocrate ou incluera-t-elle le parti communiste ? Le gouvernement qu'il désignera sera-t-il composé d'hommes pris dans la majorité que je souhaite ou pris dans le parti communiste ?

..."D'un côté, un candidat qui veut faire une politique européenne conforme à nos voeux mais qui est l'allié des communistes, de l'autre une politique étrangère menée dans des conditions que les communistes jugent favorables. C'est pourquoi je récuse ces deux ailes."

"Je veux apporter un effort de clarification et j'interroge sur leurs objectifs les deux candidats restant en présence".

Boston : les apaches zigouillent leurs victimes à l'heure du lunch

BOSTON, (PA) — A Boston, les apaches jouent gros jeu de nos jours, dit une autorité de l'escouade des homicides. Certains vont même jusqu'à profiter de l'heure du lunch pour aller zigouiller un pauvre type et sont de retour au travail avant le coup d'une heure.

Au cours des derniers vingt mois, on a enregistré 28 meurtres et une douzaine d'attentats. Bien sûr, tout ce travail n'a pas été accompli durant l'heure du déjeuner, mais tous furent marqués au coin du cynisme, commis en plein jour, et souvent même en présence de témoins. Malgré cela, il n'y eut que deux condamnations jusqu'ici, et on ne dénombre que cinq causes pour meurtre en cours.

"Nous avons questionné à maintes reprises quantité de gens surpris sur la scène du meurtre", a dit une haute autorité de la police, "mais quand on les questionne tous avouent n'avoir rien vu ni rien entendu. Il ne s'agit pas là d'apathie, mais d'une crainte réelle de représailles."

"La vengeance, dit un autre policier, intervient pour beaucoup dans ce fléau et nous sommes paralysés du fait de la peur du public. Le téléphone ne sonne jamais et le courrier n'apporte aucun tuyau, même anonyme, sur les meurtres."

Apparemment, la justice a affaire à deux bandes rivales, l'une dirigée par les trois frères McLaughlin, de Charlestown, et l'autre par James (Buddy) McLean, de Somerville. La rivalité subsiste même si McLean est maintenant mort ainsi que deux des frères Mc Laughlin. Le troisième est en instance de procès pour meurtre.

On croit que ces bandes gravitent autour du $2,500,000, magot provenant de deux hold-up célèbres : celui de la Brinks en 1950 à Boston, et celui du camion postal à Plymouth en 1962. Il est possible que l'un des groupes tente d'extorquer l'argent des coffres de ceux qui le détiennent, tandis que l'autre cherche à s'interposer.

Pour Noël...offrez des RADIOS CADEAUX DE QUALITÉ

ZENITH

SPÉCIAL DE NOËL

Le Royal 85-G emballage-cadeau
Royal 85-G Zenith—radio de poche 8 transistors comprenant étui portatif, écouteur, piles. Dans un emballage-cadeau. Ce radio donne jusqu'à 75 heures d'écoute avec deux piles minuscules, type stylo. Boîtier: 4 couleurs au choix.
$31.95.

RADIO DE TABLE
Le TANGO • Modèle M504
Fabrication de qualité Zenith unique. Luxueux régulateur de son facile à manipuler. Haut-parleur qualité Zenith pour un son riche. Antenne encastrée Wavemagnet (R). Coffret aux couleurs s'harmonisant avec tous genres de décoration: charcoal, blanc ou beige. A un bas prix spécial de Noël.
$24.95.

RADIO DE TABLE FM/AM
Le SUPER SAPPHIRE • Modèle K725
Qualité Zenith dans un style contemporain. Contrôle automatique de fréquence FM pour stabilité. Grand haut-parleur 7" x 5". Circuit automatique de basse amplifiée. Antennes Wavemagnet (R) et FM encastrées. Choix de couleurs du coffret: blanc nacré, brun mousse, noyer.
$99.95.

TRANSISTOR FM/AM PORTATIF
Le SYMPHONY • Royal 820
Le portatif FM/AM donnant la meilleure performance au monde. 9 transistors, 3 diodes germanium, 1 diode AFC. FM à l'épreuve de la statique. Superbe réception AM. Contrôle automatique de fréquence FM pour stabilité. Donne jusqu'à 200 heures d'écoute avec 6 piles ordinaires de lampe de poche, type C. Coffret: charcoal ou beige.
$119.95.

RADIO-RÉVEIL
Le TRUMPETEER • Modèle M507
Réveillez-vous au son de la musique avec un radio-réveil Zenith. Mince coffret au style moderne. Valeur exceptionnelle qualité Zenith. Contrôle pré-réglable de sonnerie radio-réveil. Interrupteur de radio-réveil. Nouveau cadran électrique avec grands chiffres lisibles. Solide coffret durable. Choix de couleurs: charcoal, blanc 'starmist' ou bleu glacier.
$29.95.

PORTATIF RÉVOLUTIONNAIRE
Le SUN CHARGER • Modèle R555N-G
Ce nouveau radio unique fonctionne de 3 façons—puissance rayons du soleil, piles ou courant AC. La poignée reçoit les rayons du soleil et les transforme en énergie électrique. Joue à l'intérieur ou à l'extérieur. Coffret Cycolac en couleurs: charcoal ou blanc. Ensemble de 5 morceaux comprenant radio, étui portatif, écouteur et piles ... dans un emballage-cadeau.
$99.95.

PORTATIF COMPACT
Le Royal 640 ZENITH
Radio transistor portatif, petit format. Haut-parleur qualité Zenith pour un son riche. Donne jusqu'à 250 heures d'écoute sur 2 piles ordinaires de lampe de poche. Boîtier Cycolac durable: gris deux tons, beige et brun ou blanc et charcoal. Ensemble-cadeau de 5 morceaux.
$36.95.

RADIO TRANS-OCEANIC
Royal 3000-1 ZENITH
Vraiment, un cadeau de distinction. Ce Trans-Oceanic Zenith est incomparable. Il vous permet d'écouter le monde. 9 bandes de synchronisation comprenant FM, AM standard, ondes courtes, ondes courtes amateurs et navigation, ondes longues. Fonctionne sur 9 piles ordinaires de lampe de poche jusqu'à 300 heures. Antennes encastrées AM/OL et FM/OC. Joli coffret noir orné de chrome fini mat et garniture dorée.
$325.00.

* Prix de vente suggérés par les concessionnaires, prix et caractéristiques modifiables sans préavis

ZENITH RADIO CORPORATION OF CANADA LTD.
1121 ST. JAMES ST. WEST, MONTREAL, QUEBEC

CHARLES AUGER
MEUBLES
8074, rue ST-HUBERT
ZENITH 272-7590

Beaulieu & Gladu
INC.
4589, STE-CATHERINE EST
CL. 5-7787
ZENITH 7207 ST-HUBERT
273-2889

BEAUCOURT INC.
1018 est, rue STE-CATHERINE
ZENITH VI. 9-3140

BROSSEAU
PLACE VILLE-MARIE
861-6679
CENTRE NORMANDIE
334-2461
ZENITH CENTRE FAIRVIEW
697-3211

BROWN'S
DEPT STORE LTD.
3794 boul. St-Laurent
ZENITH VI. 4-1983

LUDGER CYR INC.
5386 rue Jean-Talon
Saint-Léonard
ZENITH 725-4731-32

DUNOM T.V. Enr'g.
3941 rue BELAIR
Ville St-Michel
ZENITH 728-8351

OPERA DIAMOND
CO. LTD.
Commandes par téléphone
ZENITH 130 est, rue Liège
DU. 1-4411

R. FAUCHER
Le roi des bas prix
ZENITH Une maison essentiellement Canadienne Française
• 251 est, rue BEAUBIEN — 273-6331
• 9055 PIE-IX, St-Michel — 321-9290
• CENTRE D'ACHATS LaSALLE boul. Champlain, LaSalle — 366-5500

Claude FORTIN T.V.
2550 est, rue BEAUBIEN
ZENITH 728-3673

FOYER du CADEAU
INC.
291, DE VILLEMUR
ST-JEROME, QUE.
ZENITH UN. 1-7621
GE. 8-1277

GRAVEL FRÈRES
RADIO — TELEVISION
1416 rue Joliette
ZENITH LA. 2-2109

LEPINE & FILS
VENTE ET REPARATION
ZENITH 355 est, rue Craig
861-1370

Réal Letourneau
T.V.
Centre d'achats Boucherville
ZENITH 655-8022

A. LECHASSEUR
INC.
HORLOGER-BIJOUTIER
51, PLACE BOURGET
ZENITH Joliette
753-5575

MANUFACTURES LaSALLE
ZENITH A TOUS NOS MAGASINS

ROGER LEROUX
MEUBLES LTEE
2540, est, rue BELANGER
ZENITH RA. 2-3551

ALBERT MENARD
RADIO T.V.
7605, rue St-HUBERT
ZENITH 271-5091

AMEUBLEMENT MAJOR
CENTRE D'ACHATS MAJOR
ZENITH NA. 7-4533
GR. 3-7330
St-Eustache-sur-le-Lac

MAGIC TOUCH TV & RADIO
VENTE & SERVICE ENRG.
4996 ch. Reine-Marie
ZENITH RE. 7-8377

Centre du Disque
YVES PERRON
3751 boul. LEVESQUE
ZENITH Chomedey
681-1905

SYNDICAT ST-HENRI
3619 O., rue NOTRE-DAME
ZENITH WE. 2-3151

J.-A. ST-AMOUR
LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
ZENITH 575, rue ST-DENIS
274-8341

M. D. VAILLANCOURT
LIMITEE
317, rue MONTMORENCY
ZENITH Laval-des-Rapides
669-7105

J. ROMEO VINET INC.
L'ameublement est notre spécialité
520 Georges-V, Mil-Est
ZENITH 259-3769
259-6929

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Qu'est-ce qu'un sujet âgé ?

Dr Roméo Boucher, M.D.

Quand j'étais dans ma prime jeunesse, mes maîtres m'apparaissaient souvent comme de tristes vieillards: ils avaient 30 ou 35 ans et, dans ma vingtaine, une femme de 40 ans me semblait bien peu désirable. Les temps ont changé. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on dirait qu'un "homme de 40 ans prend des années à son "voisin" et qu'un homme de 50 à 55 ans est un sujet âgé. Non, est âgé un sujet de plus de 65 ans, la plupart du temps, parce qu'il a l'âge d'une retraite et nos gouvernements ne font pas si bien que cela d'abaisser ce qui, au point de vue, national, fixe l'être humain, c'est-à-dire, à la septième décennie.

Evidemment, comme je l'ai déjà dit, il y a des "petits vieux" de 40 ans, et des "petits jeunes" de 60 ans et plus. N'empêche que les premiers signes de vieillissement pour certains de nos organes apparaissent avant même la fin de la période de croissance. Dans le vieillissement il y a deux ordres de faits bien étudiés par les gérontologues, qui sont ceux des médecins qui s'occupent fort de la vieillisse. Ainsi, la masse inerte du corps nourrit la masse cellulaire. Et c'est pourquoi les métabolismes diminuent progressivement. D'autre part, chaque organe ou appareil a un rythme de vieillissement variable. Ainsi, ne serait-ce que pour l'oeil, qui n'en ressent pas la diminution de vision et parfois très jeune ? Quand on parle de l'âge moyen, les individus semblent plus ou moins tous différents les uns des autres, qu'on parle de sujets âgés, les individus se ressemblent les uns les autres par les mêmes symptômes. De sorte qu'aujourd'hui on divise la vie en une période croissance qui va un peu plus loin que la vingtaine, celle-ci étant suivie dans la vie quotidienne par une période de jeunesse qui se transforme vers 45 ans en une période de pré-sénescence. De 45 à 60 ans, ce qui domine ce sont les transformations endocriniennes, dont les génésiques ne sont pas les moindres. Après 60 ans, vient le calme, c'est-à-dire une adaptation raisonnée ou pas qui va jusqu'à la huitième décennie où l'on est en pleine vieillesse, vieillesse parfois assez active pendant une quinzaine d'années et sénilité jusqu'à la mort.

Potentiellement on devrait vieillir jusqu'à 110 ans à condition de ne pas avoir subi des maladies qui ont affecté davantage tel ou tel organe, qui ont attaqué l'économie générale par des agressions sans nombre, volontaires ou non, tabac, alcool, surmenage pour les uns; infections, cancer, accidents pour les autres.

Donc, chez un sujet âgé, il existe des problèmes qui sont médicaux, biologiques, cliniques ou thérapeutiques. Mais il en est d'autres aussi que la gérontologie (science des vieillards) ne doit pas négliger et qui ne sont pas strictement médicaux, mais plutôt psychologiques, statistiques, sociaux, économiques et pécuniaires.

Ainsi le vieillard, à l'abri de tout besoin, n'agira pas de la même manière que celui qui est esseulé, sans argent, qui ne mange pas à sa faim, ou à la façon de celui dont on ne prend nullement soin.

Ce sont là principes de gérontologie que tout le monde devrait connaître pour ne pas "manquer de coeur" envers les vieux et pour se protéger soi-même d'abus antérieurs qui diminuent la longévité.

Sur ce, moi médecin, je vous souhaite à tous de vivre au moins 110 ans.

(Ché) Guévara aurait été assassiné sur ordre de Moscou

MEXICO. (PA) — Un ancien adjoint de Léon Trotsky prétend que le premier ministre Fidel Castro, de Cuba, a fait disparaître son ministre de l'Industrie, Ernesto (Che) Guevara, parce qu'il préconisait le rattachement à la Chine populaire.

Félipé Alvahuanté a laissé entendre que l'ordre d'assassiner Guevara est venu directement de Moscou. Trotsky, qui avait rompu avec Staline, a été tué à Mexico en 1940 par un assassin à la solde de Moscou.

"Le Kremlin ne pardonne jamais les divergences idéologiques, et ne permet aucune critique de ses agissements dictatoriaux et sanglants", a dit Alvahuanté dans une interview accordée au journal mexicain "El Universal".

Guevara est disparu au début de l'année, et Castro a toujours soutenu qu'il avait quitté Cuba pour venir en aide à d'autres révolutionnaires ailleurs.

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.

La Rochefoucauld

On est quelquefois sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement.

La Rochefoucauld

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

OUVERT CHAQUE SOIR EXCEPTÉ LE SAMEDI

EN VILLE JUSQU'À 9h. P.M. A FAIRVIEW JUSQU'À 10h. P.M.

La Vente se poursuit au "Chalet du Ski" au cinquième!

SKIS ET CHAUSSURES

Skis ou chaussures Prix spécial 19.99 Pai.

Des skis et des chaussures de grande marque ! Pensez dès maintenant à vous et à vos cadeaux de NOEL !

Skis "Walsertal" Vostra :

Ces skis importés ont été fabriqués dans les Alpes Bavaroises. Ils sont de première qualité et, parce qu'ils ont été réalisés par des experts, vous donneront le maximum de satisfaction. Pour adolescents, hommes et femmes ! Chaussures spécialement fabriquées selon les spécifications de Simpson et considérées comme d'une qualité exceptionnelle !

- Protecteurs de pointe et de talon en acier.
- Carres en acier. Base laquée.
- Dessus plastifié noir avec bordure rouge et blanche.
- Dimensions 6'2" à 6'8" Pai. 19.99

Chaussures "Alpine" Betz :

- Trépointe cousue, chaussure intérieur coussiné.
- Languette en mousse, lacage rapide, tige en cuir grenu durable.
- Arrière articulé pour faciliter les mouvements.
- Noir. Pointures : Femmes : 6 à 9½, hommes : 6 à 12. Pai. 19.99

Fixations de ski exclusives

Pour hommes et femmes — Fixations de ski exclusives à Simpson. Nouveau modèle "Rocky" de "KINZL", avec éjection automatique avant. Pai. 7.99

Bâtons de ski légers et solides

Pour hommes et femmes — Bâtons en acier, poignées en caoutchouc strié, courroies en cuir. Pai. 6.98

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Chalet du Ski (758) au cinquième Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Pour Hommes, Femmes, Fillettes et Garçons!

VENTE DE PATINS

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221 SIMPSON — Chalet de ski (758) au cinquième Aussi à Fairview—Pointe-Claire

Patins pour petites filles

Modèle à lame simple. Bottines taillées comme celles des adultes. Peu élevés, ils assurent un bon équilibre. ● Bottine en cuir bordée de simili-fourrure ● Pied maintenu par une courroie et une boucle ● Support excellent de la cheville ● Semelles composition rebelles à l'eau. ● Protecteurs incorporés pour chevilles ● Blanc. Pointures 8 à 13. Pai. 5.99

Pour garçons ou fillettes 5.99 Pai.

Patins de hockey pour garçons

Patins à lames basses assurant un excellent équilibre. Parfaits pour le jeune patineur, futur "Champion". ● Bottine en cuir de bonne qualité ● Protège-talon de type professionnel ● Supports incorporés de la cheville ● Semelles composition rebelles à l'eau ● Protecteurs de cheville incorporés ● Noir. Pointures 13. Pai. 5.99

Patins pour hommes et garçons

Garçons 9.98 pai. Hommes 10.98 pai.

Modèles de type professionnel. Tige en cuir grenu de qualité. Profitez de ces bas prix pour acheter dès maintenant vos cadeaux de Noël !

- Tige cuir grenu.
- Doublure en cuir fendu pour meilleur support.
- Protège-tendon type professionnel.
- Protecteur pour chevilles, languettes doublées de caoutchouc-mousse.

Pointures pour garçons : 4 et 5. Pai. 9.98

Pour hommes : 6, 7, 8, 9, 10, 11. Pai. 10.98

GRANDS SPÉCIAUX AU PAYS DES JOUETS AU CINQUIÈME

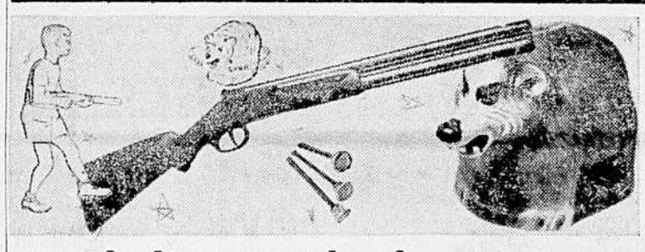

Jeu de l'ours et du chasseur

Rabais de 7.89 sur le prix d'origine ! Jeu pour l'intérieur et l'extérieur. Orig. 14.88 Plastique épais et solide. Ours qui a l'air d'un vrai, actionné par une batterie. Longueur 10½ po. Fusil à deux canons avec fléchettes à extrémité de caoutchouc. L'ours grogne quand il est touché. Complet avec batteries. 6.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées : 842-7221

SIMPSON — Pays des Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Pour les petites filles bien sages, le Père Noël apportera ...

Poupon "Tiny Tears" dans son berceau !

Elle n'a pas plus de 9" de haut et elle boit, pleure et se mouille ! Sa chevelure en Saran peut être lavée ainsi que la peau douce de son corps. Lorsqu'elle pleure, donnez lui à boire ou bercez-la dans son petit berceau en plastique, qui, à l'heure du bain lui servira de baignoire ! Petites filles, écrivez vite au Père Noël et il vous apportera sûrement une jolie poupée "Teenie Weenie Tiny Tears" ! Spécial 3.88 Ens.

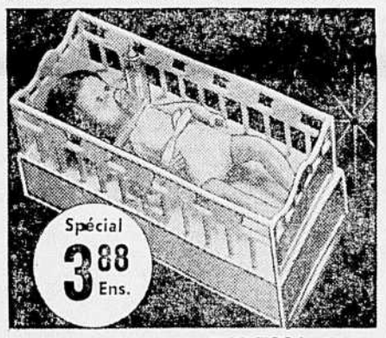

Commandes postales ou téléphoniques exécutées : 842-7221

SIMPSON — Pays des Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Pour jouer aux soldats ou correspondre d'un endroit à l'autre !

"Walkie Talkie" à transistors

Notre plus bas prix ! Ch. 12.49 Pai. 24.98

C'est un cadeau que demanderont les petits garçons ! Il sera très apprécié pour jouer aux soldats, à l'heure du souper, au camping !

- Boîtier plastique antichoc moulé.
- Antenne à longue portée.
- Pile à transistor comprise.
- De couleur vert "Armée".

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Pays des Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Pour jouer au "Cowboy" à Noël !

Réel prix d'aubaine ! Cheval à ressorts

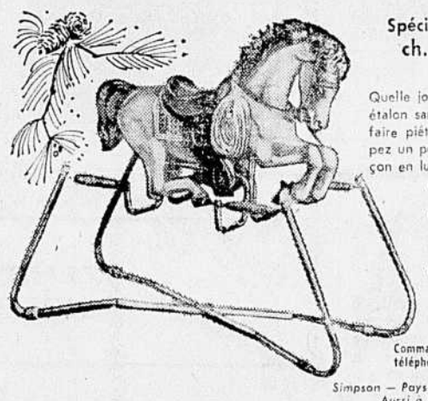

Spécial ch. 29.88 Mens. 4.00

Quelle joie de pouvoir monter un fier étalon sans risque de tomber et de se faire piétiner par sa monture ! Participez un peu aux illusions de votre garçon en lui offrant ce cheval à ressorts.

- Il est en latex, presque comme un vrai.
- Monture robuste en métal à ressorts de suspension et protecteurs en caoutchouc sur le plancher.
- Complet avec couverture, bride, poignées et repose-pieds.
- Dimensions : hauteur à la selle 27". Monture de 43" de long.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

Simpson — Pays des Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview - Pointe-Claire

Pour augmenter sa collection de poupées...

Jolies poupées italiennes en robe de gala

Ces poupées sont un cadeau idéal pour toute petite fille soigneuse ! En effet elle saura la garder longtemps en la posant sur son lit tous les matins en guise de décoration !

- Poupée de plus de 28" de haut.
- Habillée d'une robe longue dans les tons de vert, bleu, violet et rose.
- Coiffure élégante et sophistiquée.
- Elles viennent tout droit d'Italie.

Spécial 7.99 ch.

Veuillez indiquer un second choix de couleur S.V.P.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Pays des Jouets (759) au cinquième. Aussi à Fairview — Pointe-Claire

Rabais intéressants juste à temps pour Noël!

MEUBLES EN BOIS DE TECK IMPORTÉ

RABAIS 20% à 50%

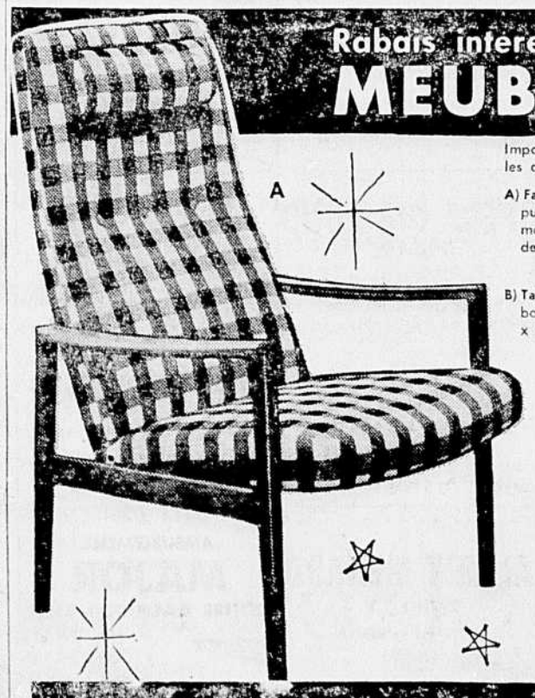

Imposante sélection de meubles en fin bois de teck importé, offerte avec rabais de 20% à 50% ! Vous admirez la main-d'oeuvre experte, les détails soignés, le fini impeccable qui en font des articles de choix.

A) **Fauteuil à dossier élevé et repose-tête** — Quantité limitée. Appui-bras en teck de Bangkok massif, ressorts solides coussinés de mousse. Recouvrement laine et rayonne à motif écossais. Tons de noir/blanc, brun ou vert. Rég. 99.98 — Ch. 69.98 — Mens. $6

B) **Tables gigognes** — Quantité limitée — Lignes sobres avec bordure intéressante. Importées du Danemark. Approx. 21½ x 15½ x 20 po. Rabais de 12.50. Rég. 49.98 — Ens. de 3 37.48 — Mens. $5

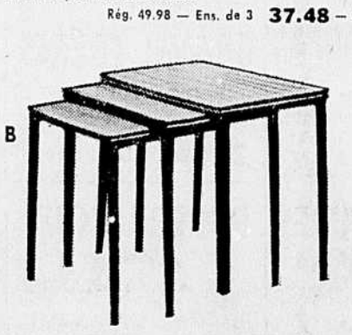

Groupe de 3 tables assorties — Bois de teck de la plus fine qualité. Pieds avec fines incrustations aluminium. C) Table à lampe, 29½ x 22 x 15 po. Rég. 89.98, ch. 49.98 — Mens. $5 — D) Table cocktail, 57 x 23½ x 18 po. Rég. 109.98, ch. 69.98 — Mens. $6. E) Table cocktail ronde, 31½ x 78 po. Rég. 129.98, ch. 64.99 — Mens. $6.

F. **Bureau en bois de teck importé** — Importé du Danemark. Teck de Bangkok d'un fini impeccable. Dim. 23½ x 45 po., extensible à 65 po. avec rabat relevé. 2 tiroirs dont un avec serrure. Quantité limitée. Rég. $100, ch. 69.98 — Mens. $6

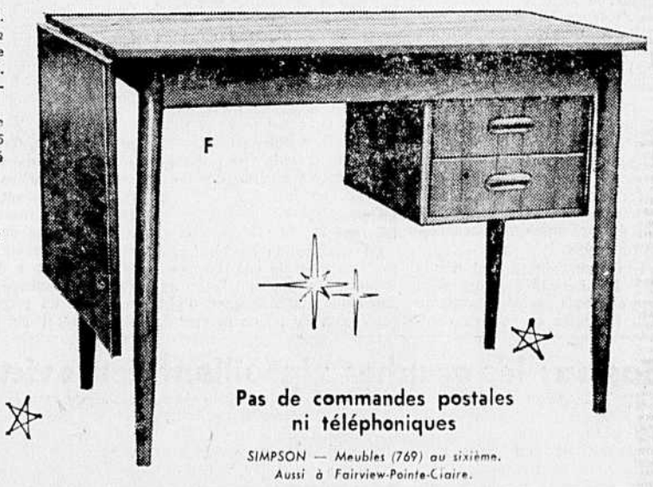

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview-Pointe-Claire.

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE : 9 H. A.M. à 9 H. P.M. SAUF SAMEDI OUVERT de 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. SAUF LE SAMEDI OUVERT de 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

PAR JACQUES BARRETTE

Une nomination populaire que celle de Jim Gaquin

Le golf canadien a grandi véritablement. Il a grandi non seulement dans le nombre total de ses adeptes à travers le pays, mais il s'est élevé en prestige au cours des dernières années. Notre omnium canadien, depuis qu'il a haussé sa bourse totale à $100,000, a atteint le diapason des grandes compétitions aux Etats-Unis au point de vue argent. L'attrait d'une compétition nationale s'y ajoute et élève l'omnium canadien à proximité des tournois majeurs de l'univers.

Il est question que le promoteur de la Série Mondiale du golf accepte que le gagnant de l'omnium canadien soit considéré comme substitut de sa promotion au cas où un golfeur gagne deux des quatre tournois majeurs de l'univers : le tournoi des Maîtres, le championnat de la P.G.A. et les omniums américain et britannique. Dans un tel cas, l'omnium canadien serait considéré comme le cinquième plus important dans le monde. Il devancerait alors même l'omnium Mondial d'une bourse totale de $200,000. Ce tournoi devra exister durant encore quelques années avant d'être placé au nombre des tournois majeurs de l'univers. L'argent, répétons-le, n'achète pas le prestige !

La R.C.G.A., association nationale qui régit le golf au Canada, a démontré, la semaine dernière, qu'elle entend conserver le prestige de notre omnium national, acquis difficilement à force d'efforts quasi-surhumains. Evidemment, la générosité du commanditaire, la maison Seagram, y est pour quelque chose.

En effet, la R.C.G.A. a annoncé une grande nouvelle pour le golf canadien. Elle a dévoilé au public que James F. Gaquin, fils, est le nouveau directeur des tournois de cette association, les principaux étant l'omnium canadien, le championnat amateur du pays et les championnats senior et junior du Canada. De plus, Jim devra veiller au développement des juniors.

Qui est Jim Gaquin ?

Quand nous affirmons que Jim Gaquin est un homme extraordinaire, ce n'est pas une affirmation gratuite. C'est fondé sur notre observation de son comportement dans les diverses compétitions qu'il a dirigées pour le compte de la P.G.A. au moment, où, il était le directeur des tournois de cette association américaine.

Gaquin, qui a été agent de relations extérieures de la P.G.A. avant de devenir son gérant des tournois, est doué d'une mémoire phénoménale. Vous lui parliez d'un jeune golfeur inconnu et il vous répondait que ce dit joueur avait fini tels rangs, dans tels tournois, sans avoir feuilleté ses notes. Ensuite, il faisait une brève vérification et, la plupart du temps, il avait raison sur toute la ligne. Comme agent de relations extérieures, nous n'en avons jamais rencontré d'aussi dévoué, d'aussi compétent.

Ensuite, comme gérant des tournois, Jim a continué à abattre de la besogne très efficace. Sa fonction était de garder de bonnes relations entre les commanditaires des tournois, les compétiteurs et les membres de la presse écrite et parlée. Il l'a accomplie magnifiquement.

En 1963, il survint une crise majeure au sein de la P.G.A. Les joueurs, constatant que d'autres sports professionnels bénéficiaient de contrats de télévision fort profitables, ont voulu que Gaquin leur obtienne des contrats alléchants et une part considérable de l'argent. Sur ce point, Gaquin a voulu réprimer la cupidité des réguliers du circuit américain. En ne voulant pas empiéter sur ce qu'il considérait être un droit des promoteurs de tournois du circuit, Gaquin a accepté un compromis qui n'aurait pas plu à la majorité des golfeurs dont la cupidité est déplorable.

Cette année, les membres de la P.G.A., c'est-à-dire les professionnels de golf aux Etats-Unis et quelques-uns d'autres pays, ont décidé de s'occuper davantage de leurs problèmes et de réduire les pouvoirs de Gaquin. Ce dernier a démissionné de son poste pour que les pros de golf puissent donner libre cours à leurs ambitions d'ordre pécuniaire.

Problème de la télévision

Ce problème de la télévision est complexe. Par exemple, au Canada, la R.C.G.A., une association nationale, ne vend pas les droits, mais donne la permission à tous les postes de télévision de filmer durant le tournoi. Quant à la télévision en direct, la R.C.G.A. accorde l'exclusivité à la société Radio-Canada parce que cette dernière a toujours donné beaucoup d'importance à ce tournoi sur son réseau national de radio, puis de télévision. Cette concession sentimentale est strictement basée sur les bonnes relations entre la R.C.G.A. et la société d'Etat.

Les professionnels, s'ils sont trop exigeants, pourraient indisposer les promoteurs de leurs tournois du circuit. Ça pourrait provoquer des querelles irréparables qui aboutiraient éventuellement à la disparition du circuit.

Mais revenons à Gaquin et au golf canadien.

Bruce Forbes, le président de la R.C.G.A., a fait l'éloge de l'ancien directeur des tournois de la P.G.A., en ces termes : "Vu l'expansion du golf au Canada, nous devions engager un homme de la trempe de Gaquin. Quelle heureuse coïncidence d'apprendre que Gaquin s'apprêtait à quitter l'association américaine ! Nous lui avons tout de suite fait une offre concrète et il l'a acceptée. Nous sommes donc fiers de compter dans nos rangs l'un des hommes les plus qualifiés en matière de golf dans l'univers."

Est-il nécessaire d'ajouter quelque chose à cette déclaration?

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Les Alouettes posent un geste charitable

Sous l'oeil approbateur de Raymond Prévost (au centre), Terry Evanshen souligne son arrivée à la conférence de nouvelles à Mlle Nicole Boivin. Evanshen est l'un des membres des Alouettes qui joueront au hockey pour aider les oeuvres de bienfaisance de la province.

"A nous deux, maintenant !"

Soulevé par le bloqueur Billy Roy, le gardien de l'équipe des Alouettes, le nain Jack Wallace, le joueur-mascotte du club de hockey, semble en mesure de faire des menaces au sympathique bloqueur de l'équipe montréalaise.

Les Alouettes oublieront leurs déboires en jouant au hockey

Les joueurs de football ne sont pas que des brutes tel qu'on le prétend trop souvent. Ils sont humains, capables de rendre service quand on leur en offre l'occasion.

La brasserie Labatt, de concert avec la direction des Alouettes, a lancé l'idée, hier, lors d'une conférence de nouvelles, d'organiser un club de hockey, non pour une seule joute, mais pour la saison entière.

La brasserie locale défraiera le coût de l'équipement du club tandis que les organisations humanitaires qui voudront obtenir une visite de l'équipe des Alouettes, n'auront que le coût de transoprt et des repas des joueurs.

Le club disputera sa première joute le 19 décembre, à Joliette, contre les Vétérans, dirigé par Marcel Bonin. Il visitera ensuite des villes telles La Tuque, Chicoutimi, Valleyfield et Val d'Or. Guy Girardeau, l'entraineur des Alouettes, dirigera les allées et venues du club.

Le club sera formé de 21 joueurs des Alouettes, trois anciens coéquipiers, George Dixon, Joe Stracina et Bill Bewley, et de leur joueur-mascotte, Jack Wallace, un nain de trois pieds et six pouces.

Tous les profits ainsi recueillis iront donc à des oeuvres de bienfaisance, choisies par les organisateurs des différents endroits où les Alouettes se rendront.

En terminant, soulignons que les joueurs des Alouettes ont lancé un défi aux journalistes.

Seiling à Minneapolis

CHICAGO (AP) — Les Rangers de New York ont cédé le jeune Rod Seiling à leur filiale de Minneapolis, les Rangers du Minnesota, dans la ligue Centrale. Agé de 21 ans, Seiling devra aller faire son apprentissage comme ailier gauche. Il était considéré comme un joueur de défense quand il est passé de l'organisation des Maple Leafs de Toronto à celle des Rangers dans la fameuse transaction impliquant ces deux équipes de la L.H.N., il y a deux ans. Bathgate et McKenney avaient alors été envoyés aux Leafs en échange de Seiling, Duff, Brown, Nevin et Collins.

Pierre Desjardins avec les Alouettes

Pierre Desjardins, un jeune homme qui avait vivement impressionné la haute direction des Alouettes lors du camp canadien de 1962, et qui avait alors accepté d'aller poursuivre ses études à l'Université du Wyoming, viendra vraisemblablement porter l'uniforme des Alouettes en 1966.

Pierre a reçu une offre des Alouettes, et il l'étudie présentement. S'il parvient à s'entendre, il viendra à Montréal en compagnie de son épouse et de son enfant durant la période des fêtes. Pierre a rencontré son épouse à l'Université du Wyoming.

Les Cowboys ont bien débuté la saison, par six victoires, mais ils ont subi la défaite lors des trois dernières rencontres de la saison, y compris un match de 13-0 contre l'Armée

Pierre Desjardins

à West Point, devant plusieurs membres de la famille Desjardins.

Le genou de Pierre a très bien tenu le coup cette saison, mais il a été handicapé par une légère séparation à l'épaule.

But égalisateur de Jean Cusson

WINNIPEG. (PC) — Le Montréalais Jean Cusson a réussi le but égalisateur, hier, alors que l'équipe nationale du Canada a fait match nul, 3-3, avec les Braves de St-Louis, de la ligue Centrale.

Fran Huck et Ted Hargreaves ont marqué les autres buts de l'équipe nationale. Les compteurs du St-Louis ont été Brian McDonald, Gary Kilpatrick et Oscar Gaudet.

Denis DeJordy a repoussé 28 lancers devant le filet du St-Louis, 12 de plus que Wayne Stephenson, le gardien de l'équipe canadienne.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Junior de l'Ontario
Kitchener à Hamilton
Toronto à Peterborough

Ligue Montréal jr
Ste-Claire à Montréal-Est (7 h. 45)
Roussin à Rangers (8 h.)

Ligue Métropolitaine jr "B"
West Island à St-Laurent (8 h. 30)

Ligue Interuniversitaire
McMaster à Waterloo

Ligue Provinciale senior
Drummondville à Sherbrooke (8 h. 30)
St-Hyacinthe à Victoriaville (8 h. 30)

HIER

Ligue Américaine
Providence 2, Pittsburgh 4
Hershey 5, San Francisco 4

Ligue Métropolitaine jr "A"
Lachine 12, West Island 6

Ligue Intercollégiale
(section intermédiaire)
Eudistes 7, St-Denis 0
(section junior)
Montréal 3, St-Ignace 1
(section juvénile)
Grasset 11, St-Paul 4

Eliminatoires de la ligue Américaine

NEW YORK. (PA) — Le commissaire Joe Foss, de la ligue Américaine de football, a révélé hier les plans des dates et lieux des éliminatoires, possibles dans la division ouest de la ligue.

Présentement, San Diego, Oakland et Kansas City possèdent encore des chances de remporter le championnat de division.

Si Oakland et San Diego terminent sur un pied d'égalité, la joute aurait lieu à Oakland, le 26 décembre. Si Kansas City et Oakland se partagent le premier rang à la fin de la saison, ils s'affronteraient à Kansas City. Enfin, si San Diego et Kansas City terminent la saison avec une fiche semblable, ils croiseront le fer à Kansas City, le 26 toujours.

Dans le cas d'une éliminatoire à trois clubs, San Diego ferait face au Oakland, le 26 décembre, et le gagnant affronterait le Kansas City, à ce dernier endroit, le 2 janvier. Dans ce cas, la joute de championnat aurait lieu le 9 janvier, et le vainqueur livrerait bataille avec le Buffalo. Sans aucune égalité, le match final aura lieu au domicile du club champion de l'ouest, le 26 décembre.

LIGUE AMERICAINE
(division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	15	5	3	103	65	33
Baltimore	10	9	0	61	61	20
Hershey	9	11	1	66	57	19
Providence	8	10	1	51	61	17
Springfield	6	15	1	54	90	13

(division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	14	4	1	83	53	29
Pittsburgh	11	8	1	78	63	23
Cleveland	9	9	0	60	60	18
Buffalo	6	14	0	53	73	12

LIGUE CENTRALE

	J	Q	P	N	P	C	Pts
Minnes.	17	10	6	1	58	46	21
Memphis	18	9	7	2	56	52	20
Tulsa	20	8	9	3	66	58	19
Houston	19	8	10	1	59	66	17
St. Louis	17	6	7	4	52	56	16
Oklah. C	17	6	8	3	46	59	15

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	G	P	N	P	C	Pts
St-Hyacinthe	12	4	2	76	64	26
Sherbrooke	11	9	0	83	76	22
Drum-ville	6	9	2	57	59	14
Victoriaville	5	12	0	66	83	10

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Niagara Falls	11	4	4	89	57	26
Oshawa	11	5	4	98	67	26
Peterborough	10	5	4	84	68	24
Toronto	8	6	5	85	85	21
Canadien Jr	8	6	3	62	59	19
Hamilton	7	1	2	91	102	16
Kitchener	6	10	2	67	91	14
London	4	14	2	64	102	10

LIGUE METROPOLITAINE jr "A"

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	12	1	1	90	35	25
Lachine	10	5	3	92	77	23
Montréal-Nord	9	4	2	76	59	20
Palestre	8	7	1	74	53	17
Laval	4	12	1	60	8	9
West Island	1	15	2	52	137	4

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	13	3	1	98	58	27
Thetford M.	12	5	1	80	50	25
Sorel	7	10	1	65	93	16
T.-Rivières	6	10	1	73	87	13
St-Jérôme	4	14	0	70	95	8

LIGUE MONTREAL JUNIOR

	G	P	N	P	C	Pts
Verdun	12	3	0	107	54	24
Rosemont	12	1	0	100	34	24
Rangers	11	7	0	78	58	22
Montréal-Est	6	7	2	57	64	14
Roussin	2	12	3	37	97	7
Ste-Claire	0	13	3	49	123	3

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	G	P	N	P	C	Pts
Western	3	0	0	19	7	6
Toronto	3	0	0	15	7	6
Waterloo	2	0	0	12	9	4
Carabins	2	2	0	19	15	4
Queen's	1	1	0	13	10	2
McMaster	1	2	0	14	20	2
Laval	1	3	0	12	22	2
McGill	1	3	0	10	21	2
Guelph	0	3	0	8	11	0

LIGUE INTERMEDIAIRE DE LA RIVE SUD

	G	P	N	P	C	Pts
Beauharnois	11	2	3	64	40	25
St-Constant	7	3	5	53	44	19
Laprairie	8	6	1	73	53	17
LaSalle	5	9	2	56	68	12
Châteauguay	4	8	2	48	74	10
LeMoyne	4	10	1	48	56	9

C'EST LA VENTE DE L'ANNÉE!
ABANDON DES AFFAIRES
Nous fermons nos portes après 52 ans en affaires
$300,000. DE VÊTEMENTS À LIQUIDER
JUSQU'À 80% DE RÉDUCTION
LA CHANCE DE VOTRE VIE
$ EPARGNEZ $
$ EPARGNEZ $

PALETOTS D'HIVER
LES TOUTES DERNIERES CREATIONS 1966
Rég. $49.95 $18.40
Rég. $69.95 $28.40
VESTONS SPORT
Rég. $24.95 12.40 Rég. $34.95 17.40 Rég. $44.95 22.40
"JACKETS" de SKI
Rég. $19.95 Tant qu'il en restera 8.40
HABITS
Nouvelle coupe et coloris 1966. Un achat vraiment spécial, une aubaine unique que l'homme élégant ne doit pas manquer. Rég. $69.95 38.40
HABITS
Soie et laine, terylene et laine
Rég. $79.95 38.40 Rég. $99.95 48.40
Lots d'habits désassortis
Balance de lignes, échantillons, choix de grandeurs, tissus et motifs, tout est neuf et garanti.
Rég. $49 à $69 $15.40
HABITS
Rég. $59.95 $22.40
Rég. $64.95 $26.40
Rég. $79.95 $38.40
Garantie 100% ou argent remis — Premier arrivé, premier servi — La vente est commencée
MANUFACTURES DE LUXE -- 40
1457 E., Ste-Catherine (à l'est Plessis) 6648, Plaza St-Hubert (au sud de St-Zotique)

bon dehors bon dedans
GIN VEUVE SEVERY
LE GENIÈVRE DU CENTENAIRE
40 oz No. 168-C 25 oz No. 168-B 10 oz No. 168-A

ATTENTION
• MAISONS D'AFFAIRES
• CORPORATIONS
• ADMINISTRATEURS
À BAS PRIX
LOCATION D'AUTOS
TOUTES NEUVES
COMET 1966 $90 par mois
METEOR 1966 $95 par mois
Sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission automatique.
Louez votre Comet ou Meteor '66 du vendeur Mercury responsable.
COOKE TOLEDO MOTORS LTD.
• Emplacement commode en ville
• Service complet d'entretien, de permis, de pneus d'hiver, etc.
AVANT DE LOUER, INFORMEZ-VOUS CHEZ
Cooke Toledo Motors LTD.
2134 OUEST, STE-CATHERINE
(1 rue à l'est du Forum)
Votre "nouveau" vendeur de Comet • Meteor • Mercury • Lincoln du bas de la ville. 937-3561

AYEZ DU FLAIR... consultez des EXPERTS!
FAITS IMPORTANTS SUR LES PNEUS D'HIVER
GENERAL
WINTER CLEAT

7 RAISONS EN CAUSE
1. Entoilage Nygen fort comme l'acier — qui retient toute sa force et sa robustesse... d'une saison à l'autre.
2. Crampons angulaires opposés robustes — qui donnent une traction profonde dans la boue... et qui agissent dans la neige recouverte de glace.
3. Barres latérales genre éperon — qui ajoutent un effet supplémentaire d'aviron dans la neige épaisse.
4. Rainures très profondes — qui donnent une plus grande traction et une plus grande facilité d'arrêt sur le pavé glacé ou mouillé.
5. Semelle plus large, plus plate — qui donne plus de caoutchouc là où c'est requis, sur le pavé... pour améliorer la traction et la stabilité en général.
6. Motif de semelle de réalisation sonique — un roulement plus souple... qui diminue le bruit désagréable de la semelle sur le pavé.
7. Caoutchouc spécial de genre-hiver — un ensemble idéal de durée, souplesse sur la route et de flexibilité pour un roulement doux.
Nous honorons la carte credico
INSTALLATION GRATUITE
TRACTION GARANTIE "Vous roulez dans la neige ou nous payons le REMORQUAGE"
CITY TIRE COMPANY fondée en 1919 INC
GENERAL TIRE
LUDGER GRAVEL & FILS fondée en 1898 LTEE
1100 est, boul. Dorchester — Tél. 845-2122
7905, boul. St-Laurent — Tél. 384-6120
Vastes terrains de stationnement à nos magasins

OMER DeSERRES

vous suggère...

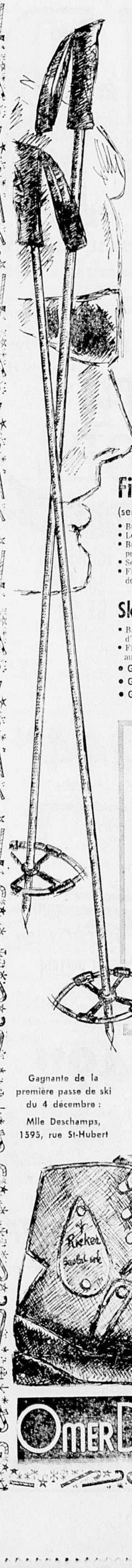

Ski "Imura-Aspen"

- ★ 18 laminations
- ★ Base de cellolox
- ★ Carres insérées
- ★ Bouts protecteurs sur les deux extrémités
- ★ Dessus fini plastique avec rayures blanches sur les côtés
- ★ Base rapide

PRIX **$19.95**

Ski "Innsbruck"

- ★ Laminé et base de KooFix.
- ★ Carres insérées
- ★ Bouts métal protecteurs aux extrémités
- ★ De couleur bleue avec rayures blanches

PRIX **$29.95**

Ski "Fischer"

- ★ Un ski de très bonne qualité
- ★ Laminations et bois de frêne
- ★ Base rapide et résistante (KooFix).
- ★ Carres insérées pour une meilleure durée
- ★ Bouts protecteurs
- ★ Dessus de plastique
- ★ Couleur rouge vin

PRIX **$34.95**

Pôles (cannes) de ski

- ★ Modèle nouveau
- ★ Très légères et résistantes
- ★ Paniers de vinyl avec cercle de métal
- ★ Poignée moulée de plastique
- ★ Couleur noire

PRIX **$7.95**

Fixation de ski "Chalet"

(semi-automatique)

- Butée se déplaçant sous pression
- Levier et câble semi-automatique
- Butée avec dents pour une meilleure prise
- Se fixant dans la bottine.
- Fixations et accessoires à l'épreuve de la rouille

PRIX **$7.95**

Ski pour enfants "Tyrol"

- Base rapide carres d'acier insérées
- Fixation "Chalet semi-automatique" (comprise)
- Bouts d'acier protecteurs
- Couleur bleu et rouge
- Dessus de plastique

- GRANDEURS 3'6" PRIX **$12.95**
- GRANDEURS 4' PRIX **$14.95**
- GRANDEURS 5' PRIX **$18.95**

GAGNEZ UNE PASSE D'UNE VALEUR DE $140.00

- Cette passe vous permettra de skier toute la saison de ski, gratuitement dans les 7 centres de ski des Cantons de l'Est.
  - MONT ORFORD • NORTH HATLEY
  - JAY PEAK • BROMONT • OWL'S HEAD
  - MONT SUTTON • MONT ECHO
- Une preuve d'achat suffit pour participer à ce concours.
- Aux trois dates suivantes : 1 passe de saison sera tirée les 18-31 décembre et 8 janvier.

Durant le mois de décembre des moniteurs diplômés des différents centres de ski des Cantons de l'Est seront à notre magasin principal pour vous guider dans votre achat d'équipement de ski.

Venez rencontrer différents moniteurs des centres de ski des Cantons de l'Est au 1406, rue St-Denis, 3e étage, dépt. du sport, toutes les fins de semaines du mois de décembre.

M. Guy Normandin, moniteur de ski bien connu et directeur du Mont-Echo dans les Cantons de l'Est, sera à la disposition du grand public cet après-midi à partir de 2 h. au 1406 de la rue St-Denis.

Gagnante de la première passe de ski du 4 décembre :

Mlle Deschamps, 1595, rue St-Hubert

Bottines de ski (lacées) Mittenwald Rieker

- ★ Semelle renforcée
- ★ Cuir souple et ferme à la fois
- ★ Intérieur avec coussinet
- ★ Support arrière de cheville
- ★ Double bottine
- ★ Choix de pointures

PRIX **$32.95**

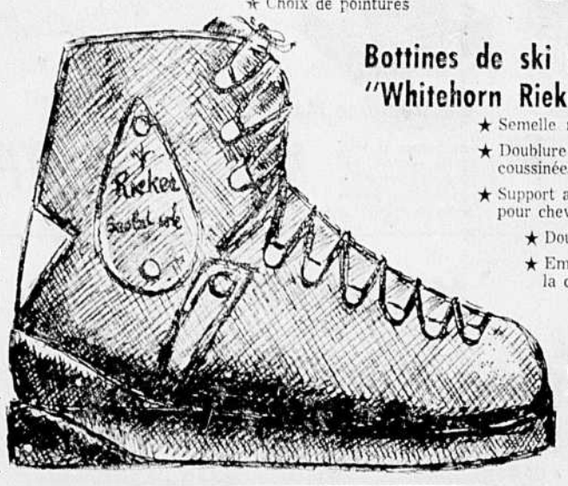

Bottines de ski (lacées) "Whitehorn Rieker"

- ★ Semelle renforcée
- ★ Doublure intérieures coussinées
- ★ Support arrière pour cheville
- ★ Double bottine
- ★ Empeignes à la cheville

$39.95

OMER DeSERRES Ltée

1406 rue ST-DENIS
6955 rue ST-HUBERT

CENTRES D'ACHATS WILDERTON et ROCKLAND

OUVERTS TOUS LES SOIRS DURANT DECEMBRE (excepté les samedis) jusqu'à 9.30 au 23 décembre inclusivement

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

Jean La Boissière

SKI

le courrier du SKieur

Réflexions sur la publication des bulletins d'enneigement

Cher monsieur,

Pourriez-vous m'informer de la grandeur normale que devraient avoir mes skis et de quelle longueur je devrais choisir mes bâtons ? Est-il préférable de choisir une bottine plutôt grande que trop petite ? Que pensez-vous des nouvelles bottines à agrafes ?

Jacques Lafortune, Montréal.

La meilleure façon d'établir la longueur normale des skis est de les mettre debout, devant soi, talons au plancher. Le bras levé bien droit, la spatule ou la pointe du ski doit toucher le poignet.

La poignée du bâton ou canne doit se glisser aisément sous l'aisselle du bras, lorsque vous vous tenez debout et placez la pointe du bâton près d'un de vos pieds.

Une bottine doit être confortable avant tout, mais son cuir devra être rigide.

Les bottines à agrafes sont très recommandables. En plus d'économiser un temps précieux aux skieurs, elles leur permettent un ajustement plus précis. Il y a également d'excellentes bottines lacées sur le marché, mais à un prix moindre. C'est à vous de décider ce qui vous conviendra le mieux.

J.L.

Les skieurs ont été stupéfaits d'apprendre que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche avait interrompu, du moins temporairement, la publication des rapports d'enneigement. On nous dit que les autorités provinciales étudient la mise en application d'un nouveau système de renseignement concernant l'état des pistes de ski, suivant les profondeurs et les qualités de neige ainsi que le degré de température et l'altitude de chaque station.

Bravo ! Rien n'est plus réjouissant pour le contribuable de constater à quel point les élus du peuple sont soucieux de son bien-être et de sa sécurité, surtout lorsqu'il s'agit de ses loisirs. Quand un ministre et ses hauts fonctionnaires décident soudainement de modifier, en tout ou en partie, une procédure établie depuis un quart de siècle, il y a lieu de croire que des changements s'imposent.

On applaudira sans doute cette attitude progressive du ministère du Tourisme tout en s'interrogeant sur les motifs qui ont déclenché le mécanisme d'une opération de rajeunissement. Habitués que nous sommes aux lenteurs administratives, nous ignorons quelques fois les dispositifs d'urgence des pouvoirs publics.

En admettant qu'ils existent, on s'étonnera encore de la rapidité de leur fonctionnement dans le cas qui nous concerne. Il est assez rare, avouons-le, qu'un ministère quelconque prenne des mesures aussi radicales sans y être obligé par des circonstances inusitées ou à la suite de protestations du public.

Or, il semble bien qu'aucun élément défavorable ni aucune plainte, individuelle ou collective de la part du public, ne soit à l'origine de la décision de suspendre la publication des rapports d'enneigement jusqu'à nouvel ordre. Il faut donc en conclure que d'autres facteurs ont dicté cette ligne de conduite aux autorités responsables. Mais quels sont-ils exactement ?

Nous avons publié, vendredi dernier, les opinions de MM. Réal Boulanger et Gaston Cloutier, respectivement président et vice-président de l'Association canadienne des stations de ski. Les deux hommes dirigent, d'une part, l'Association des stations de ski des Cantons de l'Est et, d'autre part, l'Association des stations de ski des Laurentides. MM. Boulanger et Cloutier n'ont pas caché leur insatisfaction au sujet de la publication des rapports d'enneigement et ont revendiqué certains privilèges.

Nous connaissons les raisons de leur mécontentement : mauvaises interprétations données à leurs conditions de ski et retards inadmissibles dans la publication des rapports par l'Office provincial de publicité. Je crois que ces deux griefs sont acceptables et que le ministère du Tourisme endossera une des recommandations que lui propose l'entreprise privée : l'établissement d'un système moderne de télécommunications.

Quant à la demande des associations de propriétaires de stations de contrôler eux-mêmes les rapports d'enneigement, de nommer leurs propres vérificateurs et de ne faire bénéficier de ce service public que les stations affiliées à leurs organismes, le skieur le plus optimiste n'osera croire un seul instant qu'un gouvernement consente à céder ses droits de regard lorsque, par ailleurs, il assumera toute la responsabilité de l'information.

En ne favorisant que les membres d'associations, les autorités agiraient de façon arbitraire, puisque tous les propriétaires, sans exception, paient des taxes et peuvent réclamer les mêmes services que leurs compétiteurs réunis en associations, surtout quand ces services relèvent directement d'un ministère provincial.

L'entreprise privée est-elle vraiment sérieuse lorsqu'elle demande le contrôle des bulletins d'enneigement par ses propres vérificateurs et, du même souffle, reconnaît à l'Office provincial de publicité toute compétence en ce qui concerne la publication des rapports de neige de chaque station de ski ?

Il n'est pas question de mettre en doute la probité des propriétaires de stations, mais il me paraît illogique qu'on exige un sceau de garantie de la part d'un organisme gouvernemental sans inviter celui-ci à contrôler lui-même la qualité d'un produit qu'il sera chargé de faire connaître au public.

Il appartiendra au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Alphonse Couturier, de trancher le gâteau en parts égales. Et, si l'on en juge par les appétits, le plus tôt serait le mieux.

J. L.

★ Bottines "Le Trappeur" ★ Tyrol
★ Skis Allais "60"
★ Parkas Mossant

Dan Murray Sports

Articles de sport

330 est, Craig — Tél. 861-7258

SKIEURS

Vaste choix d'équipement

★ SKIS ★ Carnaval ★ Elite "67"
★ Capri ★ Allais 60 ★ Hart
★ Kneissl ★ Rossignol ★ Dynamic
BOTTINES ★ Tyrol ★ Le Trappeur
★ Samson ★ D'Aoust, ★ Etc, etc.
FIXATIONS ★ Nevada - Marker - Miller
★ Ramy - Cobber - Tyrolia - A.L.M.

Gagnon SPORT

7125, ST-HUBERT • 273-1578

BOUTIQUE DE SKI

DE SERRES SPORTS

1249 ouest Bernard
Outremont — 273-5541

conditions de ski

L'Office de publicité de la province de Québec n'étant pas en mesure de nous fournir les conditions d'enneigement dans les différentes régions de ski de la province, les skieurs devront s'informer directement aux endroits qu'ils désirent visiter au cours de la fin de semaine.

Cependant, il semble que le service de renseignements du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche sera rétabli dès la semaine prochaine, des démarches ayant été entreprises en ce sens. Les lecteurs de LA PRESSE seront tenus au courant des profondeurs de neige et de l'état des pistes de ski aussitôt que les bulletins d'enneigement nous parviendront.

Par ailleurs, le Bureau d'information de l'Etat du Vermont nous communique les conditions de ski des principales stations dans un rayon de 125 milles de la métropole.

A Jay Peak : profondeur variant de 23 à 30 pouces avec surface de neige poudreuse ; Stowe-Mont Mansfield : surface de base de 21 à 32 pouces et neige légèrement foulée.

A Madonna Mountain, la surface varie entre 14 et 32 pouces de neige légèrement foulée. A Sugarbush, on a relevé de 21 à 32 pouces de profondeur. Enfin, à Glen Ellen, l'épaisseur de la surface de base varie entre 14 et 33 pouces tandis que la surface est foulée mais non durcie.

SKI STE-ADELE

AUX TOUTES NOUVELLES

COTES "40" ET "80"

MAINTENANT 3 monte-pentes "T"

3 nouvelles pistes

MONT-ALOUETTE

3 monte-pentes "T" — 8 descentes entretenues

SORTIE 28 DE L'AUTOROUTE

POUR TOUS SKIEURS...

CYCLE & SPORTS **Sylvestre** Ltée

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HRS.

une visite deviendra une habitude

4801 rue PAPINEAU

HEAD

527-2439

La saison de ski à Stowe et au Mont Mansfield

Les évenements de ski ne manqueront pas, cette saison, à Stowe, Vermont, et particulièrement au Mont Mansfield. Disons d'abord que le ski club du Mont Mansfield et l'école de ski de Sepp Ruschp commanditeront l'école de ski junior de deux jours, réservée exclusivement aux jeunes skieurs de 10 ans et plus.

Les 5 et 6 février, la première classique importante de l'est des Etats-Unis sera disputée au Mont Stowe. Il s'agit d'un combiné alpin pour l'obtention de la Snow Cup, neuvième édition annuelle. Les 12 et 13 février auront lieu les championnats juniors de ski alpin et, la semaine suivante, les skieurs seront conviés aux festivités de la fin de semaine de gala organisée par le club Mont Mansfield.

Les 18, 19 et 20 mars, le club de ski organisera les championnats alpins des Etats-Unis. Les skieurs européens et canadiens seront invités à participer à la descente, au slalom et au slalom géant. La mascarade de Pâques est fixée au 10 avril, tandis que le slalom printanier aura lieu les 16 et 17 avril.

BALTIMORE, (UPI) — Bert Rechichar, des Colts de Baltimore, a réussi un placement de 56 verges contre les Bears de Chicago. Ce record date de 1953.

CHICAGO (UPI) — George Halas en est à sa 38e saison à titre d'instructeur des Bears de Chicago.

NEW YORK (UPI) — En 1902, c'est Major Daingerfield qui a remporté le plus imposant total de bourses, $57,685. Il a gagné quatre des sept courses auxquelles il a participé.

GRANDE VENTE DE NOËL

TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 hrs

Cabanon

UNE EXCLUSIVITE "CABANON". Skis métalliques "SIMS". Le même métal est utilisé pour les réactés "CARAVELLE".

APRES-SKI FRANÇAIS et en PHOQUE VERITABLE de 14.95 à 65.00

- Equipement de ski et hockey
- Réparations
- Posons les harnais
- Entretien effectué par nos experts sur les lieux

VAL D'ISERE BELLE-VUE (Le Trappeur) de $21.95 à $79.95

MOSSANT de $21.95 à $...

Cabanon

365-67 et 69 AV. PRESIDENT-KENNEDY

à l'ouest de Bleury, entre Ontario et Sherbrooke

Tél. : 844-8495

Skis avec fixations $13.95

Laminés $29.95 à $39.95

TOUT POUR LE SKI

R. DORAIS SKI SHOP

HEAD

3861 WELLINGTON, Verdun PO. 7-9977

PREPAREZ-VOUS A

UN HIVER PLEIN D'ACTION

4 gros "SPECIAUX de SKI"

chez Cortina

No 1 — Spécial, bois
SKI TOURIST FISCHER
Le plus populaire ski autrichien à bas prix de ces dernières années. Avec carres acier, bords supérieurs plastique, base plastique. Protège-bouts et talons, et de 22 lamelles en frêne choisi.
Fixation de sûreté Nordkapp **$25.00**

No 2 — Spécial, bois
SKI LIGHTNING FISCHER
Un ski superbement fini et possédant toutes les qualités acquises grâce à la longue expérience des Autrichiens. Carres emboîtées en acier, bords supérieurs plastique, 22 lamelles de frêne choisi. Protège-bouts et talons. Base P-Tex. Fixations butée standard Marker et câble Gipron. **$37.00**

Spécial, ski métal
WEDEL-KING FISCHER
L'équivalent autrichien des modèles "Standard" North American. Fini noir, carre monopièce dissimulée, base P-Tex. Le ski idéal pour le skieur de moyenne ou grande expérience. Fixations butée Marker et câble Attenhofer. **$99.00**

Spécial, ski fibre de verre
COMBI EPOXY GASTEIN
Enfin, un ski en fibre de verre vous assurant une aisance accrue grâce à la résine epoxy. A prix populaire. Fixations butée Marker et câble Gipron. **$85.00**

CHOIX DE SKI
- HART • ROSSIGNOL
- KNEISSL • FISCHER
- DYNAMIC VR 7 • KASTLE

CHOIX DE BOTTES
- REIKER • KOFLACH GOLD STAR
- LE TRAPPEUR • HENKE • TYROL

IMPORTANT ! • FIXATIONS POSEES EN DEUX HEURES •

Cortina SKI SHOP

4892 Sherbrooke O.
Westmount
482-0910
Moins d'une rue à l'ouest de Victoria
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Hut	Bas	11 h.
	Abitibi	10½	10⅜	—
	Algoma	60	60	—
1500	Alliance	7	7	7
950	Alumin	29¾	29⅝	29⅝
	Alum 4¼ p	39	38½	—
	Alcan 1 pr	21⅝	21⅛	—
	Alcan 2 pr	45¾	45¾	—
	Anglo CP	9	9	—
	Anglo CP pr	23	23	—
	AngT 4½ pr	42½	42½	—
	AngT 265pr	51¾	51½	—
	AngT 290pr	53½	53½	—
250	Argus	20	20	20
	ArgC pr	12½	12½	—
100	Asbestos	24½	24½	24½
	B d'Epargne	16¾	16½	—
125	Bq CN	66½	66½	66½
50	Bq Imp-C	62½	62½	62½
	Bq Mont	59¾	59½	—
	Bq N-E	70¼	70	—
	Bq PC	48½	48½	—
355	Bq Roy	71¾	71½	71½
	Bq Tor-D	60¾	60¾	—
	Bath wts	925	900	—
100	Bath P A	54	54	54
	Bath P 5¼	19¾	19½	—
570	Bell Phon	56¾	56⅝	56⅝
	BoMe Pr	50¾	50¾	—
	Bowater	7	7	—
300	Brazil	8⅝	8⅝	8⅝
	BA Bk Note	70	70	—
	BA Oil	29⅜	29⅛	—
	BC Forest	23	23	—
	BC Phone	69	69	—
375	Brinco	6⅛	6⅜	6⅛
	Bruck (B)	15½	15½	—
	Bulolo	9¼	9¼	—
	Cale	12⅜	12	—
2501	Cal Pow	27½	27¼	27½
100	Can Cem	43¾	43⅜	43¾
	C Cem Pr	26½	26½	—
	Cd Sugar	23¾	23¼	—
	Can Iron	61⅞	61⅜	—
	Can Ir Pr	91¼	91¼	—
	Can Malt	22	22	—
	C S L	36½	36½	—
	CSL Pr	6⅜	6⅜	—
1100	C Brew	7½	7½	7½
	C Brew A	43	43	—
	C Br Al A	16	16	—
	C Chm w	690	680	—
	C Indtn	6¼	6¼	—
	C Fnt A Pr	16	16	—
	C I L	21	21	—
	C I L Pr	82	82	—
750	CI Pow	29	29	29
100	Marconi	7	7	7
200	C P R	68	67¾	67¾
	CPR 4% Pr	9½	9¼	—
	C Pfina	11¾	11½	—
	C Refract	18	17¾	—
	Central Del	10½	10½	—
525	Chemcell	14	13⅞	13⅞
	Chrysler	57½	57½	—
	Coghlin	13¾	13¾	—
	Col Cell	7	7	—
	Cons MS	49	48⅜	—
135	Cons Pap	39	39	39
	Cons Text	21½	21½	—
	Cont Can	66½	66½	—
	Coronati	250	250	—
	Crain RL	29½	29½	—
	Cr Foncier	66	66	—
	Cr Cork	143	143	—
	Cr Zell A	27	27	—
200	Crush Int	13½	13½	13½
	Denison	27¼	27¼	—
	Dist Seag	37¾	36½	—
	D Bridge	28½	28¼	—
	D Coal Pr	7	7	—
	D Corset	12½	12½	—
	Do Fasco	26¾	26½	—
500	D Glass	14½	14½	14½
	D Glass Pr	17½	17½	—
	D Lime	225	225	—
	Dosco	15	14⅞	—
	D Stores	25	25	—
200	Domtar	18¼	18⅛	18¼
25	D Text	33¼	33¼	33¼
	D Text Pr 142		140½	—
	Donohue	7⅝	7⅝	—
50	Du Pont	42½	42½	42½
	Du Pont Pr	85	85	—
	Dupuis A	9⅛	9	—
	E Koot	40	40	—
	Eddy Match	36½	36½	—
	Enamel A	7	7	—
	Enamel B	300	300	—
	Falcon	108½	108½	—
50	Fam Play	25	25	25
	Fleetwood	25¼	25	—
	Fraser	28¾	28¾	—
	Freiman	6	6	—
	Fr Pete	400	400	—
	G Dynam	67V	66	—
	GB C I. Pr	44	44	—
	GL Paper	21½	21¼	—
	Guar Trust	12½	12½	—
	Hdy Andy	5½	5½	—
	Hawk Sidd	5⅜	5½	—
	25 Hollinger	25	25	25
	Home A	17⅜	17⅜	—
	Home B	19	19	—
	Horne Pf	280	280	—
	H Smith pr	40	40	—
	Hub B M	75½	75	—
	HBC	14⅛	14⅛	—
1100	Husky Oil	13⅜	13⅜	13⅜
	Husk B Pr	52¼	52¼	—
200	Imp Oil	53	53	53
	Imp Tob	14⅜	14⅜	—
150	Ind Accep	23⅜	23	23½
	I Ac 4.50	92	92	—
	Inglis	7⅜	7⅜	—
	I Bronze p	28	28	—
	Inv Gr	14⅞	14⅞	—
125	Int Nickel	96½	96½	96½
	Int Pap	30⅛	30⅛	—
	Int Util	30¼	30	—
	Jamaica PS	14¼	14¼	—
	Labatt	17⅜	17⅜	—
	Laur Fin	11½	11½	—
	Loblaw A	10¼	10¼	—
	Loblaw B	10⅜	10⅜	—
	Loeb M	15⅛	15¾	—
	MacKinn	15½	15	—
	MacLaren A	22	22	—
	MacLaren B	25½	25½	—
	MacLean H	35	35	—
	MB & PR	27	26	—
	Marit Elec	21¼	21	—
	Marit Tel	21½	21¼	—
200	Massey F	34¼	34¼	34¼
	Miron 6%	10⅜	10⅜	—
	MitchR A	13	12⅜	—
25	Molson A	31¾	31¾	31¾
	Molson B	32½	32¼	—
	Mtl Loco	13½	13½	—
150	Moore Corp	77¼	77⅛	77¾
	MorseR A	16¼	16	—
	Mussens	9⅛	9⅜	—
	Nat Drug	13⅜	13⅜	—
	NFLD Light	11¼	11¼	—
375	Noranda	51	51	51
	N Ont NG	26⅜	26½	—
	NS LP	34½	34⅛	—
200	Ocean Fish	12	12	12
	Ogilvie	14¾	14⅝	—
	Ont Steel	35	35	—
	Oshawa A	28	28	—
100	Pac Pete	11⅜	11⅜	11⅜
	Phillips C	28½	28⅜	—
	Pow Corp	13	12¾	—
	Pow C 4¾	46	46	—
	Price Br	39½	28¾	—
	Probuild	160	160	—
125	QN Gas	13⅜	13½	13½
25	QNG P 5.40	98	98	98
	Que Phone	26	26	—
	Q Ph 4¾ 65	19	19	—
195	Reitman's	10⅜	10½	10½
200	Rio Algom	19	19	19
1400	Rolland A	10¼	10¼	10¼
	Rolland B	11½	11½	—
	Ronalds F	13	13	—
	Rothmans	23½	23	—
	Royalite Pr	25¼	25¼	—
	Russel (A)	21	21	—
	Royal T Pr	20	19	—
	St-L Cem A	33¾	33¾	—
	St-L Cem w	14	14	—
50	Salada F	11¼	11¼	11¼
	Scott LaS	14½	14	—
	Shell Can	18¼	18¼	—
	Shell J Pr	24¾	24¾	—
	SherW	38	38	—
	SherW Pr	140	140	—
	Shop Save	13¼	13¼	—
100	Sicard	6½	6½	6½
	Simpsons	28½	28¼	—
	Sogemines	12¼	12¼	—
	Southam	39	39	—
	SS Steel	12⅜	12¾	—
625	Steel Can	25¼	25¼	25¼
	Steinbg (A)	48¾	48½	—
100	Texaco Ca	51¾	51¾	51¾
	T Fin A	12¼	12	—
200	Tr C PL	37⅛	37⅛	37⅛
	Tr Me PI	18⅜	17¾	—
	Triad Oil	249	249	—
	Un Carbide	28	27	—
	Viau	12	12	—
	Walk GW	35¾	35	—
300	WCoast Tr	23¾	23⅜	23⅜
	Weston A	19¾	19¾	—
	Wstn A w	11	11	—
	Weston B	20¾	20¾	—
	Wstn 6	105	105	—
	Zeller's	23⅛	23⅛	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
	Ajax	9½	9½	—
585	Alacope	280	280	280
	Alsof	13½	13	—
	Amg B Bel	26½	25	—
	Ameranium	4½	4	—
	Anglo-Scan	13	13	—
	Anthonian	7	7	—
	Arno	4	4	—
	Atlanta	24	24	—
	Augustus	44	40	—
	Baker Talc	7½	7	—
1000	Band-Ore	25	25	25
	Barvallee	3	3	—
	Bateman	5	5	—
	Beauce PI	5	4	—
	Beld-Cort	12½	12½	—
	Beld-C pr	210	210	—
	Black Hak	295	295	—
1000	Black Rive	26	26	26
	Blue Bon	330	325	—
	Bluewater	20	19	—
	Bornite	8	6	—
	B. Carpets	38½	38½	—
	Bruce-Prest	18	16	—
	Bruneau	22	22	—
	Burnt Hill	27	25	—
	Camflo	380	380	—
	CI Inv Tr	34	34	—
	C. Interur.	295	277	—
	C. Magnesi.	68	68	—
	C Secur A	285	275	—
	Carbec	11½	10½	—
	Cartier-Que	8½	8½	—
	Cassiar	13¾	13¾	—
	Cassidy's	460	400	—
	Cessland	745	745	—
2600	Chemalloy	165	165	165
	Cheskirk	17	17	—
	Chib Copper	4½	4½	—
	Chipman	19½	17½	—
	Coastal	29	27	—
400	Co H.&M.	100	100	100
	Com O&G	26	26	—
	Commod w	70	70	—
	Cominga	10½	10	—
	C Camorama	24	20	—
	C Manitoba	34	34	—
	C Mogador	24	24	—
	C Monpas	5½	5	—
	C New Pac	39	38	—
	C Persh	10	7	—
	C Q Smelt	75	75	—
	CQ Vell	5	5	—
	C Virginia	42	41	—
	Copstream	9	9	—
	Couvrett A	7	7	—
	C StL A	9½	9¼	—
	Crownbridg e	34½	34	—
	Crusade	13	13	—
	Dauphin	23	23	—
	Delta Elec	210	210	—
	Delta Min	18	18	—
	Denault A	11½	11	—
1000	Dolsan	63	62	63
4500	Dom Exp	17½	17½	17½
	Dom Lease	21	20	—
	D Oilcloth	30	29½	—
	Drum Weld	9½	9½	—
	Dumont	35	35	35
	E Koot 7	185	185	—
	East Sull	860	830	—
	East Vent	31½	28	—
	Electrolie	15	15	—
	Emp Oil	8	7¼	—
500	Equity Ex	77	77	77
	F Plastics	65	60	—
	P Plastics	7½	7½	—
3500	Fab Met	17	17	17
	Fabl	5¼	5⅜	—
	Fano	7½	7	—
	F Plastcis	425	425	—
	Fiscal	10¾	10½	—
	Flint Roc	20	20	—
	For Power	9½	9½	—
	FT Relianc	37	34	—
100	Fox Lake	23	23	23
	Frigistors	40	35	—
	Fundy	4	4	—
	Futurity	57	57	—
	Garney	69	66	—
	Ghislau	26½	26	—
	G Autotro	70	70	—
	Glen La	168	163	—
	Gilchrist	410	410	—
	Grt W M	144	140	—
	Greenberg	5	5	—
	Grissol	225	225	—
	Gui P Ur	28	28	—
	Imbrex	400	400	—
	Inland Ch	7½	7¼	—
300	Inspiratn	175	175	175
	Int Atlas	105	105	—
	Intnl Bibis	155	147	—
	Int Ceram	7	7	—
	Intp Dredg	24	24	—
7000	James Bay	33	33	33
	Jockey	5	5	—
200	Jubiliee	330	330	330
	Keltic Mng	34	31	—
	K Desmond	48	48	—
	Kiena	116	110	—
	Kodiac Pet	340	320	—
	Kontiki	7	7	—
	Lab Accep	8	8	—
	Laduboro	43	43	—
7000	Lingside	5	4½	4½
	Lithium	9	9	—
	Louanna G	24	23½	—
	Malart HY	13	12½	—
	Massval	8½	8½	—
17800	Matachew	165	146	149
	McKinney	15	13	—
	Merc Chip	11	11	—
	Merrill	62	60	—
	Mid Chib	19	19	—
100	Midepsa	400	400	400
	Miro Mines	20	20	—
	Mistango	27	26½	—
2000	Monpre	7½	7½	7½
	Mt Costigan	21	18	—
1200	Mt Pleast	52	52	52
	Mt Plesa w	1	1	—
	MR Dairies	155	155	—
	NAut Vend	220	220	—
	Native Min	10	9	—
	N Formaq	5	5	—
4700	N Imperial	165	160	160
	Newrich	17	16	—
	NW Amulet	7½	7	—
	Nocana	14	13	—
	NA Abestos	9	9	—
5500	NA Rare M	60	59	60
	NorthEx	85	85	—
	NW Canalsk	17	15	—
1000	Norvalie	8½	8½	8½
	O'Brien	240	215	—
	Opem Ex	10½	10	—
	PA Inv	425	425	—
18100	Pat Silver	84	82	83
4000	Paudash	7½	7½	7½
	Peace Riv	655	645	—
	Pembro El	25	25	—
	Pennbec	19	18	—
	Peso S	200	194	—
	Phoenix O	64	64	—
7000	Pitt Gold	5	5	5
5500	Porcupine	19	18	18
	Que Ascot	8½	8	—
	Que Chib	16½	16½	—
	Q Cobalt	145	130	—
	Q Indust M	18	17	—
	Queenston	9	9	—
10600	Rancheria	84	89	82
	Red Crest	3½	3½	—
1500	Rexspar	4½	4½	4½
	RA Pete B	155	146	—
	Ruby Foo	405	405	—
	Ruby F W	32	32	—
	Rusty L	20	20	—
	St-L Colu	175	195	—
	St L D Lds	78	70	—
1000	St Lucie Ex	14	14	14
	Sangamo	10¼	10¼	—
	Sapawe	34	33	—
100	Select Fin	215	215	215
	Silver Reg	21	21	—
	Silver Sum	23½	22	—
	Silver T	33	31	—
	Sobeys (A)	19	19	—
	Sogena	11½	11½	—
	S Dufault	13½	13	—
	Spartan Air	44	40	—
	Stairs Ex	55	55	—
500	Std Gold	53	53	53
	Sullivan	580	580	—
	Superpack	400	395	—
	Suptest P	21¾	21¾	—
	Surlaga	48	45	—
	Tache	12	12	—
	Talisman	51	51	—
	Tazin	6½	6½	—
	Tib Expl	5	5	—
	Titan	7½	7½	—
	TrC Freeze	195	195	—
	Trsterre	36	35	—
	Un Obals	38	30	—
325	U Towns El	16½	16½	16½
	Val-Mar	5½	5½	—
	V Dr Hout	290	250	—
	Vanguard	4½	4	—
	Westburn	125	125	—
	W Ddn Min	50	50	—
	Westeel	19½	19½	—
	WestTin	50	49½	—
	Wisconsin	24	24	—
	Westville	31	30	—
11000	Westairs	37	37	37

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 8 déc.	159.64	151.92	118.87	154.24	114.16
Clôture — 7 déc.	159.65	152.08	118.49	154.23	115.36
Sem. dernière	160.67	152.36	119.09	159.69	114.56
Mois dernier	165.70	155.35	120.73	159.41	117.93
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpétuels	166	73½	74
4½ 15 déc.	1966	99	99½
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼
3¼ 1 juin	1976	83½	84
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94⅜
5½ 1 oct.	1969	99¾	100¼
5½ 1 oct.	1975	99½	100
4½ 1 sept.	1983	88½	89
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 5¼ 1 jan.	1985	101¾	102¾
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½
CNR 5 1 oct.	1987	83¾	94

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94¼	95¼
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	96½	97½
BC Electric 5¾	1977	99¼	100¼
Manito Hyd 5½	1988	93¼	94¼
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93¾	94¾
Ont 5½ 15 août	1965	97½	98½
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	94¾	95¾
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	95
Qué 5½ 1 avril	1990	93½	94½
Qué H 3¼ 1 mai	1974	82½	83½
Qu H 5½ 1 juin	1968	93½	94½
Qué H 5 15 fév	1995	96¼	97½
Sask 5½ 15 déc.	1985	96¼	97¼

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94½	96
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	95¼	96¼
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93½	95

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	98	98
Loblaw 4¾	1978	160	—
Lob Lease Pro 5½	1978	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	134	—
Simpson's 5	1976	210	—
TC Pipelne 8	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	141	—
Triad 4¾	1971	92	93
Uted Twn El 6¼	1981	115	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminium 4½	1973	92½	93½
B.A Oil 5⅛	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100	101
Can Cement 3¾	1970	86	88
Cdn Br Alum 6¾	1980	98¼	99¼
C I L 5⅜	1977	99	100
C P R 5%	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6%	1985	96	97½
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¾	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	96	97½
Imp Oil 3%	1969	93	94
I A C 5¼	1962	90	91
Roy T Mort 6	1975	98½	99½
Roynat 6%	1980	97	98
Shell Oil 5½	1977	98½	99½
St Law Corp. 5%	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Western 5¼	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	97½	98½

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	101
Alta G Tk 5¾	1985	97	98
Bell Tel 3¾	1979	96	97¼
Bell 5½	1982	81	82
Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Bell Tel 6¼	1978	101¾	102½
Bow Pow 3¾	1980	81	83
Braz Tr 4¼	1970	91¾	—
BC Tel 5¾	1986	96½	98½
Calgary P 5¾	1982	97¼	—
Can Elect 4	1968	92¾	—
C West NG 5¾	1982	96½	98½
Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Cons Gas 5	1978	91	93
Gt Lakes P 5?	1977	97	98
Lakeland NG	1982	96	97½
Marit El 5¾	1983	97	99
NFLD L & P 5½	1978	95¾	—
N Ont N Gs 5¾	1982	95½	97½
Northw Ut 5¾	1988	98½	98½
North Tel 5¾	1963	97	99
Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	93¼
Que Nat G 6	1968	96½	98
Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
Union G 5½	1977	95¾	96¼

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	95	—
Eaton 5	1978	91¼	92¾
Steinberg 6	1984	98¾	100¼
Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Argus Corp. (ord. et C priv.)	$0.12	tr.	1-3-66	31-1-66
id. ($2.50 A priv.)	$0.62½	tr.	1-2-66	14-1-66
id. ($2.60 C priv.)	$0.65	tr.	1-2-66	14-1-66
id. (B 1962 priv.)	$0.67½	tr.	1-2-66	14-1-66
Brazilian Traction L. P. (ord.) (W)	$0.15	tr.	31-1-66	4-1-66
Chateau-Gai Wines	$0.20	sa.	4-1-66	17-12-65
Chemcell 1963 Ltd. (ord.)	$0.10	tr.	30-12-65	15-12-65
id. ($1 priv.)	$0.25	tr.	30-12-65	15-12-65
id. ($1.75 priv.)	$0.43¾	tr.	30-12-65	15-12-65
Columbia Cellulose (ord.)	$0.10	sa.	31-12-65	15-12-65
id. ($1.20 priv.)	$0.30	tr.	31-12-65	15-12-65
First National City Bk. (ord.)	$0.40	tr.	1-2-66	3-1-66
Hawker Siddeley Can. (priv.)	$1.43¾	tr.	2-1-66	16-12-65
Marchant Mining	$0.05	in.	28-12-65	14-12-65
Miron Co. Ltd. (% priv.)	$0.40	—	30-12-65	15-12-65
Third Cdn. Gen. Inv. Trust (priv.)	$0.62½	tr.	15-1-66	31-12-65

(W) Le taux semi-annuel de 30 cents qui avait été institué en septembre dernier est maintenant changé au taux trimestriel de 15 cents.

Gains restreints à l'ouverture

MONTREAL — La plupart des secteurs à la Bourse de Montréal affichent une tendance fractionnairement plus élevée à l'ouverture, sauf les services publics qui demeurent inchangés à un peu faibles.

Aux industrielles, Dominion Textile fait exception et hausse de 2 points à 35. Du Pont gagne ¼ à 42½. Aux banques, Royale gagne ⅝ à 71¾.

Les métaux progressent légèrement, Noranda gagne ¼ à 51.

Tous les autres secteurs sont stables et peu actifs.

* * *

TORONTO — L'atmosphère est calme et il n'a que peu de changements dans les prix des cours à l'ouverture à Toronto.

Les banques sont inactives et ailleurs aux industrielles les fluctuations dépassent rarement ⅛ de point.

Du côté des spéculatives, O'Brien fléchit de 19 cents à $1.65. Pacific Pete, aux pétroles de l'ouest, hausse de ⅜ à 11¼ et Place gagne 6 cents à 1.78.

* * *

NEW YORK — Le marché est actif et la cote est irrégulièrement plus élevée à l'ouverture à Wall Street. Les gains et les pertes ne sont toutefois que fractionnaires.

Eastman Kodak fait exception et progresse de 1¼ à 107¼ sur un volume de 2,000 actions.

Parmi quelques transactions-bloc d'ouverture, American Photocopy hausse de ¼ à 117⅛ sur 15,000 actions ; American Tel. fléchit de ⅛ à 61⅛ sur 8,300 actions ; et General Motors, perd ⅛ à 103¼ sur 3,300 actions.

Chrysler et General Electric progressent de ⅜ chacun tandis que SCM Corp. et Douglas Aircraft haussent de ½ chacun.

* * *

PARIS. (AFP) — La Bourse ne change pas de physionomie. Elle se borne à expédier ce que l'on pourrait appeler les affaires courantes, et cela se traduit par des ordres très diversifiés et des fluctuations qui ne le sont pas moins. Comme la veille et depuis le début de la semaine, chaque compartiment offre de petites hausses et de petites baisses, les unes comme les autres ne pouvant se prêter à une interprétation quelconque.

Quant aux affaires, elles restent l'apanage de quelques rares valeurs, les échanges étant réduits au minimum dans la grande majorité des cas. Rien d'autre, pour la Bourse, ne compte pour le moment que le vote du 19 décembre et ses suites.

du parquet de la bourse

cote des grains

8 décembre 1965

Winnipeg

Marché à terme :	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Déc.	86½	86½	86⅜	86⅜
Mai	87	87	86⅞	86⅞
Juil.	—	—	—	86
ORGE :				
Déc.	1.34	—	—	1.33⅞
Mai	1.34¼	—	—	1.34¼
Juil.	—	—	—	1.33¼
LIN :				
Déc.	2.06½	2.98	2.95¾	2.95¾
Mai	3.03½	3.04½	3.01⅝	3.01⅝
Juil.	3.02¾	3.03¼	3.00¾	3.00⅞
SEIGLE :				
Déc.	1.26¼	1.26⅞	1.26⅛	1.26⅛
Mai	1.32⅝	1.33¼	1.32⅜	1.32⅜
Juil.	1.33¼	1.33⅜	1.32⅞	1.32⅞
GRAINE DE COLZA :				
Jan.	2.67	2.69⅝	2.64¾	2.65¼
Mars	2.55½	2.57⅞	2.55¼	2.55¾
Mai	2.53	2.54½	2.50¾	2.51½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 86⅜; ex 3 cw et ex 1 fourragère 83⅜; 1 fourragère 82⅛; 2 fourragère 79⅛; 3 fourragère 76⅛; fourragère mélangée 60.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.35⅛; 1 cw 2-rang 1.33⅞; 2 cw 2-rang 1.31⅞; 3 cw 6-rang 1.32⅝; 3 cw 2-rang 1.29⅝; 1 fourragère 1.29⅛; 2 fourragère 1.27⅞; 3 fourragère 1.24⅞.

Seigle : 1 et 2 cw 1.26⅛; 3 cw 1.21⅛; 4 cw 1.12⅛; ergoté 1.05⅛; sur voie 1.26⅜.

Lin : 1 cw 2.95¾; 2 cw 2.90¾; 3 cw 2.60¾; sur voie 2.95¾.

Graine de colza : no 1 cdn 2.70⅛; no 2 cdn 2.50⅛.

Marché du lin : prix comptant $2.93⅛.

Chicago

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
BLE :				
Déc.	1.63¾	1.65¼	1.63⅜	1.64⅞
Mars	1.67¼	1.68⅜	1.66¼	1.67⅜
Mai	1.65¾	1.67¼	1.65⅜	1.66½
Juil.	1.58	1.58⅞	1.57¼	1.57¾
Sep.	1.59⅝	1.60½	1.58¾	1.59¼
M

photo LA PRESSE

Aide aux enfants arriérés mentaux

Le club Kiwanis Mont-Royal a remis cette semaine, à l'occasion de son dixième anniversaire, un chèque de $3,000 à la Montreal Society for Retarded Children. Sur notre photo de gauche à droite, M. Nicholas Wise, président du comité de souscription, remet le chèque à M. S. J. Besse, directeur de la Montreal Society for Retarded Children, sous le regard de M. Lorne Wood, président du Club Kiwanis Mont-Royal.

Nouvelle convention collective à Outremont

La Cité d'Outremont et la Fraternité des policiers d'Outremont ont signé récemment une nouvelle convention collective. Les policiers ont obtenu une augmentation de salaire de $800 par année répartie sur deux ans, des améliorations au boni d'ancienneté et à l'assurance santé, quatre semaines de vacances après 20 ans de service et plusieurs autres bénéfices marginaux. Sur la photo, de gauche à droite, Me Bernard Couvrette, maire d'Outremont, le sergent Raynald Joseph, président de la Fraternité, l'agent Lucien Proulx, secrétaire-archiviste, et M. Paul Soulière, secrétaire-trésorier de la cité, lors de la signature de la convention.

Photo PC

Programme de voyages-échanges de jeunes

La Commission du Centenaire a annoncé qu'une augmentation de 25% serait accordée à son programme de voyages-échanges de jeunes pour l'année 1966. Parmi ceux qui ont assisté à une conférence de deux jours ayant pour but de mettre au point les détails du programme se trouvaient : MM. J.-M. Massé, de Québec, représentant la province; Georges-E. Gauthier, commissaire associé de la Commission du Centenaire, et J. P. Sheppy, d'Edmonton, représentant le gouvernement de l'Alberta. On s'attend à ce que plus de 4,000 jeunes prennent par, en 1966, à ce programme fédéral-provincial de voyages-échanges.

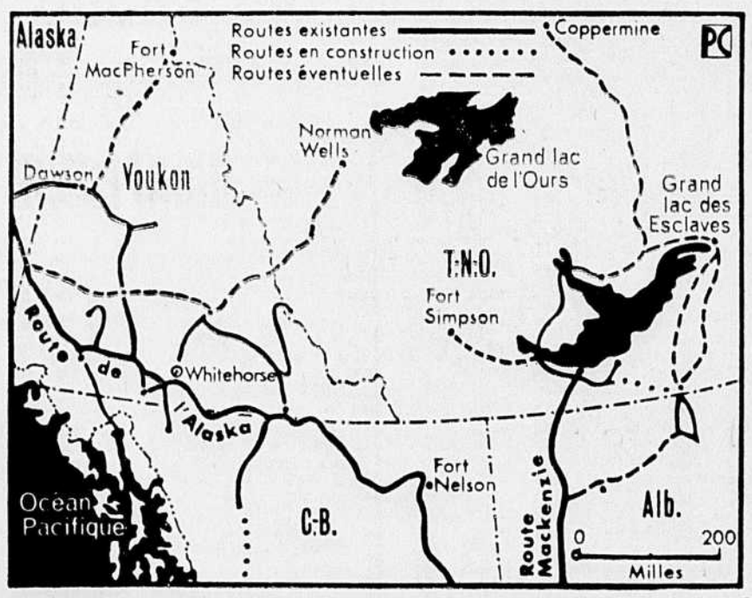

Graphique PC

Plus de routes pour le Grand Nord

Un programme de voirie de $100,000,000 est envisagé pour le Grand Nord dans le but de faciliter l'exploitation des richesses naturelles des Territoires du Nord-Ouest. Chaque année, au cours des 10 prochaines années, le ministère du Nord canadien se propose de dépenser $10,000,000 à la construction de routes. Le ministère espère que ce programme de voirie contribuera également à favoriser l'industrie touristique.

Un caporal de la PP est cité à l'honneur

Le caporal J. Dallaire, de la PP de Lachute, sera le héros demain matin dans le bureau du directeur J.-Adrien Robert, d'une fête particulière organisée à la demande de l'Association bancaire canadienne.

On le félicitera officiellement et on lui remettra probablement un témoignage "tangible" d'estime pour l'acte courageux qu'il posa il y a quelques mois alors qu'il contribua à la capture de plusieurs gunmen de banque et à la récupération de la totalité de l'argent volé.

La voie maritime restera ouverte jusqu'à demain

La section Est de la voie maritime du St-Laurent s'étendant de Montréal au lac Ontario restera ouverte à la navigation jusqu'à demain midi. Les autorités décideront à ce moment-là si elles en prolongeront l'usage davantage.

Le dernier océanique est sorti de l'écluse de St-Laurent lundi, à l'aube. La voie est maintenant fréquentée par des vaisseaux côtiers et surtout des péniches qui vont servir d'entrepôts de blé durant l'hiver à la tête des Grands Lacs.

En 1963, la voie maritime avait définitivement fermé ses portes le 13 décembre; l'an dernier, le 7 décembre.

Terre-Neuve : fermeture d'une base américaine à la fin du mois

OTTAWA (PC) — L'ambassade des Etats-Unis a annoncé hier que la base d'aviation Harmon, à Terre-Neuve, sera fermée le 31 décembre 1966.

Plus de 900 civils canadiens sont employés à cette base américaine, et les autorités canadiennes ont fait savoir qu'elles étudient les mesures à prendre en coopération avec les autorités locales pour neutraliser les effets de cette décision, particulièrement sur le plan de l'emploi.

Nomination de Lachance

A la suite de sa première assemblée, le bureau de direction de l'association cycliste canadienne a fait connaitre les noms de ses représentants dans les différents districts.

Georges Lachance, de Québec, l'un des fondateurs de l'union cycliste nationale en 1960, a été choisi pour représenter l'ACC au Québec.

Contrairement aux années passées, l'union cycliste du Québec devient une branche de l'association nationale, comme c'est le cas dans les autres districts du pays.

Le président actuel de l'union cycliste du Québec, Gilles David, a révélé que l'assemblée annuelle aura lieu le 15 janvier.

Les autres représentants ou présidents de districts de l'ACC sont Len Gibbons (Alberta), Ken Smith (Ontario), Ed Champagne (Manitoba), John Hathaway (Colombie-Britannique).

Au Québec, Lachance sera entouré d'adjoints à Montréal, Québec, Saguenay-Lac-St-Jean et Sept-Iles.

Hold-up de $68 dans un restaurant

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme de $68, vers minuit ce matin, après avoir perpétré un hold-up dans un restaurant Honey Dew, au 966 ouest, rue Ste-Catherine.

La caissière de l'établissement, Mlle Simone Brodeur, était seule au comptoir au moment de la visite du voleur. Ce dernier lui a braqué un revolver sous le nez et elle n'a pas hésité à lui remettre le contenu du tiroir-caisse.

L'individu a pris la fuite à pied.

Naissance

REED-ARSENAULT — A l'hôpital Notre-Dame du Rosaire, est né un fils, Martin, à M. et Madame Robert Reed, née Pierrette Arseneault. Le baptême aura lieu en l'église St-Gabriel-Lalemant, le 25 décembre, à 4 heures. Parrain et marraine, M. et Mme Clet Arseneault. Porteuse, Hélène Reed.

Nécrologie

M. F. D. MOSHER

Wilfrid D. Mosher, vice-président au service de la fabrication de Consolidated Paper Corporation Limited, est décédé à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 7 décembre, à la suite de blessures graves reçues lors d'un accident d'automobile le 18 septembre dernier. Il demeurait au Cap-de-la-Madeleine, P. Q.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Theodosa Page, deux fils mariés, John et Peter, et un frère, Hector. La dépouille mortelle repose au 445 Des Volontaires, Trois-Rivières. Le service funèbre sera tenu à 2 heures p.m. le 10 décembre en l'église anglicane St. James à Trois-Rivières. L'inhumation se fera au cimetière de Forest Hill à Trois-Rivières.

Lawson échangé au Baltimore

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Edgar Brenchley, congédié par les Black Hawks de St. Catharines de la ligue Junior de l'Ontario, a accepté le poste d'instructeur des Blades de Toledo de la ligue Internationale.

Brenchley a piloté les Blades il y a quelques années. De la dernière place, il avait conduit l'équipe aux séries éliminatoires.

En se joignant au Toledo, Brenchley a ainsi refusé de demeurer dans l'organisation du Chicago à titre de dépisteur.

BALTIMORE (PA) — Les Clippers de Baltimore de la ligue Américaine ont fait l'acquisition de l'ailier Ed Lawson, du Minnesota de la ligue Centrale.

Les deux équipes sont des filiales des Rangers de New-York. George Konik est passé aux Rangers mais ces derniers le céderont à l'une de leurs filiales ces jours-ci.

London affronterait Clay en Angleterre

LONDRES (UPI) — Le quotidien "London Sun" a affirmé, dans son édition d'hier, que l'ex-champion d'Angleterre, Brian London, affrontera Cassius Clay dans un match pour le titre lors d'un combat présenté au printemps prochain, en Angleterre. Le contrat serait déjà signé, du moins par London.

Selon le quotidien, Angelo Dundee, le gérant de Clay, aurait déclaré au promoteur Jack Solomons, qu'un tel combat pourrait offrir des recettes de l'ordre de $2.8 millions. Il serait télévisé tant en Europe qu'aux Etats-Unis, grâce au satellite Relais.

London recevrait $700,000 pour le combat, le double du total des bourses perçues durant ses 12 ans de carrière professionnelle. Il n'est pas fait mention de la bourse de Clay.

La Nouvelle-Zélande à la régate de Valleyfield ?

VALLEYFIELD, (J.D.G.) — La Nouvelle-Zélande vient de manifester son intention de participer à la régate internationale de 1967, à Valleyfield, dans le cadre de l'exposition universelle. Ce pays vient en effet de demander des informations à cet effet auprès de M. Kenneth Wade, vice-président de la section des hydroplanes à l'American Power Boat Association.

La lettre a toutefois été référée au docteur Armand Clairmont, de Valleyfield, ex-commodore de la Fédération motonautique canadienne (Canadian Boating Federation) qui a déclaré au représentant de LA PRESSE que plusieurs pays s'étaient montrés intéressés par cet événement d'importance, qui se déroulera durant deux fins de semaine consécutives sur les eaux de la baie Saint-François, en juillet 1967.

avis de DÉCÈS

ARCAND (Alma) — A Québec, le 5 décembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédée dame Alma Cloutier, épouse de Rosaire Arcand, pilote, demeurant 1997, 1ère avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des foyers funéraires

J. Bouchard et Fils Ltée
1290, 1ère avenue

à 9 hrs 05 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de St-Charles (trajet en auto) lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARON (Louis) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Baron, (ex-principal de la Commission Scolaire de Mtl), époux en 1ères noces de Germaine Marsan; en 2es noces de feu Delia Vaillancourt, père de Léon (Père Ste-Croix), Paul-Emile Pichette, Louis, André, Claude, Mme Albert Lebrun (Laurette), Mme Simon Huard (Thérèse), Mme Louis Sénécal (Rita), Mme Georges Campeau (Annette), Mme Roger Pilon (Louise), Mme Viateur Lamont (Louisette), Mme Edgar Larivière (Monique), et Soeur Lucie Antonius, (Soeur de la Providence). Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-B. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges

à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRINGTON (Corinne) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve John Thomas Barrington, née Corinne Duquette, demeurant 5037 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Maple-Grove de Beauharnois où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGET (André) — Accidentellement à Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédé André Bourget, époux de Jeanne Marthe Laflamme, demeurant au 3340 Rouen. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Rose-Anna) — A Ste-Clothilde de Châteauguay, le 8 décembre 1965 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Bouthillier, née Rose-Anna Varin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium

Lionel Demers
27 rue Notre-Dame,
St-Chrysostome,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clothilde de Châteauguay, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Pierre) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 89 ans 8 mois, est décédé M. Pierre Chagnon, époux de feu Marie-Antoinette Dubé, demeurant 810 Brewster, père de Roland et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMARD (Ernest) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Ernest Chamard, époux de Suzanne Pagé, père de Gontrand, Francine, André, Denis et Jean-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gilbert) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Gilbert Charbonneau, époux de feu Henriette Lidgate, demeurant 3529 Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Lucia) — A Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Philippe Charland, née Lucia Michaud, demeurant à 100, ave. Lorange, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame des Champs,
Repentigny,

à 7 h. 30 pour se rendre à la cathédrale de Nicolet, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Lucien) — A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 8 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Chartier, époux de Gabrielle Brossard, demeurant au 676, 7e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOINIERE (Rachel) — A Granby le 4, est décédée Rachel Leduc, 57 ans épouse de M. Orpha Choinière, échevin de Granby, et président de la Commission Scolaire, demeurant à 88, rue Talbot. Funérailles mardi le 7 courant des salons

Girardot & Ménard Ltée,
170, rue Dufferin

pour l'église St-Eugène de Granby, service 11 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

CLOUTIER (Gérard) — A St-Eustache, le 7 décembre 1965, à l'âge de 60 ans est décédé M. Gérard Cloutier, barbier, époux de Germaine Nadon, demeurant 61 rue St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin & Fils,
105 rue St-Eustache,

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Victorine) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Georges Cyr, née Victorine Rochon, demeurant 5922 25e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Marguerite) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Marguerite Drolet-Massue, épouse du docteur Honoré David. Elle laisse 1 fille Mme Jean-Paul Lapierre (Madeleine), 1 fils Pierre, époux d'Andrée Marchand, et 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,

à 9 hres 50 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMOUR (Raymond) — A l'hôpital Reine-Elizabeth de Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Raymond D'Amour, époux de feu Verna O'Connor, fils de M. et Mme N.-A. D'Amour, de LaSalle, père d'Iris (Mme H. Garber), frère de Roland, Alfred, André, Blanche (Mme G. Angus), Laurette (Mme L. Travers), Henriette (Mme L. Norton), Lucette (Mme M. Meunier) et Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GONGRE (Rosario) — A Pointe-St-Charles, le 6 décembre 1965, à l'âge de 66 ans 8 mois est décédé M. Rosario De Gongre, époux de Marie Dubois, père de Gérard, Roger, Roméo, Mme Réal D'Amour (Marie-Rose) et Mme Raoul Riendeau (Lise), demeurant à 2375, rue Grand-Tronc. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault,
1270, rue Laprairie,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Louis-Philippe) — A Québec, le 7 décembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis-Philippe Deslongchamps, ex-président de l'Office de l'Electrification Rurale, époux de feu dame Marie-Anne Forest. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pavillon St-Dominique,
1045 rue St-Cyrille Ouest,

à 9 hrs 25 pour se rendre à la chapelle du Pavillon où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Yvonne) — A Repentigny, le 7 décembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme David Dufort, née Yvonne Champagne, demeurant à 269 Notre-Dame, Repentigny. Mère de M. Jean-Paul, Claire (Mme C. Laurier) et de MM. Roger, Raymond et Roland Dufort. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny,

pour se rendre à l'église paroissiale de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (George) — A l'Hôpital Metropolitain, Windsor, Ontario, le 7 décembre 1965, est décédé George Fournier, fils de feu Arthur Fournier et de feu Louise Montpetit de Ste-Justine, Québec. Lui survivent : son frère Frank de Cornwall, Ontario, son épouse, née Jeannette McKenty, 5 enfants et 13 petits-enfants. Exposé au salon funéraire Janisse,

Ave Ouellette, Windsor, Ont.

Service funèbre en l'église Ste-Thérèse à 11 heures, vendredi le 10 décembre.

FYNETTE (Joseph) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 89 ans, est décédé Joseph Fynette, époux de Marie-Louise Pelchat, demeurant 983 Napoléon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (CYR) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Cyr Gaudreau, fils de feu Philias Gaudreau et de feu Williamine Lord, demeurant 4437 Brébeuf. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDREAU (Florida) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Alfred Gendreau née Florida Rail. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pie X, de Ville Jacques-Cartier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILARDEAU Marie-Claire) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé Mme Roméo Gilardeau née Marie-Claire Bisson, demeurant 4660 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Caroline) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, 2 mois, est décédée Mme Napoléon Lalonde, née Caroline Marineau, demeurant à 4436, rue Christophe-Colomb, mère de MM. Armand, Emile, Mme A. Lapointe (Germaine), Mme R. Lapointe (Simone). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Vandelac,
4340, rue St-Denis,

à 9 h. 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Roland) — A Montréal, le 7 décembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roland Landry, fils de feu Edouard Landry et de Marie-Louise Labonté, demeurant à Saint-Calixte. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LeBLANC (Louis) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 23 ans, est décédé Louis LeBlanc, fils de Charles LeBlanc et de Georgine Brière, demeurant 2435 Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa

à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Hyacinthe) — A Rigaud, le 7 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hyacinthe Leduc, copropriétaire du garage Leduc & Pilon, Alambra 4e degré et membre du club Richelieu, époux de feu Yvonne Pilon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Duncan Roussin
Rigaud

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Gaston) — Accidentellement à St-André d'Argenteuil, le 6 décembre 1965, est décédé M. Gaston Lemay, époux de Fernande Charbonneau, demeurant à St-André Est, fils de M. Rosario Lemay. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bertrand Ladouceur
St-André d'Argenteuil,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Charles-Emiles Godias) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Charles-Emile Godias Lemoine, pensionnaire du Conseil des Ports Nationaux de Montréal, époux de feu Annie Campbell demeurant 2375 Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANCINI (Rosa) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Antonio Mancini, née Rosa Paventi, demeurant au 8182 Alverne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est

à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lionel) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Lionel (Leo) Paquin, maître électricien, époux de Blanche Thibeault, demeurant à Ville St-Michel, autrefois de Century Electric Co. et Harbour Electric Co. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
2348 rue Beaubien

à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEARSON (Charles-Eugène) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Charles Eugène Pearson, époux de Rozalia Demeule, demeurant à 1778 St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Poissant & Fils,
St-Mathieu,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Rose) — A Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Dosithée Pelletier, née Rose Ostiguy, demeurant à 362 Taillon. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga

à 8 h., pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Odilon Pépin, née Cécile Laberge. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Blanche) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 73 ans est décédée Blanche Daunais, épouse de feu Eucbère Perron. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHILIE (Bernadette) — A St-Mathieu, le 8 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Elziar Philie, née Bernadette Byette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Poissant & Fils,
St-Mathieu,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Louise) — A Ville St-Michel, le 8 décembre 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Mlle Louise Provencher, fille de Jean-Paul Provencher et de feu Gertrude Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Sanscartier,
4036 rue Belair,

à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Yvonne) — A Montréal, le 7 décembre 1965, est décédée Mlle Yvonne Racine, demeurant à 4885 Chemin Reine-Marie, fille de feu Alphonse Racine et de feu Elisa Charron. Elle laisse 3 frères : Aimé, Eugène et Gustave, ainsi qu'une soeur, Mme Idonéa Meloche (Corinne). Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,

à 8hres 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Alphonse Rainville, née Cécile Longpré, demeurant 3450 Délisle. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENZO (Francois) — Accidentellement à Verdun, le 7 décembre 1965, à l'âge de 6 ans est décédé François Renzo, fils de Michel Renzo et Lise Tremblay, demeurant à 800 Eazan. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault,
512 rue De l'Eglise

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Gaston) — A St-Hyacinthe, le 7 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gaston Rousseau, époux en 1ères noces de Blanche Lindsay et en 2e noces de Aline Lussier. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René J. Mongeau Ltée,
1105 rue Girouard,

pour se rendre à l'église l'Assomption de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Sorel où un libéra sera chanté en l'église St-Pierre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYMDENOK — ("Ryme" Ipolit) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Ipolit "Ryme" Rymdenok époux de Helen Lazowik, père de Nina (Mme Robert Piejak et de Joseph, grand-père de Dick. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Polonaise St. Mary's (Hochelaga-Gascon) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-ARNEAULT (Willie) — Au Cap-de-la-Madeleine, le 7 décembre 1965, à l'âge de 72 ans 9 mois, est décédé M. Willie St-Arneault, président du Magasin de Chaussures J.-A.-W. St-Arneault Inc., époux de Amanda Vézina. Il laisse dans le deuil une fille : M. et Mme Pierre Grondin, M.D. (Pierrette), 2 petits-fils, Jean et Louis. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

G. Giroux & Fils Inc.,
11,130 boul. PIE-IX,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-OURS (Rolland) — A Pointe-St-Charles, le 8 décembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Rolland St-Ours, époux de Juliette Rhéaume, demeurant 2628, rue Rozel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Enrg.
512, rue de l'Eglise

à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET (Yvonne) — A Verdun, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Arthur Théoret, née Yvonne Mailloux, mère de Rene, Romeo, Mme Jacques Jodoin (Irene), Mme Lionel Vigneault (Adrienne) et Roger, demeurant à 3346, avenue Verdun. Les funérailles auront lie

NOËL N'EST PAS NOËL SANS DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

2 derniers jours! 8 pages de suggestions dans *La Presse* d'hier! Voyez-les!

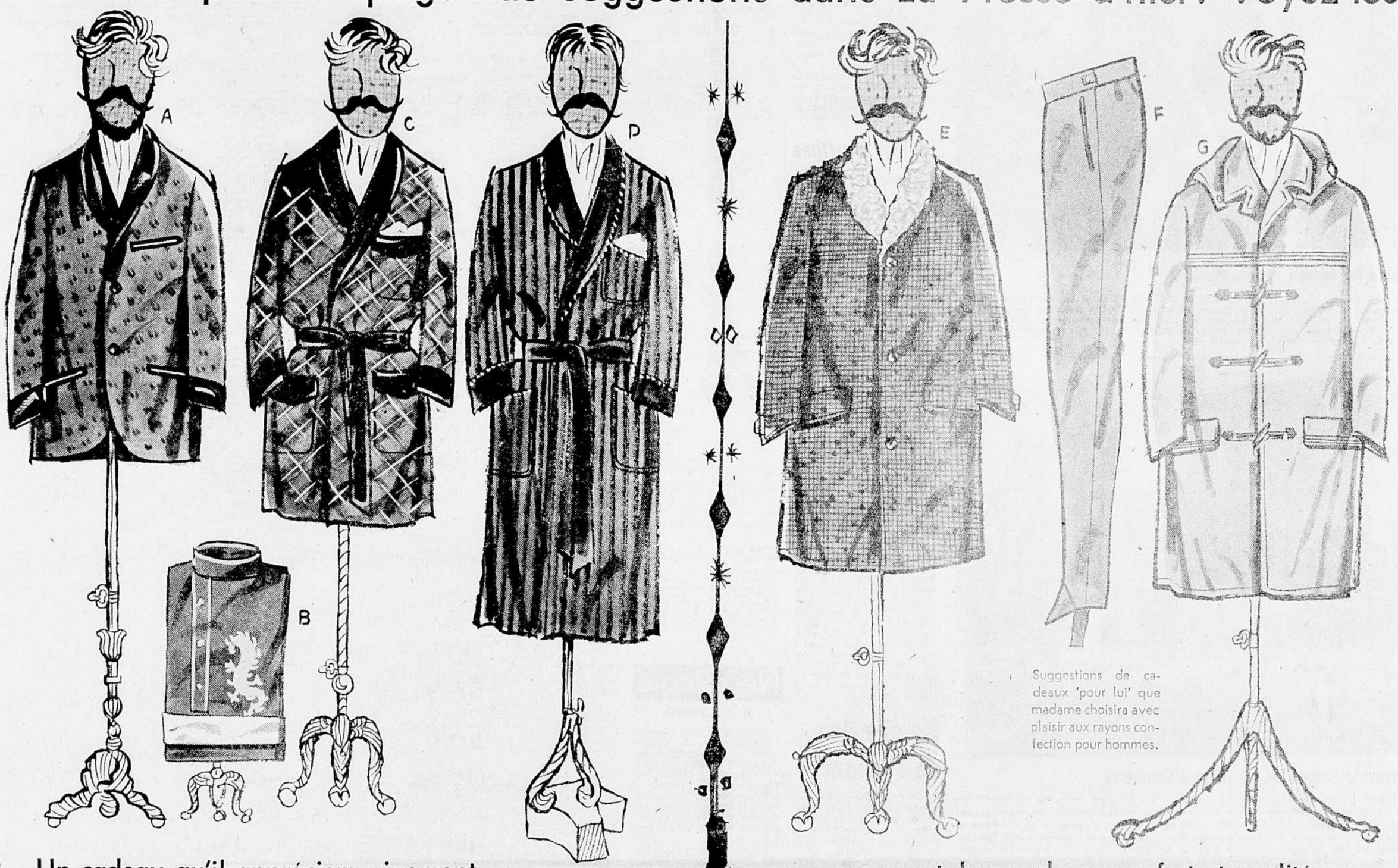

Suggestions de cadeaux 'pour lui' que madame choisira avec plaisir aux rayons confection pour hommes.

Un cadeau qu'il appréciera vivement pour les soirées intimes à la maison

A. Chaud gilet en soie brochée pour fumeur. Le col genre "châle" en soie et rayonne noires ainsi que la bordure des poches et poignets. Epaisse doublure unie, extérieur à motifs et nuances variés. Tailles 38 à 44 en bleu, rouge ou or. PRIX DUPUIS **39.50**

B. Pyjamas à col mandarin en broadcloth sanforized. Gilet fermé de 3 boutons sur le côté droit liséré, motif dragon sur côté gauche, manches longues, 2 poches au bas. Pantalon de teinte unie contrastant au gilet. Tailles A-B-C-D en noir, rouge, bleu, or ou noir. PRIX DUPUIS **8.95**

C. Gilet idéal pour son confort lorsque vous regardez la télévision. En rayonne à l'extérieur et intérieur doublé de finette douce. Col châle satiné, bordures des poches, bas des manches garnis du même matériel. Tailles P.M.G. en bleu, or ou rouge. PRIX DUPUIS **16.95**

D. Robe de chambre de longueur ¾ en 100% laine. Une importation anglaise. Col châle, ceinture, bas des manches avec liséré de couleur contrastante. Tailles P.M.G. avec rayures: gris/bleu ou gris/brun. PRIX DUPUIS **25.00**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CH AUSSEE, RAYON 620

BILLETS EN VENTE CHEZ DUPUIS

ARENA MAURICE RICHARD
2800 rue Viau

GALA DES CHANSONNIERS

Vendredi 17 déc., à 8 heures p.m.

Vous êtes cordialement invités à venir donner votre appui au Gala de Chansonniers organisé par les Jeunesses Actives Inc., dans le cadre de l'Opération Jeunesse en '66, pour venir en aide à plus de 500 familles nécessiteuses. Les artistes suivants apporteront leur concours:

Jacques Blanchet	Mikaëline
Jean-Guy Moreau	Guy Godin
François Dompierre	Les Bachots
Claude Gagnon	Michel Girouard
Danielle Dominique	Guy Lessonini
	Stéphane Venne

Admission $1.00
Renseignements supplémentaires: 845-2189
RAYON DES DISQUES, MEZZANINE CHEZ DUPUIS

style, souplesse, confort et qualité dans ces vêtements sport pour hommes

E. Populaire paletot "Banlieue" en tweed 100% laine. Col châle en simili-fourrure ou col ordinaire. Fermé devant par 3 boutons, poches à revers, ceinture au dos, doublure matelassé. Tailles 34 à 46 tons de gris, anthracite, brun. PRIX DUPUIS **22.99**

F. Pantalon de ski extensible en laine et nylon "Elanka" pour un meilleur ajustement, pattes ajustables à la ceinture, caoutchouc adhérant à la taille, poches à glissière en nylon, sous-pieds élastiques. Tailles 30 à 42 courte, régulière ou élancée. Prix courant 19.95 — SPECIAL DUPUIS **15.95**

G. Indispensable "Canadienne" en doux molleton de laine, devant fermé par une glissière dissimulée et par des ganses de cuir, doublure de fourrure d'orlon au ¾ capuchon amovible, longueur 38 po. Tailles 36 à 44 en beige ou anthracite, en vert 36 à 42. PRIX DUPUIS **29.95**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

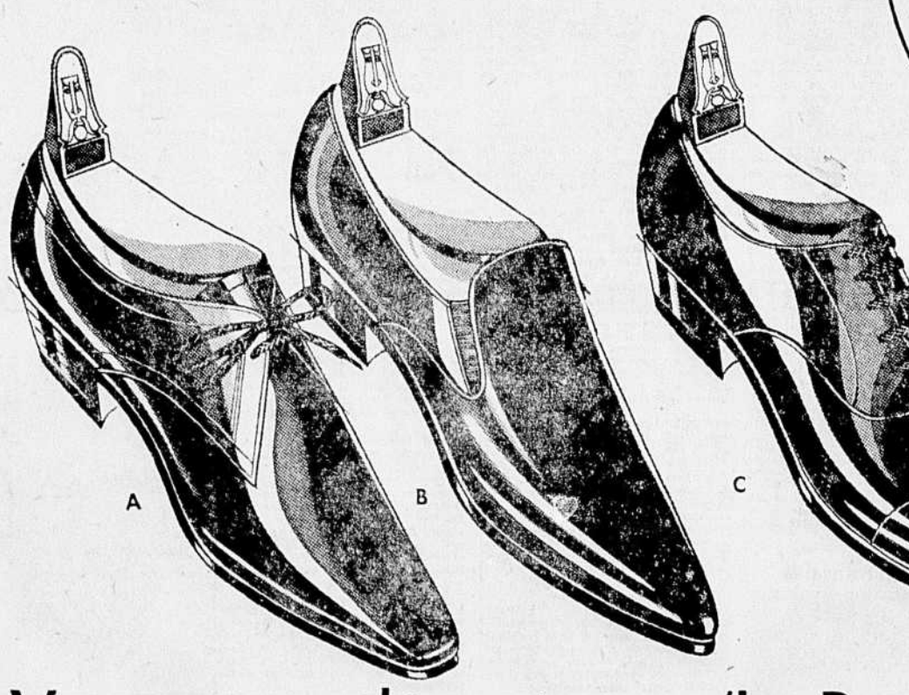

Vous serez élégant avec 'Le Baron'

PRIX DUPUIS — A **19.95**

A. Chaussures en cuir de veau à empeigne unie, laçage 2 oeillets, nouvelle forme. Pointures 6 à 12 en noir, largeur D.

PRIX DUPUIS — B **18.95**

B. En cuir de veau noir à empeigne "Roger Bon Temps" avec élastique sur le côté pour meilleur ajustement. Pointures 6 à 11.

PRIX DUPUIS — C **17.95**

C. Tout en cuir de veau noir avec empeigne unie imitant "Toe Cap" lacé 5 oeillets. Pointures 6½ à 11.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

COMPOSEZ 842-6171

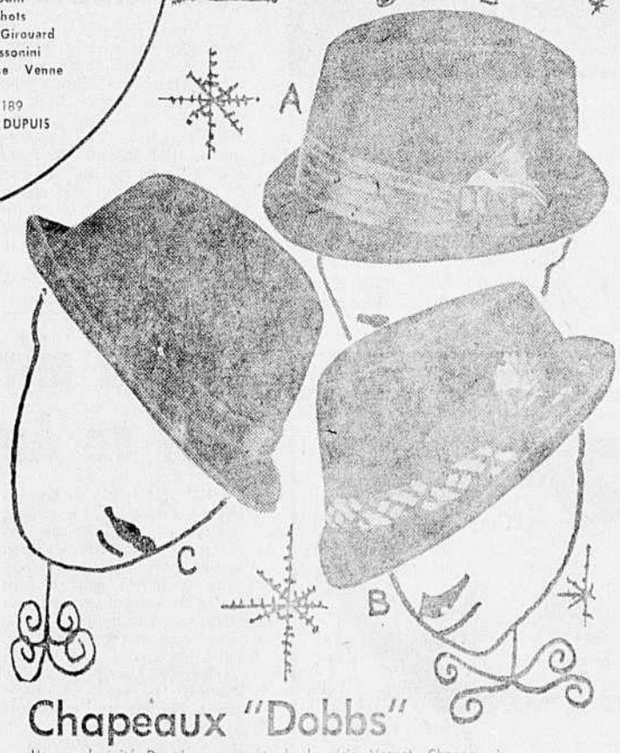

Chapeaux "Dobbs"

Une exclusivité Dupuis provenant de la série Vernet. Chapeau à calotte ronde fendue au centre à bordure étroite, ruban soyeux nuancé. Têtes 6⅝ à 7⅜ en gris, noir ou marine. PRIX DUPUIS **12.95**

Chapeau sport en feutre fourrure, calotte droite avec centre arrondi pré-formé. Bordure étroite avec ruban de feutre velours tressé. Têtes 6⅝ à 7⅜ en noir, or ou brun. PRIX DUPUIS **16.95**

Chapeau sport de la série 'Gamebird' en feutre velours. Calotte haute, fendue au centre. Têtes 6⅝ à 7⅜ en noir ou brun. PRIX DUPUIS **16.95**

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650

Défilés de Modes de ski

vendredi, samedi

Au Salon de la fourrure, 2e étage, Dupuis, les plus jolis vêtements de ski en nylon DuPont, Orlon*, Antron* ou Lycra* seront présentés, vendredi, le 10 décembre, à 12 h. 30 p.m., 4 h. 30 p.m. et 7 h. p.m., ainsi que samedi le 11, à 10 h. 30 a.m. Venez admirer ces modes jeunes, seyantes et modernes, parfaitement adaptées à notre époque et à notre climat.

Commentaires faits par PAULINE DANSEREAU, directrice de la mode chez Dupuis.

*Marque déposée Du Pont

SALON DE LA FOURRURE, DEUXIEME ETAGE

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h -- SAMEDI 9 h 30 à 5 h 30

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 — AUTRES APPELS: 842-5151 — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES D'ICI AU 23 DECEMBRE — SAMEDI, OUVERT DE 9 HEURES 30 A 5 HEURES 30

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

DERNIÈRE ÉDITION
Montréal, jeudi 9 décembre 1965 / sainte Valérie / 81e année, No 285 / 4 cahiers / 72 pages / La météo: nugaeux, périodes ensoleillées / minimum 30 / maximum 35

M. Dupuy: les restrictions du crédit ne sauraient nuire à l'Expo • En page 34

Remaniement au Kremlin —Démission de Mikoyan

MOSCOU. (AFP, Reuter, PA, UPI) — M. Anastase Mikoyan, membre de la hiérarchie soviétique depuis 40 ans, a démissionné aujourd'hui en tant que chef de l'Etat (président) de l'URSS pour des raisons de santé.

M. Leonide Brejnev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, a aussitôt désigné M. Nicolas Podgorny comme successeur de M. Mikoyan et le Soviet suprême (parlement) a approuvé la décision à l'unanimité.

M. Mikoyan, un Arménien de 70 ans et l'un des "vieux bolchéviques" qui ont fait la révolution russe, avait assumé le poste de président le 15 juillet 1964. Il avait été précédemment premier vice-président du conseil, devenant en 1955 le deuxième homme dans le gouvernement après le premier ministre Khrouchtchev.

M. Mikoyan est monté à la tribune pour demander, en raison de son état de santé, à être remplacé dans ses fonctions de président du praesidium du Soviet suprême. "J'ai eu 70 ans il y a un mois," a-t-il dit. "Il y a une chose que vous ne savez peut-être pas. Il y a trois ans, j'ai subi une opération, j'ai été malade et je ne peux plus me fatiguer. C'est pourquoi j'ai demandé au comité central du parti de me relever de mes fonctions de président."

M. Brejnev lui a succédé à la tribune. Après avoir rendu hommage à M. Mikoyan et annoncé qu'il demeurerait membre du praesidium du Soviet suprême, il a proposé pour prendre sa place comme chef de l'Etat la candidature de M. Nicolas Podgorny.

Après que son élection ait été approuvée à l'unanimité, M. Podgorny, montant à son tour à la tribune, a déclaré qu'il considérait sa nomination comme une preuve de confiance de la part du parti. Il a remercié les députés de leur confiance et a ajouté : "Permettez-moi de vous assurer que je consacrerai toutes mes forces à accomplir la tâche qui m'a été confiée."

M. Nicholai Podgorny

M. Anastase Mikoyan

Chelepine rétrograde ?

Plus tôt, M. Alexandre Chelepine, l'un des leaders de la "jeune garde" communiste soviétique, avait été relevé de ses fonctions de vice-président du conseil et de directeur du comité de "contrôle du parti et de l'Etat", alors que le Soviet suprême adoptait une série de mesures modifiant profondément la structure du gouvernement.

M. Chelepine, qui s'était élevé rapidement dans la hiérarchie et à qui les observateurs occidentaux prédisaient un brillant avenir, demeure toutefois membre du Praesidium et du secrétariat du comité central du parti.

Voir REMANIEMENT en p. 2

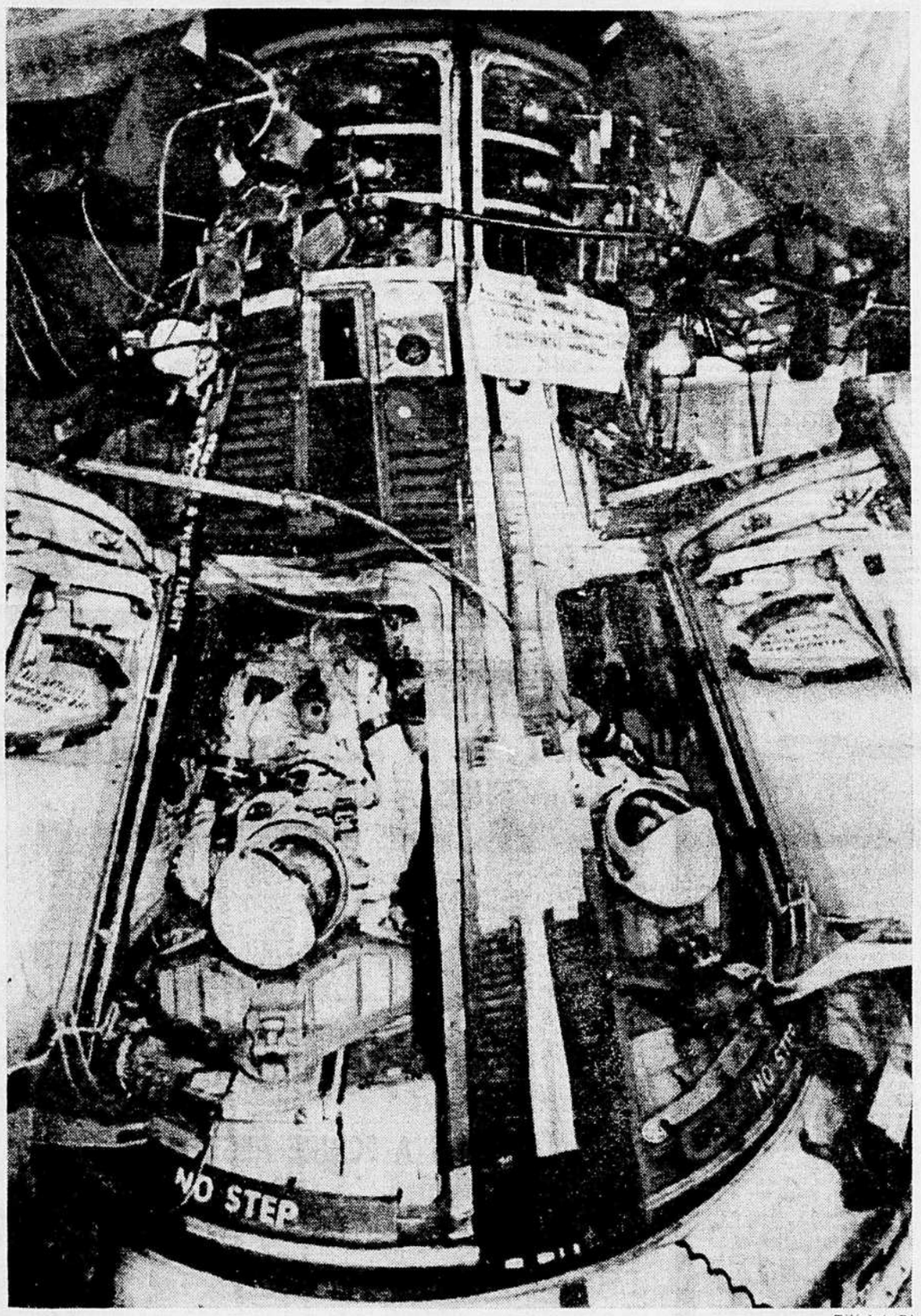

Téléphoto PA

Les pilotes de "Gemini-6" sont prêts

Les cosmonautes Walter Schirra et Thomas Stafford ont passé plus de quatre heures, hier, dans leur navire spatial "Gemini-6", afin de participer à un dernier exercice de vol simulé avant le lancement prévu pour dimanche ou lundi. Même si le plan de vol ne prévoit qu'un séjour de 48 heures dans le cosmos pour Schirra et Stafford, ces derniers prendront part à la plus importante manoeuvre que l'homme doit maitriser avant de penser à la conquête d'autres mondes: le rendez-vous spatial.

René Tremblay futur ambassadeur à Bruxelles ?

OTTAWA. (P.C.N.) — Il n'est pas impossible que ce soit un poste diplomatique que l'on offre à M. René Tremblay lorsqu'il quittera le cabinet.

C'est du moins l'impression qu'ont acquise les courriéristes parlementaires à la suite des nouvelles selon lesquelles il quitterait le cabinet très bientôt.

On s'interroge encore toutefois sur le poste en question. Certains prétendent que ce pourrait bien être en Afrique où on a grand besoin de personnel diplomatique de langue française.

D'autres prétendent qu'il ira plutôt à Bruxelles comme ambassadeur, un poste que jusqu'à récemment les observateurs avaient destiné à M. Maurice Lamontagne. Le poste n'est pas encore vacant, mais il pourrait, dit-on, être libéré assez facilement.

A Ottawa, on continue de dire que M. Lamontagne serait le candidat idéal pour le poste à cause de sa formation économique et de sa grande expérience et à cause du fait que Bruxelles est pour le Canada le poste d'observation des politiques du marché commun européen.

Maintenant que les journalistes et un certain nombre d'hommes politiques ont acquis la conviction que M. Lamontagne resterait simple député, on accorde des chances à M. Tremblay d'obtenir le poste de Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, il semble que c'est une fonction diplomatique que l'on veut confier à M. Tremblay bien que rien n'indique qu'il l'ait acceptée à ce jour.

Grincements de dents

Si c'est cela qui doit se produire, l'affaire causera sans doute quelques remous aux Affaires extérieures. Les forces montantes du service n'aiment guère en effet que le gouvernement puise ailleurs qu'au ministère le personnel diplomatique du pays.

Depuis quelques années, le gouvernement a pris l'habitude de piger dans les rangs des hommes politiques et des hommes de lettres pour recruter ses ambassadeurs.

La nomination de M. Tremblay à un poste diplomatique ferait encore grincer des dents.

Des savants créent une force plus puissante que l'énergie nucléaire

HAMBOURG. (Reuters) — Une équipe d'hommes de science ouest-allemands et américains ont annoncé, aujourd'hui, la découverte d'une nouvelle source d'énergie qui rendrait conventionnelle l'énergie nucléaire.

L'équipe, formée de 11 hommes, travaillant durant toute la nuit à l'Institut de recherches électron synchroton d'Allemagne de l'Ouest, a réussi à créer pour la première fois des anti-protons à partir de la lumière.

Les hommes de science croient que la voie lactée pourrait bien être composée d'une telle anti-matière.

Le proton est une particule du noyau de l'atome privé de son électron, particule dont la charge électrique est positive.

L'anti-proton est une particule de masse égale à celle du proton, mais chargée d'électricité négative.

Une collision entre un proton et un anti-proton entraine la destruction de l'un et de l'autre et une libération résultante d'énergie.

Le professeur Peter Staehelin a expliqué qu'un courant de photons, ou de particules de lumière, a été dirigé, lors de l'expérience, sur une cible d'hélium liquide. Il a fallu également utiliser une chaine longue de 80 pieds formée de divers types d'aimants électriques, de compteurs de particules, couplés à un computateur.

Les anti-protons ont été séparés des autres particules, appelées pi-mesons, qui sont 2,000 fois plus fréquentes, dans un compteur Cherenkow.

Auparavant, les anti-protons étaient créés en lançant des protons contre d'autres protons, comme les Etats-Unis l'ont déjà fait, a dit M. Staehelin.

Ce dernier a déclaré que trois jeunes scientistes américains avaient pris part à l'expérience, mais il a refusé de fournir le moindre nom affirmant qu'il s'agissait d'"un véritable travail d'équipe".

Il a parlé avec circonspection des applications possibles de la découverte, en mettant en évidence le fait que quelques anti-protons seulement pouvaient être créés lors de l'expérience.

La grève des officiers de pont paralyse la navigation côtière

par Denis Masse

La plupart des navires côtiers naviguant en eaux canadiennes sont immobilisés depuis ce matin par une grève des 500 officiers de pont qui a été déclenchée par leur association syndicale, la Canadian Merchant Service Guild, en dépit d'un effort de médiation apporté par le ministre fédéral du Travail.

Déjà plusieurs maitres (ces marins de carrière qui assistent le capitaine sur la passerelle de commandement) avaient établi des lignes de piquetage de bonne heure ce matin auprès des nombreux navires côtiers qui se trouvent à Fort William, à la tête des Grands Lacs, où l'on s'apprêtait à les remplir de blé pour entreposage durant l'hiver.

A Montréal, une dizaine de ces navires côtiers, surtout des pétroliers, qui n'avaient pas encore jeté l'ancre pour l'hiver, sont privés de leurs officiers. Un porte-parole de la Guild a affirmé ce matin que des lignes de piquetage seraient organisées dans le courant de la journée autour de ces bâtiments pour empêcher que les armateurs aient recours à d'anciens capitaines ou autre personnel breveté.

Tous les officiers de pont en grève se dirigent actuellement vers le quartier-général de la Canadian Merchant Service Guild, à Montréal, où se tiendra ce soir une importante assemblée.

D'autre part, les négociations qui s'étaient engagées ce matin dans les bureaux du ministère du Travail à Montréal sous la direction de M. C.-E. Poirier ont duré à peine une heure. Elles ont été rompues lorsque les négociateurs syndicaux, ne pouvant en venir à une entente sur un point, ont décidé de se retirer. Au cours d'une interview, M. Poirier a exprimé l'espoir qu'elles pourraient reprendre au cours de la journée.

La grève a été déclenchée, explique un porte-parole de la Canadian Merchant Service Guild, parce que la Lake Carriers' Association groupant 18 sociétés de navigation canadiennes rejette les recommandations d'un conciliateur fédéral. Celui-ci, M. Trevor Smith, avait, jeudi dernier, recommandé aux armateurs de verser à leurs officiers des salaires semblables à ceux que reçoivent les officiers de la firme Upper Lakes Shipping. Cette augmentation se traduirait par une hausse de traitement de l'ordre de 17 pour cent sur une période de trois ans.

L'association des armateurs ne l'entend pas de la même oreille et refuse d'accepter un barême de salaire qui lui serait ni plus ni moins dicté par une seule firme représentant, d'après elle, seulement 10 pour cent de l'industrie maritime.

Le conflit est le premier qui secoue les transports fluvieux depuis l'établissement d'une commission de tutelle maritime. La commission avait ordonné lundi au syndicat des officiers de pont de rappeler ses membres au travail, du moins tant que dureraient les négociations. La Guild menaçait de faire la grève, mais ne pouvait le faire légalement avant aujourd'hui, les armateurs ayant une semaine de délai pour accepter ou rejeter rles recommandations du conciliateur fédéral.

Les 18 sociétés membres de la Canadian Lake Carrier's Association sont : Algoma Central Railway Company ; Anticosti Shipping Company ; Bayswater Shipping Limited ; Beaconsfield Steamships Limited ; Branch Lines Limited; Canada Steamship Line Limited; Carryore Limited; Hall Corporation of Canada Limited ; Hindman Transportation Co. Ltd ; Marathon Corporation of Canada Limited ; Mohawk Navigation Co. Ltd ; Papachristidis Co. Ltd ; N. M. Paterson & Sons Ltd ; Quebec & Ontario Transportation Co Ltd ; Reach Steamships Ltd ; Scott Misener Steamships Ltd ; Transit Tankers & Terminals Ltd et Yankcanuck Steamships Limited.

Laberge accuse Lévesque de favoriser la CSN

Une centrale syndicale a adressé hier des reproches à M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles, de la Famille et du Bien-être social.

par Jacques Lafrenière

Les "reproches" sont venus de la part de M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, dans le rapport qu'il a soumis hier aux délégués du congrès de cette centrale. Le prétexte a été les rivalités FTQ-CSN.

"Quand la CSN fait la grève à la Régie des Alcools, René Lévesque encourage les grévistes à tenir bon, à l'encontre de l'appel de son premier ministre en faveur du retour au travail, a déclaré M. Laberge. Mais quand c'est notre Syndicat canadien de la fonction publique qui menace de faire la grève à l'Hydro-Québec, le même René Lévesque déclare qu'il ne faut pas abuser du droit de grève sous peine de le perdre."

M. Laberge a ajouté, blagueur : "On a des droits que l'on conservera tant et aussi longtemps qu'on ne s'en servira pas !"

M. Laberge voit une différence dans la façon d'agir des pouvoirs "publics" selon que c'est la CSN ou sa centrale syndicale qui sont concernées.

"Quand la CSN paralyse les transports en commun de Montréal, on fait pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils règlent le conflit à tout prix; mais quand c'est nous qui paralysons les Postes, on fait pression sur les grévistes pour qu'ils rentrent sans condition".

Le dirigeant syndical a ajouté qu'"en somme, la CSN fait la grève par militantisme, nous, par irresponsabilité; nous nous abstenons de la faire à cause de notre conservatisme, elle, à cause de son sens des responsabilités . . ."

Reprenant le titre d'un article publié dans le magazine MacLean, titre qui, soulignant la présence des syndicats internationaux au Québec, se lisait comme suit : "200,000 membres, et une légion d'ennemis", M. Laberge en a profité pour faire le point sur les sentiments des "ennemis" d'un grand nombre de ses affiliés.

". . . si les travailleurs continuent de nous faire confiance en plus grand nombre que jamais comme je viens d'en faire la démonstration (il avait en effet souligné les succès des dernières campagnes de recrutement) il n'en est pas moins évident que nous comptons une légion d'ennemis, dont l'opposition va du simple préjugé bourgeois jusqu'à la hargne des ultra-nationalistes, du snobisme de salon aux desseins exterminateurs.

"On exploite parfois au Québec le slogan "Maître chez-nous", pour détacher les travailleurs de leurs syndicats canadiens ou internationaux, mais on oublie que pour un travailleur qui se respecte, être maître chez soi, c'est être maitre de ses destinées propres, c'est être libre d'adhérer et d'appartenir au syndicat de son choix pour des raisons tout à fait étrangères aux préoccupations de certains de nos théoriciens sociaux.

Pour se refaire une . . . virginité

Les préjugés contre le syndicalisme international (ou tout au moins les syndicats qui ne sont pas affiliés à la FTQ) ne connaissent pas de bornes, selon M. Laberge. "On nous lance à la figure les noms de Banks, Hoffa, alors que c'est nous, les syndicalistes qui les avons expulsés de nos rangs au prix de sacrifices énormes, en argent et en appui à l'occasion de nos grèves. Mais ceux qui ont laissé Banks échapper à la justice, eux, ils continuent bien tranquillement de siéger au conseil des ministres, à Ottawa, où ils auront tôt fait de se refaire une virginité en compagnie de Jean Marchand". Cette dernière boutade a suscité des applaudissements.

M. Laberge croit aussi que si la FTQ a tant d'ennemis, c'est, entre autres raisons qu'il a données "parce que nous échappons . . . au contrôle de certaines élites locales peu habituées à voir leur pouvoir contesté par des travailleurs.

Autres informations sur le congrès en page 19

L'affaire des Iles-de-la-Madeleine: il est question de procédures judiciaires

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Devant l'impact foudroyant des histoires de corruption électorale dans les Iles-de-la-Madeleine, les conservateurs songent plus sérieusement que jamais à entamer des procédures judiciaires pour débouter M. Maurice Sauvé de son siège aux Communes.

C'est ce que l'on a appris ce matin dans les milieux proches du bureau du chef conservateur M. John Diefenbaker ou l'on étudie depuis deux jours le rapport qu'un avocat de Hull, M. Lionel Mougeot, qui a fait sa propre enquête aux Iles-de-la-Madeleine.

Dans les milieux conservateurs, on est de plus en plus d'avis qu'il y a matière à procédures judiciaires en vertu de la loi sur les élections fédérales contestées.

M. Diefenbaker se serait persuadé lui-même que le cas des Iles-de-la-Madeleine devrait être soumis aux cours de justice.

M. Paul Martin, premier ministre par intérim, a déclaré pour sa part, au cours d'une conférence de presse tenue hier qu'il existe des procédures bien connues que peuvent prendre ceux qui soutiennent que des irrégularités électorales ont eu lieu aux Iles-de-la-Madeleine, dans le comté de M. Maurice Sauvé, au cours du dernier scrutin.

Même s'il ne veut pas qu'on déduise de sa réponse que le gouvernement a oublié toute l'affaire, M. Martin a refusé de dire si les autorités fédérales étudient la question.

L'histoire des Iles-de-la-Madeleine fait l'objet de toutes les conversations sur la colline parlementaire. Aujourd'hui, nombreux sont les hommes politiques qui commencent à penser que M. Maurice Sauvé ne devrait pas être à Rome à ce moment ou qu'il devrait en revenir précipitamment.

On dit de même qu'il est fort mauvais pour le premier ministre d'être en dehors du pays au moment où il s'apprête peut-être à confier un poste prestigieux au ministre des forêts.

On se pose toutes sortes de questions sur les tactiques qu'entendent employer les conservateurs. On avait d'abord cru qu'au lieu de soumettre toute l'affaire devant les cours de justice, ce qui empêcherait tout le monde d'en parler pour un long moment, ils choisiraient plutôt de détruire M. Sauvé politiquement sans s'en remettre aux tribunaux.

A l'inverse, d'autres prétendent que, pour faire taire tout le monde le plus tôt possible, M. Sauvé devrait prendre les devants lui-même et soumettre le cas à la cour avant que les conservateurs ne l'attaquent devant les Chambres.

La loi, elle, est bien claire. Elle indique que s'il y a eu fraude ou actes illicites au cours d'une élection, celle-ci peut être annullée, que ces actes aient ou non été posés "véritablement à la connaissance et avec le consentement de ce candidat".

Augmentations de salaires à 16,750 fonctionnaires

Par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral vient d'annoncer des hausses provisoires de salaire pour environ 16,750 de ses fonctionnaires.

Il s'agit des fonctionnaires de la catégorie A et de certains groupes d'autres catégories mais qui doivent bientôt être reclassés dans la catégorie A.

Les fonctionnaires de cette catégorie sont pour la plupart des professionnels.

L'augmentation moyenne annoncée par le gouvernement s'élève à $446 et ces hausses coûteront au Trésor une somme de plus de $8 millions par année.

Les relèvements provisoires autorisés s'établissent à 4 p.c. dans le cas de catégories dont le maximum est de $6,060, ou moins, de 5 p.c. dans le cas de catégories dont le maximum dépasse $6,060 pour atteindre jusqu'à $7,900 et de 6 p.c. dans le cas de ceux dont le maximum se situe au-delà de $7,900.

Tous ces relèvements de salaire sont rétroactifs au 1er juillet 1965. En annonçant les présents redressements, le ministre du Revenu, M. Benson, a précisé que les modifications que le régime de pension du Canada oblige d'apporter aux feuilles de paye occupent pour le moment à plein temps les bureaux de paye. Il en résultera que les redressements provisoires de traitements ne se refléteront pas sur les chèques de paye avant la nouvelle année.

Des révisions définitives des salaires des fonctionnaires affectés par cette hausse auront lieu plus tard en fonction des recommandations de la commission du service civil.

Outre les 16,000 fonctionnaires mentionnés plus haut, la hausse de ce matin touche 2,550 employés sur lesquels la commission du service civil n'a pas autorité, c'est-à-dire des employés du conseil national de recherches, du conseil de recherches pour la défense, du conseil de recherches sur les pêcheries, de la commission de la capitale nationale, de la commission du centenaire du Canada, du conseil économique du Canada et de l'office d'expansion économique de la région atlantique.

AUJOURD'HUI

- *La chiropraxie et le rapport Lacroix. Dans son 4e article, Claire Dutrisac pose la question : Qui peut le mieux émonder les rangs des chiropraticiens? (Voir en page 9)*
- *Le régime des Rentes du Québec. Dans son troisième article, Roger Marceau parle des divers bénéfices auxquels les participants doivent s'attendre. (Voir en page 9)*
- *Avant de quitter la Ville éternelle, les Pères conciliaires ont adressé à l'humanité entière un message, parole annonciatrice de paix et de salut. (Voir en page 10)*

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 52
Bandes dessinées / 42
Décès, naissances, etc. / 71
Editorial / 8
Finance / 68 à 70
Horoscope / 18
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 49
Nouvelles internationales / 37
Nouvelles métro / 16
Radio et Télévision / 62, 63
Sciences / 13
Spectacles et Concerts / 32, 33
Sports / 55 à 61 et 65 à 67
Vie féminine / 20 à 27
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 54

La grève au quotidien "La Tribune" est terminée

(J.L.) — La grève qui paralysait la publication du quotidien La Tribune de Sherbrooke depuis le 14 octobre a pris fin hier soir. On croit que le journal pourra tirer sa première édition d'après la grève d'ici la fin de la semaine.

Les 135 grévistes, réunis en assemblée hier après-midi, ont accepté dans l'enthousiasme les recommandations de leurs négociateurs, et ont voté en faveur du retour au travail.

Le conflit a été réglé grâce à l'intervention du président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, qui, à la suite de deux entretiens, lundi et hier, avec le président de La Tribune, M. Paul Desruisseaux, a trouvé une formule de compromis.

Les employés de La Tribune ont toutefois confié à leur comité de négociation la tâche de régler quatre points encore en suspens. Mais la résolution soulignait que le refus de la compagnie de les accorder ne devait pas constituer un obstacle au retour au travail. Ces points se rapportent surtout à des techniculités, comme la façon, par exemple, de verser la commission aux vendeurs d'annonces.

Les termes du contrat

Des rencontres avaient lieu hier soir entre les négociateurs des deux parties pour régler ces questions d'ordre secondaire et pour s'entendre sur le retour au travail.

Le contrat d'une durée de trois ans, dont les termes ont été dévoilés hier aux grévistes par le principal négociateur du syndicat, M. Gérard Picard, président de la Fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information (CSN), "accorde aux syndiqués des augmentations substantielles de salaires et des améliorations considérables dans les conditions de travail", a déclaré hier soir un porte-parole du syndicat. On évalue les gains pécuniaires entre 8 et 12 pour cent par année.

Il existe autant d'échelles de salaires que de services: la rédaction, l'imprimerie commerciale, l'atelier, le service administratif et la publicité. A titre d'exemple, on mentionne que le salaire hebdomadaire du journaliste ayant atteint sept années de service sera porté de $125 à $140 à la signature du contrat et à $155 le 1er octobre 1966. Les salaires des employés de l'atelier passeront progressivement à $2.48, $2.72 et $3 l'heure au cours de la durée du contrat.

Les augmentations de salaires ont un effet rétroactif à la date d'expiration du contrat précédent, soit avril 1965.

Cette grève avait affecté en plus la production de trois postes de radio, dont un FM, et d'un poste de télévision, propriétés de La Tribune et logés dans le même édifice que le quotidien.

Le respect des piquets

Au cours des trois derniers jours, les employés de ces postes, membres d'un syndicat affilié à la FTQ, avaient décidé de ne pas franchir les piquets de grève, à moins que la compagnie puisse les assurer qu'ils ne subiraient pas de blessures.

Les postes de radio et de télévision ont pu continuer de diffuser des émissions, grâce à des employés qui demeuraient à l'intérieur jour et nuit depuis au moins dimanche dernier. Ces employés, dont la plupart sont des chefs de service, étaient ravitaillés de la façon suivante: le livreur d'un restaurant venait leur porter la nourriture en empruntant une échelle pour grimper sur le toit. C'est de là, apparemment, qu'à l'aide d'une corde, il laissait glisser le ravitaillement. L'échelle avait cependant trouvé le lit de la rivière St-François, hier matin.

Les employés à l'intérieur de l'immeuble auraient de toute façon été incapables de sortir, puisque les portes étaient barricadées à l'aide de cadenas et de chaines, de l'extérieur.

Les ports canadiens devront se moderniser

HALIFAX. (PC) — Les ports canadiens font face à la plus grave crise de leur histoire alors que les Etats-Unis et les autres pays consacrent de vastes sommes à l'amélioration de leurs installations portuaires, a déclaré le président de la commission du port de Halifax.

M. J. W. E. Mingo a déclaré, mardi, à l'occasion d'une réception annuelle, que $1 milliard était consacré dans le monde, et surtout par les Etats-Unis, à la modernisation des installations portuaires, pour l'acheminement des marchandises placées dans des contenants spéciaux.

I a ajouté que ces investissements étaient si importants qu'une fois les améliorations complétées, les ports américains pourraient acheminer 180 p. 100 de tout le cargo transporté outre-Atlantique.

Le président des chemins de fer nationaux, Y. Donald Gordon, a déclaré pour sa part que les "ports canadiens devraient être capapables d'acheminer ces marchandises dans des contenants spéciaux et devraient se moderniser comme les autres ports".

Il a ajouté que l'industrie des transports du Canada devrait réagir rapidement face aux changements techniques qui s'effectuent dans le monde.

M. Gordon a exprimé son inquiétude au sujet des retards apportés à la mise en vigueur des recommandations de la commission royale d'enquête MacPherson sur les transports. Selon M. Gordon, ce rapport contenait des suggestions valables pour l'industrie du transport.

Trop d'employés municipaux prêts à céder leur régime de retraite à Saint-Jean

SAINT-JEAN. (Y.G.) — Le maire L.-N. McMillan, tous les échevins à sa suite, sauf M. Alphonse Lorrain, ont déploré qu'un grand nombre d'employés municipaux aient demandé l'abandon du plan municipal de retraite.

"Je ne sais pas s'ils réalisent la portée de leur geste", a déclaré le premier magistrat. "Si nous ne voulions voir que les intérêts mesquins de la ville, nous retirerions ce plan, mais nous croyons que les employés ont droit à une bonne pension de retraite".

L'échevin B. Choquette et d'autres à sa suite ont mentionné que ce serait une économie pour la ville d'abandonner le plan de retraite, mais que ce serait un très mauvais service à rendre aux employés.

D'ailleurs, le premier ministre Lesage et tous les chefs syndicaux ont incité les travailleurs à conserver leur plan de retraite, car l'abandonner équivaut à remettre aux patrons l'argent déjà versé et qui reviendrait aux employés si le plan est conservé.

Le trésorier, M. Wilfrid Boutin, a expliqué les offres faites aux membres de la caisse. A son avis, une portion d'employés légèrement la plus nombreuse favorise le maintien du plan, mais les formules de remplacement varient. Le conseil a finalement décidé de confier à un actuaire l'étude des formules les plus avantageuses pour les employés.

Pas de rétroactivité

Le 26 septembre 1964, lors d'un incendie à St-Alexandre, le pompier volontaire Paul Boyer, fort de 22 ans de service, avait été gravement blessé. Il est hospitalisé depuis ce temps, donc depuis 63 semaines, à cause de fractures au bassin et à la jambe.

Les pompiers permanents, couverts par un contrat collectif, reçoivent, en cas d'accident, le plein montant de leur salaire dont les 75 pour cent sont couverts par les assurances. Sauf pour celle-ci, cette disposition ne s'adressait pas aux pompiers volontaires. Par la suite la ville a décidé de corriger l'anomalie.

Or, lundi soir, il s'agissait de savoir si cette disposition serait appliquée au pompier Paul Boyer, par un versement d'environ $800. L'échevin Ronald Beauregard s'est catégoriquement opposé à toute rétroactivité, alors que l'échevin F. Roy faisait valoir que c'est précisément en raison du cas Boyer, que le conseil avait proposé ce plan. On prit alors le vote.

Les échevins Beauregard, Lorrain et Choquette se prononcèrent contre la rétroactivité, tandis que les échevins Roy, Payette et Normand approuvèrent l'indemnité. Le maire fit pencher la balance contre la rétroactivité, tout en suggérant qu'il serait peut-être bon d'accorder une compensation équivalente à 26 semaines. Mais aucun échevin ne reprit la suggestion. On doit dire que l'échevin Choquette, même s'il a voté contre la rétroactivité, avait tout de même suggéré une compensation.

Explosion à Lachine : deux blessés

L'explosion de trois bonbonnes de gaz propane à l'usine McNamara Construction Ltd, au 30 rue St-Joseph, à Lachine hier soir a causé des blessures graves à deux employés.

M. Arthur Moreau, ingénieur, âgé de 59 ans, du 320 de la 7e Avenue, à Ville LaSalle a été brûlé au deuxième degré; un compagnon, M. Léon Grimard, âgé de 39 ans, du 166 rue Centrale, à Côte Ste-Catherine, souffre de blessures de moindre gravité.

Les pompiers de Lachine ont travaillé durant plusieurs heures afin d'empêcher d'autres explosions. Une bonbonne de 500 livres de gaz propane à proximité du brasier a constamment tenu les sapeurs en alerte. Ceux-ci ont dû l'arroser sans arrêt afin de l'empêcher d'exploser.

L'incendie qui a suivi l'explosion a causé des dégâts matériels évalués à plus de $100,000.

Nouvel uniforme à Air Canada

Le personnel d'Air Canada attaché aux services publics dans les aéroports sera vêtu de nouveaux uniformes à compter du 1er janvier prochain. Il s'agit d'un ensemble gris fumée en laine et terylène qui identifiera les employés de façon élégante. Le nouvel uniforme s'harmonise avec celui que les hôtesses portent depuis octobre 1964 ; il a d'ailleurs été conçu par le même couturier de renommée mondiale : Michel Robichaud de Montréal.

Un ouvrage de Bona Arsenault servira de manuel d'histoire dans les écoles de Louisiane

La Société généalogique canadienne-française recevait hier soir, à la Bibliothèque municipale de Montréal, M. Bona Arsenault.

Depuis sa fondation, il y a 22 ans, c'était la première fois que la Société accueillait un ministre, mais M. Arsenault leur a bien dit que ce n'était pas à ce titre qu'il les visitait, mais en tant que "fou de la petite histoire".

Pendant une heure et demie, l'ancien journaliste, l'historien, le généalogiste, le secrétaire d'Etat a brillamment parlé de lui-même, de ses ancêtres et de ses deux volumes, maintenant presque épuisés "Histoire et généalogie des Acadiens".

C'est par une belle journée de 1945 que le jeune et nouveau député Bona Arsenault découvrit, aux Archives d'Ottawa, sa vocation de généalogiste, en cherchant une liste des passagers de l'Oranger, navire sur lequel son ancêtre Pierre Arsenault est venu de La Rochelle.

D'origine acadienne, M. Arsenault ne cessa de s'intéresser vivement, à raison de trois ou quatre heures par nuit, à la dispersion des Acadiens et à leur histoire.

De la cinquantaine de volumes qu'il a lus sur le sujet, aucun ne le satisfaisait pleinement, parce qu'ils étaient tous trop engagés à son goût et visaient trop à démontrer une thèse.

Ancien journaliste, M. Arsenault décida de faire de l'information brute, dépouillée de commentaires. C'est ainsi que sont nés les deux forts volumes "Histoire et généalogie des Acadiens".

On lui avait bien dit que tous les actes et registres antérieurs à la déportation de 1755 avaient été détruits par les Anglais. M. Arsenault a prouvé que c'était là une prétention tout à fait dépourvue de fondements, en découvrant des tonnes d'actes se rapportant aux Acadiens aussi bien qu'aux familles de Louisbourg, qui, du point de vue de l'histoire ne sont pas acadiennes.

M. Arsenault a d'ailleurs annoncé, pour mars ou avril, le lancement d'un "Registre de Louisbourg" qui, de son propre aveu, ne se vendra peut-être pas autant que ses ouvrages précédents, mais n'en constituera pas moins une précieuse source de renseignements pour les spécialistes.

L'oeuvre du généalogiste-ministre ne s'arrêtera pas là. Les 333 pages de stricte histoire, hors des tableaux, de son "Histoire et généalogie des Acadiens", sera traduite en anglais pour servir de manuel d'histoire dans les écoles de la Louisiane.

Après avoir longuement détaillé le patient travail qu'il a dû fournir pour publier ses ouvrages, M. Arsenault a souligné, non sans une certaine pointe d'humour, que tout a été écrit au clavigraphe par "l'honorable", sans l'aide de ses secrétaires.

"Il fallait bien, a-t-il lancé, le ministre peut-être le plus occupé pour passer ses nuits dans les vieux papiers."

Mais l'entreprise n'est pas sans compensations. Aujourd'hui, M. Arsenault peut dire, comme il l'a fait hier soir : "Je suis le seul "curé" capable de donner des extraits de mariage datant de deux siècles."

REMANIEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

Trop ambitieux ?

En annonçant la nouvelle de sa démotion, le premier ministre Kossyguine a dit que M. Chelepine pourra se consacrer plus assidument à ses fonctions au sein du comité central. Mais on n'a pas précisé la nature de ses nouvelles fonctions.

De toute façon, l'organisme de contrôle qu'il dirigeait est aboli et remplacé par un nouveau "comité de contrôle populaire", qui sera chargé de voir à ce que les décisions du gouvernement soient bien exécutées et que les fonds de l'Etat ne soient pas gaspillés.

Alexander N. Chelepin

La direction de ce nouvel organisme a été confiée à M. Paul Kovanov, qui accède au rang de ministre. Kovanov était l'un des deux vice-présidents de l'ex-comité de contrôle de l'Etat et du parti.

Chelepine aurait été rétrogradé à cause de sa trop grande ambition. Plusieurs Russes le considéraient comme un successeur éventuel du chef du parti communiste, M. Brejnev.

Successivement chef des jeunes communistes (Komsomol) puis de la sécurité d'Etat, il est entré au Praesidium du comité central le 16 novembre 1964, un mois après la chute de M. Khrouchtchev.

Autres changements

Outre M. Chelepine, les changements annoncés aujourd'hui éliminent également du gouvernement les présidents des quatre comités d'Etat chargés de la propagande et de l'idéologie.

En effet, les présidents du comité d'Etat pour la radio et la télévision, du comité d'Etat pour la cinématographie, du comité d'Etat pour la presse et du comité d'Etat pour les relations culturelles avec les pays étrangers cessent, au terme d'une loi votée par le Soviet suprême, de siéger au conseil des ministres.

Cette rétrogradation apparente frappe respectivement M. Nicolas Messiatzev, qui avait remplacé à la tête de la radio et de la télévision M. Michel Kharlamov, révoqué immédiatement après la chute de Khrouchtchev en octobre 1964 ; M. Nicolas Mikhailov, qui avait été nommé à la tête du comité d'Etat pour la presse il y a un mois seulement ; M. Alexis Romanov, président du comité d'Etat pour le cinéma depuis la création de cet organisme en février 1963 ; M. Serge Romanovski, qui présidait depuis avril 1962 le comité d'Etat pour les relations culturelles avec les pays étrangers.

Adoption du Plan et du budget

Par ailleurs, les deux chambres réunies du Soviet suprême ont adopté ce matin à l'unanimité, le projet de budget de 1966 présenté par le ministre des Finances, M. Vassili Gabourzov, mais en augmentant les recettes et les dépenses de 120,600,000 roubles. Ces crédits supplémentaires seront consacrés à l'amélioration des conditions sociales et du niveau de vie de la population.

Le projet de plan pour 1966 présenté par M. Nicolas Baibakov, président du "Gosplan" a aussi été approuvé à l'unanimité par le Soviet suprême.

Les malédictions, comme les processions, reviennent à leur point de départ.

Proverbe italien

Prévoyant une autre expansion, l'Université Laval fera appel à la générosité de la population

par Maurice Laperrière

QUEBEC. — En termes voilés le recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, a fait savoir hier après-midi à plus de 600 hommes politiques, professionnels et hommes d'affaires de la Vieille Capitale que l'institution qu'il dirige s'apprête à effectuer de nouveaux grands développements dans la Cité universitaire, et qu'à cet effet des experts préparent actuellement les plans d'une vaste campagne de souscription qui devrait être lancée dans le public prochainement.

Déjouant l'attente des observateurs, Mgr Vachon, qui prononçait un discours à l'issue du déjeuner annuel de l'Immaculée-Conception, n'a pas communiqué les détails de ces projets d'envergure qui feront l'orgueil de la Cité universitaire. Il a simplement dit que "La réorganisation de la structure administrative du service des finances, la réalisation d'une étude sur les projets de souscription, les différents projets de construction témoignent des efforts de l'administration centrale qui doit toujours constituer un "foyer d'initiative et d'efficacité."

Sans vouloir s'aventurer trop hardiment et imprudemment sur le sentier des pronostics, les observateurs ont cependant risqué l'hypothèse que les autorités de l'université sont sur le point de prendre de grandes décisions qui entraineront des dépenses considérables, pour peu que la politique provinciale d'austérité entrevue lundi dernier par le premier ministre Jean Lesage à la suite des mesures annoncées par Washington en matière d'exportation de capitaux et de rapatriement des bénéfices sur capitaux américains placés à l'étranger ne vienne pas jeter une douche froide sur ces projets.

A la table d'honneur, on remarquait notamment Son Excellence le lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'hon. Paul Comtois, le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et autres.

Mgr Vachon a déclaré que l'université Laval continue de faire preuve d'une vitalité extraordinaire. "Elle évolue très rapidement et elle s'affirme chaque jour davantage dans le domaine. Nous pouvons dire, sans fausse modestie, qu'elle a atteint une stature et un état de maturité qui la placent au rang des grandes institutions" a dit le recteur de Laval.

Le Pentagone à la défense de Namath

WASHINGTON (UPI) — Avec un peu de perspicacité, le Pentagone a répondu avec moult détails aux membres du Congrès qui s'interrogeaient sur la détermination avec laquelle le Pentagone tient Joseph Joseph W. Namath loin du service militaire.

Pour ceux qui auraient séjourné en Antarctique durant de longs mois, soulignons que M. Namath est généralement sous le vocable de Joe. Oui, c'est le même jeune homme qui a accepté un contrat de $400,000 des Jets de New York, après une brillante carrière avec l'équipe de l'Université de l'Alabama.

Hold-up de $68 dans un restaurant

Un bandit solitaire a pris la fuite avec une somme de $68, vers minuit ce matin, après avoir perpétré un hold-up dans un restaurant Honey Dew, au 966 ouest, rue Ste-Catherine.

La caissière de l'établissement, Mlle Simone Brodeur, était seule au comptoir au moment de la visite du voleur. Ce dernier lui a braqué un revolver sous le nez et elle n'a pas hésité à lui remettre le contenu du tiroir-caisse.

SPECIAL D'HIVER
Profitez de cet avantage et appelez
ALSCO
279-8551
1530 est, BEAUBIEN, MONTREAL
• FENETRES en ALUMINIUM pour l'extérieur et l'intérieur
• AUVENTS en FIBRE DE VERRE
• PORTES en ALUMINIUM
Complètement installés
QUALITE et SERVICE GARANTIS

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit 30
Maximum demain 35

Régions de Montréal, d'Ottawa et des Cantons de l'Est : nuageux, avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Vendredi, nuageux, avec quelques légères chutes de neige ; doux ; vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain : à Montréal et à Ottawa, 30 et 35 ; à Sherbrooke, 25 et 32.

Régions des Laurentides, de Québec, du St-Maurice, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Rimouski : nuageux avec légères chutes de neige dispersées aujourd'hui et vendredi ; doux ; vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain : à Québec et à Ste-Agathe, 25 et 30 ; à La Tuque, Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 20 et 25 ; à Chicoutimi, 15 et 25.

SYLVANIA CANADA S'ASSURE LE CONTROLE FINANCIER MAJORITAIRE D'ELECTROLIER CORP.

M. Bernard Issenman, président d'Electrolier Corporation, et M. E. Stuart Wilson, président de Sylvania Electric (Canada) Ltd. ont annoncé aujourd'hui que le contrôle financier d'Electrolier Corporation a été acquis par Sylvania par l'achat de toutes les actions de Classe B émises d'Electrolier.

Il fut également annoncé que le bureau d'administration d'Electrolier a revisé l'offre d'achat des actions de Classe "A" proposée par Sylvania et qu'il recommande aux détenteurs d'actions de Classe "A" d'accepter l'offre de Sylvania.

Fondée en 1916, la compagnie Electrolier est devenue l'une des plus importantes manufactures d'appareils d'éclairage commerciaux et industriels au Canada. Elle possède deux manufactures à Montréal et une à Winnipeg. Son siège social est situé au 8501 rue Jarry, Montréal, Québec.

Il fut annoncé qu'il n'y aurait aucun changement dans l'administration et la technique de vente d'Electrolier Corporation et que M. Bernard Issenman en demeure le président.

L'addition de la grande variété d'appareils d'éclairage commerciaux et industriels d'Electrolier aux appareils d'éclairage de voies publiques et de zones fabriquées par une subsidiaire, Powerlite Devices Ltd., complètera la gamme de lumières de haute qualité de Sylvania et permettra à cette dernière de fournir à tous les marchés de l'industrie électrique un assortiment complet de produits.

Pour Noël, offrez le cadeau le plus pratique ...à rabais appréciable

MACHINE A ECRIRE PORTATIVE

flambant neuve, construction de qualité

Rég. $59.50

Maint. $39.50

Quel cadeau idéal ... quelle économie extraordinaire sur un présent qui s'avérerait utile pour plusieurs années.

• Clavier standard pleine grandeur
• Modèle compact
• Mallette Deluxe
• Cours de dactylographie

Machines à écrire ordinaires Underwood et Remington, à clavier complet, entièrement garanties. — Originalement $238.50. Seulement $59.50 (avec support à copie)

Tous les autres modèles aux plus bas prix

CROWN EQUIPMENT
1011 Bleury UN. 1-2437
Stationnement gratuit l'autre côté de la rue
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.
Toute la journée samedi

Dean Rusk demande à l'URSS d'accepter la réunion d'une conférence sur le Vietnam

(D'après UPI, AFP, PA) — M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, a lancé aujourd'hui un appel à l'Union soviétique pour qu'elle accepte la convocation d'une conférence de Genève du type de celles de 1954 ou 1962 afin de rechercher les moyens de mettre un terme au conflit vietnamien.

Le chef de la diplomatie américaine a déclaré, au cours d'une conférence de presse à Washington, que si les deux co-présidents des accords de Genève en 1954, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne, tombaient d'accord sur l'opportunité d'une telle conférence, "les Etats-Unis seraient présents et disposés à oeuvrer avec assiduité en vue d'un règlement pacifique de la situation en Asie du Sud-Est".

Auparavant, le Foreign Office avait annoncé que la Grande-Bretagne avait proposé à l'Union soviétique de participer à une requête signée par douze nations et appelée à être soumise au gouvernement nord-vietnamien en vue "d'entamer des négociations le plus tôt possible et sans conditions préalables pour mettre fin au conflit actuel".

A Hanoi, l'agence officielle de nouvelles du Nord-Vietnam a rendu publique aujourd'hui une récente interview radiodiffusée du président Ho Chi Minh au cours de laquelle ce dernier a déclaré que le président Lyndon Johnson "ne veut ni la paix ni entamer des négociations". L'interview a été faite dernièrement à Hanoi par le journaliste britannique Felix Greene. Le président Ho Chi Minh a refusé de répondre directement quand le journaliste lui a demandé si la Chine fournissait au Nord-Vietnam une aide militaire massive.

M. Rusk a déclaré, pour sa part, qu'il n'y a pas eu d'accroissement important de l'aide chinoise au Nord-Vietnam au cours du dernier mois. Le secrétaire d'Etat américain a ajouté que la question d'une éventuelle confrontation entre les Etats-Unis et la Chine communiste est une question dont Pékin devra tenir compte du fait que le gouvernement de Washington respectera ses engagements au Sud-Vietnam.

M. Rusk a affirmé que le problème du Vietnam ne sera pas abandonné aux militaires. Bien qu'elle ait eu jusqu'à présent des échos décourageants, a dit le secrétaire d'Etat, l'action diplomatique sera poursuivie.

Le chef de la diplomatie américaine a également déclaré qu'il ne saurait y avoir de doutes quant à ceux qui ont la responsabilité d'une situation empêchant toute négociation sur le Vietnam.

Faisant allusion à la récente interview accordée par M. Kossyguine, premier ministre soviétique, au "New York Times", M. Dean Rusk a déclaré qu'accuser les Etats-Unis d'agression, alors que la paix pourrait être aisément établie si l'agression communiste cessait, ne contribue nullement à rendre la paix possible.

Vente d'inventaire les 9, 10 et 11 décembre

MACHINES COMMERCIALES NEUVES ET REMISES A NEUF

MACHINES A ECRIRE ELECTRIQUES

MARQUE	CARACTERE	CHARIOT	NO DE SERIE	PRIX REG.	VENTE
Remington 300	Elite	13"	3783320	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783323	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783326	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783552	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3783554	$520	$399
Remington 300	Elite	13"	3796084	$520	$399
Remington 300	Elite	17"	3811365	$560	$399
Remington 300	Elite	17"	3811368	$560	$399
Remington 300	Elite	17"	3583275	$560	$399
Remington 300	Elite	21"	3763924	$600	$399
Remington 300	Pica	13"	3431140	$520	$399
Remington 300	Pica	13"	3796041	$520	$399
Remington 300	Pica	13"	3796080	$520	$399
Remington 300	Pica	17"	3811345	$560	$399
Adler	Pica	11"	6212792	$540	$179
Adler	Pica	11"	6216985	$450	$179
Remington	Pica	13"	1557831	$250	$129
Remington	Pica	21"	2217861	$250	$129
Remington	Elite	15"	2195895	$250	$129
Remington	Elite	20"	2263635	$250	$129
Smith Corona	Pica	15"	506390	$250	$129
I.B.M.	Pica	15"	11-00681	$250	$129
I.B.M.	Pica	15"	11-07246	$250	$129
Underwood	Pica	11"	7799264	$250	$129

MACHINES A ECRIRE REGULIERES

Imperial	Elite	11"	19755	$249	$149
Imperial	Elite	11"	49786	$249	$149
Imperial	Elite	11"	74826	$249	$149
Imperial	Elite	11"	81146	$249	$149
Imperial	Elite	15"	35291	$249	$149
Imperial	Pica	11"	23290	$249	$149
Imperial	Pica	15"	33757	$249	$149
Imperial	Pica	15"	41365	$249	$149
Imperial	Pica	15"	41429	$249	$149
Imperial	Pica	15"	49084	$249	$149
Adler	Elite	13"	2255646	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255652	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255664	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255667	$205	$ 99
Adler	Pica	13"	2255686	$205	$ 99
Royal	Elite	15"	5244271	$150	$ 79
Royal	Elite	15"	5294566	$150	$ 79
Royal	Elite	15"	6255752	$150	$ 79
Royal	Pica	11"	4591116	$150	$ 79
Underwood	Elite	15"	8112445	$150	$ 79
Underwood	Pica	11"	7530878	$150	$ 79
Underwood	Pica	15"	8361432	$150	$ 79
S.C.M.	Elite	14"	5280905	$150	$ 79
R.C. Allen	Pica	14"	1850222	$150	$ 79

ADDITIONNEUSES et CALCULATRICES

CONTEX — machine manuelle à calcuier — addition, soustraction, multiplication et division, style rotatif

MARQUE	MODELE	NO DE SERIE	PRIX REG.	VENTE
Contex	C-10	443548	$149	$ 69
Contex	C-10	451478	$149	$ 69
Contex	C-20	642746	$249	$149
Contex	C-10	511401	$149	$ 69
Contex	C-10	765843	$149	$ 69
Contex	C-10	966366	$149	$ 69
Contex	C-10	968371	$149	$ 69
Contex	C-10	431012230	$149	$ 69

CONTEX — machine électrique à calculer — addition, soustraction multiplication et division, style rotatif

Contex	C-20	637662	$249	$149
Contex	C-20	642691	$249	$149
Contex	C-20	642746	$249	$149
Contex	C-20	453004200	$249	$149
Contex	C-20	453004207	$249	$149
Contex	C-20	453004208	$249	$149
Contex	C-20	453004210	$249	$149
Contex	C-20	453004211	$249	$149
Contex	C-20	453004214	$249	$149
Contex	C-20	453004215	$249	$149
Contex	C-20	453004220	$249	$149
Contex	C-20	453004221	$249	$149
Contex	C-20	453004223	$249	$149
Contex	C-20	453007394	$249	$149
Contex	C-20	453007396	$249	$149
Contex	C-20	453007401	$249	$149

OLYMPIA — additionneuse électrique — capacité 8/9, avec solde au crédit

Olympia	C-67	91663	$267	$149
Olympia	C-67	91667	$267	$149
Olympia	C-67	91695	$267	$149
Olympia	C-67	91699	$267	$149
Olympia	C-67	91708	$267	$149
Olympia	C-67	91712	$267	$149
Olympia	C-67	91732	$267	$149

29 MACHINES TOTALIA POUR ADDITIONNER ET CALCULER
Régulier $299 à $699
En vente de $199 à $449

OFFICE EQUIPMENT SYSTEMS LTD.
rue LAGAUCHETIERE et BEAVER HALL HILL—Tel.: 861-9401
OE

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, JEUDI 9 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 285

Une nouvelle formule d'entente réglerait bientôt les problèmes interurbains de l'île de Montréal

par Thomas Duhaime

Si le gouvernement du Québec opine du bonnet, la ville de Montréal et les 25 municipalités de banlieue membres du Conseil de coordination intermunicipale connaîtront désormais une existence de bon voisinage, sans aucun nuage, grâce à une nouvelle formule de... bonne entente.

C'est le CCI qui vient de mettre au point cette formule "magique": il s'agit d'un système de coordination intermunicipale qui pourrait être étendu à toute la région métropolitaine (y compris la ville de Laval et la Rive sud).

En faisant cette révélation, hier, devant les membres de l'Escadrille Feuille d'Erable de l'Association de l'ARC, à Westmount, où il était conférencier, le maire d'Anjou, M. Ernest Crépeault, secrétaire du CCI, a également prédit que ce projet, mis de l'avant pour solutionner les problèmes intermunicipaux ou à caractère régional, pourrait être couronné de succès "d'ici six mois" tout au plus.

Même alimentée par un souffle d'optimisme manifeste — tant de solutions du genre ont été proposées tant de fois — une telle perspective est toutefois conditionnée de façon irréfragable: il y faudra, en dernier ressort, l'appui des autorités provinciales.

Entre-temps, les négociations avec la ville de Montréal, si l'on se place du point de vue des municipalités de banlieue, "vont de l'avant", selon ce qu'affirme le maire Crépeault.

En d'autres termes, Montréal serait mieux disposée: "elle semble maintenant reconnaître que l'annexion n'est pas un but pratique", d'ajouter le secrétaire du CCI.

Ces pourparlers, qui ont repris une vigueur particulière en ces dernières semaines, ont pour but bien défini d'établir un "système régional" d'équilibre et de planification des

Voir FORMULE en page 4

photo LA PRESSE

Nouvelle expérience au Vieux Palais

L'expérience des magnétophones continue au vieux Palais. On aperçoit ici, M. Michel Hardy, député-protonotaire, à la table de contrôle d'un nouvel appareil qui enregistre les témoignages versés dans une cause.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Ils n'y étaient pas tous, mais tous étaient comptés

Un relevé préliminaire indique que le taux d'absences chez les écoliers montréalais catholiques était "anormalement élevé" hier, jour de l'Immaculée-Conception. Un bon nombre de parents ont retenu leurs enfants à la maison pour protester contre l'abolition de ce congé traditionnel par la Commission des écoles catholiques de Montréal. La majorité des écoliers du territoire de la CECM ont toutefois suivi les directives de la Commission scolaire et se sont présentés à l'école.

Nombreuses absences, hier, dans les écoles de la CECM

(par G. G.) — De toute évidence, un grand nombre de parents catholiques ont retenu leurs enfants à la maison hier, jour de la fête de l'Immaculée-Conception.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal, on signalait hier après-midi que le taux d'absences chez les écoliers était, de façon généralisée, sensiblement plus élevé dans la plupart des écoles qu'en temps normal.

Les services concernés à la CECM n'avaient pas encore reçu rapport de toutes les écoles et n'étaient pas en mesure d'indiquer quel pourcentage de parents avaient décidé de passer outre aux directives. On sait que la Commission a décidé cette année d'abolir le congé du 8 décembre, congé qui était demeuré dans les moeurs scolaires plusieurs années après que l'Eglise eut aboli l'obligation de chômer le jour de l'Immaculée-Conception.

Cette décision de la CECM a soulevé des protestations assez nombreuses et dans certaines paroisses des groupes de parents se sont concertés pour y faire échec.

La CECM reconnaît que, dans les paroisses où on lui a signalé une "cabale" intensive, ce n'est plus d'un "taux d'absences normal" dont il faut parler, mais d'un solide boycottage.

Dans la paroisse St-Victor, par exemple, 317 des 417 écoliers de l'école élémentaire St-Victor manquaient à l'appel tandis que, du côté des écolières, à l'école Catherine-Mercier, 221 élèves sur 611 étaient absentes. Paraît-il que la Ligue du Sacré-Coeur a mené dans les parages une campagne particulièrement bien organisée.

Dans la paroisse St-Grégoire-le-Grand, où le curé l'abbé Paul-Emile Marsan avait incité du haut de la chaire les parents à garder leurs enfants chez eux, on a noté les 132 absences sur 282 écolières et 161 absences chez 319 écoliers.

A l'école Théodore-Viau, dans

Voir ABSENCES en page 4

Deux bandits s'attaquent à un couple âgé

Deux bandits armés ont sonné, hier soir, à la porte du logis de M. et Mme Jules Samson, âgés respectivement de 82 et 70 ans, au no 5068, rue Vaillant, à Saint-Henri.

Les escarpes, une fois à l'intérieur, ont emprisonné Mme Samson dans un placard puis ont commencé à malmener son mari pour qu'il leur dise où il cachait son argent.

A ce moment, un voisin est arrivé par la porte de la cuisine.

Effrayés, les bandits ont filé par la porte avant.

Un détenu esquimau suffoquait de chaleur!

par Lucien Champeau

Pour quelques-uns, notre climat tempéré (!) paraît torride.

A tel point qu'hier matin le sergent d'état-major Gerard Rivest, de la PP, a ordonné le transport à l'hôpital d'un détenu des cellules du quartier général de la rue McGill.

L'esquimau Jose Tookalook crevait littéralement de chaleur.

Il arrivait directement de l'Ungava, de Grande-Baleine plus précisément, et attendait à Montréal son transfert à Haute-Rive pour répondre à une accusation de voies de fait graves.

"Dans l'Ungava, la température est de 40 ou 50 degrés sous zéro. Ici, à 30 degrés au-dessus de zéro, on crève quand on a toujours vécu dans le Grand Nord", a commenté le policier.

Il a rappelé que l'été dernier il avait fait hospitaliser une Esquimaude. Chez elle, la température était de 20 au-dessus de zéro et ici, elle était de 85.

"Ces visiteurs se plaignent surtout de l'humidité. Sous cet aspect, ils nous ressemblent."

Le sous-officier sergent d'état-major Rivest s'est demandé en souriant si, à l'hôpital, pour les soulager, on ne les plaçait pas simplement dans le congélateur!

(photo LA PRESSE)

Rencontre au sommet

Les corps policiers provinciaux ontariens et québécois se sont tendu la main aujourd'hui afin de resserrer davantage les liens de coopération et d'entr'aide entre leurs deux organismes. On veut abolir les frontières du point de vue criminalité. Un bandit pourra plus difficilement échapper à la justice s'il commet un crime à Hawkesbury, par exemple, et cherche refuge à Lachute. A cette fin, les autorités policières ont déjà nommé l'inspecteur Jean-Paul Trudel, de l'OPP agent de liaison entre son corps policier et les agents de la région d'Ottawa. On veut aujourd'hui agrandir son champ d'action à toute la belle province. Ici on remarque de gauche à droite: le directeur J.-Adrien Robert, de la PPQ; le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal; et le commissaire Eric Silk, de l'OPP.

Expérimentation d'un nouvel appareil d'enregistrement, au vieux Palais

Un nouveau magnétophone appelé peut-être à révolutionner la prise des témoignages dans nos cours de justice continue d'être utilisé en Cour supérieure, alors que l'on continue toutefois à recourir en même temps aux services d'un sténographe officiel.

Le juge en chef adjoint George S. Challies a procédé, au cours de la matinée, à l'instruction d'un litige en utilisant un appareil perfectionné comportant une double protection contre l'erreur.

L'ensemble, que l'on pourrait désigner sous l'appellation de complexe d'enregistrement, comprend une table de contrôle, laquelle contient un enregistreur et deux petites enregistreuses qui sont en quelque sorte des dictaphones, de manière que le témoignage se reproduit sur quatre bandes. Ce sont les plaques de ces dictaphones qui vont aux secrétaires des juges de sorte que ces dernières doivent reproduire pour le juge ce que le sténographe officiel a inscrit sur son calepin en assistant à l'audience.

Au moyen de ces dictaphones le juge peut entendre de nouveau les témoignages reçus à l'instruction de la cause. On se souvient qu'il y a quelque temps les juges Benjamin Robinson et Gérard Laganière avaient expérimenté un magnétophone sans qu'on y ait apporté le perfectionnement mentionné plus haut.

On n'avait pas alors les deux dictaphones ainsi que la méthode d'identification des témoignages. Celle-ci est attribuable à M. Michel Hardy, député-protonotaire, qui a établi cette méthode d'identification en constituant un système d'enre-

Voir EXPERIMENTATION, en page 4

Une assemblée syndicale à McGill soulève une tempête

par Michèle Juneau

L'histoire des "séquestrés de l'université McGill" se termine en queue de poisson si l'on en croit les affirmations de MM. Gérard Côté, représentant du district 50 des Mineurs unis, et Albert Tunis, directeur de l'information de l'université McGill.

Au cours du congrès de la FTQ, un permanent syndical des employés d'édifices, M. Paul Jacquet, a dit aux congressistes qu'il avait été enfermé, hier après-midi, dans une salle du Chemistry Building de l'université McGill.

"Il n'y a jamais eu de séquestration à McGill, hier après-midi" affirme catégoriquement M. Gérard Côté. "Les portes n'étaient pas verrouillées et tous les employés réunis en assemblée ont pu sortir quand ils l'ont voulu."

Un des règlements de l'université McGill est peut-être à la source de ce malentendu. M. Albert Tunis, nous explique que "selon le règlement, tous les bâtiments non occupés, appartenant à l'université, doivent être verrouillés. Seules, les personnes autorisées ont le droit d'y pénétrer. Un employé se tient sur les lieux pour ouvrir la porte à qui de droit."

La direction du personnel de l'universit- avait convoqué dans cette salle plus de 100 employés afin d'y entendre le représentant du district 50 des Mineurs unis.

Les versions de MM. Côté et Jacques sur cet incident étant complètement divergentes, nous consultons M. Albert Tunis qui remonte au début de l'histoire: "Le 18 novembre dernier, nous avons reçu la demande du district 50 de tenir une assemblée pour nos employés non syndiqués. Ces derniers, étant libres de toute affiliation, nous n'avions pas le droit de leur refuser cette assemblée. Donc, hier après-midi, à trois heures, ils se sont réunis au Chemistry Building".

M. Tunis affirme qu'il a interrogé plusieurs employés présents à cette réunion dès qu'il a été mis au courant de la rumeur concernant la séquestration dont ils auraient été victimes. Tous, sans exception, ont affirmé qu'ils avaient pu quitter l'édifice quand ils l'ont voulu.

La FTQ réclame une enquête royale sur le crime organisé

La Fédération des travailleurs du Québec a réclamé hier la création d'une commission royale pour enquêter sur le crime au Québec, et devant porter, entre autres, sur les "rapports entre la pègre et la politique et les politiciens".

Cette résolution, qui a été soumise par le Conseil du travail de Montréal, avait été rédigée dans le temps où M. Claude Wagner, aujourd'hui ministre de la Justice, était juge. M. Wagner avait alors réclamé une telle enquête. Un délégué qui assiste au congrès biennal de la FTQ a déclaré hier que M. Wagner devrait maintenant pouvoir s'accorder avec sa propre requête.

Cette enquête royale porterait sur toutes les sphères d'activité du crime organisé; sur les rapports entre la pègre et la politique et les politiciens; sur les rapports entre le crime organisé et la police; sur l'administration des prisons et maisons de détention, leur aménagement, leur rôle dans la réhabilitation des prisonniers ou détenus; sur les méthodes de prévention du crime, leur application, leur efficacité et leur envergure.

L'enquête devrait aussi porter sur la délinquence juvénile: ce qui la provoque et l'entretient, de même que sur les rapports avec l'éducation, l'habitation, le chômage, les loisirs et les sports.

La FTQ estime que les réformes policières et judiciaires ne sont pas suffisantes pour remédier à la situation.

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS AV. 8-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR
jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

GARANTIE À VIE
MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS.
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

Installation gratuite...

4495 Iberville
Angle Mont-Royal
526-1627-8

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404
Ouvert: Lundi — Jeudi — Vendredi
8 h. A.M. à 9 h. P.M.

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
Mardi et Mercredi 8 h. A.M. à 6 h. P.M.
Samedi 8 h. A.M. à 5 h. P.M.

Un cadeau vraiment pratique!
ENSEMBLE de BUREAU

Comprenant: 1 sous-main avec base en linoléum et bande en cuir de couleur marron, vert ou brun; 1 coupe-papier; 1 pad même avec couvercle en cuir, 19" par 24".
Prix rég. $19.00 SPECIAL PILON $14.95
Aussi 20" x 30".
Prix rég. $26.50 SPECIAL PILON $20.95

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-8501
8550 St-Laurent 381-4261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7941

CORBEIL
SUR LA PLAZA

$39.95

"Kayak" un bottillon qui va de l'avant!

Autre style de la lignée TYROL! Doublé de peau de mouton, il fait chaud au pied. Léger, idéal pour porter après le ski. Modèle à 2 oeillets, fabriqué en véritable loup marin naturel, et rehaussé de cuir. Assortiment de pointures.

Rayon des bottes, au deuxième

- Plan de mise de côté ou modes de paiement pour faire vos achats.
- Commandes postales et téléphoniques à votre service.
- OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 10 heures (excepté le samedi).

C'est Noël chez Corbeil

6500, rue ST-HUBERT, angle Beaubien 279-4581

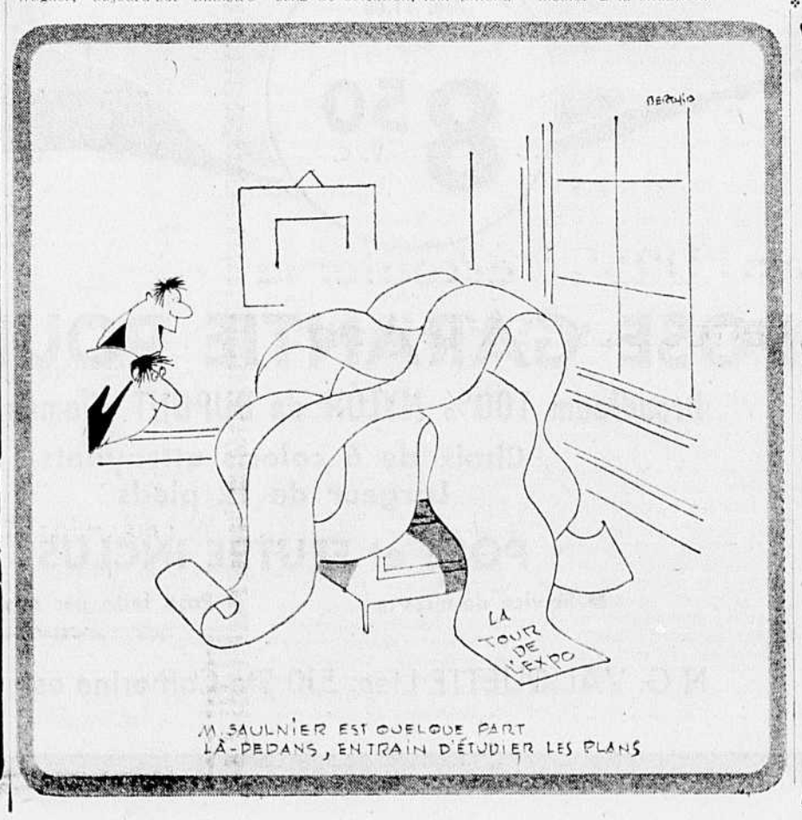

Vous serez fiers de visiter cette charmante

BOUTIQUE COLONIALE

LA PLUS VASTE A MONTREAL

- Collection inconnue jusqu'ici de mobiliers de style colonial, provenant de maîtres artisans
- L'endroit véritable pour y choisir de beaux meubles de chambre, de cuisine, de salle à manger
- Prix très raisonnables

BOUTIQUE COLONIALE
OUVERT jusqu'à 9 h. 30 jeudi et vendredi soir
A. FORGET INC
6707, ST-LAURENT — Tél. 274-5568
Quelques pas au nord de St-Zotique

Série d'accidents sur le pont Champlain

photo LA PRESSE

Embouteillage monstre sur le Pont Champlain ce matin. Cette situation inusitée à cet endroit s'est produite à l'heure de pointe ce matin lorsque 16 véhicules se sont tamponnés dans quatre accidents différents et presque simultanés. Quatre personnes ont subi des blessures mineures et ont été traitées à l'hôpital. La circulation a été interrompue durant un certain temps. Des automobilistes nous ont rapporté que la chaussée de ce pont à péage était très glissante.

FORMULE

SUITE DE LA PAGE 3

grands services interurbains.

Mais encore là, au départ, le succès d'une telle entreprise repose sur une entente solide et permanente à être conclue entre Montréal — la métropole géante — et ses satellites de banlieue.

Tout est là.

Mais à quel prix ? (Dans le sens le plus littéral du mot).

Car, à n'en pas douter, une large part des négociations en cours est assurément consacrée à la discussion d'un mode de répartition du fardeau : frais d'entretien et coût d'établissement et d'amélioration des différents réseaux englobant les services intermunicipaux majeurs.

Une première intervention du gouvernement

Ainsi, par exemple, une première "formule d'entente" a été sanctionnée par le gouvernement provincial, à la fin de juin, prévoyant la répartition du déficit de la Commission de transport de Montréal, et du coût d'opération de ses services, sans oublier le coût de construction et d'opération du métro.

De la sorte, Montréal et les municipalités concernées seront appelées, au mois de mai 1966, à participer à une telle contribution conformément au prorata de l'évaluation foncière uniformisée.

Tout en expliquant qu'il était encore trop tôt pour divulguer, avec force détails, l'objet des discussions qui se poursuivent entre les représentants de Montréal et les délégués des municipalités de banlieue, le maire Crépeault a quand même schématisé très brièvement une première structure du problème, vue dans son ensemble.

C'est ainsi qu'il en est venu à révéler que les pourparlers sont axés sur les données suivantes :

- **la création d'un conseil régional qui permettrait à toutes les villes et municipalités d'aborder conjointement les problèmes à caractère régional ou intermunicipal ;**
- **"une entente qui reconnaitrait certains services fondamentaux comme relevant de la responsabilité intermunicipale ;**
- **"des dispositions visant à assurer une protection de vote pour les droits de la minorité et un mécanisme d'appel quasi-judiciaire, en vue de protéger les intérêts des municipalités de banlieue et de la ville de Montréal."**

Pour démontrer tout le sérieux des présentes négociations, le maire Crépeault a précisé que les mandataires qui ont convenu de s'asseoir, pour de bon, autour du tapis vert, veulent à tout prix cette fois "éviter les échecs des expériences préalables dans l'administration métropolitaine". Le conférencier se référait aux "succès douteux" de l'ex-Commission métropolitaine de Montréal et de la Corporation métropolitaine de Montréal.

Echec des deux CMM . . .

"Ces expériences ont fait échec, souligna-til, parce qu'elles n'étaient pas réalistes : elles venaient de l'extérieur plutôt que d'émaner de ceux qui étaient directement concernés".

Et le maire Crépeault de conclure : "C'est pourquoi nous luttons maintenant pour établir un système qui, tout en prévoyant les besoins de la région métropolitaine, saura protéger les intérêts de chacune des municipalités de banlieue en même temps que ceux de la ville de Montréal".

ABSENCES

SUITE DE LA PAGE 3

la paroisse Sainte-Marie-de-la-Médaille-miraculeuse, 150 des 400 élèves ont été déclarés absents.

Des statistiques officielles seront communiquées par la Commission des écoles catholiques aujourd'hui.

EXPERIMENTATION

SUITE DE LA PAGE 3

gistrement du numéro de la cause, de la date à laquelle on a procédé, des noms des témoins et du juge, de celui de l'avocat qui interroge (tant de pieds de témoignage) comme de celui qui contre-interroge, mentionnant également le nombre de pieds de son contre-interrogatoire.

Les expériences faites jusqu'à maintenant, selon M. Hardy, ont eu du succès : on a obtenu, en effet, le mot à mot et l'on a constaté qu'il n'y avait aucune erreur.

On conserve ensuite les enregistrements des causes afin que les témoignages puissent servir en Cour d'appel. Cependant, lorsque l'on porte à l'oreille les écouteurs des témoignages, on se rend compte qu'il en résulte un certain inconvénient on entend tous les bruits de la salle d'audience.

Nous faisons remarquer la chose à M. Hardy qui nous explique que le même incident se produit pour un sténographe officiel, lorsque plusieurs personnes parlent en même temps, ce qui produit plusieurs bruits à la fois.

Avec cette différence, lui réplique-t-on, que le sténographe ne choisit que le "bon" bruit, celui qui est pertinent à la cause, tandis que la machine enregistre tout sans distinction.

Rencontré dans le Palais, Me Emile Poissant, c.r., bâtonnier du Barreau de Montréal, nous a déclaré que le Barreau ne se prononcera pas "rapidement" sur cette question de la sténographie. Il suggère que l'on prenne un témoignage enregistré par une machine ainsi que par un sténographe, qu'on fasse transcrire les deux et alors l'on pourra voir, en comparant les avantages que présentent les deux systèmes, s'il y a lieu d'utiliser les machines.

Vitesse du faucon

A l'aide d'appareils précis, les ornithologues ont pu établir à 175 milles à l'heure la vitesse qu'atteint un faucon qui plonge vers sa proie.

LA PRESSE

Le meilleur moyen, pour vous, d'atteindre les Montréalais qui voyagent

Ceux qui prennent l'avion ou l'autobus, les passagers des trains ou des bateaux, les gens qui, à l'étranger, aiment à descendre dans les hôtels — en un mot, tous ceux-là qui sont susceptibles de devenir vos clients, vous les atteignez quand vous annoncez dans les pages vacances/voyages de LA PRESSE.

Les agences de voyage investissent pour la publicité dans LA PRESSE des sommes supérieures au total investi dans les autres journaux de Montréal réunis. Etes-vous certain de tirer plein profit du pouvoir de vente de LA PRESSE de façon à recueillir le maximum de réservations de la part des Montréalais ?

Sur le plan des renseignements touristiques, plus de familles préfèrent LA PRESSE à tout autre journal de langue française à Montréal. Assurez-vous, samedi, de voir les pages vacances/voyage de LA PRESSE, vous y trouverez les plus belles idées de vacances . . . voyez ensuite votre agent de voyage pour compléter vos arrangements.

LA PRESSE

Premier choix du public-voyageur et le plus lu des guides de vacances au Canada français

par le Champlain les voyages d'affaires à Québec deviennent des voyages d'agrément

Le CHAMPLAIN est un train moderne. Toutes les voitures sont climatisées. Sièges et fauteuils ont un dossier inclinable. Dans l'atmosphère accueillante de la voiture-restaurant, agrémentée de musique, vous pouvez prendre un repas délicieux ou siroter un café. Dans la voiture-salon et dans le lounge de la voiture-restaurant, on sert des consommations. Faites vos réservations le plus tôt possible.

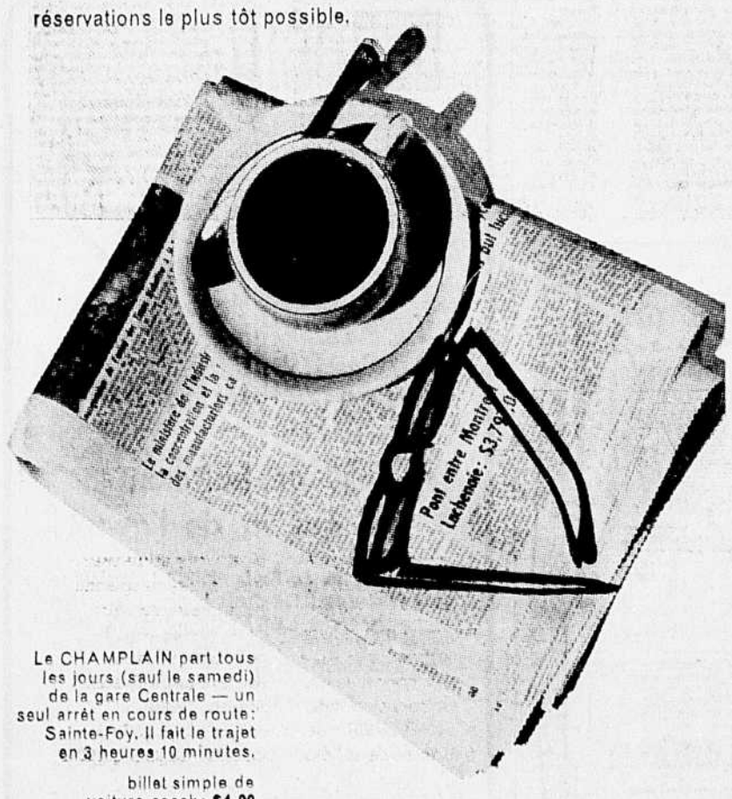

Le CHAMPLAIN part tous les jours (sauf le samedi) de la gare Centrale — un seul arrêt en cours de route: Sainte-Foy. Il fait le trajet en 3 heures 10 minutes.

billet simple de voiture-coach: **$4.00** (vendredis et dimanches: **$4.90**)
billet simple de voiture-salon: **$2.00** de plus

L'Océan Limité, le Scotian et le Chaleur assurent un service quotidien entre Montréal et Lévis. Service de traversiers entre Lévis et Québec.

CN

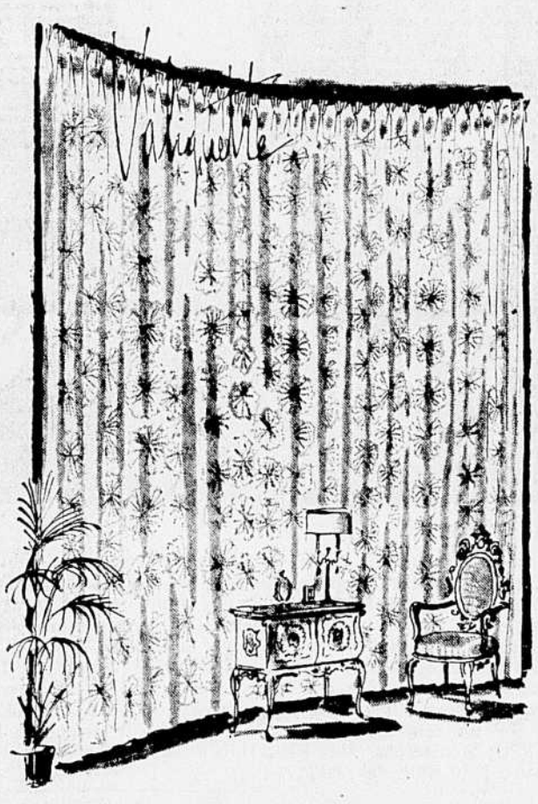

Draperies Toutes Faites

TISSU
100% TERYLENE
OPAQUE

choix de 6 motifs
dans des coloris choisis

3 laizes x 3 laizes
couvrant 144" de mur
Hauteur 95"

Rég. 79.95 pour **39.95** la paire

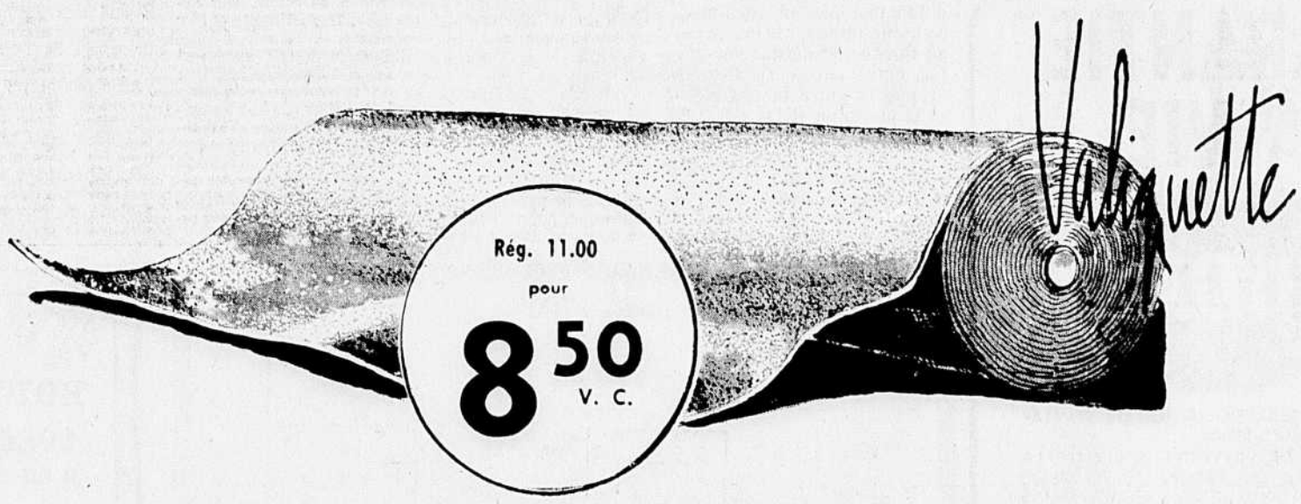

POSE GARANTIE POUR NOËL

Broadloom 100% NYLON de DUPONT filament continu

Choix de 6 coloris attrayants
Largeur de 12 pieds

POSE et FEUTRE INCLUS

- Service de mesure
- Pose faite par nos experts

Stationnement face au magasin ou à l'arrière

N G. VALIQUETTE Ltée, 510 Ste-Catherine est 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 9.00 p.m. tous les soirs excepté le samedi 5.30 jusqu'à Noel.

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 9 DECEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 285

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

Un p'tit voyage

Semble-t-il qu'on a été fort peu incommodé ou inquiété par la visite récente de la princesse Margaret et de son mari, lord Snowdon. N'empêche que cette visite a été coûteuse et a encouru beaucoup de critiques.

Il est vrai que le couple royal n'est pas venu au Canada, et n'a fait que parcourir les Etats-Unis. Mais nous sommes tout de même du continent nord-américain, nous aussi, et le déplacement de si augustes visiteurs n'a pu nous laisser indifférents.

Leur voyage n'a duré que vingt jours. Mais il a coûté $300,000. Ou à peu près. Je dis bien : trois cent mille dollars ! Et ç'est là-dessus qu'un député britannique, au Parlement de Londres, s'est élevé et s'est mis à protester contre cette dépense qu'il a qualifiée d'extravagante.

Tout compte fait, cela représente une somme de $15,000 par jour.

On peut bien admettre que le Snowdon est généreux dans les pourboires, mais il n'en reste pas moins que ce "per diem" est plutôt élevé.

Je pense que Margaret et son époux auraient pu être plus modestes. Je pense qu'ils auraient pu se serrer un peu leur souveraine ceinture. Et qu'ils auraient pu réduire leurs dépenses disons jusqu'à $12,000 par jour.

Par ailleurs, j'admets qu'il faut maintenir une sorte de prestige.

Tony n'est pas le genre de type à qui un hôtel va donner une chambre près de l'ascenseur de service. On ne s'attend pas non plus à ce qu'il aille faire pipi en commun avec le reste des quidams, au bout du corridor.

D'accord.

Il ne faut pas oublier, non plus, que tout voyageur aime bien ses petites gâteries : on achète des souvenirs pour les marmots, on se procure des vêtements spéciaux.

Mais $15,000 par jour . . .

C'est beaucoup de souvenirs et de vêtements.

D'autre part, il y a des circonstances atténuantes. Il faut considérer le beau côté de la médaille.

Et là-dessus, je suis d'accord avec mon confrère Gary Lautens, du "Toronto Star" : il paraît que les relations diplomatiques n'ont jamais été aussi bonnes entre Londres et Hollywood, depuis la visite de Margot et de Tony.

Il était temps que la situation s'améliorât. Le Foreign Office s'inquiétait. Frank Sinatra ne parlait plus aux Anglais. Et quand Sinatra refuse de parler aux étrangers — surtout s'ils sont d'appartenance royale — on peut dire que les choses vont mal dans le monde. Il n'est guère de prince, de duc ou de comte qui puisse espérer survivre longtemps si Sinatra ne lui tape pas dans le dos. Ainsi va la civilisation contemporaine. De même, chez nous, à une échelle plus réduite, il fut un temps où aucun politicien, aucun chef d'Etat, aucun leader quelconque ne pouvait aspirer à la gloire s'il ne s'était fait apostropher familièrement par des gars comme Jacques Normand, Ambroise Lafortune, ou Normand Hudon. Mais ces temps sont révolus. Dieu merci.

Or donc, Snowdon et sa femme ont tout au moins rétabli la bonne entente entre le "jet set" américain et ses contreparties européennes. On respire ! Les Britanniques n'auront plus besoin d'expédier des commandos à Santa Monica, Santa Barbara, Bel Air ou autres faubourgs hollywoodiens. Je ne sais pas si vous connaissez Hollywood, mais c'est une jungle. Une sacrée jungle ! A une époque révolue, j'ai déjà eu l'occasion d'y séjourner quelque temps, et j'ai connu ce que c'était. Un peu, du moins.

Je l'ai surtout connu grâce aux bons offices de ce brave et défunt Henri Letondal, qui était "le" Canadien français expatrié là-bas, qui s'était taillé à sa façon une bonne carrière dans le cinéma, et qui, sage et philosophe, m'inculqua des notions essentielles concernant le milieu dans lequel il était plongé.

Ça ne change rien avec le milieu équivalent chez nous, bien sûr ; sauf que c'est un million de fois plus gros. Cependant, il y a quelques différences fondamentales ; j'y reviendrai bien un jour.

Pour l'instant, constatons que Margaret et Tony ont rétabli la bonne entente. MGM, 20th Century Fox et Walt Disney auraient décidé de reconnaître le gouvernement de Harold Wilson et de répudier celui de Rhodésie. Et pour une fois, John Wayne serait prêt à parler une sorte d'anglais passable dans son prochain film.

Ne me dites pas que tout ça ne vaut pas bien $300,000 !

Car je vous le demande un peu, à quelle autre fin intelligente aurait-on bien pu utiliser l'argent ? A faire oeuvre sociale ? A vêtir les pauvres ? A nourrir les indigents ? Allons donc !

On ne gaspille pas des dollars de la sorte.

Laberge invite la FTQ à faire de la politique provinciale

Plusieurs personnalités au congrès de la FTQ

Plusieurs personnalités ont assisté hier à l'ouverture du congrès biennal de la Fédération des travailleurs du Québec, à Montréal. On voit ici le président de la FTQ, M. Louis Laberge ; M. Claude Jodoin, président du Conseil du travail du Canada ; et M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du travail de Montréal. Nous remarquions des représentants de plusieurs organisations de professionnels, le juge Théodore Lespérance, président de la Commission des relations du travail ; M. Roger Mathieu, vice-président de la Commission des accidents du Travail ; Mgr Paul Grégoire, représentant du cardinal Paul-Emile Léger ; etc. Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, avait fait parvenir un télégramme souhaitant de fructueux débats aux congressistes.

par Jacques Lafrenière

La Fédération des travailleurs du Québec qui jusqu'ici s'était abstenue de participer à la politique sur le plan provincial devrait maintenant se libérer des contraintes qu'elle s'était elle-même imposées et participer éventuellement à la formation d'un nouveau parti provincial.

C'est le voeu qu'a exprimé hier le président de la FTQ, M. Louis Laberge, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture du congrès biennal de cette centrale syndicale.

La FTQ, lors de son dernier congrès avait écarté l'idée d'une participation active sur le plan de la politique provinciale. On avait confié à un comité d'étude le soin d'examiner la situation, surtout en ce qui concerne le Parti socialiste du Québec qui venait d'être formé et qui à toute fin pratique a cessé d'exister depuis, même s'il reste encore un noyau à Montréal. Le comité de la FTQ n'a jamais fonctionné.

La suggestion de M. Laberge apparait donc comme une innovation et il semble bien que les délégués accepteront de libérer leur centrale des contraintes qui l'éloignent de la politique provinciale, comme le réclame leur président.

M. Laberge ne veut toutefois pas que sa centrale syndicale se retrouve seule à appuyer une formation politique, car "... pareille initiative ne vienne pas de nous".

"Il faudrait qu'à notre tour nous soyons disponibles si les éléments progressifs nous convient à la formation d'un nouveau parti provincial répondant

L'excuse est que l'action politique nuit syndicalement quand elle n'est pas le fait de l'ensemble du mouvement syndical, et que les permanents et les membres de la FTQ s'en sont rendus compte.

Le congrès de la FTQ

l'action politique nous nuit syndicalement quand elle n'est pas le fait de l'ensemble du mouvement syndical, comme en témoigne l'affaire des fonctionnaires provinciaux."

M. Laberge croit qu'il faudra tendre "vers l'unité d'action syndicale, à tout le moins sur le plan politique, dans l'éventualité surtout où il nous faudrait déboucher sur la scène provinciale".

Il a ajouté qu'il ne s'agit pas d'intervenir immédiatement dans le domaine de la politique provinciale "puisque de toute façon, nous ne serions pas seuls à prendre une telle décision et qu'il vaudrait peut-être mieux, au surplus, qu'une

à nos aspirations de travailleurs et de néo-démocrates. Je pense que nous ne sommes pas logiques avec nous-mêmes en décidant à l'avance de ne pas appuyer le parti politique de notre choix sur la scène provinciale."

Le NPD et la FTQ

Pour la troisième fois cette année, la FTQ a appuyé le Nouveau parti démocratique à l'occasion d'une élection fédérale. "Et à notre grande honte, a dit M. Laberge, les résultats ont dépassé non seulement nos espoirs, mais les efforts que nous avons consacrés à la campagne électorale."

Un "NON" à l'unilinguisme officiel

Si la FTQ insiste pour faire du français la langue de travail pour les travailleurs canadiens-français, elle ne veut pas que "par l'intermédiaire de la langue prioritaire, le français conduise à l'unilinguisme officiel".

Dans son discours hier devant les congressistes de la FTQ, le président, M. Louis Laberge a soutenu que l'unilinguisme au Québec serait tout autant une injustice aux travailleurs de langue anglaise de cette province, qu'il l'est pour les travailleurs canadiens-français des autres provinces.

Cela serait de plus, selon lui, "un appauvrissement culturel pour nos enfants, que nous voulons aussi instruits que les élites intellectuelles en place et mieux intégrés que jamais à l'économie nord-américaine."

Travailler en français, ce n'est pas abandonner à une poignée de privilégiés le monopole des relations avec le monde anglophone, a présisé M. Laberge.

Les Pharaons canadiens-français

Dans un autre ordre d'idée, M. Laberge a déclaré : "la politique de grandeur (du gouvernement provincial) nous en sommes, mais à condition qu'elle déborde les bureaux d'ingénieurs et d'architectes, car nous savons que les Pyramides ont été construites par des esclaves, et nous voulons que des entreprises comme l'Hydro-Québec, SIDBEC, et autres soient autre chose que des monuments élevés à la mémoire de Pharaons canadiens-français."

Mobilisation des forces plutôt que grève générale

— Laberge

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec n'est pas tellement favorable à l'idée de grèves générales. M. Louis Laberge préconise plutôt une mobilisation permanente des forces syndicales.

"Les marches et les grèves générales, a dit M. Laberge, c'est bien beau dans une perspective révolutionnaire prévoyant la prise du pouvoir par les travailleurs ; autrement, je pense qu'il vaut mieux mobiliser de façon permanente les forces syndicales et les éléments progressifs de la population en vue d'atteindre nos objectifs par les voies démocratiques du parlementarisme, même si c'est là un mode d'action qui a moins de panache, qui exige plus de ténacité et de courage véritable."

M. Laberge n'a toutefois pas écarté les manifestations populaires, y compris les "marches sur Québec", car "elles ont déjà rendu d'éminents services au mouvement syndical.

"Cependant, a-t-il ajouté, je pense qu'on est trop porté en certains milieux, à choisir ces moyens d'action comme une solution de facilité permettant de se soustraire avec bonne conscience à ses responsabilités civiques et politiques."

Le congrès extraordinaire de 1964

M. Laberge a rappelé qu'il a été l'un des initiateurs du projet de congrès extraordinaire que la FTQ a tenu à Québec pour manifester sa désapprobation de certains articles du bill 54 en 1964.

"Je crois qu'à ce moment-là, nous faisions face à une situation d'urgence et que nous n'avions pas le choix. Cependant j'aurais préféré à ces manifestations spectaculaires, la présence au parlement de Québec d'un gouvernement ou d'une opposition officielle socialiste-démocratique qui aurait eu à son programme l'adoption d'un droit de travail semblable à celui qui existe depuis des années en Saskatchewan."

C'est dans cet esprit que M. Laberge souhaiterait que les "éléments progressifs" du Québec lancent un parti démocratique provincial.

Mgr Grégoire aux syndicats : soyez solidaires

Parmi ceux qui professent des idées larges et généreuses, certains se comportent en pratique comme s'ils n'avaient cure des solidarités sociales, a déclaré hier Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal, devant les congressistes de la FTQ.

Une fausse conception du regroupement des travailleurs peut devenir, selon lui, un obstacle à la solidarité sociale d'une collectivité. "Certaines luttes syndicales, des divisions causées par le ressentiment et l'animosité peuvent parfois avoir des effets stériles, déprimants et même dangereux."

Il a souhaité que les travailleurs entretiennent les uns envers les autres des rapports fraternels afin de construire un monde meilleur.

"Le levain de la charité si hautement recommandé par le Seigneur dans son message évangélique, doit pénétrer dans toutes les sociétés et dans toutes les activités humaines. Méconnaître ce précepte divin dans le monde du travail, c'est oublier de mettre l'huile nécessaire au fonctionnement des rouages des organismes syndicaux. C'est compromettre d'avance toute l'efficacité des corps intermédiaires. C'est détruire ce qu'on s'est proposé d'établir, à savoir la solidarité sociale et totale," a dit Mgr Grégoire qui avait accepté de remplacer le cardinal Paul-Emile Léger à la séance d'ouverture du congrès.

Dans une société d'interdépendance croissante, les solidarités sociales s'étendent de plus en plus, occupent une place de premier plan. Elles doivent être respectées par tous. "Si l'on ne suit pas cette voie, a dit Mgr Grégoire, le plus grand nombre aura l'impression d'être mené par quelques privilégiés disposant d'eux sans leur consentement." L'allocution de Mgr Grégoire a été un appel à la solidarité des travailleurs.

Changements technologiques: on reconnaît que les patrons ne sont pas les seuls maîtres

OTTAWA (PC) — Une commission fédérale d'enquête recommande dans un rapport publié aujourd'hui qu'on n'accorde pas au Canadien national le droit d'établir de nouveaux trajets sans arrêt à des stations secondaires avant d'avoir discuté avec des syndicats ouvriers représentant les employés devant faire partie des équipes sur ces trajets.

L'établissement de ces nouveaux trajets a été vivement discuté.

C'est le juge Samuel Freedman de Winnipeg, qui a étudié depuis un an l'établissement par le CN de longs voyages sans arrêt à Nakina, Ontario, et à Wainwright, en Alberta.

Il a, en fait, exprimé son appui à un principe révolutionnaire dans le monde du travail : l'introduction de changements technologiques amenant une réduction du nombre des emplois ne doit plus être le droit exclusif des patrons.

Le rapport du juge Freedman reconnait que les trajets de chemins de fer ne prévoyant pas d'arrêt à certaines stations secondaires est un moyen justifiable d'améliorer le service. Ce genre de trajet réduit le nombre d'arrêts des convois de marchandises tout en obligeant les équipes à demeurer plus longtemps à bord des wagons.

Le juge critique vertement la façon selon laquelle le CN a établi ses nouveaux trajets malgré la résistance accentuée des employés.

Lorsque le Canadien national avait mis à l'horaire ses nouveaux parcours sans arrêt à Nakina et Wainright, durant la fin de semaine du 25 octobre 1964, plus de 2,800 mécaniciens, chauffeurs, conducteurs et assistants avaient déclaré qu'ils étaient malades. Cet arrêt de travail était illégal, note le juge Freedman.

Le Canadien national est devenu inactif et le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, a approuvé une suggestion du CN, demandant une enquête sur le problème. Les nouveaux trajets ont été mis de côté jusqu'au rapport de cette enquête.

Le ministre du Travail a rendu public aujourd'hui le long rapport de 65,000 mots que lui a remis le juge Freedman.

Session, en Ontario, le 25 janvier

TORONTO. (PC) — Le premier ministre, M. John Robarts, a annoncé, aujourd'hui, que la quatrième session de la 27e législature ontarienne débuterait le 25 janvier prochain.

Terre-Neuve : fermeture d'une base américaine à la fin du mois

OTTAWA (PC) — L'ambassade des Etats-Unis a annoncé hier que la base d'aviation Harmon, à Terre-Neuve, sera fermée le 31 décembre 1966.

Plus de 900 civils canadiens sont employés à cette base américaine, et les autorités canadiennes ont fait savoir qu'elles étudient les mesures à prendre en coopération avec les autorités locales pour neutraliser les effets de cette décision, particulièrement sur le plan de l'emploi.

Fisher est absous

OTTAWA. (PC) — La commission d'enquête Freedman a absous M. Douglas Fisher de toute responsabilité lors d'une grève des employés du Canadien national en 1964. Les travailleurs s'opposaient à l'établissement de longs trajets sans arrêt à des stations secondaires.

Le rapport ajoute que, toutefois, M. Fisher a ouvertement encouragé la grève, une fois déclarée.

Le juge Samuel Freedman a rejeté la prétention de la compagnie d'Etat, voulant qu'en général les interventions de M. Fisher contribuent à une détérioration des relations patronales-syndicales.

La grève était survenue en octobre 1964. Le juge remarque que M. Fisher s'était vivement intéressé à cette question, parce qu'elle touchait en particulier une station de la circonscription qu'il représentait aux Communes, comme député néo-démocrate. Une des stations concernées était en effet Nakina, dans le comté de Port Arthur.

M. Fisher n'a pas suscité cet arrêt de travail, déclare le rapport. Il serait survenu même s'il n'était pas intervenu.

M. Fisher est actuellement journaliste et commentateur à la radio, à Ottawa. Il n'a pas posé sa candidature aux dernières élections. Il représentait Port Arthur depuis 1957.

Douglas : depuis les élections le gouvernement n'a rien fait

VANCOUVER. (PC) — M. T. C. Douglas, leader du parti néo-démocratique, a déclaré mercredi que le gouvernement de M. Pearson n'avait rien accompli depuis les élections du 8 novembre et que rien ne laissait prévoir qu'il accomplirait quelque chose.

"Cette apathie ne doit pas s'étendre à la conduite générale des affaires du gouvernement", a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse.

M. Douglas a déclaré que le gouvernement minoritaire libéral devrait faire preuve d'agressivité et de dynamisme s'il voulait obtenir l'appui des 21 députés néo-démocrates.

"Les libéraux ont demandé un gouvernement majoritaire parce qu'ils voulaient accomplir beaucoup . . . On aurait pu croire que des projets définis étaient prêts, mais tout le monde attend que le premier ministre se décide à remanier le cabinet."

M. Douglas a ajouté que les néo-démocrates s'attendaient à ce que le discours du Trône décrive les projets du gouvernement au sujet de l'assurance-santé, des augmentations des pensions de vieillesse, d'une commission de développement du Canada, des négociations collectives pour les fonctionnaires et d'un programme de formation de main-d'oeuvre.

Objectif fixé : salaire minimum horaire de $1.75

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a suggéré hier que le taux du salaire minimum soit porté graduellement à $1.75 l'heure.

Le salaire minimum est présentement de 85 cents l'heure à Montréal et 80 cents dans le reste de la province. La nouvelle ordonnance de la Commission du salaire minimum prévoit qu'il atteindra d'ici 1967 le taux de $1.05 à Montréal et $1. dans le reste de la province.

M. Laberge croit que sa centrale devrait se fixer cet objectif dès le présent congrès qui se poursuivra jusqu'à dimanche. La FTQ et la Confédération des syndicats nationaux s'étaient entendues jusqu'ici pour réclamer un salaire minimum de $1.25 l'heure.

"Notre syndicalisme ne survivra qu'en autant qu'il restera fidèle à sa raison d'être et à sa vocation première, qu'en autant qu'il restera du côté des faibles et des opprimés contre les forts et les exploiteurs", a dit M. Laberge pour appuyer sa suggestion.

Il poursuivit : ". . . je vous avoue qu'à l'orée de 1966, en Amérique du Nord, je ne me vois pas très bien à la tête d'un mouvement syndical qui ne mettrait pas vraiment tout en oeuvre pour obtenir un relèvement graduel et progressif du salaire minimum jusqu'à concurrence de $1.75 l'heure, c'est-à-dire $70 par semaine.

"Plutôt que de perdre son temps à se demander si un Québec indépendant est économiquement viable, je pense qu'on ferait mieux de se demander si un Québec qui fait vivre décemment ses citoyens est économiquement viable, et de prendre tous les moyens pour y arriver".

La centrale syndicale des Etats-Unis, la FAT-COI, en est arrivée à réclamer pour sa part un salaire minimum de $2.00 l'heure et la semaine de 35 heures.

M. Laberge a fait état du cas des électriciens de Montréal qui se sont fixés comme objectifs d'obtenir $200 par semaine d'ici trois ans.

Le Canada ne donnera pas son eau aux E.-U.

— John Turner

WASHINGTON. (PC) — Selon John Turner, secrétaire parlementaire au ministère des Affaires du Grand Nord, le Canada en viendra peut-être à

traiter avec le marché américain s'il est décidé qu'il doit fournir de l'eau aux Etats-Unis.

Au cours de la "National Water Conference", organisée par la Chambre de Commerce des Etats-Unis, M. Turner a précisé qu'aucune décision ne sera prise quant à une exportation possible de notre eau avant de connaître les besoins exacts du Canada.

"Nous désirons protéger notre potentiel de croissance en regard d'un avenir rapproché" a déclaré M. Turner. "Cette croissance est dépendante de l'eau. Nous ne voulons pas exporter notre eau maintenant pour s'apercevoir plus tard que nous avons importé vos problèmes."

M. Turner a précisé que "si, un jour, nous acceptons de partager l'eau de ce continent, nous insisterons peut-être en même temps pour que l'eau soit considérée comme une ressource continentale et qu'en conséquence, le marché soit considéré sur la même base."

"Nous souhaitons peut-être exporter notre eau — non pour en retirer de l'argent — mais pour avoir, en retour, accès sur votre marché."

Parlant du récent problème de sécheresse aux Etats-Unis, M. Turner a déclaré : "Que vous soyez à court d'eau est peut-être un mythe que vous engendrez. Le problème n'est peut-être pas un manque d'eau, mais la mauvaise utilisation que vous en faites."

M. Turner a ajouté que les industries doivent s'attaquer à la pollution des eaux car le public exercera des pressions auprès des gouvernements.

Table ronde des ministres des finances

OTTAWA. (PC) — Le ministre intérimaire des Finances, M. Mitchell Sharp, et les 10 ministre provinciaux des Finances se sont rencontrés à huis clos aujourd'hui dans le but d'échanger des informations sur la question économique avant de préparer leur budget respectif.

Le but principal de cet échange d'idées est de peindre clairement le portrait de l'économie nationale, avant que les différents gouvernements ne s'engagent dans l'étude de leur prochain budget. Ses sessions avaient pris naissance en 1964 avec M. Walter Gordon, ancien ministre des Finances au gouvernement fédéral.

M. Sharp, qui en est à sa première expérience, a déclaré que cette conférence d'une journée était consultative et que, de ce fait, elle aiderait tous les partis en cause. Il a en outre ajouté que le gouvernement n'aurait aucune déclaration à faire à la suite de cette réunion qui n'amènera rien que le public ne connaisse déjà.

Certains des ministres des Finances présents sont aussi premiers ministres de leur province. Ainsi M. Roblin, du Manitoba, a déclaré qu'il assistait à la réunion pour savoir ce à quoi le pays pouvait s'attendre pour 1966. Il présentera un rapport pour la province.

Les demandes de la C.-B.

M. Bennett, de la Colombie-Britannique, espère pour sa part recevoir un engagement formel du gouvernement fédéral sur trois points importants, soit dans la réunion d'aujourd'hui ou dans la réunion du comité fédéral-provincial sur la taxation vendredi. Les délégations aux deux réunions sont à peu près les mêmes.

Il a précisé qu'il demanderait au gouvernement fédéral d'annoncer immédiatement sa politique relative aux universités. Il a poursuivi que ce serait une suite logique aux recommandations de la commission Bladen qui accorde une subvention de $5 per capita aux universités.

"Nous demanderons également au gouvernement de prendre une attitude plus réaliste quant au coût capital de construction des hôpitaux. Il paie actuellement $2,000 par lit, ce qui représente seulement 10 pour cent du coût total. La province contribue 50 pour cent et nous demanderons que le gouvernement fédéral paie l'autre 50 pour cent.

La troisième demande visera à inclure dans le régime d'assurance-santé les cas de tuberculose et de maladies mentales.

M. Jean Lesage

Le premier ministre du Québec, M. Lesage a dit ne pas pouvoir commenter sur la réunion avant que quelque chose en ressorte.

Alors qu'on lui demandait s'il présenterait une perspective économique des besoins de sa province, M. Lesage a répondu qu'on ne lui a pas demander de préparer un mémoire ou un rapport à cet effet.

Le ministre des Finances de l'Ontario, M. J. N. Allen, a déclaré que les projets économiques de sa province ne seront pas dérangés par les mesures récentes du gouvernement fédéral visant à freiner la construction à cause de tendances inflationnistes actuelles.

"Nous savions depuis longtemps," a-t-il déclaré.

LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE
Code No 540-B — $2.20

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Spécial pour adolescentes et dames !
Bas superbes importés de France !
Prix courant $3.98 SPECIAL 2.89
Une aubaine ! Ces bas sont faits avec de la laine, hélanca et nylon extensibles. Un fil argenté à peine perceptible ajoute une note de fantaisie. Tricot côtelé. Existent en teintes : — bourgogne avec vert foncé, bleu marine avec rouge, bleu de roi avec noir, fusain brun avec vert, brun avec noir. Pointures -- petit 8½-9; moyen 9½-10; grand 10½-11; extra grand 11½-12.
Rayon des bas — Rez-de-chaussée

C'est Noël chez Corbeil
OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LE SAMEDI
• Commandes postales ou téléphoniques à votre service.
• Plan de mise-de-côté ou modes de paiement pour effectuer vos achats.
6500, rue ST-HUBERT, angle Beaubien 279-4581

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3.00
1800	Abitibi	10⅝	10⅝	10⅝
1075	Algoma	60½	59⅞	60½
1800	Alliance	7	7	7
3840	Alumin	29¾	29½	29½
—	id 4¼ pr	39	38½	—
—	Alcan 1 pr	21⅞	21⅞	—
—	id 2 pr	45¾	45¾	—
—	Anglo CP	9	9	—
—	id pr	23	23	—
—	AngT 4½ pr	42½	42½	—
—	id 265 Pr	51¾	51½	—
—	id 290 pr	53½	53½	—
250	Argus	20	20	20
—	Arg C Pr	12½	12½	—
100	Asbestos	24½	24½	24½
200	Atl Sug	24¼	24¼	24¼
110	B d'Epargne	17	17	17
125	Bq CN	66½	66½	66½
250	Bq Imp-C	62½	62½	62½
530	Bq Mont	59¾	59½	59¾
125	Bq N-E	71	71	71
—	Bq PC	48½	48½	—
520	Bq Roy	72¼	71½	72
—	Bq Tor-D	60¾	60¼	—
—	Bath wts	925	900	—
100	id P (A)	54	54	54
—	id 5¼	19¾	19½	—
1574	Bell Phone	57	56⅝	56⅞
—	BowMer Pr	50¾	50¾	—
—	Bowater	7	7	—
600	Brazil	8⅜	8⅜	8⅜
—	BA Bk Note	70	70	—
460	BA OIL	29¼	29¼	29¼
—	BC Forest	23	23	—
—	BC Phone	69	69	—
1700	Brinco	6⅜	6¼	6¼
—	Bruck (B)	15½	15½	—
—	Bulolo	9¼	9¼	—
25	Cae	12¼	12¼	12¼
2501	Cay Pow	27½	27¼	27½
100	Can Cem	43¾	43¾	43¾
—	Can Cem Pr	26½	26½	—
100	CD Sugar	23¼	23¼	23¼
250	Can Iron	62½	62½	62½
—	Can Ir Pr	91¼	91¼	—
—	Can Malt	22	22	—
—	C S L	36½	36½	—
—	C S L Pr	6⅜	6⅜	—
1950	C Brew	7½	7⅜	7½
—	C Brew A	43	43	—
—	C Br Al (A)	16	16	—
—	C Che w	690	680	—
—	C Fndtn	6¼	6¼	—
—	C Fnd A Pr	16	16	—
175	C I L	21	20¾	20¾
—	C I L Pr	82	82	—
750	CI Pow	29	29	29
1200	C Marconi	7¼	7	7¼
550	CPR	68¼	67¾	68¼
—	CPR 4% pr	9½	9¼	—
—	C Pfina	11¾	11½	—
—	C Refract	18	17¾	—
—	Central Del	10½	10½	—
1225	Chemcell	14	13¾	14
—	Chrysler	57½	57½	—
100	Coghlin	13¾	13¾	13¾
—	Col Cell	7	7	—
575	Cons MS	49	48⅝	49
670	Cons Paper	39¼	39	39
—	Cons Text	21½	21½	—
60	Consu Glass	12	12	12
—	Cont Can	66½	66½	—
—	Coronation	250	250	—
—	Crain RL	29½	29½	—
—	Cred Foncier	66	66	—
—	Cr Cork	143	143	—
—	Cr Zell A	27	27	—
250	Crush Int	13½	13½	13½
400	Denison	36¾	36	36
155	Dist Seag	36⅞	36¾	36⅞
300	D Bridge	28	28	28
—	D Coal Pr	7	7	—
—	D Corset	12½	12½	—
100	Do Fasco	26¾	26¾	26¾
500	D Glass	14½	14½	14½
—	D Glass Pr	17½	17½	—
—	D Lime	225	225	—
—	Dosco	15	14⅞	—
—	D Stores	25	25	—
175	D Text	33¼	33	33
—	D Text Pr	142	140½	—
300	Donohue	7½	7½	7½
300	Du Pont	42½	42¼	42¼
—	Du Pont Pr	85	85	—
—	Dupuis A	9⅛	9	—
—	E Koot	40	40	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel A	7	7	—
240	Enamel B	325	325	325
—	Falcon	108½	108½	—
75	Fam Play	25	25	25
—	Fleetwood	25¼	25	—
50	Fraser	28¾	28¾	28¾
—	Freiman	6	6	—
—	Fr Pete	400	400	—
—	G Dynam	67¼	66	—
—	GB Cn In p	44	44	—
—	GL Paper	21½	21¼	—
—	Guar Trust	12½	12½	—
—	Hdy Andy	5½	5½	—
—	Hk Sidd	5⅜	5½	—
125	Hollinger	25½	25½	25½
—	Home A	17¾	17⅝	—
—	Home B	19	19	—
—	Horne Pf	280	280	—
250	H Smith p	40	40	40
—	Hd Bay M	75½	75	—
500	HBC	14⅛	14⅛	14⅛
1600	Husky Oil	13¾	13¾	13¾
—	Husky B pr	52¼	52¼	—
330	Imp Oil	53	53	53
1000	Imp Tob	14⅜	14⅜	14⅜
250	Ind Accep	23½	23	23
—	I Ac 4.50 p	92	92	—
—	Inglis	7⅜	7⅜	—
—	I Brnz P	28	28	—
—	Inv G A	14⅞	14⅞	—
400	Int Nickl	96¾	96½	96¾
—	Int Pap	30⅞	30⅞	—
240	Int Util	30⅜	30⅛	30⅜
170	Inter P	84½	83½	84½
2000	Jamaica P	14½	14½	14½
—	Labatt	17¾	17¾	—
—	Laur F	11½	11½	—
—	Laur F 1.25	17½	17½	—
—	Loblaw A	10¾	10¾	—
—	Loblaw (B)	10⅜	10⅜	—
—	Loeb M	15⅞	15⅞	—
—	MacKinn	15½	15	—
—	MacLar (A)	22	22	—
—	MacLar (B)	25½	25½	—
—	MacLean H	35	35	—
2225	MB & PR	26¼	26¼	26¼
—	Marit Elec	21¼	21	—
100	Marit Tel	21¼	21¼	21¼
3095	Massey F	34¾	34½	34½
800	McAlister	7½	7½	7½
25	Miron 6%	10¾	10¾	10¾
—	Mitchell (A)	13	12⅞	—
435	Molson (A)	31¾	31½	31¾
289	Molson (B)	32¼	32¼	32⅛
—	Mtl Loco	13½	13½	—
320	Moore Corp	78	77⅝	78
—	Morse R A	16¼	16	—
100	Mussens	9¼	9¼	9½
—	Nat Drug	13⅜	13⅜	—
300	NFLD Lig	11¼	11¼	11¼
1350	Noranda	51½	51¼	51½
—	N Ont NG	26⅜	26½	—
40	NS - LP	34½	34½	34½
300	Ocean Fish	12⅛	12	12⅛
680	Ogilvie	14⅝	14⅛	14⅝
—	Ont Steel	35	35	—
—	Oshawa A	28	28	—
900	Pac Pete	11¾	11⅜	11¾
105	Phillips C	28¼	28¼	28¼
200	Pow Corp	12⅞	12⅞	12⅞
175	Pow C 4¾	46½	46½	46½
—	Price Br	39½	38¾	—
—	Probuild	160	160	—
1345	QN Gas	13⅜	13⅜	13⅜
25	QNG P 5.40	98	98	98
50	Que Phone	26	26	26
—	Q Ph 4¾ 65	19	19	—
300	Reitman's	10⅜	10¾	10⅞
1000	Rio Algom	19⅞	19	19⅜
1450	Rolland A	10¼	10¼	10¼
—	Rolland B	11½	11½	—
8000	Ronalds F	13¼	13¼	13¼
—	Rothmans	23½	23	—
—	Royalite Pr	25¼	25¼	—
—	Russel A	21	21	—
—	Royal T Pr	20	20	—
—	St L Cm A	33¾	33¾	—
—	St L Cm w	14	14	—
50	Salada F	11¼	11¼	11¼
—	Scott LaS	14½	14	—
—	Shell Can	18¼	18¼	—
—	Shell I Pr	24¾	24¾	—
—	Sher W	38	38	—
—	Sher W P	140	140	—
—	Shop Sav	13¼	13¼	—
100	Sicard	6½	6½	6½
1050	Simpsons	28⅜	28¼	28⅜
—	Sogemines	12¼	12¼	—
—	Southam	39	39	—
—	SS Steel	12⅝	12⅝	—
2075	Steel Can	25⅜	25¼	25¼
100	Steinb A	48½	48½	48½
225	Texaco Can	52	51¾	52
200	T Fin A	12¼	12	12
500	Tr-C PL	37⅝	37½	37½
—	Tr Mt PL	18⅝	17¾	—
—	Triad Oil	249	249	—
200	Un Carbide	27½	27	27½
—	Viau	12	12	—
275	Walk GW	35¼	35¼	35¼
1700	WCoast Tr	23⅜	23½	23⅜
—	Weston A	19¾	19¾	—
—	Wstn A w	11	11	—
—	Weston B	20¾	20¾	—
—	Wstn 6	105	105	—
525	Zeller's	23½	23½	23½
6300	Fab Mel	18	17	17
—	Fabi	5¼	5⅛	—
—	Fano	7½	7	—
—	F Plastics	425	425	—
—	Fiscal	10¾	10½	—
—	Flint Rock	20	20	—
—	For Power	9½	9 ½	—
1500	FT Relianc	35	33½	35
17000	Fox Lake	24	22½	23
—	Frigistors	40	35	—
1000	Fundy	4½	4½	4½
6000	Futurity	61	59	60
500	Garney	67	67	67
—	Ghislau	26½	26	—
100	Glen Lak	165	165	165
100	Gilchrist	400	400	400
800	Grt W M	140	140	140
—	Greenberg	5	5	—
—	Grissol	225	225	—
—	G Por Ur	28	28	—
100	Imbrex	400	400	400
500	Inland Ch	7¼	7¼	7¼
700	Inspiratn	175	175	175
—	Int Atlas	105	105	—
—	Intnl Bibis	155	147	—
—	Int Ceram	7	7	—
11500	Intp Drex	24	22½	23
8000	James Bay	33	33	33
—	Jockey	5	5	—
400	Jubilee	330	330	330
3500	Keltic Mng	34	33	34
500	K Desmond	48	48	48
1700	Kiena	115	112	112
1700	Kodiac Pet	335	325	330
2000	Kontiki	7	7	7
—	Lab Acp	8	8	—
500	Laduboro	41	41	41
200	Lamont A	18¼	18	18
29000	Lingside	6	4½	5
—	Lithium	9	9	—
2000	Louanna G	23	23	23
1500	Malart HY	12½	12½	12½
—	Massval	8½	8½	—
84600	Matachew	170	135	170
—	McKinney	15	13	—
—	Mic Chp	11	11	—
—	Merrill	62	60	—
—	Mid-Chib	19	19	—
300	Midepsa	400	385	385
—	Miro Mines	20	20	—
12000	Mistango	27	26	27
2000	Monpre	7½	7½	7½
4000	Mt Costigan	18	18	11
3900	Mt Pleast	52	50	50
—	Mt Pleast d	1	1	—
—	MR Dal	185	155	—
1300	NAut Vd	225	220	225
1000	Native Min	9	9	9
2277	Formaq	6	5	6
10400	N Imperial	165	152	155
—	Newrich	17	16	—
—	NW Amulet	7½	7	—
2000	Nocana	14	14	14
1700	NA Asbestos	9	7	9
8000	NA Rare M	60	57	57
400	North Ex	85	85	85
3000	NW Canala	16½	16½	16½
6000	Norvalle	8½	8	8½
—	O'Brien	240	215	—
500	Opem Ex	10½	10½	10½
—	PA Inv	425	425	—
52200	Pat Silver	84	81	84
5500	Paudash	7½	7½	7½
1810	Peace Riv	64	63	64
—	Pemb El	25	25	—
7000	Pennbec	19	18	18½
—	Peso S	200	194	—
—	Phoenix O	64	64	—
25500	Pitt Gold	5	5	5
8000	Porcupine	19	18	19
—	Que Ascot	8½	8	—
—	Que Chib	16½	16½	—
—	Q Cobalt	145	130	—
400	Q Indust M	14	14	14
—	Queenston	9	9	—
63900	Rancheria	84	73	73
—	Red Crest	3½	3½	—
2000	Rexspar	4½	4½	4½
1200	RA Pte "B"	147	143	145
—	Ruby Foo	405	405	—
—	Ruby F Wts	32	32	—
1000	Rusty L	19	19	19
1500	St-L Colum	195	175	192
—	St-L Div Lds	78	70	—
1000	St Lucie Ex	14	14	14
—	Sangamo	10¼	10¼	—
—	Sapawe	32½	32	32
200	Select Fin	215	210	210
—	Silver Reg	21	21	—
—	Silver Sum	23	22½	23
1500	SilverT	32	32	32
—	Sobeys (A)	29	19	—
—	Sogena	11½	11½	—
16000	S Dufault	13	12	12½
200	Spartan Air	42	42	42
—	Spartan Air	2	2	—
200	Stairs Ex	59	57	59
6550	Std Gold	53	54	54
—	Sullivan	580	580	—
200	Superpack	395	395	395
—	Suptest P	21¼	21¾	—
—	Surlaga	45	45	—
1300	Tache	11½	11	11
—	Talisman	51	51	—
—	Tazin	6½	6½	—
—	Tib Expl	5	5	—
—	Titan	7½	7½	—
—	TrC Freez	195	195	—
2000	Trsterre	35	35	35
—	Un Obalski	38	30	—
325	U Towns El	16½	16½	16½
—	Val-Mar	5½	5½	—
—	V Der Hout	290	250	—
—	Vanguard	4½	4	—
1000	Westburne	124	124	124
—	W Cdn Min	50	50	—
—	Westeel	19½	19½	—
3800	West Tin	49½	49½	49½
4500	Wisconsin	22	18	18
2000	Westville	33	32	33
30000	Westairs	37	35	35

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	9½	9½	—
2492	Alscope	287	273	281
—	Alsof	13½	13	—
4000	Amg B B	27	26	27
2000	Ameranium	5	5	5
—	Anglo Sca	13	13	—
—	Anthonian	7	7	—
—	Arno	4	4	—
—	Atlanta	24	24	—
1000	Augustus	45	45	45
3000	Baker T	6½	6	6
12500	Band Ore	25	18½	20
—	Barvallee	3	3	—
2500	Bateman	5	5	5
—	Beauce Pl	5	4	—
—	Beld Cort	12½	12½	—
—	Beld C Pr	210	210	—
900	Black Hwk	290	285	285
1350	Blacvk Rv	26	25	25
100	Blue B	330	330	330
—	Bluewtr	20	19	—
1000	Bornite	6½	6½	6½
—	B Carpets	38½	38½	—
9000	Bruce-Prst	17	16	16
2000	Bruneau	23	23	23
—	Burnt Hl	27	25	—
—	Camflo	380	380	—
—	CI Inv Tr	34	34	—
—	C Interur	295	275	—
—	C Magnesite	68	68	—
—	C Secur A	285	275	—
—	Carbec	11½	10½	—
—	Carter-Que	8½	8½	—
—	Cassiar	13¾	13¾	—
—	Cassidy's	460	450	—
300	Cessland	750	745	750
4300	Chemalloy	165	155	155
—	Cheskirk	17	17	—
—	Chib Copper	4½	4½	—
1500	Chipman	19½	18	18
8500	Coastal	26½	26	26
400	Com M&M	100	100	100
—	Con Min G	26	26	—
—	Commodo	150	150	—
—	Comdr w	70	70	—
—	Cominga	10½	10	—
500	C Canoram	25	25	25
1000	C Manitoba	34	34	34
—	C Mogador	24	24	—
—	C Monpas	5½	5	—
4500	C New Pac	40	39	39
—	C Persh	10	7	—
—	CQ Smelt	75	75	—
1500	SQ Yell	4½	4½	4½
—	C Virginia	42	41	—
8000	Copstream	9	9	9
500	Couvrette A	7	7	7
—	C StL A	9½	9½	—
10500	Crownbridg	35	35	35
—	Crusade	13	13	—
500	Dauphin	23	23	23
100	Delta Elec	205	205	205
—	Delta Min	11½	11	—
7500	Dolsan	63	61	61
44000	Dom Exp	19	17	18
—	Dom Lease	21	20	—
175	D Oilcloth	29¾	29½	29¾
—	Drum Weld	9½	9½	—
2000	Dumagami	53	53	53
6000	Dumont	35	35	35
—	E Koot	185	185	—
—	East Sull	860	830	—
1000	East Vent	27	27	27
—	Electrolier	15	15	—
—	Emp Oil	8	7¼	—
48000	Equity Ex	80	77	80
—	F Plastics	65	60	—
—	F Plastics pr	7½	7½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture — 8 déc.	159.64	151.92	118.87	154.24	114.16
Clôture — 7 déc.	159.65	152.08	118.49	154.23	115.36
Sem. dernière	160.67	152.36	119.09	159.69	114.56
Mois dernier	165.70	155.35	120.73	159.41	117.93
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39
Haut — 1964	168.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.68	118.24

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA				INDUSTRIES			
3 Perpétuels	166	73½	74	Abitibi 6¼	1977	101	102
4½ 15 déc.	1966	99	99½	Algoma 5¼	1978	94	96
2¾ 15 juin	1968	94¾	95¼	Aluminium 4½	1973	92½	93½
3¼ 1 juin	1976	83½	84	B.A Oil 5⅛	1977	94	96
4¼ 1 sept.	1972	93¼	94¼	BP Tanker 6¼	1985	100	101
5½ 1 oct.	1969	99¼	100¼	Can Cement 3¾	1973	86	88
5½ 1 oct.	1975	99½	100	Cdn Br Alum 5¾	1980	99¼	99¼
4½ 1 sept.	1983	88½	89	C I L 5¾	1977	99	100
5¼ 1 mai	1990	96¾	97¼	C P R 5%	1983	91	92
CNR 5½ 15 déc.	1971	99¾	100½	Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾	Dosco 6%	1985	96	97½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	101¾	102¾	Dom Stores 5½	1976	98	99
CNR 4 1 fév.	1981	83½	84½	Domtar 5⅝	1990	96	97
CNR 5 1 oct.	1987	83¾	94	Eaton Acc 5¾	1985	96	97½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX				Imp Oil 3%	1969	93	94
A.M.F.C. 5¼	1987	94½	95¼	I A C 5¾	1982	90	91
BC Electrict 3¼	1967	97½	98¼	Roy T Mort 6	1975	98½	99½
BC Electric 5¼	1989	96½	97½	Roynat 6%	1980	97	98
BC Electric 5¾	1977	99¼	100¼	Shell Oil 5½	1977	98½	99½
Manito Hyd 5½	1988	93¼	94¼	St Law Corp 5%	1978	92	93
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95	Simpsons 4¾	1973	98	99
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼	Traders Fin 5¾	1985	94	95½
NS 5¼ 1 mai	1985	93¾	94¾	Westens 5½	1983	95	97
Ont 5½ 15 août	1985	97½	98½	Woodwards 5¾	1985	97½	98½
Ont H 5¼ 1 fév.	1985	94¾	95¾	SERVICES PUBLICS			
Qué. 5¼ 15 déc.	1987	90¾	91¾	Ang Can Tel 6	1963	99	101
Ont. H 2¾ 1 oct	1968	94	94	Alta G Tk 5¾	1985	97¼	98¾
Qué. 5½ 1 avril	1990	93½	94½	Bell Tel 3¾	1979	96	97¼
Qué H 3¼ 1 mai	1974	82½	83½	Bell 5½	1982	81	82
Qu H 3½ 1 juin	1988	93½	94½	Bell Tel 5¾	1984	98¼	99½
Qué H 5 15 fév	1995	96¼	97½	Bell Tel 6¼	1978	101¼	102½
Sask 5½ 15 déc.	1985	96¼	97¼	Bow Pow 3¾	1980	81	83
MUNICIPALITES				Braz Tr 4¾	1970	91	93
Mont. 5¾ 1 juin	1989	94½	96	BC Tel 5¾	1986	96½	98½
Tor Mt 5½ 15 jn	1985	95¼	96¼	Calgary P 5¾	1982	97¼	—
Vanc 5½ 15 déc.	1980	94	95½	Can Elect 4	1968	92¾	—
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93½	95	C West NG 5¾	1982	96½	98½
EMPRUNTS CONVERTIBLES				Cons Gas 5¾	1984	97¼	98¾
Abitibi 4½	1966	99	101	Cons Gas 5	1978	91	93
Brazil Tr 4½	1971	90	93	Gt Lakes P 5¾	1977	97½	99½
Cdn Petrofina 4	1972	88	90	Lakeland NG	1982	96	97½
Cdn Utilities 5⅝	1977	140	—	Marit El 5¾	1983	97	99
Inland Cemt 4½	1976	90	—	NFLD L & P 5½	1978	95¼	—
Int Nat Gas 5½	1977	98	98	N Ont N Gs 5¾	1982	95½	97½
Loblaw 4¾	1978	100	—	Northw Ut 5¾	1988	96½	98½
Loblaw Grp 5½	1973	99½	101	North Tel 5¾	1983	97	99
Pac Pete 5	1977	100	103	Que Nat Gs 5¾	1985	92¼	93¼
Simpson's 5½	1979	134	—	Que Nat G 6	1988	96½	98
Simpson's 5	1976	210	—	Que Tel 5¾	1983	96¾	—
TC Pipeline 8	1989	107	110	TC Pipe 5.85	1987	97¼	98¾
TC Pipeline 5	1988	141	—	Union G 5½	1977	95	96¾
Triad 4¾	1971	92	95	IMMEUBLES			
Uted Twn El 6¼	1981	115	—	Brant Coach 6	1978	94	—
W Coast 5½ x-c	1988	102	104	Eaton R 3½	1968	95	—
				Eaton 5	1978	91¼	92¾
				Steinberg 6	1984	98¾	100¼
				Lob 5½	1983	94	96

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Alberta Natural Gas	$0.20	tr.	31-12-65	16-12-65
Bowes Co. Ltd.	$0.10		29-12-65	15-12-65
Dominion Dairies (ord.)	$0.15	tr.	10- 1-66	23-12-65
Niagara S. Steel (6½% A priv.)	$0.40½	tr.	31-12-65	17-12-65
Jefferson Lake Petrochemicals of C.	$0.07½	tr.	28-12-65	20-12-65

Gains des services publics à Montréal

MONTREAL — Les cours sont généralement et fractionnairement plus élevés dans la plupart des secteurs sur les Bourses de Montréal, au début de l'après-midi.

Les industrielles demeurent plutôt stables. Les gains les plus importants sont enregistrés aux services publics et aux banques. Les papeteries de même que les industrielles varient très peu.

Interprovincial Pipe Line hausse de 2 points à 84½. Trans-Canada gagne ⅞, West Coast, Calgary Power et Gaz Naturel de Québec progressent de ½ respectivement. Brinco, à l'encontre de la tendance, fléchit de ⅛. Les banques N.-Ecosse et Royale progressent de ¾ et ⅞ respectivement. Parmi les métaux non ferreux, Hollinger gagne ½ mais Denison fléchit de ½.

Dans le secteur minier, la plus active, Dom. Explorers gagne 0.2 à 18 cents. Alscope gagne .11 à 2.81 et Matachewan Canadian .01 à 1.62. St. L. Columbium perd 20 cents à 1.75, Rancherian .03 à 78 cents et Mt. Costigan .04 à 18 cents.

* * *

TORONTO. — La banque de N.-Ecosse dans le secteur des industriels hausse de 1⅜ à 71¾, alors que la balance du secteur progresse fractionnairement.

Les métaux usuels sont étraitement mixtes.

Aux pétroles de l'Ouest, Asamera bondit de 19 cents à un haut de 2.94. Place gagne 8 cents à 1.80 et Canadian Export 9 cents à 2.74.

Parmi les mines spéculatives,

O'Brien tombe de 29 cents à 155. D'Eldona se reprend de 8 cents à 1.07 et Wilco de 4 cents à 57 cents.

* * *

NEW YORK — Le marché continue de progresser activement à Wall Street cet après-midi.

Sont particulièrement fermes, les aérospatiales, les lignes aériennes, les électroniques et certains autres titres particuliers.

Les automobiles et les aciers sont mixtes. Les pharmaceutiques, les chimiques, les chemins de fer et les pétroles sont généralement plus élevés.

L'indice Dow Jones progresse de 3.01 à 949.61.

Du Pont, Eastman Kodak et United Aircraft progressent de 1 point ou mieux.

American Motors est déprimé et fractionnairement plus faible par suite de la nouvelle que la compagnie projette de fermer ses usines pour une période de 3 semaines, conséquemment à un déclin de 17 pour cent de ses ventes.

* * *

LONDRES (AFP) — Journée terne au Stock Exchange où la prudence domine. La publication de rapports de sociétés indiquant de nouvelles compressions de marges bénéficiaires dépriment les industrielles où les vedettes cèdent du terrain mais les replis ne dépassent guère quelques pence. Vers la clôture l'indice des valeurs industrielles du Financial Times accusait une baisse de 0,8 point à 344,4.

* * *

PARIS. (AFP) — La Bourse ne change pas de physionomie. Elle se borne à expédier ce que l'on pourrait appeler les affaires courantes, et cela se traduit par des ordres très diversifiés et des fluctuations qui ne le sont pas moins. Comme la veille et depuis le début de la semaine, chaque compartiment offre de petites hausses et de petites baisses, les unes comme les autres ne pouvant se prêter à une interprétation quelconque.

Quant aux affaires, elles restent l'apanage de quelques rares valeurs, les échanges étant réduits au minimum dans la grande majorité des cas. Rien d'autre, pour la Bourse, ne compte pour le moment que le vote du 19 décembre et ses suites.

cote des grains

8 décembre 1965

Winnipeg

Marché à terme :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Déc.	86½	86½	86⅜	86⅜
Mai	87	87	86⅞	86⅞
Juil.	—	—	—	86
ORGE :				
Déc.	1.34	—	—	1.33⅜
Mai	1.34¼	—	—	1.34¼
Juil.	—	—	—	1.33¼
LIN :				
Déc.	2.96½	2.98	2.95¾	2.95¾
Mai	3.03½	3.04½	3.01⅜	3.01⅜
Juil.	3.02¾	3.03¼	3.00⅜	3.00⅝
SEIGLE :				
Déc.	1.26¼	1.26⅞	1.26⅛	1.

photo LA PRESSE

Aide aux enfants arriérés mentaux

Le club Kiwanis Mont-Royal a remis cette semaine, à l'occasion de son dixième anniversaire, un chèque de $3,000 à la Montreal Society for Retarded Children. Sur notre photo de gauche à droite, M. Nicholas Wise, président du comité de souscription, remet le chèque à M. S. J. Besse, directeur de la Montreal Society for Retarded Children, sous le regard de M. Lorne Wood, président du Club Kiwanis Mont-Royal.

Nouvelle convention collective à Outremont

La Cité d'Outremont et la Fraternité des policiers d'Outremont ont signé récemment une nouvelle convention collective. Les policiers ont obtenu une augmentation de salaire de $800 par année répartie sur deux ans, des améliorations au boni d'ancienneté et à l'assurance santé, quatre semaines de vacances après 20 ans de service et plusieurs autres bénéfices marginaux. Sur la photo, de gauche à droite, Me Bernard Couvrette, maire d'Outremont, le sergent Raynald Joseph, président de la Fraternité, l'agent Lucien Proulx, secrétaire-archiviste, et M. Paul Soulière, secrétaire-trésorier de la cité, lors de la signature de la convention.

Photo PC

Programme de voyages-échanges de jeunes

La Commission du Centenaire a annoncé qu'une augmentation de 25% serait accordée à son programme de voyages-échanges de jeunes pour l'année 1966. Parmi ceux qui ont assisté à une conférence de deux jours ayant pour but de mettre au point les détails du programme se trouvaient : MM. J.-M. Massé, de Québec, représentant la province; Georges-E. Gauthier, commissaire associé de la Commission du Centenaire, et J. P. Sheppy, d'Edmonton, représentant le gouvernement de l'Alberta. On s'attend à ce que plus de 4,000 jeunes prennent part, en 1966, à ce programme fédéral-provincial de voyages-échanges.

Graphique PC

Plus de routes pour le Grand Nord

Un programme de voirie de $100,000,000 est envisagé pour le Grand Nord dans le but de faciliter l'exploitation des richesses naturelles des Territoires du Nord-Ouest. Chaque année, au cours des 10 prochaines années, le ministère du Nord canadien se propose de dépenser $10,000,000 à la construction de routes. Le ministère espère que ce programme de voirie contribuera également à favoriser l'industrie touristique.

Un caporal de la PP est cité à l'honneur

Le caporal J. Dallaire, de la PP de Lachute, sera le héros demain matin dans le bureau du directeur J.-Adrien Robert, d'une fête particulière organisée à la demande de l'Association bancaire canadienne.

On le félicitera officiellement et on lui remettra probablement un témoignage "tangible" d'estime pour l'acte courageux qu'il posa il y a quelques mois alors qu'il contribua à la capture de plusieurs gunmen de banque et à la récupération de la totalité de l'argent volé.

La voie maritime restera ouverte jusqu'à demain

La section Est de la voie maritime du St-Laurent s'étendant de Montréal au lac Ontario restera ouverte à la navigation jusqu'à demain midi. Les autorités décideront à ce moment-là si elles en prolongeront l'usage davantage.

Le dernier océanique est sorti de l'écluse de St-Laurent lundi, à l'aube. La voie est maintenant fréquentée par des vaisseaux côtiers et surtout des péniches qui vont servir d'entrepôts de blé durant l'hiver à la tête des Grands Lacs.

En 1963, la voie maritime avait définitivement fermé ses portes le 13 décembre; l'an dernier, le 7 décembre.

Nomination de Lachance

A la suite de sa première assemblée, le bureau de direction de l'association cycliste canadienne a fait connaître les noms de ses représentants dans les différents districts.

Georges Lachance, de Québec, l'un des fondateurs de l'union cycliste nationale en 1960, a été choisi pour représenter l'ACC au Québec.

Contrairement aux années passées, l'union cycliste du Québec devient une branche de l'association nationale, comme c'est le cas dans les autres districts du pays.

Le président actuel de l'union cycliste du Québec, Gilles David, a révélé que l'assemblée annuelle aura lieu le 15 janvier.

Les autres représentants ou présidents de districts de l'ACC sont Len Gibbons (Alberta), Ken Smith (Ontario), Ed Champagne (Manitoba), John Hathaway (Colombie-Britannique).

Au Québec, Lachance sera entouré d'adjoints à Montréal, Québec, Saguenay-Lac-St-Jean et Sept-Iles.

Vol de $4,000 dans une banque de St-Michel

Un vol à main armée de $4,000 a été commis vers 10 h. 30 ce matin à la succrsale de la Banque Provinciale du Canada, située au 3701, rue Dickens, à Ville St-Michel.

Trois bandits marqués ont fait irruption dans l'établissement, armés de revolvers, et se sont fait remettre l'argent des caisses par le gérant, M. Rolland Boulet, en présence de huit employés.

Les suspects ont pris la fuite dans une Chrysler noire de l'année.

Hold-up de $2,000 à la mitraillette

Trois cagoulards armés de mitraillettes ont perpétré un hold-up qui leur a rapporté approximativement $2,000, à 10 h. ce matin, à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, située au 5100, est rue Beaubien.

Les suspects se sont fait remettre l'argent par le gérant, M. C. Vozzella ; il y avait à ce moment treize personnes sur les lieux, cinq clients et huit employés.

Les bandits ont pris la fuite dans une Oldsmobile de couleur bleue, modèle de l'année.

Lawson échangé au Baltimore

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — Edgar Brenchley, congédié par les Black Hawks de St. Catharines de la ligue Junior de l'Ontario, a accepté le poste d'instructeur des Blades de Toledo de la ligue Internationale.

Brenchley a piloté les Blades il y a quelques années. De la dernière place, il avait conduit l'équipe aux séries éliminatoires.

En se joignant au Toledo, Brenchley a ainsi refusé de demeurer dans l'organisation du Chicago à titre de dépisteur.

BALTIMORE (PA) — Les Clippers de Baltimore de la ligue Américaine ont fait l'acquisition de l'ailier Ed Lawson, du Minnesota de la ligue Centrale.

Les deux équipes sont des filiales des Rangers de New-York. George Konik est passé aux Rangers mais ces derniers le céderont à l'une de leurs filiales ces jours-ci.

London affronterait Clay en Angleterre

LONDRES (UPI) — Le quotidien "London Sun" a affirmé, dans son édition d'hier, que l'ex-champion d'Angleterre, Brian London, affrontera Cassius Clay dans un match pour le titre lors d'un combat présenté au printemps prochain, en Angleterre. Le contrat serait déjà signé, du moins par London.

Selon le quotidien, Angelo Dundee, le gérant de Clay, aurait déclaré au promoteur Jack Solomons, qu'un tel combat pourrait offrir des recettes de l'ordre de $2.8 millions. Il serait télévisé tant en Europe qu'aux Etats-Unis, grâce au satellite Relais.

London recevrait $700,000 pour le combat, le double du total des bourses perçues durant ses 12 ans de carrière professionnelle. Il n'est pas fait mention de la bourse de Clay.

La Nouvelle-Zélande à la régate de Valleyfield ?

VALLEYFIELD, (J.D.G.) — La Nouvelle-Zélande vient de manifester son intention de participer à la régate internationale de 1967, à Valleyfield, dans le cadre de l'exposition universelle. Ce pays vient en effet de demander des informations à cet effet auprès de M. Kenn Wade, vice-président de la section des hydroplanes à l'American Power Boat Association.

La lettre a toutefois été référée au docteur Armand Clairmont, de Valleyfield, ex-commodore de la Fédération motonautique canadienne (Canadian Boating Federation) qui a déclaré au représentant de LA PRESSE que plusieurs pays s'étaient montrés intéressés par cet événement d'importance, qui se déroulera durant deux fins de semaine consécutives sur les eaux de la baie Saint-François, en juillet 1967.

Naissance

REED-ARSENAULT — A l'hôpital Notre-Dame du Rosaire, est né un fils, Martin, à M. et Madame Robert Reed, née Pierrette Arseneault. Le baptême aura lieu en l'église St-Gabriel-Lalemant, le 25 décembre, à 4 heures. Parrain et marraine, M. et Mme Clet Arseneault, Porteuse, Hélène Reed.

Nécrologie

M. F. D. MOSHER

Wilfrid D. Mosher, vice-président au service de la fabrication de Consolidated Paper Corporation Limited, est décédé à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 7 décembre, à la suite de blessures graves reçues lors d'un accident d'automobile le 18 septembre dernier. Il demeurait au Cap-de-la-Madeleine, P. Q.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Theodosa Page, deux fils mariés, John et Peter, et un frère, Hector. La dépouille mortelle repose au 445 Des Volontaires, Trois-Rivières. Le service funèbre sera tenu à 2 heures p.m. le 10 décembre en l'église anglicane St. James à Trois-Rivières. L'inhumation se fera au cimetière de Forest Hill à Trois-Rivières.

avis de DÉCÈS

ARCAND (Alma) — A Québec, le 8 décembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédée dame Alma Cloutier, épouse de Rosaire Arcand, pilote, demeurant 1997, 1ère avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des foyers funéraires

J. Bouchard et Fils Ltée
1290, 1ère avenue

à 9 hrs 00 pour se rendre à l'église Ste-Claire d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs 15 et de là au cimetière de St-Charles (trajet en auto) lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARON (Louis) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Baron, (ex-principal de la Commission Scolaire de Mtl), époux en 1ères noces de Germaine Marsan; en 2es noces de feu Délia Vaillancourt, père de Léon (Père Ste-Croix), Paul-Emile Pichette, Louis, André, Claude, Mme Albert Lebrun (Laurette), Mme Simon Huard (Thérèse), Mme Louis Senécal (Rita), Mme Georges Campeau (Annette), Mme Roger Pilon (Louise), Mme Viateur Lamont (Louisette), Mme Edzar Larivière (Monique), et Soeur Lucie Antonius, (Soeur de la Providence). Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
3650 Chemin Côte-des-Neiges

à 9 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRINGTON (Corinne) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 93 ans est décédée Mme veuve John Thomas Barrington, née Corinne Duquette, demeurant 5037 Delanaudière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Maple-Grove de Beauharnois où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGET (André) — Accidentellement à Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédé André Bourget, époux de Jeanne Marthe Laflamme, demeurant au 3340 Rouen. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est

pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaza où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER (Rose-Anna) — A Ste-Clothilde de Châteauguay, le 8 décembre 1965 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Bouthillier, née Rose-Anna Varin. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira du funérarium

Lionel Demers
27 rue Notre-Dame,
St-Chrysostome,

pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clothilde de Châteauguay, où le service sera célébré à 3 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAGNON (Pierre) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 89 ans 6 mois, est décédé M. Pierre Chagnon, époux de feu Marie-Antoinette Dubé, demeurant 810 Brewster, père de Roland et Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irenée où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMARD (Ernest) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Ernest Chamard, époux de Suzanne Pagé, père de Gontrand, Francine, André, Denis et Jean-Marie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Benoit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gilbert) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 64 ans est décédé Gilbert Charbonneau, époux de feu Henriette Lidgate, demeurant 3529 Dandurand. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848 rue Papineau

à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLAND (Lucia) — A Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Philippe Charland, née Lucia Michaud, demeurant à 100, ave. Lorange, Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Yvon Champagne,
222, rue Notre-Dame des Champs,
Repentigny,

à 7 h. 30 pour se rendre à la cathédrale de Nicolet, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Nicolet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Lucien) — A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 8 décembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé Lucien Chartier, époux de Gabrielle Brossard, demeurant au 676, 7e avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
620 rue Provost, Lachine

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOINIERE (Rachel) — A Granby le 4, est décédée Rachel Leduc, 57 ans, épouse de M. Orpha Choinière, échevin de Granby, et président de la Commission Scolaire, demeurant à 88, rue Talbot. Funérailles mardi le 7 courant des salons

Girardot & Ménard Ltée,
170, rue Dufferin

pour l'église St-Eugène de Granby, service 11 heures. Inhumation au cimetière du même endroit.

CLOUTIER (Gérard) — A St-Eustache, le 7 décembre 1965, à l'âge de 60 ans est décédé M. Gérard Cloutier, barbier, époux de Germaine Nadon, demeurant 61 rue St-Eustache. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Donat Martin & Fils,
105 rue St-Eustache,

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Victorine) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Georges Cyr, née Victorine Rochon, demeurant 5922 25e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est

pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Marguerite) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Marguerite Drolet Massie, épouse du docteur Honoré David. Elle laisse 1 fille Mme Jean-Paul Lapierre (Madeleine), 1 fils Pierre, époux d'Andrée Marchand, et 8 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
3650 Chemin Côte-des-Neiges,

à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'AMOUR (Raymond) — A l'hôpital Reine-Elizabeth de Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé Raymond D'Amour, époux de feu Verna O'Connor, fils de M. et Mme N.-A. D'Amour, de LaSalle, père d'Iris (Mme H. Garber), frère de Roland, Alfred, André, Blanche (Mme G. Angus), Laurette (Mme L. Travers), Henriette (Mme L. Norton), Lucette (Mme M. Meunier) et Lorraine. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE GONGRE (Rosario) — A Pointe-St-Charles, le 6 décembre 1965, à l'âge de 66 ans 8 mois est décédé M. Rosario De Gongre, époux de Marie Dubois, père de Gérard, Roger, Roméo, Mme Réal D'Amour (Marie-Rose) et Mme Raoul Riendeau (Lise), demeurant à 2375, rue Grand-Tronc. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault,
1270, rue Laprairie,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Louis-Philippe) — A Québec, le 7 décembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis-Philippe Deslongchamps, ex-président de l'Office de l'Electrification Rurale, époux de feu dame Marie-Anne Forest. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Pavillon St-Dominique,
1045 rue St-Cyrille Ouest,

à 9 hrs 25 pour se rendre à la chapelle du Pavillon où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFORT (Yvonne) — A Repentigny, le 7 décembre 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme David Dufort, née Yvonne Champagne, demeurant à 269 Notre-Dame, Repentigny. Mère de M. Jean-Paul, Claire (Mme C. Laurier) et de MM. Roger, Raymond et Roland Dufort. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires

Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny,

pour se rendre à l'église paroissiale de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (George) — A l'Hôpital Metropolitain, Windsor, Ontario, le 7 décembre 1965, est décédé George Fournier, fils de feu Arthur Fournier et de feu Louise Montpetit de Ste-Justine, Québec. Lui survivent : son frère Frank de Cornwall, Ontario, son épouse, née Jeannette McKenty, 5 enfants et 13 petits-enfants. Exposé au salon funéraire

Janisse,
Ave Ouellette, Windsor, Ont.

Service funèbre en l'église Ste-Thérèse à 11 heures, vendredi le 10 décembre.

FYNETTE (Joseph) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph Fynette, époux de Marie-Louise Pelchat, demeurant 983 Napoléon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine est

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal ou le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUDREAU (CYR) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 65 ans est décédé Cyr Gaudreau, fils de feu Philias Gaudreau et de feu Williamine Lord, demeurant 4437 Brébeuf. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDREAU (Florida) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Alfred Gendreau née Florida Rail. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst

à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pie X, de Ville Jacques-Cartier où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GILARDEAU Marie-Claire) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé Mme Roméo Gilardeau, née Marie-Claire Bisson, demeurant 4660 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen

à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 10 h. 45 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Lucien Ephrem) — A Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Lucien Ephrem Giroux, époux de Marie-Anna Lamoureux, et employé de Dupuis et Frères, demeurant 7645 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,

à 9 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 heures 30, et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HINSE (Yvette) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 45 ans est décédée Mme Robert Hinse, née Yvette Leasseur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
10,526 rue St-Laurent

pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Aline) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Aline Berthiaume, épouse d'Albert Laberge, mère de Roland. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Caroline) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, 2 mois, est décédée Mme Napoléon Lalonde, née Caroline Marineau, demeurant à 4436, rue Christophe-Colomb, mère de MM. Armand, Emile, Mme A. Lapostole (Germaine), Mme R. Lapointe (Simone). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Georges Vandelac,
4340, rue St-Denis,

à 9 h. 55, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Roland) — A Montréal, le 7 décembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Roland Landry, fils de feu Edouard Landry et de Marie-Louise Labonté, demeurant à Saint-Calixte. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LeBLANC (Louis) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 25 ans, est décédé Louis LeBlanc, fils de Charles LeBlanc et de Georgine Brière, demeurant 2435 Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa

à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Hyacinthe) — A Rigaud, le 7 décembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Hyacinthe Leduc, copropriétaire du garage Leduc & Pilon, Alambra 4e degré et membre du club Richelieu, époux de feu Yvonne Pilon. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Duncan Roussin
Rigaud

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Gaston) — Accidentellement à St-André d'Argenteuil, le 6 décembre 1965, est décédé M. Gaston Lemay, époux de Fernande Charbonneau, demeurant à St-André Est, fils de M. Rosario Lemay. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bertrand Ladouceur
St-André d'Argenteuil,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE (Charles-Emiles Godias) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Charles-Emile Godias Lemoine, pensionnaire du Conseil des Ports Nationaux de Montréal, époux de feu Annie Campbell demeurant 2375 Prieur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons

Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa

à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANCINI (Rosa) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Antonio Mancini, née Rosa Paventi, demeurant au 8182 Alverne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien est,

à 9 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUIN (Lionel) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Lionel (Léo) Paquin, maître électricien, époux de Blanche Thibeault, demeurant à Ville St-Michel, autrefois de Century Electric Co. et Harbour Electric Co. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien

à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEARSON (Charles-Eugène) — A Montréal, le 7 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Charles Eugène Pearson, époux de Rozalia Demeule, demeurant à 1778 St-Timothée. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Brunet,
2132 rue St-Georges,

à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Rose) — A Montréal, le 6 décembre 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Dosithée Pelletier, née Rose Ostigus, demeurant à 262 Taillon. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Langlois
8628, rue Hochelaga

à 8 h., pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Odilon Pépin, née Cécile Laberge. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Blanche) — A Montréal, le 8 décembre 1965 à l'âge de 73 ans est décédée Blanche Daunais, épouse de feu Eucbère Perron. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry

à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PHILIE (Bernadette) — A St-Mathieu, le 8 décembre 1965, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Elziar Philie, née Bernadette Ryette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Léon Poissant & Fils,
St-Mathieu,

pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVENCHER (Louise) — A Ville St-Michel, le 8 décembre 1965, à l'âge de 14 ans, est décédée Mlle Louise Provencher, fille de Jean-Paul Provencher et de feu Gertrude Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René Sanscartier,
4036 rue Belair,

à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACINE (Yvonne) — A Montréal, le 7 décembre 1965, est décédée Mlle Yvonne Racine, demeurant à 4885 Chemin Reine-Marie, fille de feu Alphonse Racine et de feu Elisa Charron. Elle laisse 3 frères : Aimé, Eugène et Gustave, ainsi qu'une soeur, Mme Idonéa Meloche (Corinne). Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,

à 8hres 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAINVILLE (Cécile) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Alphonse Rainville, née Cécile Longpré, demeurant 3450 Delisle. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest

à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENZO (Francois) — Accidentellement à Verdun, le 7 décembre 1965, à l'âge de 6 ans est décédé François Renzo, fils de Michel Renzo et Lise Tremblay, demeurant à 800 Eagan. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault,
512 rue De l'Eglise

à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Gaston) — A St-Hyacinthe, le 7 décembre 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gaston Rousseau, époux en 1ères noces de Blanche Lindsay et en 2e noces de Aline Lussier. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons

René J. Mongeau Ltée,
1105 rue Girouard,

pour se rendre à l'église l'Assomption de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Sorel où un libera sera chanté en l'église St-Pierre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYMDENOK — ("Ryme" Ipolit) — A Montréal, le 8 décembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Ipolit "Ryme" Rymdenok époux de Helen Lazowik, père de Nina (Mme Robert Pirjak et de Joseph, grand-père de Dick. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont

à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Polonaise St. Mary's (Hochelaza-Gascon) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation